

# EDILIZIACROBATICA®

EDILIZIACROBATICA S.P.A.

Siège social : Via Turati, 29 20121 Milano (MI)

Capital social : 772.530 euros entièrement souscrit et libéré

Immatriculée au registre de commerce de Milan : MI-1785877

Code fiscal : 01438360990

## DOCUMENT D'INFORMATION EURONEXT GROWTH PARIS ADMISSION DIRECTE AUX NEGOCIATIONS

LISTING SPONSOR : INVEST CORPORATE FINANCE

### AVERTISSEMENT

EURONEXT GROWTH est un marché géré par EURONEXT. Les sociétés admises sur EURONEXT GROWTH ne sont pas soumises aux mêmes règles que les sociétés du marché réglementé. Elles sont au contraire soumises à un corps de règles moins étendu adapté aux petites entreprises de croissance. Le risque lié à un investissement sur EURONEXT GROWTH peut en conséquence être plus élevé que d'investir dans une société du marché réglementé.

L'attention du lecteur est attirée sur le fait que l'opération d'admission directe de EDILIZIACROBATICA sur EURONEXT GROWTH Paris ne donne pas lieu à un prospectus soumis au visa de la CONSOB (Commission nationale pour les sociétés et la Bourse), le régulateur Italien des marchés financiers, ni de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers).

Le présent Document d'Information (ci-après le « Document d'Information ») a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

“Nous déclarons qu'à notre connaissance, l'information fournie dans le présent Document d'Information est juste et que, à notre connaissance, le Document d'Information ne fait pas l'objet d'omission substantielle et comprend toute l'information pertinente.”

Des exemplaires du Document d'Information sont disponibles sans frais auprès de la société EDILIZIACROBATICA S.P.A, Via Turati, 29 20121 Milano (MI) ITALIE, ainsi qu'en version électronique sur le site d'EURONEXT ([www.euronext.com](http://www.euronext.com)) et de la société EDILIZIACROBATICA (<http://www.edilziacrobatica.com>).

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1. PERSONNES RESPONSABLES DU DOCUMENT D'INFORMATION.....</b>	<b>8</b>
1.1. Responsables du Document d'Information .....	8
1.2. Déclaration de responsabilité.....	8
<b>2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES.....</b>	<b>9</b>
2.1. Contrôleurs des comptes de l'Émetteur .....	9
2.2. Informations concernant les relations avec la société d'audit .....	9
<b>3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES .....</b>	<b>10</b>
3.1. Données financières sélectionnées de l'Émetteur pour le premier semestre 2018 rapporté au premier semestre de l'exercice précédent et pour l'exercice 2017 rapporté à l'exercice précédent.....	10
3.2. Analyse du chiffre d'affaires consolidé pour le premier semestre 2018 rapporté au premier semestre de l'exercice précédent et pour l'exercice 2017 rapporté à l'exercice précédent.....	13
3.3. Analyse des coûts pour les premiers semestres 2018 et 2017 et pour les années 2017 et 2016	14
3.4. EBITDA ajusté.....	15
3.5. Données patrimoniales consolidées au 30 juin 2018 rapportées aux valeurs de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et de l'exercice clos le 31 décembre 2017 rapportées aux valeurs de l'exercice clos le 31 décembre 2016.....	16
3.6. Besoin en fonds de roulement net.....	17
3.7. Immobilisations corporelles, incorporelles et financières .....	20
3.8. Passifs non courants.....	21
3.9. Actif net.....	21
3.10. Dette financière nette.....	22
3.11. Données sélectionnées de l'Émetteur relatives aux flux de trésorerie en 2017 .....	23
<b>4. FACTEURS DE RISQUE .....</b>	<b>25</b>
4.1. Facteurs de risque relatifs à l'Émetteur et au Groupe .....	25
4.1.1. Risques liés à la dépendance de l'Émetteur à l'égard des personnes clés et à la concentration des pouvoirs entre les mains de certaines personnes .....	25
4.1.2. Risques liés à la mise en œuvre des stratégies de développement et des programmes futurs .....	25
4.1.3. Risques liés à la disponibilité de la main-d'œuvre.....	26
4.1.4. Risques liés au passage aux normes comptables internationales .....	27
4.1.5. Risques liés à l'incapacité à maintenir le taux de croissance .....	27
4.1.6. Risques liés à la dette financière et aux besoins financiers futurs du Groupe et au respect des engagements pris dans le cadre des règlements des Emprunts Obligataires ExtraMOT Pro .....	28

4.1.7. Risques liés aux retards dans l'exécution des travaux.....	29
4.1.8. Risques de réputation .....	30
4.1.9. Risques liés au caractère non protégeable du modèle d'exploitation et des secrets industriels du Groupe .....	31
4.1.10. Risques liés à la responsabilité solidaire du franchiseur .....	31
4.1.11. Risques liés aux contrats de travail .....	32
4.1.12. Risques liés aux fournisseurs .....	33
4.1.13. Risques liés à la distribution de dividendes .....	33
4.1.14. Risques liés aux contrats entre parties liées .....	34
4.1.15. Risques liés aux incitations fiscales en faveur des investissements dans les PME innovantes et à la perte des conditions requises pour être une PME innovante .....	35
4.1.16. Risques liés aux pertes sur créances et aux retards de paiement et aux caractéristiques des accords commerciaux .....	36
4.1.17. Risques liés à la couverture d'assurance.....	37
4.1.18. Risques liés aux procédures judiciaires .....	37
4.1.19. Risques liés au système de gouvernement d'entreprise et à l'application différée de certaines dispositions des statuts .....	38
4.1.20. Risques liés à l'absence de mise en œuvre du modèle d'organisation, de gestion et de contrôle en application du décret législatif n° 231/2001 .....	38
4.1.21. Risques liés au non-renouvellement de la certification (ISO 9001, OHSAS 18001).....	39
4.1.22. Risques liés à la collecte, à la conservation et au traitement des données à caractère personnel .....	39
4.1.23. Risques associés à l'utilisation du crédit d'impôt pour la recherche et le développement .....	40
4.1.24. Risques liés à la vulnérabilité aux prises de contrôle de l'Émetteur .....	41
4.1.25. Risques liés aux déclarations prévisionnelles, aux estimations et aux traitements internes .....	41
4.1.26. Risques liés à d'éventuels conflits d'intérêts des Administrateurs de l'Émetteur.....	41
4.1.27. Risques fiscaux.....	42
4.1.28. Risques liés au système de contrôle de gestion et au contrôle interne.....	43
4.2. Facteurs de risque liés au marché sur lequel l'Émetteur opère .....	43
4.2.1. Risques liés à la réglementation des secteurs d'activité dans lesquels le Groupe opère .	43
4.2.2. Risques liés à la santé et à la sécurité sur le lieu de travail .....	44
4.2.3. Risques liés au niveau concurrentiel élevé .....	45
4.2.4. Risque lié à la zone géographique de référence.....	45
4.2.5. Risques liés à l'évolution de l'architecture des bâtiments .....	45
4.2.6. Risques liés au climat et à d'autres événements météorologiques .....	46
4.2.7. Risques liés à la performance du secteur de la rénovation des bâtiments.....	46

4.2.8. Risques liés à l'impact d'éventuelles incertitudes au niveau macroéconomique .....	47
4.2.9. Risques environnementaux liés aux activités de l'Émetteur.....	47
4.3. Facteurs de risques liés aux actions ordinaires .....	47
4.3.1. Risques liés à la négociation des Actions Ordinaires sur les MTF .....	47
4.3.2. Risques liés à la liquidité du marché et à la possible volatilité des prix des Actions Ordinaires de l'Émetteur .....	48
4.3.3. Risques liés à la possibilité de révocation et de suspension de la négociation actions ordinaires de l'Émetteur.....	48
4.3.4. Risques liés à la vulnérabilité aux prises de contrôle de l'Émetteur.....	48
4.3.5. Risques liés aux restrictions d'indisponibilité des Actions adoptées par les actionnaires de l'Émetteur .....	48
4.3.6. Risques liés à l'évolution du cours en fonction des investissements de l'Émetteur .....	49
<b>5. INFORMATIONS RELATIVES À L'ÉMETTEUR.....</b>	<b>50</b>
5.1. Introduction.....	50
5.1.1. Dénomination sociale et commerciale de l'Émetteur .....	50
5.1.2. Lieu d'enregistrement et numéro d'immatriculation de l'Émetteur.....	50
5.1.3. Date d'enregistrement et durée de l'Émetteur.....	50
5.1.4. Siège social et forme juridique de l'Émetteur, droit en vertu duquel il exerce ses activités, pays de constitution et adresse et numéro de téléphone de son siège social .....	50
5.1.5. Faits significatifs survenus au cours de l'évolution de l'activité de l'Émetteur.....	50
5.1.6. Raisons pour lesquelles il a été décidé de demander l'admission sur EURONEXT GROWTH .....	52
5.2. Principaux investissements réalisés par la Société.....	53
<b>6. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES ACTIVITÉS.....</b>	<b>55</b>
6.1. Principales activités .....	55
6.1.1. Description de l'activité.....	55
6.1.2. Services proposés .....	62
6.1.3. Typologie de la clientèle .....	64
6.1.4. Modèle économique .....	66
6.1.5. Organisation du groupe .....	70
6.1.6. Facteurs de succès caractérisant le Groupe .....	71
6.2. Marché de référence et positionnement concurrentiel .....	72
6.2.1. Tendances du marché dans le secteur du bâtiment en Italie .....	72
6.2.2. Cartographie du nombre de bâtiments en Italie .....	72
6.2.2.1. Concurrents dans le secteur des travaux sur cordes dans le bâtiment en Italie .....	74
6.2.2.2. Concurrents dans le secteur des travaux sur cordes dans le bâtiment en Europe ....	75
6.3. Faits exceptionnels ayant affecté l'activité de l'entreprise ou le secteur dans lequel elle opère	79

6.4.	Dépendance à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication.....	79
6.5.	Sources des déclarations de l'Émetteur concernant sa position concurrentielle .....	79
6.6.	Cadre normatif .....	79
6.7.	Certifications.....	83
6.7.1.	Certification des systèmes de sécurité.....	83
6.7.2.	Certification de la qualité.....	84
<b>7.</b>	<b>STRUCTURE DU GROUPE .....</b>	<b>85</b>
7.1.	Description du Groupe auquel appartient l'Émetteur .....	85
7.2.	Filiales de l'Émetteur.....	85
7.2.1.	Autres sociétés dans lesquelles l'Émetteur détient une participation dans le capital social .....	86
<b>8.</b>	<b>ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION OU DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE</b>	<b>87</b>
8.1.	Informations sur les organes d'administration, de direction et de contrôle .....	87
8.1.1.	Conseil d'administration .....	87
8.1.2.	Collège des commissaires .....	93
8.1.3.	Directeur général et principaux dirigeants .....	94
8.2.	Conflits d'intérêts des membres des organes d'administration, de direction et de surveillance et des hauts dirigeants .....	94
<b>9.</b>	<b>PRATIQUES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....</b>	<b>96</b>
9.1.	Durée du mandat des membres du conseil d'administration et des membres du collège des commissaires.....	96
9.2.	Contrats de travail conclus par les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance avec l'Émetteur ou ses filiales prévoyant une indemnité de départ du personnel	96
9.3.	Déclaration de conformité aux règles de gouvernance d'entreprise.....	96
<b>10.</b>	<b>SALARIÉS ET COLLABORATEURS .....</b>	<b>97</b>
10.1.	Nombre.....	97
10.2.	Description des accords relatifs à la participation des salariés dans le capital social .....	97
<b>11.</b>	<b>PRINCIPAUX ACTIONNAIRES DE L'ÉMETTEUR.....</b>	<b>98</b>
11.1.	Personne exerçant le contrôle sur l'Émetteur.....	98
11.2.	Accords d'entreprise pouvant entraîner un changement dans la structure de contrôle de l'Émetteur .....	98
11.3.	Évolution de la structure de l'actionnariat.....	98
11.4.	Évolution de l'actionnariat de l'Émetteur suite à la conversion des PAS .....	99
<b>12.</b>	<b>OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES .....</b>	<b>100</b>
<b>13.</b>	<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES .....</b>	<b>104</b>
13.1.	Capital social.....	104

13.1.1. Montant du capital social émis.....	104
13.1.2. Actions non représentatives du capital.....	104
13.1.3. Actions propres .....	104
13.1.4. Existence de droits et/ou obligations d'achat de capital autorisé mais non émis ou engagement d'augmentation de capital .....	104
13.1.5. Existence d'offres d'option sur le capital de tout membre du Groupe.....	104
13.1.6. Obligations convertibles, échangeables ou assorties de warrants.....	104
13.1.7. Évolution du capital social de l'Émetteur au cours des trois derniers exercices .....	104
<b>13.2. Acte constitutif et statuts .....</b>	<b>105</b>
13.2.1. Dispositions statutaires concernant les membres des organes d'administration, de direction et de surveillance .....	107
13.2.2. Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions existantes.....	109
13.2.3. Dispositions statutaires régissant la modification des droits des titulaires d'actions, avec indication des cas dans lesquels les conditions sont plus restrictives que les conditions prévues par la loi.....	111
13.2.4. Modalités de convocation des assemblées d'actionnaires .....	112
13.2.5. Description des dispositions statutaires susceptibles d'avoir pour effet de retarder, de reporter ou d'empêcher tout changement dans la structure de contrôle de l'Émetteur .....	112
13.2.6. Conditions statutaires de modification du capital, dans le cas où ces conditions seraient plus restrictives que les conditions prévues par la loi .....	112
<b>14. CONTRATS IMPORTANTS .....</b>	<b>113</b>
<b>15. INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS .....</b>	<b>115</b>
<b>16. INFORMATIONS CONCERNANT LES INSTRUMENTS FINANCIERS ADMISSIBLES A LA NEGOCIATION .....</b>	<b>116</b>
16.1. Nature et catégorie des valeurs mobilières offertes au public et admises à la négociation .....	116
16.2. Droit applicable à l'émission des instruments financiers.....	116
16.3. Caractéristiques des Actions.....	116
16.4. Devise d'émission des actions .....	116
16.5. Description des droits attachés aux actions, y compris les limitations éventuelles de ces droits, et modalités d'exercice.....	116
16.6. Description des restrictions éventuelles à la libre négociabilité des actions.....	116
16.7. Identité du Listing Sponsor .....	116
16.7.1. Identité du Listing Sponsor pour l'admission sur EURONEXT GROWTH .....	116
16.7.1. Identité du Listing Sponsor post-admission sur EURONEXT GROWTH.....	116
<b>17. AUTRES INFORMATIONS D'INTERET .....</b>	<b>117</b>
17.1. Position de trésorerie au 31.12.2018.....	117
17.2. Evolution du cours de l'action sur AIM Italia .....	117

17.3. Communiqués de presse publiés par la Société au cours des 12 derniers mois .....	117
<b>ANNEXE 1 - GLOSSAIRE .....</b>	<b>118</b>
<b>ANNEXE 2 – COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2018 .....</b>	<b>120</b>
<b>ANNEXE 3 – COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2017 .....</b>	<b>156</b>
<b>ANNEXE 4 – COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2016 .....</b>	<b>190</b>

## 1. PERSONNES RESPONSABLES DU DOCUMENT D'INFORMATION

### 1.1. Responsable du Document d'Information

M. Riccardo IOVINO, membre du Conseil et Administrateur Délégué.

### 1.2. Attestation du responsable du Document d'Information

*« Je déclare qu'à ma connaissance, l'information fournie dans le présent Document d'Information est juste et que, à ma connaissance, le Document d'Information ne fait pas l'objet d'omission substantielle et comprend toute l'information pertinente. »*

Le 28 février 2019,

Monsieur Riccardo IOVINO  
*Administrateur Délégué*



## 2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES

### 2.1. Contrôleurs des comptes de l'Émetteur

Le 14 septembre 2017, et avec effet à compter de cette date, l'Émetteur a donné mandat à Deloitte & Touche S.p.A., sur proposition motivée du collège des contrôleurs des comptes, d'effectuer le contrôle légal des comptes sociaux et consolidés de la Société respectivement au 31 décembre 2017, au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2019, conformément au décret législatif n° 39 du 27 janvier 2010. Cette mission requiert des contrôleurs des comptes qu'ils émettent une « opinion » sur les comptes annuels de chaque exercice de la Société, conformément à l'article 14 du décret législatif n° 39/2010.

Le 27 février 2017, le conseil d'administration de l'Émetteur a chargé Deloitte & Touche S.p.A. de procéder à l'audit volontaire des comptes annuels sociaux et consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Le 28 septembre 2018, le conseil d'administration de l'Émetteur a chargé Deloitte & Touche S.p.A. d'effectuer une revue limitée volontaire des comptes consolidés semestriels au 30 juin 2018.

### 2.2. Informations concernant les relations avec la société d'audit

Sans préjudice des dispositions du paragraphe 2.1 ci-dessus, jusqu'à la date du Document d'Information, le mandat confié par l'Émetteur à la société d'audit n'a pas été révoqué, et la société d'audit n'a pas renoncé aux mandats qui lui ont été confiés.

### 3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

Le présent chapitre présente des informations financières consolidées sélectionnées relatives aux données semestrielles de l'Émetteur au 30 juin 2018, les données annuelles de l'Émetteur pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 ainsi que les informations financières sélectionnées relatives aux données annuelles de l'Émetteur pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Il est à noter que le Groupe a préparé pour la première fois, sur une base volontaire, les états financiers consolidés au 31 décembre 2016.

Les états financiers consolidés et sociaux aux 31 décembre 2016 et 2017 ont été audités et le rapport semestriel clos au 30 juin 2018 a été revu par Deloitte & Touche S.p.A., qui a publié ses rapports, sans réserve, respectivement les 23 juin 2017, 27 avril 2018 et 31 octobre 2018.

L'Émetteur prépare ses états financiers conformément aux normes comptables nationales italiennes en vigueur. Il s'agit du bilan, du compte de résultat, de l'état des variations des capitaux propres, du tableau des flux de trésorerie et des notes explicatives correspondantes.

Les informations financières sélectionnées présentées ci-dessous doivent être lues conjointement avec les états financiers consolidés de l'Émetteur au 31 décembre 2017 qui présentent, à des fins de comparaison, les résultats de l'exercice précédent au 31 décembre 2016.

Les présents états financiers consolidés et le rapport semestriel au 30 juin 2018 sont joints au présent Document d'Information et peuvent être consultés par le public au siège social de l'Émetteur à Milan, via Turati 29, ainsi que sur le site Internet [www.ediliziacrobatika.com](http://www.ediliziacrobatika.com).

#### 3.1. Données financières sélectionnées de l'Émetteur pour le premier semestre 2018 rapporté au premier semestre de l'exercice précédent et pour l'exercice 2017 rapporté à l'exercice précédent

Les principales données financières consolidées reclassées du premier semestre 2018 rapporté au premier semestre de l'année précédente sont présentées ci-dessous.

<b>COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE RECLASSE</b> (En 000€)	<b>1H2018</b>	<b>1H2017</b>
Ventes	10 720	7 146
Autres produits	393	487
<b>VALEUR DE LA PRODUCTION</b>	<b>11 113</b>	<b>7 633</b>
Coûts des matières premières	1 426	1 048
Coûts des services	2 653	1 960
Utilisation de biens appartenant à des tiers	612	305
Coûts de personnel	4 473	3 429
Variation des stocks	(208)	(306)
Autres charges	96	252
<b>COÛTS DE PRODUCTION NETS DES AMORTISSEMENTS ET REDUCTION DE VALEUR</b>	<b>9 052</b>	<b>6 688</b>
<b>EBITDA</b>	<b>2 061</b>	<b>945</b>
Amortissements et dépréciations	167	354
<b>EBIT</b>	<b>1 894</b>	<b>591</b>
Produits et charges financiers	(148)	(14)
<b>EBT</b>	<b>1 746</b>	<b>577</b>
Impôts sur les sociétés	489	289
<b>RESULTAT NET</b>	<b>1 257</b>	<b>288</b>
Résultat net (déficit net), part des tiers	44	50
<b>Résultat net (déficit net), part du Groupe</b>	<b>1 213</b>	<b>238</b>
<b>EBITDA %</b>	<b>18,5%</b>	<b>12,4%</b>
<b>EBIT %</b>	<b>17,0%</b>	<b>7,7%</b>
<b>EBT %</b>	<b>15,7%</b>	<b>7,6%</b>
<b>RESULTAT NET %</b>	<b>11,3%</b>	<b>3,8%</b>

Les principales données financières consolidées reclassées de l'exercice 2017 rapportées à l'exercice précédent sont présentées ci-dessous.

<b>COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE RECLASSE</b> (En 000€)	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Ventes	16 276	12 470
Autres produits	1 079	868
<b>VALEUR DE LA PRODUCTION</b>	<b>17 355</b>	<b>13 338</b>
Coûts des matières premières	2 387	1 794
Coûts des services	4 350	2 914
Utilisation de biens appartenant à des tiers	797	513
Coûts de personnel	7 528	5 202
Variation des stocks	(552)	(370)
Autres charges	380	343
<b>COÛTS DE PRODUCTION NETS DES AMORTISSEMENTS ET REDUCTION DE VALEUR</b>	<b>14 890</b>	<b>10 396</b>
<b>EBITDA</b>	<b>2 465</b>	<b>2 942</b>
Amortissements et dépréciations	512	285
<b>EBIT</b>	<b>1 953</b>	<b>2 657</b>
Produits et charges financiers	(98)	(34)
<b>EBT</b>	<b>1 855</b>	<b>2 623</b>
Impôts sur les sociétés	774	822
<b>RESULTAT NET</b>	<b>1 081</b>	<b>1 801</b>
Résultat net (déficit net), part des tiers	43	(12)
<b>Résultat net (déficit net), part du Groupe</b>	<b>1 038</b>	<b>1 813</b>
<b>EBITDA %</b>	14,2%	22,1%
<b>EBIT %</b>	11,3%	19,9%
<b>EBT %</b>	10,7%	19,7%
<b>RESULTAT NET %</b>	6,2%	13,5%

- 1) L'EBITDA correspond au résultat avant produits et charges financiers, impôts, amortissements des immobilisations et dépréciations des créances comprises dans l'actif circulant. L'EBITDA correspond donc à une approximation de la génération de trésorerie, ne tenant pas compte des éléments non monétaires, tels que les amortissements des immobilisations. L'EBITDA ainsi défini constitue l'indicateur utilisé par les administrateurs de l'Émetteur afin de suivre et d'évaluer la performance des activités de l'entreprise. L'EBITDA n'étant pas identifié comme une mesure comptable selon les normes comptables, il ne doit pas être considéré comme une mesure alternative permettant d'évaluer la performance des résultats opérationnels du Groupe. La composition de l'EBITDA n'étant pas réglementée par les normes comptables de référence, les critères utilisés par le Groupe pour son calcul peuvent être différents de ceux utilisés par d'autres sociétés et peuvent donc ne pas être comparables.

L'EBIT correspond au résultat avant produits et charges financiers et impôts de l'exercice. L'EBIT correspond donc au résultat d'exploitation avant rémunération des capitaux propres et de tiers. L'EBIT ainsi défini représente l'indicateur utilisé par les administrateurs de l'Émetteur afin de suivre et d'évaluer la performance des activités de l'entreprise. L'EBIT n'étant pas identifié comme une mesure comptable selon les normes comptables, il ne doit pas être considéré comme une mesure alternative pour évaluer l'évolution des résultats opérationnels du Groupe. La composition de l'EBIT n'étant pas réglementée par les normes comptables de référence, les critères utilisés par le Groupe pour le déterminer peuvent être différents de ceux utilisés par d'autres sociétés et, par conséquent, peuvent ne pas être comparables.

### 3.2. Analyse du chiffre d'affaires consolidé pour le premier semestre 2018 rapporté au premier semestre de l'exercice précédent et pour l'exercice 2017 rapporté à l'exercice précédent

La ventilation de la « valeur de la production » pour les semestres 2018 et 2017 est présentée ci-dessous :

VALEUR DE LA PRODUCTION (En 000€)	1H2018	Inc.%	1H2017	Inc.%
1) Ventes et prestations	10 720	96%	7 146	94%
5) Autres produits	393	4%	487	6%
<i>a) Subventions</i>	339	3%	343	4%
<i>b) Autres</i>	54	1%	144	2%
<b>TOTAL VALEUR DE LA PRODUCTION (A)</b>	<b>11 113</b>	<b>100%</b>	<b>7 633</b>	<b>100%</b>

La ventilation de la « valeur de la production » pour les années 2017 et 2016 est présentée ci-dessous :

VALEUR DE LA PRODUCTION (En 000€)	2017	Inc.%	2016	Inc.%
1) Ventes et prestations	16 276	94%	12 470	93%
5) Autres produits	1 079	6%	868	7%
<i>a) Subventions</i>	686	4%	455	3%
<i>b) Autres</i>	393	2%	413	3%
<b>TOTAL VALEUR DE LA PRODUCTION (A)</b>	<b>17 355</b>	<b>100%</b>	<b>13 338</b>	<b>100%</b>

Pour les mêmes périodes de référence, le détail de la « valeur de la production » est présenté ci-dessous, ventilée par secteur d'activité au sein du Groupe.

VALEUR DE LA PRODUCTION PAR SECTEUR D'ACTIVITE (En 000€)	1H2018	Inc.%	1H2017	Inc.%
Sites opérationnels en propre	9 706	88%	6 609	87%
Sites opérationnels en franchise	1 014	9%	537	7%
Subventions reçues	339	3%	343	4%
Autres produits	54	0%	144	2%
<b>TOTAL VALEUR DE LA PRODUCTION (A)</b>	<b>11 113</b>	<b>100%</b>	<b>7 633</b>	<b>100%</b>

VALEUR DE LA PRODUCTION PAR SECTEUR D'ACTIVITE (En 000€)	2017	Inc.%	2016	Inc.%
Sites opérationnels en propre	14 761	85%	11 359	86%
Sites opérationnels en franchise	1 515	9%	1 111	8%
Subventions reçues	686	4%	455	3%
Autres produits	393	2%	413	3%
<b>TOTAL VALEUR DE LA PRODUCTION (A)</b>	<b>17 355</b>	<b>100%</b>	<b>13 338</b>	<b>100%</b>

### 3.3. Analyse des coûts pour les premiers semestres 2018 et 2017 et pour les années 2017 et 2016

Les principaux coûts de production se décomposent comme suit :

<b>COÛTS DE PRODUCTION</b> (En 000€)	<b>1H2018</b>	<b>Inc.%</b>	<b>1H2017</b>	<b>Inc.%</b>
Coûts des matières premières	1 426	16%	1 048	16%
Coûts des services	2 653	29%	1 960	29%
Utilisation de biens appartenant à des tiers	612	7%	305	5%
Coûts de personnel	4 473	49%	3 429	51%
Variation des stocks	(208)	(2%)	(306)	(5%)
Autres charges	96	1%	252	4%
<b>TOTAL COÛTS DE PRODUCTION (B)</b>	<b>9 052</b>	<b>100%</b>	<b>6 688</b>	<b>100%</b>

<b>COÛTS DE PRODUCTION</b> (En 000€)	<b>2017</b>	<b>Inc.%</b>	<b>2016</b>	<b>Inc.%</b>
Coûts des matières premières	2 387	14%	1 794	13%
Coûts des services	4 350	25%	2 914	22%
Utilisation de biens appartenant à des tiers	797	5%	513	4%
Coûts de personnel	7 528	43%	5 202	39%
Variation des stocks	(552)	(3%)	(370)	(3%)
Autres charges	380	2%	343	3%
<b>TOTAL COÛTS DE PRODUCTION (B)</b>	<b>14 890</b>	<b>100%</b>	<b>10 396</b>	<b>100%</b>

<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b> (En 000€)	<b>1H2018</b>	<b>Inc.%</b>	<b>1H2017</b>	<b>Inc.%</b>
Sur immobilisations incorporelles	122	73%	149	42%
Sur immobilisations corporelles	45	27%	35	10%
Dépréciations	0	0%	170	48%
<b>TOTAL DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>167</b>	<b>100%</b>	<b>354</b>	<b>100%</b>

<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b> (En 000€)	<b>2017</b>	<b>Inc.%</b>	<b>2016</b>	<b>Inc.%</b>
Sur immobilisations incorporelles	298	58%	209	73%
Sur immobilisations corporelles	76	15%	76	27%
Dépréciations	138	27%	-	0%
<b>TOTAL DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>512</b>	<b>100%</b>	<b>285</b>	<b>100%</b>

<b>PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS</b> (En 000€)	<b>1H2018</b>	<b>Inc.%</b>	<b>1H2017</b>	<b>Inc.%</b>
Produits financiers	22	(15%)	0	0%
Charges financières	(170)	115%	(14)	100%
<b>TOTAL PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS</b>	<b>(148)</b>	<b>100%</b>	<b>(14)</b>	<b>100%</b>

<b>PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS</b> (En 000€)	<b>2017</b>	<b>Inc.%</b>	<b>2016</b>	<b>Inc.%</b>
Produits financiers	4	(4%)	0	0%
Charges financières	(102)	104%	(34)	100%
<b>TOTAL PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS</b>	<b>(98)</b>	<b>100%</b>	<b>(34)</b>	<b>100%</b>

### 3.4. EBITDA ajusté

Le tableau suivant présente le calcul de l'EBITDA à partir du bénéfice de l'exercice enregistré aux 30 juin 2018, 31 décembre 2017, 30 juin 2017 et 31 décembre 2017. Comme précisé au paragraphe 3.1., l'EBITDA ainsi défini représente l'indicateur utilisé par les administrateurs de l'Émetteur afin de suivre et d'évaluer la performance des activités de l'entreprise.

<b>EBITDA</b> (En 000€)	<b>1H2018</b>	<b>2017</b>	<b>1H2017</b>	<b>2016</b>
Résultat net de l'exercice	1 257	1 081	288	1 801
Impôts sur les sociétés	489	774	289	822
Produits et charges financières	148	98	14	34
Amortissements sur immobilisations incorporelles	122	298	149	209
Amortissements sur immobilisations corporelles	45	76	35	76
Provisions pour dépréciation des créances d'exploitation	-	138	170	-
<b>TOTAL EBITDA</b>	<b>2 061</b>	<b>2 465</b>	<b>945</b>	<b>2 942</b>

L'EBITDA ajusté est constitué de l'EBITDA après déduction des éléments exceptionnels de coûts et de produits comptabilisés en 2017 et 2016. L'EBITDA ainsi défini représente un indicateur supplémentaire utilisé par les administrateurs de l'Émetteur afin de suivre et d'évaluer la performance des activités de la société, hors effet des événements non récurrents survenus au cours de l'exercice.

<b>EBITDA Ajusté</b> (En 000€)	<b>1H2018</b>	<b>2017</b>	<b>1H2017</b>	<b>2016</b>
EBITDA	2 061	2 465	945	2 942
Produits exceptionnels (a)	-	(106)	(144)	(277)
Charges exceptionnelles (b)	-	448	173	337
<b>TOTAL EBITDA Ajusté</b>	<b>2 061</b>	<b>2 807</b>	<b>974</b>	<b>3 002</b>

(a) Les produits exceptionnels se rapportent à des profits de nature exceptionnelle.

(b) Les charges exceptionnelles se rapportent à des pertes de nature exceptionnelle.

L'EBIT ajusté correspond à l'EBIT après déduction des éléments exceptionnels de charges et de produits comptabilisés en 2017 et 2016. L'EBIT ainsi défini représente un indicateur supplémentaire utilisé par les administrateurs de l'Émetteur afin de suivre et d'évaluer la performance des activités de la société, hors effet des événements non récurrents survenus au cours de l'exercice

<b>EBIT Ajusté</b> (En 000€)	<b>1H2018</b>	<b>2017</b>	<b>1H2017</b>	<b>2016</b>
EBIT	1 894	1 953	591	2 657
Produits exceptionnels (a)	-	(106)	(144)	(277)
Charges exceptionnelles (b)	-	448	173	337
<b>TOTAL EBIT Ajusté</b>	<b>1 894</b>	<b>2 295</b>	<b>620</b>	<b>2 717</b>

(a) Les produits exceptionnels se rapportent à des profits de nature exceptionnelle. Il convient de noter que les produits exceptionnels de 2016 comprennent une subvention reçue au titre des activités de R&D de 2015.

(b) Les charges exceptionnelles se rapportent à des pertes de nature exceptionnelle.

### 3.5. Données patrimoniales consolidées au 30 juin 2018 rapportées aux valeurs de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et de l'exercice clos le 31 décembre 2017 rapportées aux valeurs de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Les principales données patrimoniales de l'actif consolidé du Groupe pour les exercices examinés sont présentées ci-dessous.

<b>BILAN ACTIF</b> (En 000€)	<b>30.06.2018</b>	<b>Inc.%</b>	<b>31.12.2017</b>	<b>Inc.%</b>	<b>31.12.2016</b>	<b>Inc.%</b>
Immobilisations incorporelles	819	4%	750	4%	430	5%
Immobilisations corporelles	428	2%	346	2%	188	2%
Immobilisations financières	0	0%	50	0%	50	1%
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>	<b>1 247</b>	<b>6%</b>	<b>1 146</b>	<b>7%</b>	<b>668</b>	<b>7%</b>
Stocks	1 231	6%	1 024	6%	472	5%
Créances clients	9 344	45%	6 728	40%	5 123	55%
Autres actifs courants	3 001	15%	2 171	13%	2 114	23%
Actifs financiers non immobilisés	1 008	5%				
Disponibilités et actifs équivalents	4 816	23%	5 757	34%	929	10%
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>	<b>19 400</b>	<b>94%</b>	<b>15 680</b>	<b>93%</b>	<b>8 638</b>	<b>93%</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>20 647</b>	<b>100%</b>	<b>16 826</b>	<b>100%</b>	<b>9 306</b>	<b>100%</b>

Les principales données patrimoniales du passif consolidé du Groupe pour les exercices concernés sont présentées ci-dessous.

<b>BILAN PASSIF</b> (En 000€)	<b>30.06.2018</b>	<b>Inc.%</b>	<b>31.12.2017</b>	<b>Inc.%</b>	<b>31.12.2016</b>	<b>Inc.%</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>3 342</b>	<b>16%</b>	<b>2 085</b>	<b>12%</b>	<b>1 991</b>	<b>21%</b>
<b>PASSIF NON COURANT</b>						
Provisions pour départ à la retraite	512	2%	378	2%	169	2%
Provisions pour risques et charges	2	0%	5	0%	2	0%
Dettes financières à long terme	7 320	35%	5 927	35%	221	2%
Dettes fiscales	686	3%	119	1%	-	0%
<b>TOTAL PASSIF NON COURANT</b>	<b>8 520</b>	<b>41%</b>	<b>6 429</b>	<b>38%</b>	<b>392</b>	<b>4%</b>
<b>PASSIF COURANT</b>						
Dettes financières à court terme	2 418	12%	2 170	13%	1 657	18%
Dettes fournisseurs	2 989	14%	2 277	14%	1 462	16%
Dettes fiscales	389	2%	1 561	9%	1 602	17%
Autres dettes	2 989	14%	2 304	14%	2 202	24%
<b>TOTAL PASSIF COURANT</b>	<b>8 785</b>	<b>43%</b>	<b>8 312</b>	<b>49%</b>	<b>6 923</b>	<b>75%</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>20 647</b>	<b>100%</b>	<b>16 826</b>	<b>100%</b>	<b>9 306</b>	<b>100%</b>

Le tableau suivant présente les principales données patrimoniales reclassées pour le semestre clos le 30 juin 2018 rapporté à l'exercice clos le 31 décembre 2017 et pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 rapporté à l'exercice clos le 31 décembre 2016.



<b>Bilan reclassé</b> (En 000€)	<b>30.06.2018</b>	<b>31.12.2017</b>	<b>31.12.2016</b>
Créances clients	9 344	6 728	5 123
Stocks	1 231	1 024	472
Dettes fournisseurs	(2 989)	(2 277)	(1 462)
<b>BFR Opérationnel</b>	<b>7 586</b>	<b>5 475</b>	<b>4 133</b>
Autres créances courantes	3 001	2 171	2 114
Autres dettes courantes	(2 989)	(2 304)	(2 202)
Dettes fiscales	(389)	(1 561)	(1 602)
<b>BFR net</b>	<b>7 209</b>	<b>3 781</b>	<b>2 443</b>
Immobilisations incorporelles	819	750	430
Immobilisations corporelles	428	346	188
Immobilisations financières	0	50	50
<b>Actif immobilisé</b>	<b>1 247</b>	<b>1 146</b>	<b>668</b>
Provisions pour départ à la retraite	(512)	(378)	(169)
Impôts différés	(2)	(5)	(2)
Dettes fiscales à long terme	(686)	(119)	0
<b>Capital investi</b>	<b>7 256</b>	<b>4 425</b>	<b>2 940</b>
<b>Situation nette</b>	<b>3 342</b>	<b>2 085</b>	<b>1 991</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 816	5 757	929
Actifs financiers non immobilisés	1 008		
Dette financière courante *	(2 418)	(2 170)	(1 657)
Dette financière non courante *	(7 320)	(5 927)	(221)
<b>Position financière nette</b>	<b>(3 914)</b>	<b>(2 340)</b>	<b>(949)</b>
<b>Situation nette</b>	<b>(572)</b>	<b>(255)</b>	<b>1 042</b>
<b>Position financière nette à court terme</b>	<b>3 406</b>	<b>3 587</b>	<b>(728)</b>

\* Il convient de noter qu'au 30 juin 2018, la dette financière courante concerne la dette financière échéant avant le 31 décembre 2018 et que la dette financière non courante concerne la dette financière échéant au-delà du 31 décembre 2018, tandis que ces mêmes formulations au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016 concernent pour la dette financière courante la part échéant à moins de 12 mois et pour la dette financière non courante la part échéant au-delà de 12 mois.

### 3.6. Besoin en fonds de roulement net

Le tableau suivant présente la composition du besoin en fonds de roulement net au 30 juin 2018 rapporté aux valeurs au 31 décembre 2017, et au 31 décembre 2017 rapporté aux valeurs au 31 décembre 2016.

(En 000€)	30.06.2018	31.12.2017	31.12.2016
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks	1 231	1 024	472
Créances à court terme	11 956	8 865	7 222
Compte de régularisation actif	389	34	15
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Dettes à court terme	(6 308)	(6 083)	(5 248)
Compte de régularisation passif	(59)	(59)	(18)
<b>BFR net</b>	<b>7 209</b>	<b>3 781</b>	<b>2 443</b>

Les stocks sont constitués de biens qui contribuent à la production des services fournis par le Groupe, et plus particulièrement des équipements dont chaque équipe de cordistes doit être équipée, tels que les harnais, les cordes et les équipements de sécurité, ainsi que des stocks de matériaux de construction utilisés pour l'exécution des travaux. Au 30 juin 2018, les stocks s'élevaient à 1 231 K€ (1 024 K€ au 31 décembre 2017) et se composaient de 1 005 K€ d'équipements utilisés par les cordistes et 226 K€ de matériaux de construction utilisés pour l'exécution des travaux. Au 31 décembre 2017, les stocks s'élevaient à 1 024 K€ (472 K€ pour l'exercice précédent) et se composaient de 872 K€ d'équipements utilisés par les cordistes et 152 K€ de matériaux de construction utilisés pour l'exécution des travaux.

Le tableau ci-dessous présente les stocks aux dates examinées. L'augmentation des stocks au 30 juin 2018 rapportée au 31 décembre 2017 est principalement due à l'augmentation des stocks relatifs au KIT Cordiste. En effet, par rapport à l'année précédente, le nombre de cordistes a augmenté (+ 34 unités), ainsi que le nombre de zones (+ 2 unités) et d'équipements au sein du KIT nécessaires au respect des dispositions en matière de sécurité au travail.

Stocks (En 000€)	30.06.2018	Inc.%	31.12.2017	Inc.%	31.12.2016	Inc.%
Equipements cordistes	1 005	82%	872	85%	398	84%
Matériaux de construction	226	18%	152	15%	74	16%
<b>TOTAL STOCKS</b>	<b>1 231</b>	<b>100%</b>	<b>1 024</b>	<b>100%</b>	<b>472</b>	<b>100%</b>

Les créances à court terme au 30 juin 2018 se décomposent comme suit :

- Créances clients pour 9 344 K€, après déduction de la provision pour créances douteuses de 170 K€ ;
- Créances fiscales et au titre d'impôts anticipés pour 1 857 K€. Le poste « créances fiscales » comprend principalement des créances au titre d'impôts courants et d'acomptes pour 293 K€, de retenues à la source pour 440 K€ et du crédit d'impôts pour les activités de recherche et développement visées à l'article 3 du décret-loi n° 145 du 23 décembre 2013 et ses modifications ultérieures pour 1 026 K€ ;
- Créances envers des tiers pour 755 K€. Ce poste comprend essentiellement des avances à des fournisseurs (157 K€), des créances envers des organismes sociaux pour 459 K€, des dépôts de garantie pour 69 K€ et diverses créances envers des tiers pour 65 K€.

Au 30 juin 2018, les dettes à court terme se décomposent comme suit : dettes fournisseurs pour 2 989 K€, dettes fiscales pour 389 K€ et autres dettes courantes pour 2 930 K€, qui se décomposent comme suit :

- Acomptes pour 601 K€ relatifs à des avances reçues de clients de la Société mère ;

- Dettes sociales pour 736 K€ ;
- Autres dettes relatives aux dettes envers le personnel pour 752 K€, dettes envers les actionnaires au titre des bénéfices mis en distribution pour 826 K€ (le solde des dividendes restant à payer au précédent actionnaire EdiliziAcrobatica Italia Srl), autres dettes envers des tiers pour 15 K€.

Les créances à court terme au 31 décembre 2017 se décomposent comme suit :

- Les créances clients pour 6 728 K€ au net de la provision pour créances douteuses pour 170 K€ (5 123 K€ au net de la provision pour créances douteuses de 150 K€ au 31 décembre 2016) ;
- Créances fiscales et impôts payés d'avance pour 1 621 K€ (1 464 K€ l'année précédente). Le poste « créances fiscales » correspond essentiellement à des créances pour retenues à la source pour 787 K€ et au crédit d'impôt pour les activités de recherche et développement visé à l'article 3 du décret-loi n° 145 du 23 décembre 2013 pour 720 K€ ;
- Créances envers des tiers pour 496 K€ (597 K€ au 31 décembre 2016). Le poste « Autres créances » comprend essentiellement des avances à des tiers fournisseurs (151 K€), des créances sociales pour 244 K€, des dépôts de garantie divers pour 62 K€ et diverses autres créances envers des tiers pour 39 K€ ;
- Créances envers les associés au titre de versements encore dus pour 20 K€ (8 K€ au 31 décembre 2016).

Les dettes à court terme au 31 décembre 2017 comprennent des dettes fournisseurs pour 2 277 K€ (1 462 K€ au 31 décembre 2016), des dettes fiscales pour 1 561 K€ (1 602 K€ pour l'exercice précédent) et d'autres dettes courantes pour 2 245 K€ (2 184 K€ au 31 décembre 2016), réparties comme suit :

- Acomptes de 264 K€ relatifs à des acomptes reçus de clients de la Société mère ;
- Dettes sociales pour 494 K€ (611 K€ au 31 décembre 2016) ;
- Autres dettes relatives au personnel pour 637 K€ (476 K€ au 31 décembre 2016), dettes envers les associés au titre des bénéfices mis en distribution pour 830 K€ (546 K€ au 31 décembre 2016) et dettes envers des tiers pour 20 K€ (12 K€ au 31 décembre 2016).

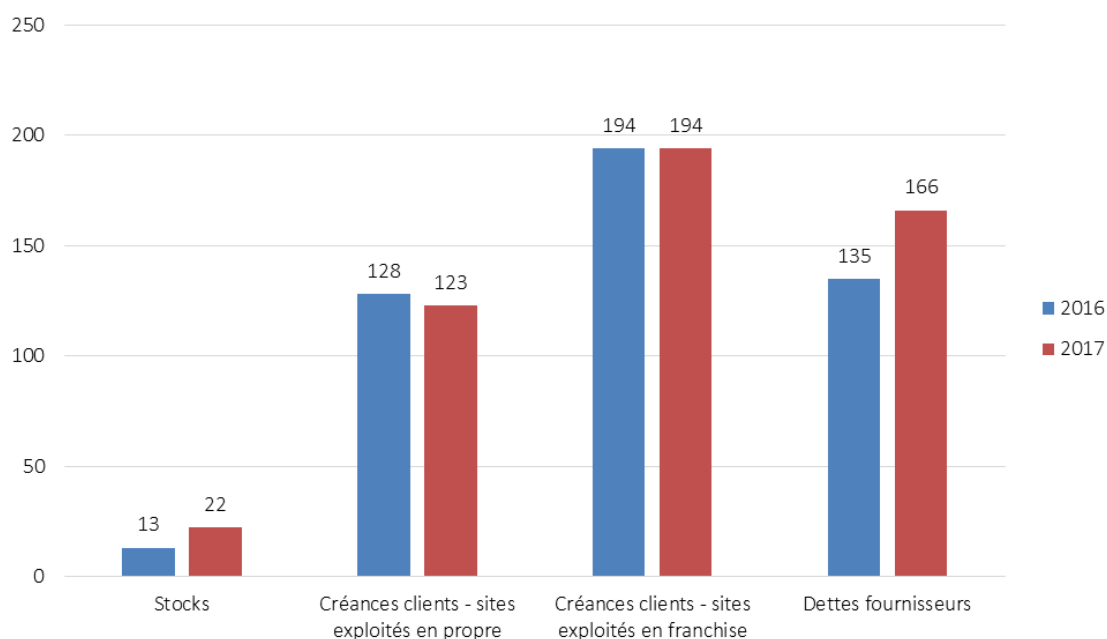
Le graphique suivant présente les données du cycle d'exploitation à la clôture des exercices 2016 et 2017 concernant les stocks, les créances clients, les créances sur les franchisés et les dettes fournisseurs.

Les stocks ont connu une rotation en 2017 de 22 jours contre 13 jours en 2016.

Les créances clients ont enregistré une rotation de 123 jours en 2017, contre 128 jours en 2016.

Les créances vs franchisés ont enregistré une rotation de 194 jours en 2017 ainsi qu'en 2016.

Les dettes envers les fournisseurs ont enregistré une rotation de 166 jours en 2017 et de 135 jours en 2016.



### 3.7. Immobilisations corporelles, incorporelles et financières

Le tableau suivant présente les immobilisations au 30 juin 2018 rapportées à l'exercice clos le 31 décembre 2017 et pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 rapporté à l'exercice clos le 31 décembre 2016.

<b>Immobilisations</b> (En 000€)	<b>30.06.2018</b>	<b>31.12.2017</b>	<b>31.12.2016</b>
<b>I - Immobilisations incorporelles</b>			
1) Frais d'installation	28	34	41
2) Frais de développement	124	152	207
3) Brevets et droits d'utilisation	95	107	112
4) Concessions, licences, marques	5	33	8
5) Frais d'établissement	-	-	-
6) Immobilisations en cours et acomptes sur immobilisations	206	62	-
7) Autres	361	362	62
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>819</b>	<b>750</b>	<b>430</b>
<b>II - Immobilisations corporelles</b>			
2) Machines et équipements	7	6	1
3) Agencements	31	4	10
4) Autres biens	390	336	177
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>428</b>	<b>346</b>	<b>188</b>
<b>III - Immobilisations financières</b>			
3) Autres titres	-	50	50
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>-</b>	<b>50</b>	<b>50</b>
<b>Total immobilisations</b>	<b>1 247</b>	<b>1 146</b>	<b>668</b>

Les augmentations du premier semestre 2018 relatives au poste « immobilisations incorporelles » se rapportent essentiellement au poste « Immobilisations en cours et acomptes » pour 143 K€, incluant les immobilisations du premier semestre au titre des coûts liés à l'admission sur AIM Italia.

Les augmentations du semestre relatives au poste « immobilisations corporelles » s'élèvent à 80 K€, et se rapportent essentiellement au poste « Autres actifs » qui comprend la valeur des immobilisations reçues en crédit-bail.

### 3.8. Passifs non courants

<b>PASSIFS NON COURANTS</b> (En 000€)	<b>30.06.2018</b>	<b>Inc.%</b>	<b>31.12.2017</b>	<b>Inc.%</b>	<b>31.12.2016</b>	<b>Inc.%</b>
Provisions pour départ à la retraite	512	2%	378	2%	169	2%
Provisions pour risques et charges	2	0%	5	0%	2	0%
Dettes financières non courantes*	7 320	35%	5 927	35%	221	2%
Dettes fiscales non courantes	686	3%	119	1%	-	0%
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>8 520</b>	<b>41%</b>	<b>6 429</b>	<b>38%</b>	<b>392</b>	<b>4%</b>

Les dettes financières non courantes au 30 juin 2018 se décomposent comme suit :

- Obligations pour 5 000 K€ ;
- Dettes envers les établissements de crédit au titre de prêts non garantis pour un montant de 2 248 K€ ;
- Dettes envers d'autres prêteurs pour 72 K€.

Les dettes financières non courantes au 31 décembre 2017 se décomposent comme suit :

- Obligations pour 5 000 K€ ;
- Dettes envers les établissements de crédit au titre de prêts non garantis pour 859 K€ (187 K€ au 31 décembre 2016) ;
- Dettes envers d'autres prêteurs pour 68 K€ (34 K€ au 31 décembre 2016).

*\* Il convient de noter qu'au 30 juin 2018, la dette financière courante concerne la dette financière échéant avant le 31 décembre 2018 et que la dette financière non courante concerne la dette financière échéant au-delà du 31 décembre 2018, tandis que ces mêmes formulations au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016 concernent pour la dette financière courante la part échéant à moins de 12 mois et pour la dette financière non courante la part échéant au-delà de 12 mois.*

### 3.9. Actif net

Le tableau suivant présente l'actif net au 30 juin 2018 rapporté aux valeurs de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2017 rapporté à l'actif net de l'exercice précédent :

<b>Actif net</b> (En 000€)	<b>30.06.2018</b>	<b>31.12.2017</b>	<b>31.12.2016</b>
I – Capital	600	600	510
IV - Réserve légale	120	91	5
VI - Autres réserves	-	-	90
VIII - Report à nouveau	1 282	273	(463)
IX - Résultat net de l'exercice, part du Groupe	1 213	1 038	1 813
<b>Actif net consolidé, part du Groupe</b>	<b>3 215</b>	<b>2 002</b>	<b>1 955</b>
Capital et réserves, part des tiers	83	40	48
Résultat net, part des tiers	44	43	(12)
<b>Actif net consolidé, part du Groupe et des tiers</b>	<b>3 342</b>	<b>2 085</b>	<b>1 991</b>

L'évolution des capitaux propres consolidés en 2017 est présentée ci-dessous :

Description (En 000€)	Capital social	Réserve légale	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice, part du Groupe	Total actif net, part du Groupe	Capital et réserves, part des tiers	Total actif net, part du Groupe et part des tiers
<b>Solde au 31/12/2016</b>	<b>510</b>	<b>5</b>	<b>90</b>	<b>(463)</b>	<b>1 813</b>	<b>1 955</b>	<b>36</b>	<b>1 991</b>
Affectation du résultat 2016		86		1 727	(1 813)	-	-	-
Augmentation de capital	90		(90)					
Bénéfice, part du Groupe					1 038	1 038	-	<b>1 038</b>
Autres variations				(991)		(991)	5	<b>(986)</b>
Bénéfice, part des tiers						0	42	<b>42</b>
<b>Solde au 31/12/2017</b>	<b>600</b>	<b>91</b>	<b>0</b>	<b>273</b>	<b>1 038</b>	<b>2 002</b>	<b>83</b>	<b>2 085</b>

Le poste « Autres variations » de -986 K€ se décompose essentiellement comme suit :

- Mise en distribution de dividendes pour (1 004) K€ ;
- Couverture des pertes d'Edac Sicilia S.r.l. pour 51 K€ ;
- Dépréciation d'un prêt à Edac Sicilia pour 28 K€ ;
- Effet des résultats non distribués consolidés de l'acquisition de 10% d'Edac Trastevere S.r.l. pour 5 K€.

L'évolution des capitaux propres consolidés au cours du premier semestre 2018 est présentée ci-dessous :

Description (En 000€)	Capital social	Réserve légale	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice, part du Groupe	Total actif net, part du Groupe	Capital et réserves, part des tiers	Total actif net, part du Groupe et part des tiers
<b>Solde au 31/12/2017</b>	<b>600</b>	<b>91</b>	<b>0</b>	<b>273</b>	<b>1 038</b>	<b>2 002</b>	<b>83</b>	<b>2 085</b>
Affectation du résultat 2017		29		1 009	(1 038)			
Augmentation de capital								
Bénéfice, part du Groupe					1 213	1 213		1 213
Autres variations								
Bénéfice, part des tiers							44	44
<b>Solde au 30/06/2018</b>	<b>600</b>	<b>120</b>	<b>0</b>	<b>1 282</b>	<b>1 213</b>	<b>3 215</b>	<b>127</b>	<b>3 342</b>

### 3.10. Dette financière nette

La dette financière nette aux 31 décembre 2016, 31 décembre 2017 et 30 juin 2018 est présentée dans le tableau ci-dessous :

Position financière nette (En 000€)	30.06.2018	31.12.2017	31.12.2016
(A) Trésorerie	4 816	5 757	929
<b>(D) Liquidités (A)</b>	<b>4 816</b>	<b>5 757</b>	<b>929</b>
E. Créances financières courantes	1 008	-	-
F. Dettes bancaires courantes *	(2 409)	(2 131)	(1 610)
H. Autres dettes financières courantes *	(9)	(39)	(47)
<b>I. Endettement financier courant (F)+(H)</b>	<b>(2 418)</b>	<b>(2 170)</b>	<b>(1 657)</b>
<b>J. Endettement financier net courant (I)-(E)-(D)</b>	<b>3 406</b>	<b>3 587</b>	<b>(728)</b>
K. Dettes bancaires non courantes *	(2 248)	(859)	(187)
L. Emission obligataire	(5 000)	(5 000)	0
M. Autres dettes financières non courantes *	(72)	(68)	(34)
<b>N. Endettement financier non courant (K)+(L)+(M)</b>	<b>(7 320)</b>	<b>(5 927)</b>	<b>(221)</b>
<b>O. Endettement financier net (J)+(N)</b>	<b>(3 914)</b>	<b>(2 340)</b>	<b>(949)</b>

Les créances financières courantes au 30 juin 2018 s'élèvent à 1 008 K€ et se rapportent à l'investissement réalisé par l'Émetteur le 27 février 2018 dans un produit financier de capitalisation « Aviva solution value UBI Edition 2017 ». Les administrateurs de l'Émetteur ont réalisé cette opération en vue de l'utilisation temporaire de liquidités. En effet, le même instrument accorde une option de remboursement à compter du 27 février 2019. À cette date, les administrateurs pourront donc envisager de conserver la trésorerie disponible ou de la réinvestir dans d'autres instruments financiers à court terme en fonction des besoins de l'entreprise.

Le tableau suivant présente la dette financière nette « ajustée » aux 30 juin 2018, 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016.

*\* Il convient de noter qu'au 30 juin 2018, la dette financière courante concerne la dette financière échéant avant le 31 décembre 2018 et que la dette financière non courante concerne la dette financière échéant au-delà du 31 décembre 2018, tandis que ces mêmes formulations au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016 concernent pour la dette financière courante la part échéant à moins de 12 mois et pour la dette financière non courante la part échéant au-delà de 12 mois.*

Position financière nette ajustée (En 000€)	30.06.2018	31.12.2017	31.12.2016
<b>Position financière nette</b>	<b>(3 914)</b>	<b>(2 340)</b>	<b>(949)</b>
Dettes fiscales avant 2018		(537)	(411)
Crédit d'impôt Recherche et Développement N-1	720	34	235
<b>Position financière nette ajustée</b>	<b>(3 194)</b>	<b>(2 843)</b>	<b>(1 125)</b>

Les dettes fiscales antérieures à 2018 comprennent les impôts relevant des exercices 2015, 2016 et 2017 payés entre février et mars 2018 à l'aide du formulaire F24.

Le détail en est fourni ci-dessous :

Impôts	Année de référence	Montant
IRAP	2015	3
IRAP	2016	90
IRES	2016	45
TVA	2016	249
TVA	2017	126
Retenue des dividendes	2016	24
<b>Total</b>		<b>537</b>

Les créances fiscales pour frais de R&D concernent les subventions acquises au titre de l'exercice au titre des activités de R&D non utilisées par compensation à la clôture des exercices aux 30 juin 2018, 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016.

### 3.11. Données sélectionnées de l'Émetteur relatives aux flux de trésorerie en 2017

Les principaux flux de trésorerie pour 2017 sont présentés dans le tableau ci-dessous :

2017

**A) Flux financiers générés par les opérations**

1) Profit (perte) de l'exercice avant impôts, intérêts, dividendes et plus ou moins-values de cession	1 953
<i>Total des ajustements d'éléments non monétaires sans contrepartie dans le BFR</i>	811
2) Flux financiers avant variation du BFR	2 764
3) Flux financiers après variation du BFR	605
<i>Autres ajustements</i>	(436)
<b>Flux financiers des activités d'exploitation (A)</b>	<b>169</b>
<b>B) Flux financiers des activités d'investissement</b>	<b>(852)</b>
<b>C) Flux financiers des activités de financement</b>	<b>5 511</b>
<b>Augmentation (diminution de la trésorerie) (A ± B ± C)</b>	<b>4 828</b>
Trésorerie au début de l'exercice	929
Trésorerie à la fin de l'exercice	5 757

Les principaux flux de trésorerie du premier semestre 2018 sont présentés dans le tableau ci-dessous :

1H2018

**A) Flux financiers générés par les opérations**

1) Profit (perte) de l'exercice avant impôts, intérêts, dividendes et plus ou moins-values de cession	1 894
<i>Total des ajustements d'éléments non monétaires sans contrepartie dans le BFR</i>	331
2) Flux financiers avant variation du BFR	2 224
3) Flux financiers après variation du BFR	(1 339)
<i>Autres ajustements</i>	(11)
<b>Flux financiers des activités d'exploitation (A)</b>	<b>(1 350)</b>
<b>B) Flux financiers des activités d'investissement</b>	<b>(1 257)</b>
<b>C) Flux financiers des activités de financement</b>	<b>1 666</b>
<b>Augmentation (diminution de la trésorerie) (A ± B ± C)</b>	<b>(941)</b>
Trésorerie au début de l'exercice	5 757
Trésorerie à la fin de l'exercice	4 816



## 4. FACTEURS DE RISQUE

Investir dans les Actions comporte un degré de risque élevé et présente les éléments de risque typiques d'un investissement dans des actions négociées sur un marché non réglementé. En conséquence, avant de décider d'investir dans les Actions, il est conseillé aux investisseurs potentiels d'évaluer soigneusement les risques décrits ci-dessous, ainsi que toutes les informations contenues dans le Document d'Information.

Afin d'évaluer correctement les instruments financiers objets du Document d'Information, il est nécessaire d'évaluer les facteurs de risques spécifiques relatifs à l'Émetteur et au Groupe, ainsi qu'au secteur d'activité dans lequel ils opèrent. Les facteurs de risque décrits dans le présent chapitre 4 « *Facteurs de risque* » doivent être lus conjointement avec les autres informations contenues dans le Document d'Information. La survenance des circonstances décrites dans l'un des facteurs de risque suivants pourrait avoir un effet défavorable sur l'activité et la situation économique, patrimoniale et financière de la Société et/ou du Groupe, leurs perspectives et le cours des Actions, de telle sorte que les actionnaires pourraient perdre tout ou partie de leur investissement. De tels effets négatifs sur la Société, le Groupe et les Actions pourraient également se produire en cas de survenance d'événements dont la Société n'a pas connaissance actuellement et qui l'exposent à d'autres risques ou incertitudes, ou si les facteurs de risque actuellement considérés comme non significatifs le deviennent en raison de circonstances imprévues.

Les références aux chapitres et paragraphes renvoient aux chapitres et paragraphes du présent Document d'Information.

### 4.1. Facteurs de risque relatifs à l'Émetteur et au Groupe

#### 4.1.1. Risques liés à la dépendance de l'Émetteur à l'égard des personnes clés et à la concentration des pouvoirs entre les mains de certaines personnes

L'activité, les résultats et le développement de l'Émetteur dépendent de manière significative de la présence, au sein de la direction, de Riccardo Iovino, fondateur et administrateur délégué de l'Émetteur, et d'Anna Marras, administrateur ayant reçu des délégations de pouvoir pour la gestion des ressources humaines de l'Émetteur. Ceux-ci ont exercé et continuent d'exercer, en termes d'expérience et de savoir-faire, un rôle décisif dans la gestion des activités, dans la définition de la stratégie d'entreprise et dans la culture d'entreprise axée sur la croissance et la formation professionnelle. Ils ont également contribué de manière significative au développement et à la croissance de l'Émetteur.

Bien que l'Émetteur estime disposer d'un organigramme opérationnel et managérial en mesure d'assurer la continuité des activités et l'exécution des ordres de mission, grâce au processus opérationnel consolidé dans le temps et formalisé par des descriptions de poste et des procédures, il ne peut cependant être exclu que la disparition de l'apport professionnel de ces personnes clés, qui disposent d'une expérience avérée et jouent un rôle déterminant dans la gestion des activités de l'Émetteur et leur absence de remplacement rapide par des dirigeants appropriés, soit susceptible d'entraîner une réduction à moyen et long terme de sa capacité concurrentielle, en conditionnant les objectifs de croissance à des effets négatifs sur la situation économique, patrimoniale et financière de l'Émetteur et/ou du Groupe.

#### 4.1.2. Risques liés à la mise en œuvre des stratégies de développement et des programmes futurs

Le Groupe entend poursuivre sa stratégie de croissance et de développement, telle que décrite au chapitre 6, afin d'accroître et de consolider sa position concurrentielle sur le marché de référence. Cette stratégie comprend, entre autres, (i) le renforcement de sa présence sur le marché italien par

l'ouverture de nouveaux établissements en propre et en franchise, (ii) la consolidation de l'image et de la notoriété du Groupe, (iii) le renforcement de sa structure organisationnelle et (iv) le développement du Groupe à l'international par croissance externe, afin de diversifier sa clientèle et ses marchés. Si le Groupe n'est pas en mesure de mettre en œuvre tout ou partie de sa stratégie de croissance ou s'il n'est pas en mesure de le faire dans les délais et/ou selon les modalités prévues, ou si les hypothèses sur lesquelles repose la stratégie du Groupe ne sont pas correctes, cela pourrait avoir un impact négatif sur l'activité et les perspectives, ainsi que sur la situation économique, patrimoniale et financière de l'Émetteur et du Groupe.

En particulier, l'Émetteur pourrait ne pas être en mesure de poursuivre les objectifs de croissance et d'expansion commerciale fixés par l'extension de son réseau franchisé. En effet, bien que cette expansion ait déjà été engagée, l'histoire et les antécédents de l'Émetteur et, plus généralement ceux du secteur du bâtiment dans le domaine de la franchise sont encore trop récents et peu confirmés. Par ailleurs, il ne peut être exclu que, pour des raisons échappant à l'Émetteur et dépendant, par exemple, des performances du secteur du bâtiment et des incertitudes du scénario macroéconomique, l'Émetteur puisse rencontrer des difficultés pour étendre son réseau de franchise en raison du peu d'opérateurs intéressés à en faire partie.

En conséquence, il ne peut être exclu qu'à l'avenir, il soit constaté que la création d'un réseau franchisé ne soit pas efficace ou qu'il ne convienne pas au type d'activité de l'Émetteur, qui devrait donc identifier une autre méthode de développement commercial. Cela pourrait impliquer non seulement des dépenses de ressources mais également des coûts liés à la fois à la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie de développement et au démantèlement du réseau de franchise, entraînant des éventuelles répercussions négatives sur l'activité et les perspectives, ainsi que sur la situation économique, patrimoniale et financière de l'Émetteur et/ou du Groupe.

En ce qui concerne la stratégie de croissance externe, la mise en œuvre effective des opérations d'acquisition dépendra des opportunités qui se présenteront ponctuellement sur le marché, ainsi que de la possibilité de les réaliser dans des conditions satisfaisantes. Les difficultés potentiellement associées à de telles opérations, telles que (i) les retards dans leur réalisation, (ii) les difficultés rencontrées dans les processus d'intégration des coûts et les passifs imprévus ou l'impossibilité d'obtenir des avantages opérationnels ou des synergies des opérations réalisées, (iii) d'éventuelles complexités de gestion ou des risques liés aux conditions économiques, sociales et politiques générales des différents pays visés, notamment les différences de régimes fiscaux et juridiques, des limitations aux investissements étrangers, pourraient avoir des effets négatifs sur les activités et sur les perspectives, ainsi que sur la situation économique, patrimoniale et financière de l'Émetteur et/ou du Groupe.

En outre, la croissance et le développement du Groupe enregistrés au fil des années, ainsi que les stratégies d'investissement que le Groupe entend adopter, entraîneront nécessairement une augmentation des investissements, y compris en capital humain, par rapport à la structure organisationnelle actuelle. Dans ce contexte, le Groupe devra structurer son modèle organisationnel et ses procédures internes, afin de répondre rapidement et efficacement aux besoins générés par les taux élevés de croissance et d'expansion du Groupe.

#### 4.1.3. Risques liés à la disponibilité de la main-d'œuvre

Le Groupe est exposé aux risques découlant d'une éventuelle augmentation du taux de rotation de la main-d'œuvre qualifiée et d'éventuelles difficultés à trouver une main-d'œuvre qualifiée permettant de satisfaire l'évolution de la demande de services adressée au Groupe.

En particulier, le Groupe, dans la recherche de ses propres ressources humaines, sélectionne soigneusement les candidats en privilégiant ceux qui font preuve d'une plus grande expérience et compétence dans le secteur du bâtiment. En effet, il n'est pas exigé, lors de la sélection des candidats, que ceux-ci possèdent des compétences préalables de cordiste pour travailler selon la technique du double cordage de sécurité. Les candidats, après avoir été sélectionnés sur la base de leur expérience et de leurs compétences dans le secteur du bâtiment et d'un test d'aptitude, sont soumis à une formation qui leur permet d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à l'exercice de l'activité de cordiste.

Bien que l'Émetteur reçoive en permanence des candidatures d'experts du secteur du bâtiment, il ne peut être exclu que l'Émetteur, notamment dans le cas où un nombre significatif de ses salariés spécialisés quitterait le Groupe, se trouve en difficulté pour trouver des opérateurs disposés à travailler avec la technique du double cordage de sécurité plutôt qu'avec un échafaudage, plus courant, ou qu'il puisse les recruter à des conditions qualitatives et financières similaires à celles actuellement en vigueur, ce qui aurait des conséquences négatives sur la situation économique, patrimoniale et financière de l'Émetteur et du Groupe.

#### 4.1.4. Risques liés au passage aux normes comptables internationales

À la date du Document d'Information, le Groupe prépare les états financiers, les états financiers consolidés et ses états comptables intermédiaires conformément aux normes comptables italiennes.

À la date du Document d'Information, l'Émetteur a pris des mesures pour évaluer la possibilité d'établir les états financiers, les états financiers consolidés et ses états comptables intermédiaires conformément aux normes comptables internationales. L'adoption de ces normes pourrait avoir des effets significatifs sur les actifs, les capitaux propres et les éléments du compte de résultat, puisqu'elle entraînerait certaines modifications dans la préparation des états financiers, des états financiers consolidés ou des états financiers intermédiaires, qui pourraient affecter, entre autres, la comptabilisation de l'amortissement, de l'écart d'acquisition, des options d'achat et de vente dans le cadre des acquisitions, des plans de stock-options, des produits et des indemnités de départ à la retraite. Ces changements pourraient refléter de façon différente la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de l'Émetteur ou du Groupe en comparaison avec la situation antérieure ou rendre difficile leur comparaison avec les données comptables des années précédentes établies conformément aux normes comptables italiennes.

#### 4.1.5. Risques liés à l'incapacité à maintenir le taux de croissance

Au cours des dernières années, l'activité du Groupe a connu un développement rapide et considérable, rendant plus complexe l'exercice de l'activité elle-même. En effet, la gestion d'une croissance rapide implique que l'Émetteur et le Groupe soient en mesure d'adapter la structure organisationnelle et les processus internes de manière efficace et rapide, afin de répondre aux besoins générés par la croissance, notamment l'identification de stratégies et d'objectifs communs.

En particulier, il convient de noter qu'au 31 décembre 2017, la valeur de production du Groupe s'élevait à environ 17 355 K€, en augmentation de 30% par rapport à celle réalisée au 31 décembre 2016, égale à environ 13 338 K€, et une marge EBITDA calculée sur la valeur de production égale à 14,2% au 31 décembre 2017 contre 22,1% pour celle réalisée au 31 décembre 2016. Par ailleurs, il convient de noter qu'au 31 décembre 2017, le Groupe comptait 49 sites d'exploitation contre 30 au 31 décembre 2016. Au 31 décembre 2017, le Groupe comptait 217 collaborateurs contre 147 l'année précédente. Au 30 juin 2018, le Groupe comptait 63 sites d'exploitation et 310 salariés.

L'incapacité du Groupe à gérer de façon appropriée le processus de croissance pourrait avoir des effets négatifs significatifs sur la situation économique, patrimoniale et financière de l'Émetteur et/ou

du Groupe. Par ailleurs, bien que des taux de croissance significatifs aient été enregistrés ces dernières années, le Groupe n'est pas en mesure d'assurer le maintien de ces niveaux de croissance et de rentabilité à l'avenir.

#### 4.1.6. Risques liés à la dette financière et aux besoins financiers futurs du Groupe et au respect des engagements pris dans le cadre des règlements des Emprunts Obligataires ExtraMOT Pro

Au 30 juin 2018, 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016 respectivement, la dette financière consolidée totale du Groupe peut être présentée en synthèse comme suit :

Position financière nette (En 000€)	30.06.2018	31.12.2017	31.12.2016
(A) Caisse	4 816	5 757	929
<b>(D) Liquidités (A)</b>	<b>4 816</b>	<b>5 757</b>	<b>929</b>
E. Créances financières	1 008	-	-
F. Dettes bancaires courantes	(2 409)	(2 131)	(1 610)
H. Autres dettes financières courantes	(9)	(39)	(47)
<b>I. Endettement financier courant (F)+(H)</b>	<b>(2 418)</b>	<b>(2 170)</b>	<b>(1 657)</b>
<b>J. Endettement financier net courant (I)-(E)-(D)</b>	<b>3 406</b>	<b>3 587</b>	<b>(728)</b>
K. Dettes bancaires non courantes	(2 248)	(859)	(187)
L. Emission obligataire	(5 000)	(5 000)	0
M. Autres dettes financières non courantes	(72)	(68)	(34)
<b>N. Endettement financier non courant (K)+(L)+(M)</b>	<b>(7 320)</b>	<b>(5 927)</b>	<b>(221)</b>
<b>O. Endettement financier net (J)+(N)</b>	<b>(3 914)</b>	<b>(2 340)</b>	<b>(949)</b>

Source : Compte de gestion

Position financière nette ajustée (En 000€)	30.06.2018	31.12.2017	31.12.2016
<b>Position financière nette</b>	<b>(3 914)</b>	<b>(2 340)</b>	<b>(949)</b>
Dettes fiscales avant 2018		(537)	(411)
Crédit d'impôt Recherche et Développement N-1	720	34	235
<b>Position financière nette ajustée</b>	<b>(3 194)</b>	<b>(2 843)</b>	<b>(1 125)</b>

Source : Compte de gestion

Il est à noter que les règlements des Emprunts Obligataires ExtraMOT Pro prévoient, entre autres, des clauses de défaut croisé, des engagements financiers et des obligations d'autorisation préalable et/ou d'information pour les opérations exceptionnelles et/ou portant sur les sociétés et/ou les changements organisationnels (à simple titre d'exemple : acquisitions, fusions, scissions, transformations, émissions, modifications des statuts) ainsi que des cas de remboursement anticipé obligatoire, notamment en cas de survenance de certains événements définis comme significatifs ou notoirement préjudiciables.

Si l'Émetteur ne respecte pas les obligations de paiement prévues par la réglementation relative aux Emprunts Obligataires ExtraMOT Pro, ou ne respecte pas les engagements financiers précités ou d'autres engagements, ou bien s'il effectue des opérations nécessitant l'autorisation et/ou l'information préalable des parties contractantes sans obtenir ces autorisations et/ou informations préalables, ces circonstances pourraient entraîner, selon le cas, la résiliation, le retrait ou la perte du bénéfice du terme et entraîner des obligations de remboursement anticipé, notamment en cas de violation des engagements financiers ou la dégradation des conditions financières appliquées.

Dans l'hypothèse où, en cas de survenance des événements ci-dessus, les souscripteurs des Emprunts Obligataires ExtraMOT Pro décideraient de se prévaloir des clauses résolutoires précitées ou de faire

usage du droit de se retirer librement ou de demander le remboursement anticipé des sommes empruntées, la Société pourrait être amenée à rembourser ces obligations avant la date contractuellement prévue et/ou à être soumise à des conditions financières plus strictes en cas de refinancement, avec des effets négatifs potentiels sur sa propre situation économique, patrimoniale et financière, et sur celle des autres sociétés du Groupe.

Pour de plus amples informations sur les Emprunts Obligataires ExtraMOT Pro, veuillez vous reporter à chapitre 14 du Document d'Information.

En outre, la révocation ou le non-renouvellement de lignes de crédit à court terme, ainsi que la difficulté de trouver des ressources financières sur le marché bancaire et financier pour faire face à ses besoins de trésorerie, en raison également d'une dégradation des conditions économiques et financières et des performances financières, pourraient à l'avenir : (i) rendre l'Émetteur et le Groupe plus vulnérables en présence de conditions économiques défavorables sur le marché ou dans les secteurs dans lesquels ils opèrent ; (ii) réduire la disponibilité des flux de trésorerie pour la réalisation des activités courantes d'exploitation ; (iii) limiter ou retarder la capacité de l'Émetteur et du Groupe à obtenir des fonds supplémentaires - ou les obtenir à des conditions moins favorables - pour financer, entre autres, des opportunités commerciales futures ; et (iv) limiter la capacité à planifier et réagir aux changements sur le marché où opère le Groupe.

Les contrats de prêt signés actuellement par l'Émetteur et les sociétés du Groupe ne contiennent aucune clause de défaut croisé ni aucun engagement financier plus onéreux que ceux généralement prévus dans les contrats de prêt standard, qui, en cas de non-respect, pourraient causer un préjudice à l'Émetteur et/ou aux sociétés du Groupe. Toutefois, il ne peut être exclu que l'Émetteur puisse négocier et obtenir à l'avenir les prêts nécessaires à son développement commercial ou au refinancement des prêts arrivant à échéance contenant des clauses de défaut croisé ou des engagements plus onéreux.

Bien qu'à la date du Document d'Information, le Groupe estime avoir rempli l'essentiel de ses obligations et n'avoir reçu aucune contestation de la part des banques prêteuses, il ne peut être exclu qu'à l'avenir le Groupe ne soit pas en mesure de trouver les ressources financières nécessaires pour honorer ses engagements de remboursement ou qu'il puisse ne pas être en mesure de les honorer ou encore que lui soit reproché le non-respect de ses engagements, entraînant une obligation de remboursement immédiat des prêts restants. La survenance de tels événements pourrait avoir un effet négatif sur la situation patrimoniale, économique et financière de la Société et du Groupe.

En outre, afin de soutenir ses programmes de développement prévus dans le plan 2018/2021, l'Émetteur peut être amené à accéder à de nouveaux financements avec pour conséquence une augmentation de sa dette financière.

Il n'est pas non plus garanti qu'à l'avenir l'Émetteur pourra négocier et obtenir les financements nécessaires au développement de ses programmes de développement prévus dans le Plan 2018/2021, conformément aux modalités, aux délais et aux conditions obtenues par lui jusqu'à la date du Document d'Information. En conséquence, toute dégradation des conditions financières des nouveaux emprunts, toute réduction future de la capacité de crédit à l'égard du système bancaire pourrait avoir des effets négatifs sur la situation économique, patrimoniale et financière et sur les résultats opérationnels de l'Émetteur et/ou limiter sa capacité de croissance.

#### 4.1.7. Risques liés aux retards dans l'exécution des travaux

Les ordres de mission de l'Émetteur prévoient le nombre maximum de jours ouvrables nécessaires afin de réaliser les travaux prévus. Ces estimations sont effectuées par les responsables commerciaux du Groupe.

Pour chaque commande inférieure à 20 K€, une confirmation d'ordre est émise par la Société et contresignée par le client. Pour chaque commande supérieure à 20 K€, un contrat de marché de travaux est signé.

La confirmation d'ordre ne prévoit aucune pénalité à la charge de l'Émetteur et/ou du Groupe en cas de retard dans l'exécution de la commande.

Au contraire, le contrat-type de marché de travaux utilisé par la Société et les sociétés du Groupe prévoit des pénalités en cas de retard dans l'exécution des travaux. La pénalité correspond à une somme forfaitaire à payer au client pour chaque jour de retard, pouvant varier d'un minimum d'environ 40 euros par jour à un maximum d'environ 150 euros par jour.

En outre, il est possible que tout retard et/ou tout travail supplémentaire résultant (i) du retard de l'Émetteur dans l'exécution de la mission et/ou (ii) du fait que les parties conviennent de la nécessité de travaux supplémentaires pour atteindre le résultat final de l'ordre de mission, entraîne des coûts supérieurs à ceux estimés par l'Émetteur, causant ainsi un préjudice économique et financier à ce dernier et au Groupe.

En outre, étant donné que les activités de construction se déroulent en extérieur, il est également possible que les commandes, qui auraient dû être exécutées pendant les jours d'intempéries, nécessitent un plus grand nombre de jours que prévu, avec pour conséquence une augmentation des coûts pour l'Émetteur. Dans ces cas, ce dernier, bien que n'étant pas tenu de payer de pénalités au client, est redevable envers ses salariés de la rémunération due tant au titre des journées de travail effectif qu'au titre des jours d'intempéries.

Bien que, dans ce dernier cas, la caisse de congé intempéries du BTP (*Cassa Edile*) compétente intervienne pour chaque territoire spécifique affecté par les intempéries, et rembourse à l'Émetteur un pourcentage égal à environ 80% du coût du travail pour chaque travailleur resté inactif en raison des intempéries, l'Émetteur est tout de même tenu de verser à ses travailleurs l'intégralité de la rémunération.

Les phénomènes climatiques, les prévisions erronées portant sur le calendrier des travaux, ainsi que d'autres circonstances susceptibles d'influencer la régularité des activités de l'Émetteur et du Groupe peuvent donc avoir un impact significatif sur la capacité de l'Émetteur et des sociétés du Groupe à exécuter les commandes dans les délais prévus et dans les limites de coûts prévus, avec des effets négatifs sur la situation économique, patrimoniale et financière de l'Émetteur et/ou du Groupe.

#### 4.1.8. Risques de réputation

Le succès de la Société et du Groupe est significativement lié à la perception de sa marque et de son image sur le marché grâce à la présence de points de vente, qu'il s'agisse d'établissements en propre ou en franchise, ainsi qu'à la qualité des services offerts et leur appréciation par les clients.

Il n'est pas garanti que la stratégie de promotion du Groupe, adoptée à ce jour au moyen de (i) la présence de points de vente sur le territoire, constituant le principal canal de prospection, (ii) le niveau élevé de qualité de l'exécution des services proposés et (iii) les activités de marketing et de communication (y compris les événements organisés dans les hôpitaux pour enfants), permettra à l'avenir de réaliser les objectifs attendus de diffusion de la marque, de l'image du Groupe auprès du public et des objectifs de présence médiatique, avec des effets négatifs sur la situation économique, patrimoniale et financière de la Société.

Si à l'avenir le Groupe n'est pas en mesure, par l'intermédiaire de son réseau actuel de points de vente et de ses activités de marketing et de communication, d'assurer la notoriété de sa propre marque - par exemple du fait (i) du risque de confusion du nom de l'Émetteur avec celui d'autres

sociétés opérant dans le même secteur, (ii) de l'incapacité à transmettre au marché les valeurs distinctives de la marque ou (iii) de la diffusion par des tiers d'informations partielles, fausses ou diffamatoires - une baisse des commandes et donc des revenus pourrait survenir, ce qui aurait des effets négatifs sur la réputation et la situation économique, patrimoniale et financière de la Société et/ou du Groupe.

En particulier, le niveau de réputation du Groupe est proportionné à la capacité de ce dernier à maintenir un niveau élevé de qualité de réalisation des travaux. À cet égard, il n'est cependant pas garanti que le Groupe soit en mesure d'assurer les mêmes niveaux de qualité à l'avenir, étant donné, par exemple, que des événements tels que ceux indiqués ci-après pourraient se produire :

- i) accidents du travail du personnel du Groupe, dus tant au non-respect par le personnel des procédures adoptées par l'Émetteur qu'à leur inadéquation à des facteurs externes, y compris des conditions climatiques défavorables ou des actions de tiers ;
- ii) accidents ou dommages causés par des salariés du Groupe à des tiers lors de l'exécution d'une mission ;
- iii) évaluations techniques incorrectes de la part de l'équipe de vente et/ou des erreurs sur le chantier et/ou une mauvaise conduite de la part de l'équipe d'exploitation.

La survenance de l'un de ces événements pourrait avoir des effets négatifs sur l'activité et les perspectives de l'Émetteur et/ou du Groupe, suivis, le cas échéant, de demandes d'indemnisation et d'effets préjudiciables sur l'image, la réputation et la situation économique, patrimoniale et financière de la Société et du Groupe.

#### 4.1.9. Risques liés au caractère non protégé du modèle d'exploitation et des secrets industriels du Groupe

Bien que l'Émetteur ait demandé l'enregistrement de certains brevets relatifs aux structures de support qui peuvent être utilisées dans l'exécution des travaux au moyen de la technique du double cordage de sécurité, le modèle d'exploitation et les secrets industriels de l'Émetteur et du Groupe ne sont pas, à la date du Document d'Information, susceptibles de recevoir une protection, dans la mesure où il est impossible de breveter et/ou d'enregistrer le savoir-faire et les méthodes de fonctionnement et de gestion du processus entier du Groupe.

Le Groupe tire sa force du savoir-faire de l'équipe et est donc exposé, sans aucune protection juridique spécifique, à la divulgation et/ou à la diffusion et/ou à l'utilisation des informations, des secrets d'affaires et commerciaux et du savoir-faire acquis au cours de longues années d'activité.

Ces informations, secrets d'affaires, secrets commerciaux et savoir-faire pourraient toutefois profiter aux autres opérateurs du marché, ce qui aurait un impact négatif sur la situation économique, patrimoniale et financière de l'Émetteur et/ou du Groupe.

#### 4.1.10. Risques liés à la responsabilité solidaire du franchiseur

Au 31 décembre 2018, l'Émetteur était lié par 31 contrats d'affiliation commerciale en cours (les « Contrats de franchise »).

Aux termes de ces contrats, l'Émetteur accorde à ses franchisés, pour la durée du contrat de franchise, une licence non exclusive d'utilisation de la marque, l'utilisation de l'ensemble de ses connaissances relatives à la technique du double cordage de sécurité (appelées savoir-faire), l'utilisation de services de conseil et de formation, l'utilisation d'un service de recherche et sélection du personnel, les services administratifs (incluant la facturation et la comptabilité générale), un support informatique pour l'utilisation des logiciels de gestion ainsi que des lignes directrices sur le

type équipements, sur l'enseigne du point de vente et sur les matériels utiles aux travaux, le tout en exclusivité sur le territoire convenu entre les parties.

En ce qui concerne les contrats de franchise, la jurisprudence s'est exprimée à plusieurs reprises en considérant que le franchiseur (c'est-à-dire l'Émetteur) est tenu solidairement responsable avec le franchisé, s'il existe un degré élevé d'intégration du franchisé dans le système mis en place par le franchiseur tel que les tiers qui entrent en contact avec le franchisé peuvent légitimement considérer qu'ils ont affaire directement au franchiseur ou avec des représentants de celui-ci.

La confiance créée chez le client est protégée au nom de la théorie juridique de l'apparence selon laquelle lorsqu'il existe des circonstances susceptibles d'établir l'existence de la situation apparente, la personne à l'origine de ces circonstances est responsable envers ceux qui se fient légitimement à l'existence effective de la situation. L'apparence peut être générée chez le tiers tant par les actes ou les omissions du franchiseur que par la conduite active ou passive du franchisé.

Théoriquement, le risque que l'Émetteur soit appelé à réparer tout dommage causé du fait des franchisés ne peut donc être exclu, étant entendu que (i) la partie lésée doit prouver qu'elle s'est fiée légitimement à la situation apparente et que (ii) l'Émetteur peut en tout état de cause se retourner contre le franchisé qui a causé le dommage.

À cette fin, en effet, les contrats de franchise conclus par l'Émetteur prévoient que le franchisé doit indemniser et dégager de toute responsabilité l'Émetteur en cas de réclamation ou demande formulée à son encontre à quelque titre que ce soit par des tiers (y compris le personnel du franchisé et ses clients) pour des faits, des actes et des omissions commis par le franchisé à quelque titre que ce soit.

En tout état de cause, nonobstant les dispositions contractuelles, le franchisé peut ne pas être en mesure de satisfaire les droits de recours de l'Émetteur, ce qui aura des répercussions négatives sur la situation économique, patrimoniale et financière de l'Émetteur et/ou du Groupe.

#### 4.1.11. Risques liés aux contrats de travail

Il est à noter que le Groupe entretient différentes relations de collaboration avec des personnes exerçant leurs fonctions aux termes de contrats de conseil et/ou de collaboration en tant qu'indépendants et non sur la base de contrats de travail. En effet, au 31 décembre 2017, le Groupe avait conclu 40 contrats de conseil avec ses propres techniciens et responsables commerciaux. Étant donné que ces personnes font partie intégrante de la structure de l'Émetteur et des autres sociétés du Groupe, il ne peut être exclu qu'elles et/ou les autorités compétentes invoquent l'existence de relations de travail subordonné. En conséquence, l'Émetteur et/ou les sociétés du Groupe concernés seraient tenus de payer les différences de rémunération et de cotisations - outre les pénalités et les intérêts de retard - ainsi que d'appliquer à ces relations les dispositions légales et les conventions collectives applicables à ce secteur en matière de travail subordonné, y compris celles concernant le licenciement.

Il convient toutefois de noter qu'à la suite d'une inspection effectuée en un établissement de la Société par l'Inspection territoriale du travail de Rome, la Société s'est vue notifier, le 11 décembre 2018, des sanctions d'un montant total d'environ 1 500,00 € pour non-respect de l'article 9 bis, paragraphe 2, du décret-loi n° 510/96, converti en loi n° 608/1996 telle que modifiée (absence de préavis à l'employeur) et du paragraphe 2, article 4 bis, première phrase, du décret législatif n° 181/2000 tel que modifié (défaut de remise au travailleur de la déclaration d'embauche par l'employeur). Bien que la Société ait déjà exercé un recours à l'encontre des sanctions susmentionnées, il ne peut être exclu que celles-ci soient confirmées par les autorités compétentes. Enfin, il ne peut être exclu que la situation décrite ci-dessus se présente également dans d'autres



établissements, ce qui entraînerait des effets négatifs sur la situation patrimoniale, économique et financière de l'Émetteur et/ou du Groupe.

#### 4.1.12. Risques liés aux fournisseurs

À la date du Document d'Information, l'Émetteur ne fait pas appel à des fournisseurs stratégiques, mais s'appuie indistinctement sur des fournisseurs équivalents et facilement remplaçables (tant en termes de produits que de prix pratiqués et autres conditions contractuelles). L'Émetteur, en vue d'optimiser ses approvisionnements tant en termes de délais que de remises, évalue néanmoins la possibilité de négocier des accords-cadres avec certains fournisseurs.

L'Émetteur estime qu'il peut remplacer les fournisseurs faisant défaut sans causer de retards ou d'inefficacités dans l'approvisionnement en matériaux auprès d'autres fournisseurs ou dans l'exécution des commandes. Toutefois, il ne peut être exclu qu'à l'avenir certains fournisseurs deviennent stratégiques et que la résiliation éventuelle de la collaboration avec certains d'entre eux puisse avoir des conséquences négatives sur la performance financière, économique et patrimoniale de l'Émetteur.

Par ailleurs, en ce qui concerne la formation, qui, selon la direction, constitue l'un des facteurs de succès de l'Émetteur et du Groupe, l'Émetteur a confié l'exécution de cette activité à la société Edac I-Profile, avec laquelle il a conclu un contrat de prestation de conseil, telles que, par exemple, la formation, dans le cadre de cours interentreprises, et la sélection du personnel. Ce contrat, arrivé à échéance le 31 décembre 2018, a été tacitement renouvelé. Il n'est pas exclu qu'à l'expiration normale du contrat, ou avant, en cas de résiliation anticipée, il soit impossible de trouver à court terme sur le marché des sociétés de formation de même niveau puisse avoir des effets négatifs sur la situation patrimoniale, économique et financière et sur l'activité de l'Émetteur et/ou du Groupe.

#### 4.1.13. Risques liés à la distribution de dividendes

Il est à noter que l'Émetteur n'a pas décidé de distribuer des dividendes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Il convient également de noter qu'au cours des trois derniers exercices, l'Émetteur a décidé de distribuer des dividendes pour les montants suivants : (i) au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, des dividendes ont été distribués pour un montant total de 1 000 000 € ; (ii) au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015, des dividendes ont été distribués pour un montant total de 900 000 € et (iii) au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014, des dividendes ont été distribués pour un montant total de 350 000 €.

L'Émetteur s'est engagé vis-à-vis des souscripteurs des Emprunts Obligataires ExtraMOT Pro à ne pas distribuer de réserves, à l'exception de la mise en réserve du solde du résultat net 2016 non distribué.

Il convient également de noter que, conformément aux règlements des Emprunts Obligataires ExtraMOT Pro, l'Émetteur s'est également engagé à limiter la distribution des bénéfices aux actionnaires, notamment comme suit :

- a) jusqu'au 29 mars 2019, (i) ne pas distribuer de dividendes si le ratio PFN/EBITDA post-distribution est supérieur à 2,00 et (ii) ne pas distribuer de dividendes pour un montant supérieur à 50% de l'Excédent de Trésorerie, c'est-à-dire la Trésorerie Disponible, après déduction du Service de la Dette, si le ratio PFN/EBITDA est inférieur à 2,00 ;
- b) à compter du 30 mars 2019 (i) ne pas distribuer de dividendes si le ratio PFN/EBITDA post-distribution est supérieur à 2,00 ; et (ii) ne pas distribuer de dividendes pour des montants excédant les pourcentages d'excédent de trésorerie indiqués dans les règlements des Emprunts

Obligataires ExtraMOT Pro, indiqués ci-dessous, en fonction du ratio PFN/EBITDA post-distribution calculé au 31 décembre de chaque année à compter du 31 décembre 2017, pour l'exercice financier considéré :

PFN/EBITDA	Flux de trésorerie excédentaire (%)
$2,00 \geq x > 1,50$	50,0
$1,50 \geq x > 1,00$	60,0
$x \leq 1,00$	70,0

Il ne peut donc être exclu que l'Émetteur ne puisse pas procéder à la distribution de dividendes au cours des exercices futurs, même en présence de bénéfices.

Toutefois, la limitation à la distribution des bénéfices ci-dessus ne s'applique pas aux réserves constituées par les bénéfices résultant des états financiers au 31 décembre 2016 (approuvés par l'assemblée générale de l'Émetteur du 23 juin 2017), qui peuvent être distribués dans les conditions prévues par les règlements des Emprunts Obligataires ExtraMOT Pro.

Au 31 décembre 2017, le Ratio PFN/EBITDA, calculé conformément au règlement des Emprunts Obligataires ExtraMOT Pro, est de 1,43. Il n'est toutefois pas exclu que ce ratio puisse s'aggraver à l'avenir avec pour conséquence une limitation du bénéfice distribuable par la Société.

Pour une description plus détaillée des règlements des Emprunts Obligataires ExtraMOT Pro, se reporter au Chapitre 14 du présent Document d'Information. Il convient également de noter que le texte intégral des règlements des Emprunts Obligataires ExtraMOT Pro est publié sur le site de l'Émetteur ([www.ediliziacrobatica.com](http://www.ediliziacrobatica.com)).

#### 4.1.14. Risques liés aux contrats entre parties liées

L'Émetteur et ses filiales ont noué et continuent d'entretenir et, dans le cadre de leurs activités, sont susceptibles d'engager des relations commerciales et financières avec des parties liées, identifiées sur la base des principes établis par la norme comptable IAS 24.

Les transactions entre les sociétés du Groupe et les parties liées ne sont ni atypiques ni inhabituelles et font partie des activités normales des sociétés du Groupe.

L'Émetteur estime que les conditions prévues par les contrats conclus et les conditions relatives effectivement appliquées en ce qui concerne les relations avec les parties liées sont conformes aux conditions normales actuelles du marché. Toutefois, il n'est pas garanti que, si de telles transactions avaient été conclues entre ou avec des tiers, elles auraient négocié ou conclu les contrats correspondants, ou exécuté les transactions elles-mêmes, aux mêmes conditions. En outre, il n'est pas garanti que des transactions futures avec des parties liées seront conclues par l'Émetteur aux conditions du marché.

L'incidence des coûts de transaction entre parties liées sur les coûts au 30 juin 2018 était de 3 % sur une base consolidée et de 3 % sur une base consolidée au 31 décembre 2017.

Le tableau ci-dessous présente le montant total en K€ des transactions réalisées avec des parties liées au cours du premier semestre 2018 :

Contrepartie	Dettes (€/000)	Charges (€/000)
Edac Italia	215	300
Edac I Profile	57	8
<b>Total</b>	<b>272</b>	<b>308</b>

Le tableau ci-dessous présente le montant total, en K€, des transactions réalisées avec des parties liées en 2017 :

Contrepartie	Dettes (€/000)	Charges (€/000)
Edac Italia	210	480
Edac I Profile	40	27
<b>Total</b>	<b>250</b>	<b>507</b>

La Société a pris des mesures appropriées en matière de gouvernance d'entreprise à cet égard : le 2 novembre 2018, le conseil d'administration a approuvé la « procédure applicable aux transactions avec des parties liées », conformément aux dispositions du règlement de AIM Italia (marché italien géré par Borsa Italiana S.p.A.), qui doit entrer en vigueur à la date de début des négociations le 19/11/2018.

#### 4.1.15. Risques liés aux incitations fiscales en faveur des investissements dans les PME innovantes et à la perte des conditions requises pour être une PME innovante

L'obtention de la qualification de PME innovante nécessite le respect et le maintien de conditions spécifiques prévues à l'article 4 du décret-loi n° 3 du 24 janvier 2015. En vertu de cet article, les entités (personnes physiques ou morales) présentant des caractéristiques spécifiques et investissant dans une PME innovante ont droit à certains avantages fiscaux.

Bien que la Société ait obtenu, le 15 décembre 2017, la qualification de PME Innovante et l'inscription correspondante dans la section spéciale du registre du commerce compétent, il ne peut être exclu qu'à l'avenir une ou plusieurs des conditions prévues par la réglementation ne soient plus remplies et que l'Émetteur ne puisse donc plus être considéré comme une PME Innovante.

Par ailleurs, bien que l'Émetteur soit actuellement en mesure de supporter les volumes de dépenses requises en matière de recherche, de développement et d'innovation (tels que définis dans la réglementation de référence) nécessaires au maintien du statut de PME Innovante précité, et dispose à cette fin de personnel qualifié, il ne peut être exclu que (i) du fait de la croissance de l'Émetteur, ces volumes doivent être sensiblement augmentés ou que (ii) tout changement des normes ou critères réglementaires en vigueur, ainsi que la survenue de circonstances imprévisibles ou exceptionnelles puissent conduire la Société à supporter des frais exceptionnels et des charges de mise en conformité, ce qui aurait des conséquences négatives sur la situation économique, patrimoniale et financière de l'Émetteur et du Groupe.

Enfin, en ce qui concerne les incitations fiscales en faveur des investisseurs dans le capital de l'Émetteur, eu égard en particulier à certaines dispositions de la loi n° 232 du 11 décembre 2016 (dite loi de stabilité 2017), il est souligné qu'à ce jour, celles-ci ne sont pas applicables et ne le seront peut-être pas à l'avenir, tant que la Commission Européenne ne se sera pas prononcée sur la compatibilité de ces mesures au regard du droit de l'UE en matière d'aide d'État.

Il ne peut donc être exclu que cette circonstance, ainsi que la perte du statut de PME innovante, puisse conduire à l'absence, au report ou à la perte des avantages fiscaux susvisés en faveur des investisseurs de l'Émetteur, ainsi qu'à l'absence, au report ou à la perte de tous les avantages fiscaux

ou incitations fiscales de l'Émetteur liés à son statut de PME innovante, ce qui aurait un effet négatif sur son activité et sa situation économique, patrimoniale et financière de l'Émetteur.

#### 4.1.16. Risques liés aux pertes sur créances et aux retards de paiement et aux caractéristiques des accords commerciaux

Au 30 juin 2018, le Groupe enregistrait un montant de créances clients pour 9 344 K€ et au 31 décembre 2017 pour 6 728 K€ (5 123 K€ au 31 décembre 2016). Au 30 juin 2018, la provision pour créances douteuses s'élevait à 170 000 € et au 31 décembre 2017 à 170 000 € (150 000 € au 31 décembre 2016).

Le tableau ci-dessous détaille l'état des créances du Groupe restant à recouvrer au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017 :

Détail des créances client échu(e)s au 30/06/2018	000€	Détail des créances client échu(e)s au 31/12/2017	000€	Variation
Echu 0 - 30 jours	909	Echu 0 - 30 jours	1 042	(133)
Echu 31 - 60 jours	500	Echu 31 - 60 jours	437	63
Echu 61- 90 jours	374	Echu 61- 90 jours	429	(55)
Echu 91 - 120 jours	255	Echu 91 - 120 jours	245	10
Echu 121 - 180 jours	504	Echu 121 - 180 jours	537	(33)
Echu 181 - 365 jours	1 114	Echu 181 - 365 jours	759	355
Echu depuis plus de 366 jours	1 659	Echu depuis plus de 366 jours	1 314	345
<b>Total</b>	<b>5 315</b>	<b>Total</b>	<b>4 763</b>	<b>552</b>

Source : Compte de gestion

Le tableau ci-après illustre le rapprochement de l'échéancier client au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017 en présentant le solde des créances clients au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017 :

Réconciliation au 30/06/2018	000€	Réconciliation au 31/12/2017	000€	Variation
Créances à échoir	1 422	Créances à échoir	700	722
Facture à émettre	2 799	Facture à émettre	1 461	1 338
Avoirs à émettre	(32)	Avoirs à émettre	(32)	-
Créances mineures non incluses dans les comptes clients	10	Créances mineures non incluses dans les comptes clients	6	4
Provisions pour créances douteuses	(170)	Provisions pour créances douteuses	(170)	-
<b>Total</b>	<b>4 029</b>	<b>Total</b>	<b>1 965</b>	<b>1 342</b>

Le détail des délais moyens de recouvrement du Groupe au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016 est fourni ci-dessous :

Poste	31/12/2017	31/12/2016
<b>Délai moyen de recouvrement (en nombre de jours)</b>	<b>149</b>	<b>148</b>
(Créances commerciales)/(produits) x 360)		

Source : Compte de gestion

L'Émetteur estime que les caractéristiques structurelles et la fiabilité des clients, ainsi que le type de contrats signés (qui prévoient le versement d'un acompte de 30% du montant total dans les 5 jours

suivant le début des travaux et le versement de 70% du montant total au fur et à mesure de l'avancement des travaux ou à la conclusion des travaux eux-mêmes, selon la durée du contrat) doivent être considérés comme des éléments caractéristiques du marché de référence.

Au 31 décembre 2017, bien que (i) le montant de chaque commande ne soit généralement pas supérieur à 5 383 €, (ii) que la clientèle soit fragmentée et diversifiée et (iii) qu'un système d'évaluation préalable de la solvabilité du client fourni par Cerved Group S.p.A. ait été mis en place, tout défaut de paiement par un nombre significatif de clients de la Société, tout retard dans les paiements ou résiliation des relations existantes pourrait avoir une influence significative sur la performance financière, économique et patrimoniale et sur les résultats d'exploitation de l'Émetteur et du Groupe.

En outre, il ne peut être exclu qu'à l'avenir, une diversification moindre de la clientèle ainsi qu'une détérioration du délai moyen de recouvrement des créances clients puissent avoir des conséquences négatives sur la performance financière, économique et patrimoniale et sur les résultats d'exploitation de l'Émetteur et/ou du groupe.

Enfin, il convient de noter que, bien que la provision pour créances douteuses soit jugée appropriée au regard du risque réel de pertes sur créances, il ne peut être exclu qu'à l'avenir des situations caractérisées par des difficultés de recouvrement des créances et des délais de recouvrement supérieurs à la moyenne historique se présentent et/ou que les pertes sur créances puissent être supérieures à celles enregistrées à la date du présent Document d'Information, ce qui aurait des conséquences négatives sur la situation économique, patrimoniale et financière de l'Émetteur et/ou du Groupe.

#### 4.1.17. Risques liés à la couverture d'assurance

Les activités de l'Émetteur et du Groupe sont soumises aux risques caractéristiques des secteurs dans lesquels ils opèrent. Ces risques consistent, entre autres, dans la possibilité que des dommages puissent être causés à des salariés, à des tiers et/ou à des biens, qui peuvent difficilement être prévus et évalués à l'avance.

Bien que l'Émetteur estime qu'il dispose de polices d'assurance pour couvrir tout dommage, pouvant survenir pendant l'exécution de l'activité, tels que les dommages découlant de la responsabilité civile et de la responsabilité civile envers ses employés, il ne peut être exclu que des événements ne soient pas couverts par ces polices ou que le montant des dommages connexes excèdent celui des garanties fournies. Dans ces circonstances, l'Émetteur devrait supporter les coûts afférents, ce qui aurait des effets négatifs sur la situation économique, patrimoniale et financière de l'Émetteur et du Groupe.

#### 4.1.18. Risques liés aux procédures judiciaires

Compte tenu de l'activité du Groupe, celui-ci pourrait à l'avenir être sujet à des actions judiciaires introduites par des tiers, et en particulier par des clients avec lesquels il entretient des relations commerciales régies par les accords conclus, qui pourraient entraîner des charges et des passifs pouvant avoir des effets négatifs, voire significatifs, sur la situation économique, patrimoniale et financière de l'Émetteur et/ou du Groupe.

À la date du Document d'Information, les procédures judiciaires ordinaires (civiles et pénales, notamment aux termes du décret législatif n° 81/2008) et fiscales ouvertes à l'encontre du Groupe doivent, de l'avis de l'Émetteur, être considérées comme normales par rapport à l'activité exercée, la dimension opérationnelle du Groupe, les risques inhérents à l'activité exercée par celui-ci et, dans tous les cas, elles ne sont pas susceptibles d'avoir une influence négative sur la situation économique,

patrimoniale et financière du Groupe et, par conséquent, ce dernier n'a constitué aucune provision pour risques et charges.

En tout état de cause, il ne peut être exclu qu'à l'avenir des actions judiciaires portant sur des montants significatifs soient engagées, qui pourraient donc, si l'Émetteur ou l'une des sociétés du Groupe était déboutée, avoir une influence négative, y compris en termes de réputation, sur la situation économique, patrimoniale et financière de l'Émetteur et/ou du Groupe.

#### 4.1.19. Risques liés au système de gouvernement d'entreprise et à l'application différée de certaines dispositions des statuts

L'Émetteur a adopté des statuts qui sont entrés en vigueur lors de l'admission des Actions de la Société aux négociations sur AIM Italia. Ces statuts prévoient un système de gouvernance inspiré de certains principes établis par le TUF (loi consolidée italienne en matière financière). Ils prévoient notamment :

- désignation du conseil d'administration par scrutin de liste ;
- désignation d'au moins un membre du conseil d'administration remplissant les conditions d'indépendance prévues par l'article 147-ter, paragraphe 4, de la loi consolidée en matière financière ;
- droit de proposer des amendements à l'ordre du jour (article 126-bis de la loi consolidée en matière financière) ;
- désignation d'une personne dédiée à la gestion de la communication permanente avec le marché (appelée responsable des relations avec les investisseurs), chargée d'assurer la continuité des flux d'informations appropriés concernant les événements les plus importants de l'entreprise.

Il est rappelé que le conseil d'administration de l'Émetteur en fonction à la date du Document d'Information a été désigné avant l'admission sur AIM Italia et restera en fonctions jusqu'à la date de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019. Par conséquent, les dispositions en matière de scrutin de liste contenues dans les statuts ne s'appliqueront qu'à partir de ce moment.

#### 4.1.20. Risques liés à l'absence de mise en œuvre du modèle d'organisation, de gestion et de contrôle en application du décret législatif n° 231/2001

Le décret législatif n° 231/2001 a introduit dans l'ordre juridique italien le régime de la responsabilité administrative des personnes morales en cas d'infractions commises dans leur intérêt ou à leur avantage, par des personnes occupant des postes de direction ou par des personnes sous la direction ou sous la surveillance de celles-ci.

À la date du Document d'Information, l'Émetteur n'a pas encore adopté le modèle d'organisation et de gestion prévu par le décret législatif n° 231/2001. Bien que l'Émetteur ait lancé les études nécessaires à la mise en œuvre du modèle d'organisation prévu par la réglementation, et qu'il ait l'intention d'adopter ce modèle dans les 18 mois suivant la date d'admission sur AIM Italia, l'Émetteur peut être exposé au risque, non couvert par des assurances spécifiques et souscrites à cette fin, de se voir infliger des sanctions pécuniaires ou d'interdiction d'exercice de l'activité, prévues par les dispositions en matière de responsabilité administrative des personnes morales, ce qui aurait des effets négatifs sur la situation économique, patrimoniale et financière de l'Émetteur et/ou du Groupe.

#### 4.1.21. Risques liés au non-renouvellement de la certification (ISO 9001, OHSAS 18001)

Le Groupe est actuellement titulaire des certifications ISO 9001 et OHSAS 18001, qui constituent, dans certains cas, des conditions préalables indispensables pour participer à certaines commandes.

Le Groupe ne peut garantir que les certifications précitées seront maintenues à l'avenir, ou qu'il ne sera pas nécessaire d'engager des coûts qui ne peuvent en l'état faire l'objet d'aucune évaluation, ni que d'autres certifications nécessaires à l'exercice de l'activité seront obtenues, ce qui pourrait avoir des effets négatifs sur l'activité et sur la situation patrimoniale, économique et financière de l'Émetteur et/ou du Groupe.

#### 4.1.22. Risques liés à la collecte, à la conservation et au traitement des données à caractère personnel

Dans l'exercice de ses activités, le Groupe collecte, détient et traite les données personnelles de ses clients, clients du franchisé ou de clients potentiels, et de ses salariés, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Les données personnelles de ces personnes sont conservées et gérées dans des archives informatiques et physiques au siège de l'Émetteur. Bien que le Groupe adopte des procédures et prenne des mesures internes visant à réglementer l'accès aux données de la part de son personnel, ainsi que leur traitement afin d'empêcher les accès et les traitements non autorisés, le risque ne peut être totalement exclu que les données soient endommagées ou perdues, ou bien volées, communiquées ou traitées à des fins autres que celles communiquées aux parties concernées ou autorisées par celles-ci.

La survenance de telles circonstances pourrait (i) avoir une influence négative sur l'activité de l'Émetteur et/ou du Groupe, notamment en termes de réputation, et (ii) conduire l'autorité italienne chargée de la protection des données personnelles (Autorità Garante per la Protezione dei Dati Personali) à prendre des sanctions administratives et pénales à l'encontre de l'Émetteur et/ou du Groupe, ce qui aurait des effets négatifs sur l'activité et sur sa situation économique, patrimoniale et financière de celui-ci.

En cas de modification des dispositions applicables (notamment au niveau de l'UE), les activités de l'Émetteur et/ou du Groupe pourraient subir un impact économique significatif, en raison des coûts éventuels que l'Émetteur pourrait avoir à supporter afin de se conformer aux nouvelles dispositions.

À cet égard, il convient de noter que le 24 mai 2016, le nouveau règlement (UE) 2016/679 sur le traitement des données à caractère personnel, visant à harmoniser le cadre réglementaire sur la protection des données à caractère personnel dans tous les États membres de l'Union européenne, est entré en vigueur. En particulier, le règlement a introduit des changements importants dans les processus à adopter pour assurer la protection des données à caractère personnel (parmi lesquels le nouveau délégué à la protection des données, l'obligation de notifier certaines violations de données et la portabilité des données) en augmentant le niveau de protection des personnes et en augmentant, entre autres, les sanctions applicables au responsable du traitement et, le cas échéant, au sous-traitant des données, en cas de violation des dispositions du règlement. Ce règlement est devenu définitivement applicable à compter du 25 mai 2018.

Il est à noter que l'Émetteur, avec l'aide de consultants externes, a engagé des activités d'adaptation de ses politiques internes à la nouvelle réglementation européenne afin d'adopter toutes les mesures visant à réglementer l'accès aux données par son propre personnel et leur traitement afin d'empêcher tout accès et traitement non autorisés, mais le risque ne peut être exclu que les données puissent à l'avenir être endommagées ou perdues, ou bien volées, communiquées ou traitées pour des finalités autres que celles qui ont été communiquées aux personnes concernées respectives ou autorisées par ces derniers.

En outre, du fait également du caractère récent du règlement susvisé, il ne peut être exclu qu'il ait été procédé à des évaluations incorrectes dans le cadre de l'interprétation et/ou de la mise en œuvre des dispositions et, par conséquent, dans la mise en conformité du Groupe à celles-ci.

La survenance de telles circonstances pourrait (i) avoir une influence négative sur l'activité de l'Émetteur et/ou du Groupe, ainsi que (ii) conduire l'autorité italienne chargée de la protection des données personnelles à prendre des sanctions administratives et pénales à l'encontre de l'Émetteur et/ou du Groupe, ce qui pourrait avoir des effets négatifs sur l'activité et sur la situation économique, patrimoniale et financière de celui-ci.

En outre, il ne peut être exclu que dans l'attente de ce processus d'ajustement réglementaire, la Société se trouve dans une situation de non-conformité temporaire aux dispositions de ladite réglementation et, par conséquent, qu'elle fasse l'objet de sanctions administratives et pénales prononcées à l'encontre de l'Émetteur et/ou du Groupe par l'autorité italienne chargée de la protection des données personnelles, ce qui pourrait avoir des effets négatifs sur l'activité et sur sa situation économique, patrimoniale et financière de celui-ci.

Enfin, en cas de modification ultérieure des dispositions applicables (notamment au niveau de l'UE), les activités de l'Émetteur et/ou du Groupe pourraient subir un impact économique significatif, en raison des coûts éventuels que l'Émetteur pourrait avoir à supporter afin de se conformer aux nouvelles réglementations.

#### 4.1.23. Risques associés à l'utilisation du crédit d'impôt pour la recherche et le développement

Par décret ministériel du 27 mai 2015, ont été adoptées les dispositions d'application du crédit d'impôt au titre des activités de recherche et développement, visé à l'article 1er, alinéa 35, de la loi n° 190 du 23 décembre 2014, dite loi de stabilité pour l'année 2015 (c'est-à-dire les dépenses qualifiées de dépenses de recherche fondamentale, de recherche industrielle et de développement expérimental), ainsi que les procédures de vérification et de contrôle de l'effectivité des dépenses engagées à partir de la période d'imposition suivant celle du 31 décembre 2014, les motifs de forclusion et de révocation de l'avantage fiscal et les modalités de remboursement du crédit d'impôt indument perçu.

Dans la mesure où le champ d'application du crédit d'impôt au titre des activités de recherche et développement concerne toutes les entreprises - indépendamment de leur forme juridique, de leur secteur d'activité ainsi que du régime comptable adopté et de leur taille - qui ont réalisé des investissements dans des activités de recherche et développement à compter de l'exercice fiscal suivant celui en cours au 31 décembre 2014 et jusqu'à celui en cours au 31 décembre 2020, l'Émetteur a obtenu et, vraisemblablement, s'il continue d'engager des dépenses de recherche et développement, il obtiendra des facilités relatives aux investissements réalisés entre 2015 et 2020.

Au 31 décembre 2017, le crédit d'impôt acquis par l'Émetteur s'élève à 720 K€, dont 686 K€ au titre de l'exercice 2017 découlant des activités de Recherche et Développement, conformément à l'article 3 du décret-loi n° 145 du 23 décembre 2013, tel que modifié par l'article 1er, paragraphe 35, de la loi n° 190 du 23 décembre 2014, et 34 K€ relatifs à l'avantage fiscal pour 2016 non entièrement compensé au 31 décembre 2017. Il est souligné que la déclaration de revenus a été déposée le 31 octobre 2018. Ce crédit d'impôt était indiqué dans la déclaration de revenus et n'a pas participé à la formation du revenu ni à la base imposable au titre de l'impôt sur le revenu des activités productives (IRAP).

Compte tenu de ce qui précède, il ne peut être exclu qu'à l'avenir, si l'Émetteur ne peut plus cumuler ce crédit d'impôt et, dans tous les cas, après 2020, lorsque les dispositions cesseront d'être



applicables, l'impossibilité d'utiliser ce crédit d'impôt puisse avoir une incidence sur les marges futures de l'Émetteur et/ou du Groupe.

#### 4.1.24. Risques liés à la vulnérabilité aux prises de contrôle de l'Émetteur

À la date du Document d'Information, Arim Holding possède en pleine propriété une participation de 5 531 400 actions, égale à environ 71,60 % du capital social de l'Émetteur et en nue-propiété une participation de 510 000 actions, égale à environ 6,60 % du capital social de l'Émetteur. Par conséquent, l'Émetteur n'est pas vulnérable aux prises de contrôle.

Tant qu'Arim Holding détiendra la majorité absolue du capital social de l'Émetteur, elle pourra influencer les décisions de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, y compris celles relatives à la désignation de la majorité des membres du conseil d'administration et du collège des commissaires ainsi qu'à la distribution des dividendes.

#### 4.1.25. Risques liés aux déclarations prévisionnelles, aux estimations et aux traitements internes

Le Document d'Information contient des déclarations prévisionnelles, ainsi que des évaluations et estimations portant sur la dimension et les caractéristiques du marché sur lequel l'Émetteur et le Groupe opèrent ainsi que sur leur positionnement concurrentiel. Sauf indication contraire de l'Émetteur, ces estimations et évaluations sont formulées sur la base des données disponibles (dont les sources sont indiquées le cas échéant dans le présent Document d'Information), de la connaissance spécifique du secteur auquel elles appartiennent ou de sa propre expérience, mais, en l'absence de données certaines et homogènes, elles constituent en tout cas le résultat de traitements réalisés par l'Émetteur à partir de ces données et de ces facteurs, impliquant inévitablement un certain degré de subjectivité et une marge inévitable d'incertitude.

Il est donc impossible de prévoir si ces estimations, ces évaluations et ces déclarations - bien que reposant sur des données et informations jugées fiables par la direction - seront maintenues ou confirmées. Les performances du secteur dans lequel l'Émetteur et le Groupe opèrent peuvent différer de celles prévues dans ces déclarations en raison de risques connus et inconnus, d'incertitudes et d'autres facteurs, exposés ou non, entre autres, dans le présent Document d'Information.

#### 4.1.26. Risques liés à d'éventuels conflits d'intérêts des Administrateurs de l'Émetteur

À la date du Document d'Information, l'administrateur délégué de l'Émetteur, Riccardo Iovino, est administrateur unique et actionnaire majoritaire d'Arim Holding, actionnaire majoritaire de l'Émetteur. M. Iovino est également Président du Conseil d'Administration des sociétés du Groupe : EDAC Biella, EDC Versilia, EDAC Sicile et EDAC Roma Trastevere. Enfin, M. Iovino occupe également le poste de directeur de l'organe d'administration de la Partie Liée EDAC Italia.

Il est rappelé que, à la date du Document d'Information, Simonetta Simoni, Président du Conseil d'Administration, a la qualité d'usufruitier, avec droit de vote, d'une participation égale à 510 000 Actions Ordinaires du capital social de l'Émetteur. Simonetta Simoni occupe également le poste d'administrateur de la Partie Liée EDAC Italia.

À la date du Document d'Information, Anna Marras, administrateur de l'Émetteur, ayant des pouvoirs délégués, détient une participation minoritaire dans Arim Holding. Anna Marras est également administrateur unique d'EDAC I-Profile, dans laquelle Arim Holding détient une participation majoritaire. Enfin, Anna Marras est présidente du conseil d'administration de la partie liée EDAC Italia, dans laquelle elle détient également une participation minoritaire.

Compte tenu de ce qui précède, il ne peut donc être exclu que les décisions de l'Émetteur puissent être influencées, de manière préjudiciable pour l'Émetteur, par la prise en considération d'intérêts concurrents ou conflictuels.

#### 4.1.27. Risques fiscaux

L'Émetteur est soumis au régime fiscal prévu par le droit fiscal italien. Toute modification défavorable de cette législation, ainsi que tout changement d'orientation de l'administration fiscale italienne ou de la jurisprudence en matière d'application ou d'interprétation de la législation fiscale et fiscale, pourrait avoir des conséquences négatives sur la situation patrimoniale, économique et financière de l'Émetteur et/ou du Groupe. L'Émetteur considère qu'il a appliqué et applique avec diligence les règles fiscales. Toutefois, compte tenu de la complexité et de l'évolution constante de celles-ci, ainsi que de leur interprétation, il n'est pas exclu que les autorités fiscales ou la jurisprudence puissent à l'avenir fournir des interprétations, ou prendre position, dans un sens contraire à celui suivi par l'Émetteur dans l'exercice de ses activités, ce qui pourrait avoir des conséquences négatives sur la situation économique, patrimoniale et financière de l'Émetteur et/ou du Groupe.

À la date du Document d'Information, aucune procédure n'est pendante devant les commissions fiscales (provinciales ou régionales).

Il convient toutefois de noter que l'extrait des rôles établi par le système informatique du service recouvrement de l'Agence des Recettes, à la date du Document d'Information, montre que des avis de recouvrement de nature fiscale ont été émis à l'encontre de l'Émetteur pour un montant total de 276 565 €. Ces avis de recouvrement ont fait l'objet d'un règlement facilité : (i) en vertu du décret-loi n° 193/2016, converti, tel que modifié, en loi n° 225/2016, le montant total réclamé de 95.164 € étant ramené à 42 485 € et (ii) en vertu du décret-loi n° 148/2017, converti, tel que modifié, en loi n° 172/2017, le montant total réclamé de 181 401 € étant ramené à 111 431 €. Au 30 juin 2018, la dette résiduelle non échue s'élevait à 43 994 €. En cas de non-paiement ou de paiement insuffisant ou tardif des échéances, l'Émetteur perdra le bénéfice du règlement facilité, les délais de prescription et de forclusion pour le recouvrement des charges fiscales couvertes par le règlement facilité recommenceront à courir. Dans ce cas, les paiements effectués sont acquis à titre d'acompte sur le montant total dû à la suite de l'inscription de la charge et n'entraînent pas extinction de la dette résiduelle, pour laquelle l'agent de recouvrement poursuit son activité de recouvrement et dont le paiement ne peut être échelonné conformément à l'article 19 du décret du président de la République n° 602 du 29 septembre 1973. Dans ce cas peu probable, l'Émetteur devrait payer le solde de la dette en une seule fois ainsi que les pénalités, sans que cela n'ait d'éventuels effets négatifs sur la situation patrimoniale, économique et financière, compte tenu du montant concerné.

L'Émetteur a également mis en place un certain nombre de plans d'acomptes provisionnels pour le paiement des dettes fiscales nées à la suite de la constatation d'irrégularités par l'administration fiscale, résultant du contrôle automatisé des déclarations fiscales sur le fondement de l'article 36-bis du décret du président de la République n° 600/1973. Au 30 juin 2018, la dette résiduelle non échue s'élevait à 200 647 €. En cas de non-paiement ou de paiement insuffisant ou tardif des acomptes, la créance restante serait inscrite au registre et la charge fiscale ainsi transférée à l'agent de perception aux fins de recouvrement, dont le paiement, si les conditions sont remplies, peut être échelonné conformément à l'article 19 du décret du président de la République n° 602 du 29 septembre 1973, sans avoir, par conséquent, aucun effet négatif important sur la situation économique, patrimoniale ou financière.

Compte tenu de ce qui précède, il convient de noter que, pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, l'Émetteur a inscrit un montant de 290 547 € au compte de résultat au poste 20) « Impôts relatifs

aux exercices antérieurs », ainsi qu'au poste 12) « dettes fiscales », le montant de 1 512 614 €, qui reflètent la meilleure estimation des risques et dettes fiscales des exercices antérieurs (y compris, mais sans limitation, les avis de recouvrement susvisés), ainsi que toujours au poste 20) du compte de résultat, les impôts exigibles se rapportant à cet exercice, pour 347 628 €.

#### 4.1.28. Risques liés au système de contrôle de gestion et au contrôle interne

À la date du Document d'Information, la Société a mis en place un système de contrôle de gestion caractérisé par des processus automatisés de collecte et de traitement des données pour lesquels des mesures de développement compatibles avec la croissance de l'Émetteur et du Groupe sont nécessaires.

À la date du Document d'Information, la Société est en train de réaliser un projet d'amélioration du système de reporting utilisé, par l'intermédiaire d'une intégration et d'une automatisation progressives, permettant de réduire le risque d'erreur et d'augmenter la rapidité du flux d'information. Il convient de noter que si le processus d'amélioration du fonctionnement du système de reporting n'est pas finalisé, ce dernier pourrait être soumis au risque d'erreurs dans la saisie des données, ce qui pourrait conduire la direction à recevoir des informations erronées sur des problèmes potentiellement importants ou de nature à exiger une action à court terme.

Le système développé par la Société permet de réduire le risque d'erreur et de traiter rapidement les flux de données et d'informations. Les éventuelles interventions de développement pourront être réalisées en fonction de la croissance de l'Émetteur et du Groupe. En outre, la mise en œuvre du système de traitement des données et des flux d'information sera également utile pour l'élaboration des états financiers annuels et intermédiaires.

L'Émetteur estime également que, compte tenu de l'activité exercée par la Société à la date du Document d'Information, le système de reporting permet à l'organe d'administration de se forger une opinion appropriée sur la situation financière nette et les perspectives de l'Émetteur et du Groupe, ainsi que de suivre correctement les produits et les marges.

## 4.2. Facteurs de risque liés au marché sur lequel l'Émetteur opère

### 4.2.1. Risques liés à la réglementation des secteurs d'activité dans lesquels le Groupe opère

Les activités du Groupe sont exposées à l'évolution du cadre réglementaire concernant, entre autres, la réglementation des travaux publics, le droit fiscal et social, la construction et l'urbanisme, la prévention des incendies et la sécurité au travail. Souvent, les dispositions légales, administratives et réglementaires relatives à ces aspects sont particulièrement complexes et fragmentées et, dans certains cas, elles font l'objet d'une interprétation contradictoire ou imprévisible de la part des autorités compétentes. De telles circonstances peuvent engendrer des difficultés et des incertitudes pour les entreprises opérant dans le secteur et donner naissance à des litiges.

En particulier, le titre IV du décret législatif n° 81/2008, relatif aux chantiers temporaires et mobiles, et plus particulièrement son chapitre II, prévoit les règles relatives aux travaux en hauteur tels que ceux exécutés par l'Émetteur. À cet égard, les articles les plus pertinents aux fins de l'activité exercée par l'Émetteur sont les suivants :

- i. les articles 105 et 106 énumérant respectivement les activités relevant et celles exclues de l'application des dispositions du Chapitre II du Titre IV ;
- ii. l'article 107, qui donne la définition du travail en hauteur ;
- iii. l'article 111, qui énonce les obligations des employeurs pour l'utilisation des équipements pour les travaux en hauteur, y compris les travaux réalisés à l'aide de cordes ;

- iv. l'article 115, qui fournit des indications sur les systèmes de protection contre les chutes de hauteur ; et
- v. l'article 116, qui énonce les obligations des employeurs concernant l'utilisation des systèmes d'accès et de positionnement par corde.

Il convient de mentionner en particulier l'article 111 du décret législatif n° 81/2008, qui énonce certains principes concernant le choix de la méthode de travail à l'aide de cordes comme moyen d'accès aux lieux de travail en hauteur et oblige l'employeur à choisir ce moyen d'accès après une analyse attentive des risques. Toutefois, le législateur ne fournit aucun critère objectif incontestable, en vertu duquel l'employeur peut ou non choisir un dispositif de sécurité spécifique, collectif (échafaudage) ou individuel (cordes), mais il se limite, comme indiqué ci-dessus, à énoncer certains principes et critères généraux, parmi lesquels, au paragraphe 4, la « (...) *courte durée d'utilisation* ». Il appartient donc à l'opérateur d'évaluer au cas par cas le travail à effectuer et les conditions pertinentes du lieu où il doit être exécuté

Compte tenu des dispositions de l'article 111 du décret-loi 81/2008, il ne peut être exclu que certaines catégories de missions particulièrement importantes ne puissent pas être exécutées au moyen de travaux sur cordes. En fait, bien que les services fournis à l'aide de cordes présentent des avantages évidents en termes de temps, de sécurité pour les travailleurs et d'efficacité, et qu'ils se développent rapidement dans le contexte national des services du secteur du bâtiment, il n'existe actuellement aucune orientation jurisprudentielle qui ait clarifié en détail les conditions et les circonstances de l'utilisation de ces techniques dans le secteur du bâtiment.

La violation des dispositions légales, réglementaires ou administratives, ou les modifications apportées à ces dispositions ou aux critères d'interprétation correspondants, pourraient avoir pour effet de retarder l'exécution des travaux ou d'en augmenter les coûts, exposant ainsi les sociétés du Groupe à des pénalités, des sanctions, des poursuites civiles ou pénales, ou à d'autres charges imprévues, ce qui pourrait avoir des effets fortement négatifs sur la situation patrimoniale, économique et financière du Groupe.

Chacun de ces risques peut donner lieu à des demandes de dommages-intérêts et/ou à de pénalités qui, outre d'éventuels retards dans l'exécution des travaux, sont susceptibles de nuire à l'image et à la réputation du Groupe. En outre, les dispositions réglementaires applicables peuvent faire l'objet de mesures de renforcement ou d'autres types d'amendements sous l'influence du droit de l'UE ou d'accords internationaux et les coûts de mise en conformité peuvent, dans certains cas, être considérables.

Bien que le Groupe ait adopté des procédures de comportement (le *vade-mecum du travailleur*) et continue de réaliser des investissements significatifs afin d'assurer la protection de ses travailleurs et, plus généralement, le respect des dispositions précitées, tout acte considéré comme une violation ou des modifications de ces dispositions ou des demandes, formulées par les autorités compétentes, d'adoption de mesures supplémentaires pourrait avoir des effets négatifs importants sur la situation patrimoniale, économique et financière du Groupe.

#### 4.2.2. Risques liés à la santé et à la sécurité sur le lieu de travail

Compte tenu de l'activité caractéristique du Groupe et du fait que les chantiers sont par définition des lieux dangereux pour la sécurité des personnes qui y travaillent ou y accèdent, il ne peut être exclu, même en adoptant les mesures de sécurité et de prévention des accidents les plus efficaces et les plus prudentes, que lors de l'exécution des travaux commandés à l'Émetteur et/ou aux sociétés du Groupe, des accidents surviennent entraînant la mort ou des blessures corporelles, la suspension des activités, des dommages aux biens d'autrui et des dommages ou pertes d'équipements et/ou de

structures du Groupe et que l'Émetteur soit tenu d'indemniser les victimes de dommages et/ou de blessures, outre son éventuelle responsabilité pénale.

Le Groupe a souscrit des polices d'assurance couvrant les principaux risques d'exploitation liés à ses activités, y compris ceux liés à la santé et à la sécurité sur le lieu de travail. En règle générale, ces assurances sont soumises à des limitations telles que des franchises et des plafonds.

La survenance d'un dommage non entièrement couvert ou partiellement couvert par la police, ou l'incapacité ou le non-respect par un assureur de ses obligations d'assurance, pourrait avoir un effet négatif significatif sur l'activité et les perspectives du Groupe, ainsi que sur sa situation patrimoniale, économique et financière.

#### 4.2.3. Risques liés au niveau concurrentiel élevé

Le secteur de référence de l'Émetteur, en particulier en ce qui concerne l'exécution des travaux de construction, se caractérise par un niveau concurrentiel élevé en raison de la présence toujours croissante sur le marché de grands et de petits opérateurs.

Bien que, à la date du Document d'Information, le Groupe puisse revendiquer sur le marché italien, dans le sous-secteur des activités du bâtiment exécutées selon la technique du double cordage de sécurité, il ne peut être exclu que l'intensification éventuelle du niveau de concurrence dans ce secteur de référence ait une influence négative sur la position concurrentielle et sur les perspectives de revenus, ce qui pourrait avoir des effets négatifs sur la situation économique, patrimoniale et financière de l'Émetteur et/ou du Groupe.

#### 4.2.4. Risque lié à la zone géographique de référence

À ce jour, le Groupe développe son activité exclusivement en Italie, tant par le biais de sites en propre que par l'intermédiaire du réseau de franchise. Parallèlement, l'Émetteur poursuit une stratégie d'expansion de ses activités commerciales à l'étranger visant, entre autres, l'ouverture de nouveaux sites d'exploitation dans des pays stratégiques et une croissance externe par l'acquisition de cibles étrangères opérant dans le même secteur. En outre, pour des raisons liées au scénario macroéconomique et/ou à la réglementation applicable en matière de sécurité au travail, il est possible que l'activité de l'Émetteur en matière de services de construction fournis avec la technique du double cordage de sécurité ne puisse être assurée efficacement dans certaines zones géographiques. Il est donc exclu que la stratégie d'expansion ne parvienne pas aux objectifs fixés.

Les activités du Groupe pourraient donc être influencées, d'une part, par l'évolution du scénario macroéconomique national et/ou, d'autre part, par l'impossibilité d'étendre ses activités dans des zones géographiques (y compris les pays étrangers) jugées stratégiques pour la croissance de l'Émetteur, ce qui pourrait avoir des effets négatifs sur la situation économique, patrimoniale et financière du Groupe.

#### 4.2.5. Risques liés à l'évolution de l'architecture des bâtiments

L'activité de l'Émetteur concerne principalement la rénovation, la restauration et l'entretien de bâtiments traditionnels construits en maçonnerie ou en béton armé, qui, précisément en raison des matériaux de construction utilisés, nécessitent différentes interventions telles que, par exemple, la démolition ou la restauration de l'enduit de façade, l'obturation des fissures, la peinture et la restauration des façades, balcons et corniches.

À ce jour, on observe une tendance à la construction de bâtiments avec des matériaux différents tels que, notamment, le verre et/ou l'acier et il n'est pas possible, en tout état de cause, d'exclure que les modalités de construction des bâtiments évoluent dans le temps et qu'un nombre croissant de bâtiments soient construits avec des matériaux autres que les matériaux traditionnels.

Dans cette hypothèse, si l'Émetteur ne met pas à jour et ne fait pas évoluer son offre de services en fonction des nouvelles méthodes de construction, il ne peut être exclu que le Groupe soit exposé au risque potentiel d'une contraction de la demande des clients. Par conséquent les marges du Groupe pourraient diminuer, ce qui aurait des effets négatifs sur la situation économique, patrimoniale et financière et les activités de l'Émetteur.

#### 4.2.6. Risques liés au climat et à d'autres événements météorologiques

L'Émetteur exerce une activité essentiellement en plein air, et est donc soumise à l'influence des conditions climatiques telles que, par exemple, la neige, la pluie, la grêle, ainsi qu'aux catastrophes naturelles telles que les tremblements de terre et les inondations. En effet, il est clair que, surtout pour des raisons de sécurité mais aussi de maintien de la qualité dans l'exécution des travaux, les salariés de l'Émetteur ne sont pas en mesure d'effectuer leur travail pendant les jours de mauvais temps, ce qui est susceptible d'entraîner l'annulation éventuelle d'ordres de mission et/ou le ralentissement de leur exécution et le report des interventions ultérieures prévues par le calendrier opérationnel de l'Émetteur.

Compte tenu de ce qui précède, le risque ne peut être exclu que des conditions climatiques particulièrement défavorables puissent entraîner une baisse de la rentabilité de l'Émetteur, ce qui aurait des effets négatifs sur la situation économique, patrimoniale et financière du Groupe.

#### 4.2.7. Risques liés à la performance du secteur de la rénovation des bâtiments

Le secteur d'activité du Groupe est soumis à des cycles économiques indépendants échappant au contrôle de l'Émetteur, dont l'évolution négative pourrait avoir des conséquences négatives sur la situation patrimoniale, économique et financière de l'Émetteur et/ou du Groupe.

En particulier, le Groupe exerce ses activités dans le secteur de la rénovation de bâtiments dans le segment des travaux réalisés avec la technique du double cordage de sécurité, sans utilisation d'échafaudage. Ce secteur (à savoir celui de la rénovation de bâtiments et, plus généralement, de l'entretien extraordinaire des bâtiments), bien que relevant du secteur du bâtiment et de la construction, qui - comme chacun sait - a subi des pertes significatives sur le marché, a enregistré ces dernières années des résultats anticycliques.

Les travaux d'entretien du parc immobilier ont en effet pris une place de plus en plus importante dans le secteur du bâtiment et une contribution importante a en particulier été apportée par les investissements liés aux travaux d'entretien extraordinaires destinés à la rénovation du parc immobilier privé.

Cette tendance positive a donc contribué à soutenir les niveaux d'activité globaux enregistrés dans le secteur du bâtiment.

Ce qui précède est confirmé par les études portant sur la reprise de l'immobilier en Italie (« Primo rapporto sul recupero edilizio in Italia » - Scenari Immobiliari) et le renouvellement du secteur du bâtiment (« Una nuova edilizia contro la crisi » (Symbola), qui font état d'une croissance régulière des investissements dans la rénovation lesquels, en 2016, ont atteint une valeur de 69,4 Mds€ environ.

Cette tendance positive s'est également maintenue grâce aux avantages fiscaux accordés aux propriétaires qui effectuent des rénovations de bâtiments, combinés au taux réduit de TVA de 10%.

Bien que les activités de l'Émetteur et du Groupe soient actuellement caractérisées par une évolution positive, il n'est pas exclu qu'à l'avenir une crise puisse aussi survenir dans ce secteur du bâtiment, avec les effets négatifs qui en découlent sur l'activité et sur les perspectives de croissance ainsi que sur la situation économique, patrimoniale et financière de l'Émetteur et/ou du Groupe.

#### 4.2.8. Risques liés à l'impact d'éventuelles incertitudes au niveau macroéconomique

Dans le cadre des conditions économiques générales, la situation économique, patrimoniale et financière de l'Émetteur est nécessairement influencée par les différents facteurs composant le cadre macroéconomique.

Au cours des dernières années, les marchés financiers ont été caractérisés par une volatilité particulièrement marquée, qui a eu de graves répercussions sur les établissements bancaires et financiers et, plus généralement, sur l'économie tout entière. La détérioration importante et généralisée des conditions du marché a été accentuée par une aggravation des difficultés d'accès au crédit, tant pour les consommateurs que pour les entreprises, ce qui a conduit à un manque de liquidités (avec pour conséquence une augmentation du coût du financement) qui s'est répercuté sur le développement industriel et l'emploi.

Bien que les gouvernements et les autorités monétaires aient réagi à cette situation en adoptant des mesures de grande envergure, il n'est pas possible de prévoir si et à quel moment l'économie reviendra à des niveaux antérieurs à la crise. Si cette situation de faiblesse et d'incertitude marquée devait se prolonger de manière significative ou s'aggraver sur les marchés sur lesquels l'Émetteur opère, les activités, les stratégies et les perspectives de l'Émetteur pourraient être affectées de manière négative, ce qui aurait des conséquences négatives sur la situation économique, patrimoniale et financière et sur les résultats d'exploitation, ainsi que sur les perspectives du Groupe.

La survenance d'événements liés à ces risques ainsi que des changements significatifs dans le cadre macroéconomique, politique, fiscal ou législatif pourraient avoir une influence négative sur l'activité et la situation économique, patrimoniale et financière du Groupe.

#### 4.2.9. Risques environnementaux liés aux activités de l'Émetteur

Les activités de l'Émetteur sont soumises à des dispositions législatives applicables en matière environnementale.

Conformément aux obligations prévues par le droit de l'environnement, l'Émetteur réalise les investissements nécessaires pour assurer une gestion sûre et responsable des déchets et des matières résiduelles.

Bien que l'Émetteur estime qu'il se conforme au droit applicable, il ne peut être exclu qu'il doive supporter des dépenses extraordinaires pour des actions engagées à son encontre au sujet de problématiques soulevées en la matière et/ou qu'il doive effectuer des investissements significatifs afin de se conformer aux obligations prévues par les dispositions en la matière, ce qui aurait une influence négative sur la situation économique, patrimoniale et/ou financière de l'Émetteur lui-même.

### 4.3. Facteurs de risques liés aux actions ordinaires

#### 4.3.1. Risques liés à la négociation des Actions Ordinaires sur les MTF

Les Actions Ordinaires ont été admises aux négociations sur AIM Italia et le seront sur EURONEXT GROWTH, qui sont des MTF dédiés principalement aux petites et moyennes entreprises et aux sociétés à fort potentiel de croissance, dont le niveau de risque est généralement plus élevé que celui des grands émetteurs dont les activités sont consolidées. L'admission aux négociations sur les MTF comporte certains risques, notamment : (i) un risque plus élevé par rapport aux instruments financiers cotés sur un marché réglementé ; il n'existe donc aucune garantie à l'avenir en matière de succès et de liquidité sur le marché des Instruments Financiers ; et (ii) Consob et Borsa Italiana n'ont pas examiné ni approuvé le Document d'Information. Il convient également de rappeler qu'AIM Italia et EURONEXT GROWTH ne sont pas des marchés réglementés et que les sociétés admises à ces

systèmes de négociation ne sont pas soumises aux règles prévues pour les sociétés cotées sur un marché réglementé et notamment aux règles de gouvernement d'entreprise prévues par la loi consolidée en matière financière, à quelques exceptions près, telles que les règles applicables aux émetteurs d'instruments financiers à la disposition du public, prévues dans la loi consolidée sur les finances, si les exigences légales sont remplies, et certaines dispositions relatives aux offres publiques d'achat visées dans les statuts des sociétés conformément au règlement des Émetteurs AIM et aux autres règlements applicables.

#### 4.3.2. Risques liés à la liquidité du marché et à la possible volatilité des prix des Actions Ordinaires de l'Émetteur

À la date du Document d'Information, les Actions Ordinaires de l'Émetteur sont négociées sur AIM Italia. Bien que les Actions Ordinaires soient négociées sur AIM Italia et le seront sur EURONEXT GROWTH, il ne peut être garanti qu'un marché actif et liquide soit créé ou maintenu pour elles. Des difficultés en matière de désinvestissement peuvent survenir avec des effets négatifs potentiels sur le prix auquel les actions ordinaires peuvent être cédées. Aucune garantie ne peut être fournie quant à la possibilité de conclure des négociations sur les Actions Ordinaires de l'Émetteur, dans la mesure où les demandes de vente pourraient ne faire l'objet d'aucune contre-proposition d'achat adéquate et immédiate, et les demandes d'achat pourraient ne pas trouver de contre-propositions de vente adéquates et immédiates. Par ailleurs, le prix de marché des Actions Ordinaires pourrait fluctuer considérablement en fonction d'un certain nombre de facteurs (y compris une éventuelle vente d'un nombre significatif d'actions par des actionnaires qui se sont engagés temporairement à ne pas vendre, à l'expiration de la période de validité de ces engagements), dont certains sont indépendants de la volonté de l'Émetteur, dont certains pourraient donc ne pas refléter les résultats d'exploitation de la Société.

#### 4.3.3. Risques liés à la possibilité de révocation et de suspension de la négociation actions ordinaires de l'Émetteur

Conformément au règlement des Émetteurs AIM et au règlement EURONEXT GROWTH, en cas de non-respect des règles qui y sont énoncées, la Société peut faire l'objet de sanctions, parmi lesquelles le retrait des instruments financiers de la négociation.

#### 4.3.4. Risques liés à la vulnérabilité aux prises de contrôle de l'Émetteur

À la date du Document d'Information, l'Émetteur est contrôlé par Arim Holding au sens de l'article 2359, paragraphe 1, sous 1), du code civil italien et n'est donc pas vulnérable.

A la date du Document d'Information, Arim Holding détient une participation égale à 78,21% du capital social de l'Émetteur. Par ailleurs, dans l'hypothèse de l'exercice intégral des 431 332 Warrants souscrits par le marché, Arim Holding détiendra toujours une participation égale à 74,06% du capital social de l'Émetteur.

Compte tenu de ce qui précède, Arim Holding peut jouer un rôle décisif dans l'adoption des décisions de l'assemblée générale des actionnaires, telles que, par exemple, l'approbation des comptes annuels, la nomination et la révocation des organes d'administration et de contrôle, les modifications du capital social et les modifications des statuts.

Pour de plus amples informations, se reporter au Chapitre 13 du Document d'Information.

#### 4.3.5. Risques liés aux restrictions d'indisponibilité des Actions adoptées par les actionnaires de l'Émetteur

Arim Holding, Mme Simonetta Simoni, ainsi que M. Riccardo Iovino et Mme Anna Marras, en qualité d'actionnaires d'Arim Holding, ont pris, vis-à-vis de Banca Profilo, conseil de la Société et coordinateur



global à l'occasion de l'admission de la Société sur AIM Italia, des engagements de conservation comprenant des interdictions de cession de leurs actions pour une période de 24 mois à compter de la date de début des négociations (soit le 19 novembre 2018). À l'expiration de cette période, il n'est pas garanti qu'ils ne procéderont pas à la vente, même partielle, des actions, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur l'évolution du cours des actions elles-mêmes.

#### 4.3.6. Risques liés à l'évolution du cours en fonction des investissements de l'Émetteur

Les résultats de l'Émetteur dépendront de la performance des investissements qu'il réalisera. Compte tenu de la nature de l'activité exercée par le Groupe, ces investissements se caractérisent par un degré élevé d'incertitude, sont difficilement prévisibles et sont rarement susceptibles de faire l'objet d'une évaluation préalable objective. Il n'est pas garanti que le Groupe soit en mesure de transmettre au marché une interprétation correcte du ratio risque/opportunité des investissements réalisés et de leur performance, ce qui pourrait avoir des effets négatifs en matière de performance des cotations des Instruments Financiers.

## 5. INFORMATIONS RELATIVES À L'ÉMETTEUR

### 5.1. Introduction

La Société a été constituée à Gênes (GE), en Italie, en 2004 et a ensuite transféré son siège social à Milan le 25 janvier 2008.

La Société a pour objet la réalisation de travaux de construction pour le bâtiment, la rénovation et la réhabilitation de bâtiments résidentiels, industriels, commerciaux et ruraux, de travaux d'excavation et de travaux routiers, la construction de bâtiments préfabriqués légers et lourds, en matériaux réfractaires et isolants, de revêtements, de systèmes électriques (y compris les liaisons radio), des travaux de plomberie, de climatisation et de chauffage, d'installation de mobilier fixe et mobile.

Ces activités sont réalisées sans échafaudage, grâce à la technique du double cordage de sécurité.

#### 5.1.1. Dénomination sociale et commerciale de l'Émetteur

La dénomination sociale et commerciale de l'Émetteur est « EdiliziAcrobatica S.p.A. ».

#### 5.1.2. Lieu d'enregistrement et numéro d'immatriculation de l'Émetteur

L'Émetteur est immatriculé au Registre des entreprises de Milan sous le numéro 01438360990, numéro de répertoire économique administratif MI - 1785877.

#### 5.1.3. Date d'enregistrement et durée de l'Émetteur

EdiliziAcrobatica S.p.A. a été constituée à Gênes (GE) le 20 janvier 2004 et a ensuite transféré son siège social à Milan le 25 janvier 2008.

La durée de la Société est fixée jusqu'au 31/12/2050.

Conformément à l'article 1.3 des statuts, la Société peut être prorogée ou dissoute par anticipation par décision de l'assemblée générale.

#### 5.1.4. Siège social et forme juridique de l'Émetteur, droit en vertu duquel il exerce ses activités, pays de constitution et adresse et numéro de téléphone de son siège social

L'Émetteur, constitué en Italie initialement sous la forme d'une « Société à Responsabilité Limitée de droit italien » transformée par acte du 16 décembre 2016 reçu par Martina Salvini, notaire, n° 204 du répertoire, en *société par actions* de droit italien.

La Société a son siège social Via Turati, 29 - 20121 Milan (MI), (numéro de téléphone +39 0289829786) et son siège administratif Via delle Brigate Partigiane, 18/2 - 16129 Genova.

#### 5.1.5. Faits significatifs survenus au cours de l'évolution de l'activité de l'Émetteur

En 1994, le fondateur de l'entreprise, le skipper génois Riccardo Iovino, s'est rendu compte que les techniques utilisées pour travailler sur les mâts des voiliers pouvaient également être adoptées dans le secteur du bâtiment.

Après avoir observé ce qui se passait déjà en France, où des techniques de sécurité employant des cordes commençaient à être utilisées pour l'entretien courant de la Tour Eiffel, Riccardo Iovino a décidé de tester lui-même l'efficacité de la méthode, en l'appliquant à la réalisation en hauteur de tous les types d'interventions légères, telles que le remplacement de gouttières et de canalisations de descente, la pose de conduits de fumée, l'installation de systèmes d'éloignement des pigeons, ainsi que les petites interventions de réhabilitation partielle de façades, de terrasses ou de corniches.

Certaines phases de l'histoire du Groupe, mettant en avant les événements clés qui ont caractérisé l'expansion du Groupe sur le marché de référence, sont présentées ci-après.

1994	Intuition du fondateur Riccardo Iovino
2004	Constitution de l'Émetteur
2006	Premier établissement EDAC à Milan
2007	Développement de l'équipe commerciale et internalisation des Ressources Humaines
2008	Transfert du siège social à Milan
2011	Diffusion de la marque sur l'ensemble du territoire national
2012	Ouverture de l'établissement EDAC de Rome
2013	EDAC réalise un chiffre d'affaires d'environ 4 M€ et compte 26 équipes opérationnelles
2015	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démarrage du réseau de franchise</li> <li>• Création des 4 filiales et ouverture de l'établissement EDAC à Florence</li> </ul>
2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transformation de société à responsabilité limitée en société par actions et augmentation de capital</li> <li>• EDAC réalise un chiffre d'affaires d'environ 13,4 M€ et compte 66 équipes opérationnelles</li> <li>• Ouverture de 7 autres sites d'exploitation franchisés et de 10 sites en propre</li> </ul>
2017	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Émission de deux emprunts obligataires et cotation sur le segment professionnel du marché ExtraMOT</li> <li>• EDAC réalise un chiffre d'affaires d'environ 17,4 M€ et compte 80 équipes opérationnelles</li> <li>• Ouverture de 7 nouveaux sites d'exploitation en franchise et de 12 sites en propre (Ancône, Brescia, Côme, Florence 2, La Spezia, Livourne, Milan Porta Venezia, Milan Porta Romana, Naples, Pescara, Sienne, Verona)</li> </ul>
JUIN 2018	Ouverture de cinq nouveaux sites en franchise (Chioggia, Trévise, Merate, Gênes, San Benedetto del Tronto) et de trois autres sites en propre (Novara, Rome Tuscolana, Rome Talenti Diretta)
NOVEMBRE 2018	<p>Augmentation de capital pour un montant de 5,7 M€ par émission de 1 725 300 Actions Ordinaires nouvelles dont 75 600 souscrites par le personnel ou des parties liées et soumises à un lock-up de 24 mois</p> <p>Conversion de 1 200 000 Actions Ordinaires existantes, détenues par Arim Holding, en PAS (<i>Price Adjustment Shares</i>)</p> <p>Admission des 6 525 300 Actions Ordinaires et des 431 332 Warrants du Groupe sur AIM Italia</p>

Depuis 2011, en raison d'un fort développement de ses activités, EdiliziAcrobatica est désormais connue dans toute l'Italie, également grâce à sa marque distinctive. Elle offre un certain nombre d'avantages compétitifs sur les autres entreprises traditionnelles opérant dans le secteur du bâtiment.

En 2015, afin de répondre aux nombreuses demandes d'interventions de plus en plus fréquentes provenant de toute l'Italie, la Société a décidé de créer un nouveau projet d'entreprise ambitieux : un réseau de franchise.

Au cours de la même année, quatre filiales exerçant leurs activités en tant que sites en propre de la Société ont été créées :

- Edac Versilia S.r.l., constituée le 5 octobre 2015, détenue à 85% par l'Émetteur ;
- Edac Biella S.r.l., constituée le 21 octobre 2015, détenue à 95% par l'Émetteur ;
- Edac Sicilia S.r.l., constituée le 13 novembre 2015, détenue à 55% par l'Émetteur ;
- Edac Roma Trastevere S.r.l., le 9 décembre 2015, détenue à 100% par l'Émetteur.

Le 16 décembre 2016, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société a décidé la transformation de la société à responsabilité limitée en société par actions, une augmentation de capital à titre gratuit de 510 000 € et une augmentation de capital à titre onéreux, divisible et progressive de 490 000,00 euros, offerte en option à l'actionnaire unique EdiliziAcrobatica Italia Srl et souscrite pour un montant de 90 000 €.

Par actes authentiques du 28 juillet 2017, les 6 000 000 d'actions représentant la totalité du capital social de l'Émetteur ont été vendues par Edilziacrobatica Srl à M. Riccardo Iovino, qui a accordé à Mme Simonetta Simoni un droit d'usufruit sur 510 000 actions.

Par décision du 21 septembre 2017, enregistrée au registre des entreprises de Milan le 28 septembre 2017, le conseil d'administration de la Société a approuvé l'émission des deux emprunts obligataires suivants cotés sur le segment professionnel du marché ExtraMOT :

1. emprunt obligataire dénommé « **EdiliziAcrobatica S.p.A. 4% 2017 - 2023** » composé de 30 obligations d'une valeur nominale de 100 000,00 (cent mille/00) € chacune, pour un montant nominal total de 3 000 000,00 € (trois millions/00), code ISIN **IT0005283475** et
2. emprunt obligataire dénommé « **EdiliziAcrobatica S.p.A. 5% 2017 - 2023** », composé de 20 obligations d'une valeur nominale de 100 000 (cent mille/00) € chacune, pour un montant nominal total de 2 000 000,00 € (deux millions/00), code ISIN **IT0005283467**.

Le 28 septembre 2017, ICCREA BANCA IMPRESA S.p.A. a souscrit la totalité des obligations émises par la Société.

Par acte authentique en date du 19 avril 2018, reçu par Tommaso Del Freo, notaire, n° 1277 du répertoire et n° 952 du recueil, M. Riccardo Iovino a transféré les actions représentant la totalité du capital social de l'Émetteur à la société Arim Holding, tout en maintenant, en faveur de Mme Simonetta Simoni, le droit d'usufruit sur une participation correspondant à 510 000 actions du capital social de l'Émetteur.

Suite aux augmentations de capital votées le 26 juillet 2018 en vue d'une admission aux négociations sur AIM Italia, le capital de la Société a été augmenté de 172 530 €. Arim Holding demeure l'actionnaire majoritaire à la date du Document d'Information avec une participation de 78,21%.

Pour de plus amples informations sur les opérations portant sur le capital de la Société, se reporter au Chapitre 11 du Document d'Information.

#### 5.1.6. Raisons pour lesquelles il a été décidé de demander l'admission sur EURONEXT GROWTH

La demande de la Société s'inscrit dans sa stratégie de développement accéléré sur les grands marchés européens, en commençant par la France ou plusieurs opérations d'acquisition sont en

cours de négociation. La cotation des Actions Ordinaires de la Société devrait pouvoir favoriser des transactions M&A partiellement ou entièrement payées avec des actions de l'Émetteur.

En outre les raisons suivantes sont aussi mises en avant :

- Augmenter la visibilité du titre auprès des investisseurs et augmenter la liquidité de l'action ;
- Faciliter l'achat d'actions par des investisseurs internationaux grâce à la présence d'Euronext sur les grandes places européennes et de ses systèmes de trading transparents sur un seul carnet d'ordre ;
- Accéder à un marché plus profond en cas de nouvelle levée de fonds.

## 5.2. Principaux investissements réalisés par la Société

Les éléments ci-après détaillent les investissements du Groupe dans des immobilisations incorporelles, corporelles et financières pour les exercices clos les 31 décembre 2016, 31 décembre 2017 et 30 juin 2018, qui ont été comptabilisés en immobilisations conformément aux normes comptables italiennes.

### Immobilisations incorporelles

Au 30 juin 2018, les immobilisations incorporelles s'élèvent à 819 K€ (750 K€ au 31 décembre 2017) et comprennent :

- Coûts d'installation et d'extension pour 28 K€ (34 K€ au 31 décembre 2017) concernant principalement les frais de constitution engagés pour les filiales.
- Frais de développement pour 124 K€ (152 K€ au 31 décembre 2017) imputables aux coûts engagés par la Société mère pour le lancement du réseau de franchise en Italie ;
- Droits de brevets pour 95 K€ (107 K€ au 31 décembre 2017) portant principalement sur des licences de logiciels de gestion et de comptabilité pour le programme de gestion « Delta » ;
- Immobilisations en cours pour 206 K€ (62 K€ au 31 décembre 2017) relatives aux coûts liés au projet d'introduction sur le marché AIM Italia ;
- Autres immobilisations incorporelles de 361 K€ (362 K€ au 31 décembre 2017) concernant principalement des améliorations de locaux en location (33 K€) et des coûts liés à l'émission des emprunts obligataires (269 K€).
- Concessions, licences, marques et droits similaires pour 5 K€ (33 K€ au 31 décembre 2017). Par rapport au 31 décembre 2017, la Société a reclassé au 30 juin 2018 les enseignes lumineuses des points de vente, dont la valeur résiduelle est de 28 K€, en immobilisations corporelles sous la rubrique « Matériel industriel et commercial ».

Au cours du premier semestre 2018, les activations de charges se sont élevées à 227 K€ et concernent principalement les services de conseil pour le projet d'introduction en bourse (143 K€) et les coûts à long terme (48 K€).

En 2017, les investissements se sont élevés à 625 K€, dont principalement 352 K€ liés aux frais d'émission d'obligations et 123 K€ liés aux coûts de la licence annuelle du logiciel de gestion « Delta ».

Au cours de l'exercice 2016, les principales activations de charges ont porté sur les coûts de développement du réseau de franchise, pour un montant de 200 K€, et sur la licence annuelle du logiciel de gestion Delta, pour un montant de 60 000 €.

### Immobilisations corporelles

Au 30 juin 2018, les immobilisations corporelles s'élèvent à 428 K€ (346 K€ au 31 décembre 2017) et comprennent :

- Installations techniques et machines d'un montant de 7 000 € (6 000 € au 31 décembre 2017) ;
- Équipements industriels et commerciaux pour 31 K€ (4 K€ au 31 décembre 2017) principalement liés aux enseignes lumineuses des points de vente ;
- Autres actifs pour 390 K€ (336 K€ au 31 décembre 2017) concernant principalement du mobilier et de l'équipement pour 229 K€ et des véhicules automobiles en crédit-bail pour 68 K€ ;

Au premier semestre 2018, les investissements réalisés s'élèvent à 80 K€ et concernent principalement l'achat de mobilier et d'équipement pour les nouveaux points de vente pour 67 K€.

En 2017, les investissements se sont élevés à 183 K€, principalement liés à l'achat de mobilier et d'équipement pour l'ouverture de nouveaux points de vente pour 129 K€.

En 2016, les investissements se sont élevés à 42 K€, principalement liés à l'achat de mobilier et d'équipement pour 25 K€.

#### Immobilisations financières

Au 30 juin 2018, les immobilisations financières ont un solde nul (vs 50 K€ au 31 décembre 2017). La variation de 50 K€ par rapport au 31 décembre 2017 est due à la cession, en mars 2018, des titres BPM détenus par la société mère. Cette opération a généré une plus-value de 7 620 €.

## 6. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES ACTIVITÉS

### 6.1. Principales activités

#### 6.1.1. Description de l'activité

La Société, créée en 2004, est à la tête du Groupe qui fournit une gamme étendue et complète de services dans le domaine de la rénovation, en Italie grâce à la technique du double cordage de sécurité, de bâtiments résidentiels, de bâtiments et d'ouvrages publics (y compris des hôpitaux), de bâtiments et de sièges à usage de bureaux et industriels (y compris des hôtels, parcs éoliens et photovoltaïques), de structures religieuses et autres.

Au 31 décembre 2017, la valeur moyenne des missions réalisées par le Groupe s'élevait à 5 383 €.

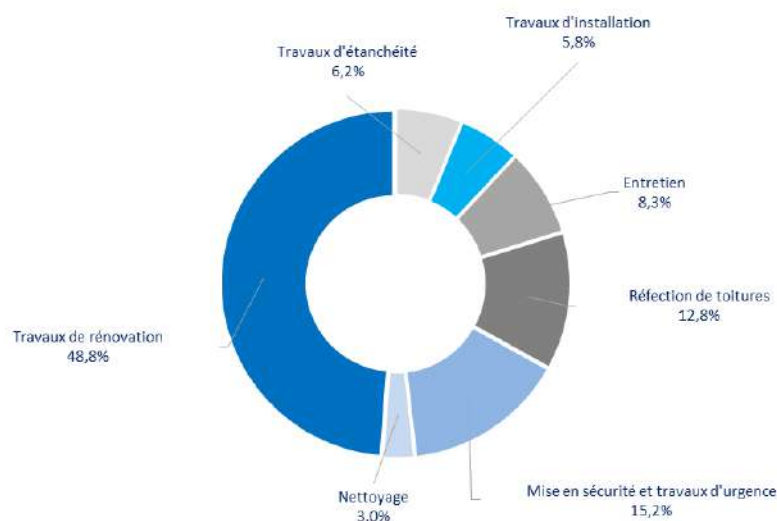
En particulier, les activités du Groupe sont réparties en 7 grandes catégories d'intervention :

- 1) Services de mise en sécurité et d'intervention d'urgence ;
- 2) Services de rénovation ;
- 3) Services d'installation ;
- 4) Services de nettoyage ;
- 5) Services d'étanchéité ;
- 6) Service d'entretien ;
- 7) Services de réfection des toitures de bâtiments.

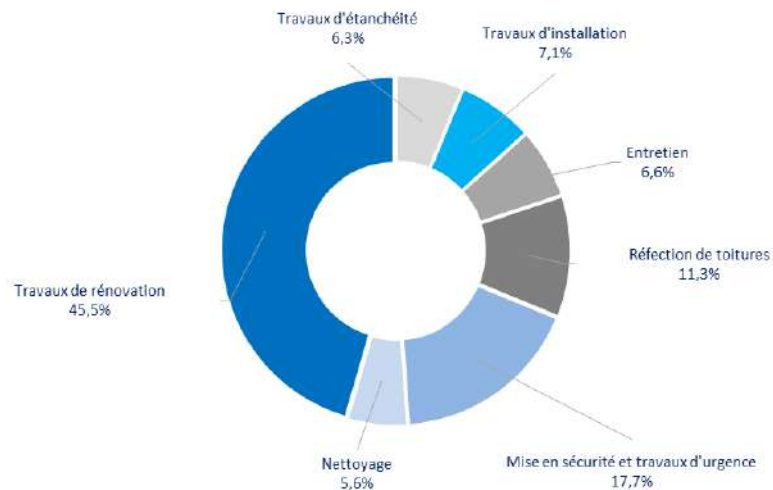
Collectivement définis les « **Services** ».

Le chiffre d'affaires total généré par les prestations de Services représente respectivement 85,1% et 85,2% du chiffre d'affaires consolidé au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016 et s'élève respectivement à environ 14 761 K€ pour 2017 et à environ 11 359 K€ pour 2016.

Le graphique ci-dessous présente le chiffre d'affaires généré par les services au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016 :



Graphique 1 : Répartition du chiffre d'affaires consolidé des Services au 31 décembre 2017

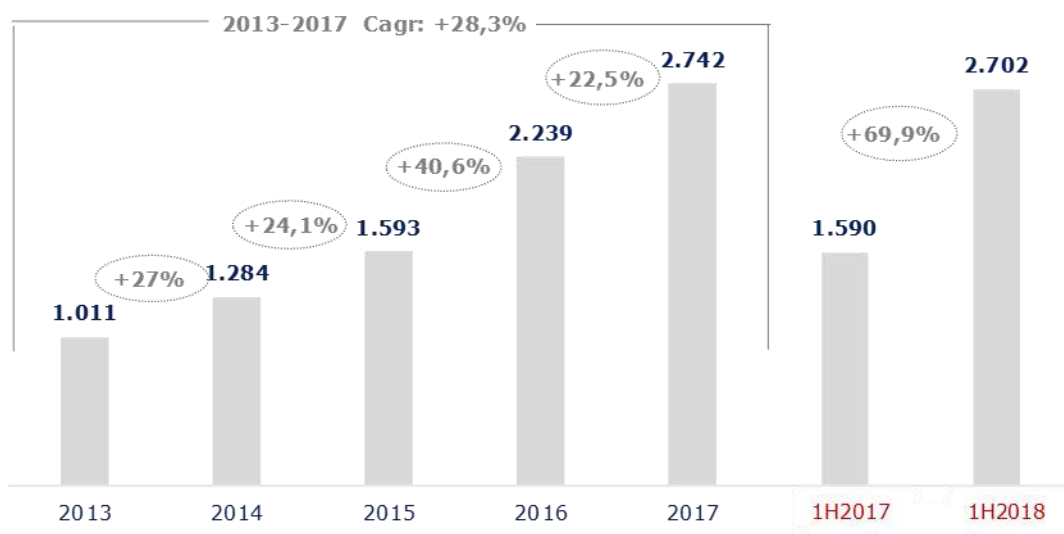


Graphique 2 : Répartition du chiffre d'affaires consolidé des Services au 31 décembre 2016

### Augmentation du nombre d'interventions

Au 31 décembre 2017, le Groupe avait réalisé 2 742 interventions, soit une augmentation d'environ 22,5 % par rapport aux interventions réalisées au 31 décembre 2016, soit 2 239.

Le nombre d'interventions du Groupe de 2013 à 2017 est indiqué ci-dessous :



Graphique 3 : Évolution du nombre d'interventions du 31 décembre 2013 au 31 décembre 2017, 1H2017-1H2018

Le nombre d'interventions réalisées par le Groupe a enregistré un taux de croissance annuel moyen 2013-2017 de 28,3%, passant de 1 011 interventions en 2013 à 2 742 interventions en 2017 (+22,5% par rapport à 2016). Les interventions en 2014, qui s'élèvent à 1 284, ont enregistré une augmentation de 27% par rapport à l'année précédente. Les interventions en 2015 et 2016, s'élevant respectivement à 1 593 et 2 239, ont enregistré des taux de croissance de 24,1% et 40,6%. Le nombre d'interventions réalisées par le Groupe au premier semestre 2018 s'élève à 2 702, en hausse d'environ 69,9 % par rapport au nombre d'interventions réalisées au premier semestre 2017, qui était de 1 590.



### Évolution des sites d'exploitation

Le Groupe propose ses Services à une grande partie du territoire national avec des sites d'exploitation locaux contrôlés directement par l'Émetteur ou développés via des contrats de franchise.

Au 30 juin 2018, le Groupe compte 56 sites d'exploitation (49 au 31 décembre 2017), dont :

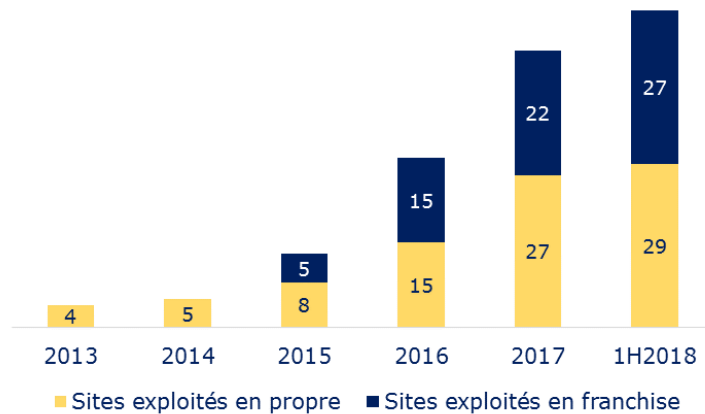
- 29 sites en propre (27 au 31 décembre 2017, dont 4 sont gérés respectivement par Edac Versilia, Edac Sicilia, Edac Biella et Edac Roma Trastevere) ;
- 27 sites en franchise (22 au 31 décembre 2017).

L'illustration ci-dessous présente les sites d'exploitation répartis sur l'ensemble du territoire au 30 juin 2018 :



Figure 4 : Représentation graphique des sites d'exploitation répartis sur l'ensemble du territoire au 30 juin 2018

Le graphique suivant présente l'évolution du nombre de sites d'exploitation, répartis en sites détenus en propre et sites en franchise :



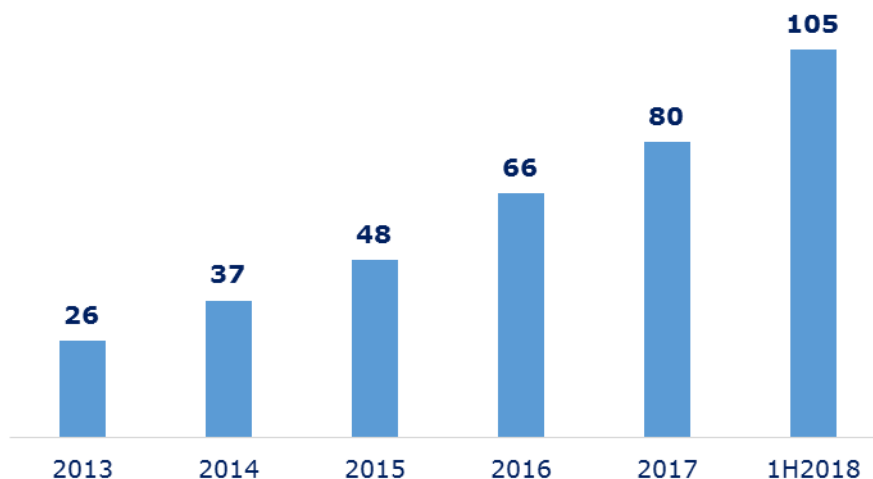
Graphique 5 : Nombre de sites d'exploitation de 2013 à 2017 - 1H2018

En 2013 et 2014, le Groupe comptait respectivement 4 et 5 sites d'exploitation directe, en 2015, 13 sites d'exploitation (dont 8 sites en propre et 5 sites en franchise), en 2016, il comptait 30 sites (dont 15 en exploitation directe et 15 en franchise) et au 31 décembre 2017, le nombre de sites d'exploitation était de 49 (dont 27 en propre et 22 en franchise). Au premier semestre 2018, le Groupe comptait 56 sites d'exploitation (dont 29 en propre et 27 en franchise).

#### Évolution des équipes opérationnelles

Sur chaque site d'exploitation, des équipes opérationnelles d'ouvriers spécialisés dans l'exécution de travaux de construction réalisés avec la technique du double cordage de sécurité fournissent leurs services. Le tableau suivant présente l'évolution du nombre d'équipes opérationnelles du Groupe de 2013 à 2017 et au premier semestre 2018 :

#### Nombre d'équipes opérationnelles (#)

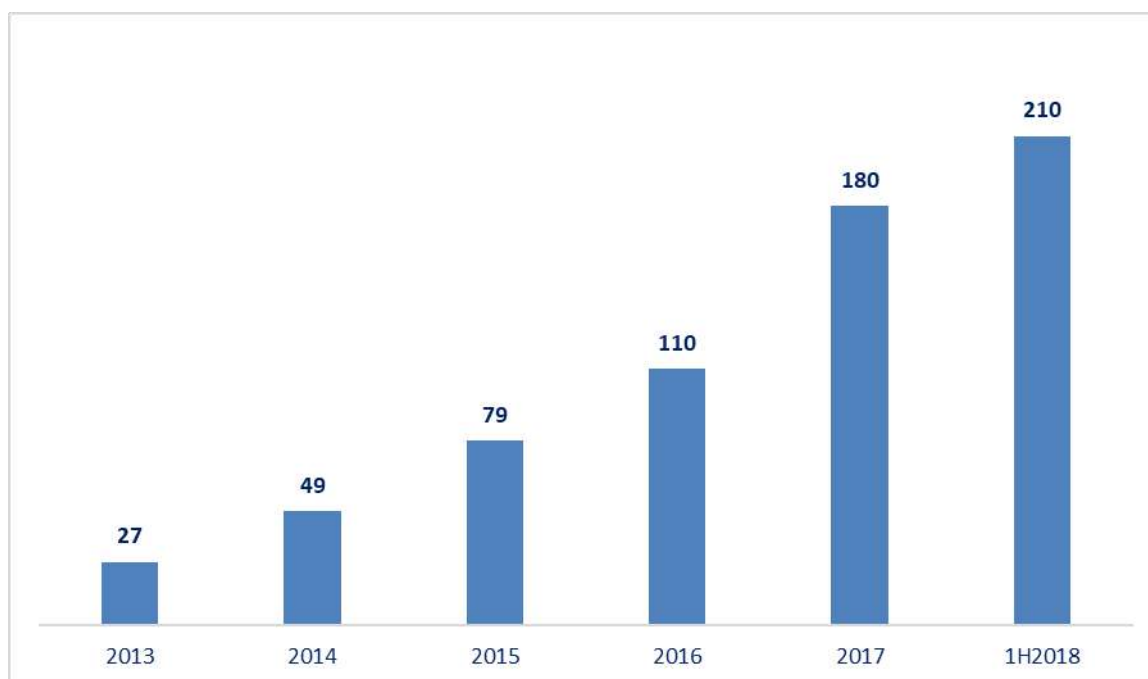


Graphique 6 : Évolution du nombre d'équipes opérationnelles de 2013 à 2017 - 1H2018

Le nombre d'équipes opérationnelles a enregistré un taux de croissance annuel moyen 2013-2017 de 32,4%, passant de 26 équipes opérationnelles en 2013 à 80 en 2017. Le nombre d'équipes opérationnelles en 2014, s'élevant à 37, a augmenté de 42,3% par rapport à l'année précédente. Les équipes opérationnelles en 2015 et 2016, respectivement 48 et 66, ont enregistré des taux de croissance de 29,7% et 37,5% respectivement par rapport à 2014 et 2015. Le nombre d'équipes

opérationnelles en 2017 a enregistré une augmentation de 21,2% par rapport à 2016, soit 66 équipes opérationnelles. Au premier semestre 2018, le nombre d'équipes du Groupe était de 105.

L'évolution du nombre de cordistes de 2013 à 2017 et au premier semestre 2018 est présentée ci-dessous :



Graphique 7 : Évolution du nombre de cordistes de 2013 à 2017 - 1H2018

### Augmentation de la valeur de la production

Le tableau suivant présente la valeur de la production aux 31 décembre 2017 et 2016 et aux 30 juin 2018 et 2017 par type de site d'exploitation :

VALEUR DE LA PRODUCTION PAR SECTEUR D'ACTIVITE (En 000€)	2017	Inc.%	2016	Inc.%	% Croissance 2016/2017	1H2018	Inc.%	1H2017	Inc.%	% Croissance 1H2017/1H2018
Sites opérationnels en propre	14 761	85%	11 359	86%	29,9%	9 706	88%	6 609	87%	46,9%
Sites opérationnels en franchise	1 515	9%	1 111	8%	36,4%	1 014	9%	537	7%	88,8%
Subventions reçues	686	4%	455	3%	50,8%	339	3%	343	4%	-1,2%
Autres produits	393	2%	413	3%	-4,8%	54	0%	144	2%	-62,5%
<b>TOTAL VALEUR DE LA PRODUCTION (A)</b>	<b>17 355</b>	<b>100%</b>	<b>13 338</b>	<b>100%</b>	<b>30,1%</b>	<b>11 113</b>	<b>100%</b>	<b>7 633</b>	<b>100%</b>	<b>45,6%</b>

La valeur de la production enregistrée au 31 décembre 2017, soit environ 17,4 M€, est constituée (i) à hauteur de 85,2 %, du chiffre d'affaires des sites d'exploitation en propre (provenant de l'exécution des missions en faveur des clients du Groupe), (ii) à hauteur de 8,7 % du chiffre d'affaires des sites d'exploitation en franchise (composé des droits d'entrée payés à l'ouverture par les franchisés, des redevances sur les revenus annuels des franchisés, des revenus provenant de la vente de matériels aux franchisés et des revenus provenant du détachement - à des fins de formation - de personnel du Groupe auprès des franchisés) et (iii) respectivement, à hauteur de 4% et 2,3%, des subventions d'exploitation et d'autres revenus.

La valeur de la production 2017 (soit environ 17,4 M€) a enregistré un taux de croissance de 30,1% par rapport à la Valeur de la Production 2016 (soit environ 13,4 M€).

En particulier :

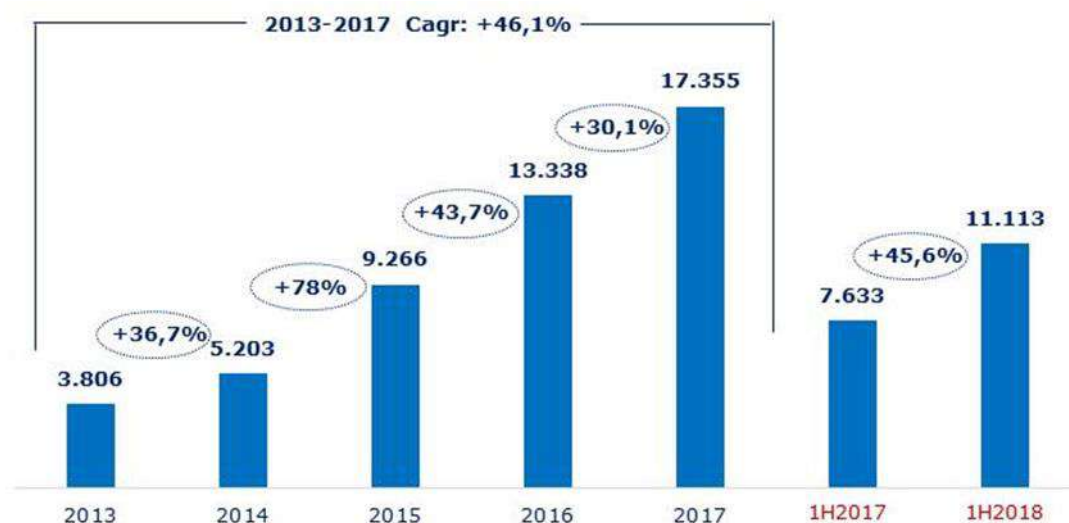
- Le chiffre d'affaires des sites d'exploitation en propre a augmenté de 29,9%, passant d'environ 11,4 M€ en 2016 à 14,8 M€ en 2017 ;

- Le chiffre d'affaires des sites d'exploitation en franchise, qui s'est élevé à environ 1,5 M€ en 2017, a enregistré une augmentation de 36,4% par rapport à 2016 (soit environ 1,1 M€).

La valeur de la production au premier semestre 2018 s'est élevée à environ 11,1 M€ et est constituée (i) pour 87,3%, du chiffre d'affaires des sites d'exploitation en propre ; (ii) pour 9,1%, du chiffre d'affaires des sites d'exploitation en franchise ; (iii) pour 3,1% et 0,5%, respectivement, des subventions d'exploitation et d'autres revenus.

### Évolution de la valeur de la production

L'illustration ci-dessous présente l'évolution de la valeur annuelle de la production du 31 décembre 2013 au 31 décembre 2017 :



Graphique 8 : Valeur de la Production 2013-2017 et 1H2018 (en K€)<sup>1</sup>

La valeur de la production a enregistré un taux de croissance annuel moyen 2013-2017 de 46,1%, passant d'environ 3,8 M€ en 2013 à environ 17,4 M€ en 2017.

En particulier :

- la valeur de la production en 2014, égale à environ 5,2 M€, a enregistré une augmentation de 36,7% par rapport à la valeur de la production en 2013, égale à environ 3,8 M€ ;
- la valeur de la production en 2015 et 2016, respectivement d'environ 9,2 M€ et 13,4 M€, a enregistré des taux de croissance de 78% et 43,7% respectivement.
- La valeur de la production en 2017 a augmenté de 30,1 % par rapport à 2016.
- La valeur de la production du premier semestre 2018, soit environ 11,1 M€, a enregistré une hausse de 45,6% par rapport au premier semestre 2017.

### Répartition géographique du chiffre d'affaires consolidé

À la date du Document d'Information, l'Émetteur exerce ses activités exclusivement en Italie. Une répartition du chiffre d'affaires consolidé aux 31 décembre 2017 et 2016 par zone géographique est présentée ci-dessous :

<sup>1</sup> La société établit des comptes consolidés depuis l'exercice 2016.

Région	Revenus au 31/12/2017 (K€)	Nombre de sites opérationnels
Piémont	3 746	4
<i>Site exploité en propre</i>	3 720	3
<i>Site exploité en franchise</i>	26	1
Toscane	3 422	6
<i>Site exploité en propre</i>	3 362	5
<i>Site exploité en franchise</i>	60	1
Latium	3 227	9
<i>Site exploité en propre</i>	2 965	4
<i>Site exploité en franchise</i>	262	5
Lombardie	2 239	10
<i>Site exploité en propre</i>	1 922	5
<i>Site exploité en franchise</i>	317	5
Ligurie	1 786	4
<i>Site exploité en propre</i>	1 735	3
<i>Site exploité en franchise</i>	51	1
Sicile	556	1
<i>Site exploité en propre</i>	556	1
<i>Site exploité en franchise</i>	-	-
Vénétie	562	5
<i>Site exploité en propre</i>	366	2
<i>Site exploité en franchise</i>	196	3
Pouilles	119	1
<i>Site exploité en propre</i>	119	1
<i>Site exploité en franchise</i>	-	-
Marches	8	1
<i>Site exploité en propre</i>	8	1
<i>Site exploité en franchise</i>	-	-
Campanie	177	2
<i>Site exploité en propre</i>	7	1
<i>Site exploité en franchise</i>	170	1
Abruzzes	1	1
<i>Site exploité en propre</i>	1	1
<i>Site exploité en franchise</i>	-	-
Emilie-Romagne	285	3
<i>Site exploité en propre</i>	-	-
<i>Site exploité en franchise</i>	285	3
Calabre	77	1
<i>Site exploité en propre</i>	-	-
<i>Site exploité en franchise</i>	77	1
Sardaigne	71	1
<i>Site exploité en propre</i>	-	-
<i>Site exploité en franchise</i>	71	1
<b>Total</b>	<b>16 276</b>	<b>49</b>
<i>Site exploité en propre</i>	<b>14 761</b>	<b>27</b>
<i>Site exploité en franchise</i>	<b>1 515</b>	<b>22</b>

Tableau 9 : Répartition du chiffre d'affaires consolidé au 31 décembre 2017 par zone géographique

#### Principaux avantages de la technique du double cordage de sécurité

Sur la base de l'expérience acquise au fil des ans, les dirigeants de l'Émetteur estiment que, selon la perception des clients, les principaux avantages de la technique du double cordage de sécurité par rapport aux services de construction qui utilisent des échafaudages sont :

- une plus grande sécurité pour les travailleurs : en effet, si l'on considère (i) le nombre total d'heures travaillées en 2017 : 222 577 heures ; (ii) le nombre total d'heures perdues pour accident 2017 : 2 872 ce qui, selon la moyenne heures/accident, correspond à 16 accidents, l'indice de fréquence était de 1,14% ;

- Absence d'exposition au risque de vol ;
- Caractère peu invasif de l'intervention ;
- Meilleur rapport coût-efficacité et réduction du temps nécessaire à la réalisation du projet ;
- Accessibilité à toute zone des bâtiments faisant l'objet d'une intervention ce qui ne serait pas le cas avec la technique traditionnelle de l'échafaudage.

### 6.1.2. Services proposés

Le Groupe fournit des services de construction avec la technique du double cordage de sécurité.

- 1) Services de mise en sécurité et d'intervention d'urgence : au 31 décembre 2017, les services de mise en sécurité et d'intervention d'urgence, d'un montant de 2 238 K€, représentent environ 15,2% du chiffre d'affaires des sites d'exploitation en propre, en hausse de 11,2% par rapport au 31 décembre 2016, soit 2 012 K€. Le nombre d'interventions réalisées au 31 décembre 2017 s'élevait à 428, pour une valeur contractuelle moyenne de 5 229 €, en baisse de 0,9% par rapport aux 432 interventions au 31 décembre 2016. Les services de mise en sécurité comprennent principalement l'enlèvement des parties et objets dangereux du bâtiment présentant un risque de détachement, comme les parties de façades, les corniches, les balcons, les tuiles, etc. Les services d'intervention d'urgence comprennent toutes les activités à exécuter en urgence.
- 2) Services de rénovation : Au 31 décembre 2017, les services de rénovation, d'un montant de 7 204 K€, représentent environ 48,8% du chiffre d'affaires des sites d'exploitation en propre, en hausse de 39% par rapport aux 5 169 K€ au 31 décembre 2016. Le nombre de services proposés au 31 décembre 2017 était d'environ 788, pour une valeur contractuelle moyenne de 9 142 €, en hausse de 24,5% par rapport aux 633 services proposés au 31 décembre 2016.

Ces services comprennent l'entretien ordinaire et extraordinaire des bâtiments et concernent la rénovation et l'entretien des façades, balcons et corniches, ainsi que l'entretien et le remplacement des gouttières et descentes pluviales :

- a. Services de rénovation et d'entretien des façades, balcons et corniches : ces services comprennent à la fois les interventions ordinaires, parmi lesquelles l'enlèvement des parties détachées et le cycle de restauration ultérieur jusqu'à la phase finale de peinture, et les interventions extraordinaires.
  - b. Services d'entretien et de remplacement des gouttières, et descentes pluviales : il s'agit à la fois des services de nettoyage et des services de réparation et de remplacement.
- 3) Services d'installation : Au 31 décembre 2017, les prestations d'installation, d'un montant de 853 K€, représentent environ 5,8% du chiffre d'affaires des sites d'exploitation en propre, en hausse de 6,5% par rapport aux 801 K€ au 31 décembre 2016. Le nombre de prestations réalisées au 31 décembre 2017 s'élève à 409, pour une valeur contractuelle moyenne de 2 086 €, en baisse de 4,4% par rapport aux 428 prestations proposées au 31 décembre 2016.

Les services d'installation comprennent (i) les travaux hydrauliques, (ii) l'installation de dispositifs anti-oiseaux, (iii) l'installation et l'entretien de lignes de vie, (iv) l'installation de publicité et diverses installations (y compris des systèmes d'éclairage et de surveillance vidéo).

- 4) Services de nettoyage : au 31 décembre 2017 les services de nettoyage, d'un montant de 437 K€ représentent environ 3% du chiffre d'affaires des sites d'exploitation en propre, en baisse de 31,1% par rapport à 634 K€ au 31 décembre 2016. Le nombre de services proposés au 31 décembre 2017 était de 79, pour une valeur contractuelle moyenne de 5.533 €, en diminution de 37,8% sur les 127 services au 31 décembre 2016.

Les services de nettoyage comprennent le nettoyage des murs et des façades (vitrages et/ou panneaux de bardage), le nettoyage des toitures, le nettoyage des panneaux solaires et des éoliennes, ainsi que le nettoyage des gouttières et des canalisations pluviales.

- 5) Services d'étanchéité : Au 31 décembre 2017, les prestations d'étanchéité, à hauteur de 916 K€, représentent 6,2% du chiffre d'affaires des sites d'exploitation en propre, en hausse de 28,7% par rapport aux 711 K€ au 31 décembre 2016. Le nombre de services proposés au 31 décembre 2017 s'élevait à 195, pour une valeur contractuelle moyenne de 4 696 €, en hausse de 52,3% par rapport aux 128 services au 31 décembre 2016. Ces services comprennent l'élimination des infiltrations localisées ainsi que la rénovation complète de l'étanchéité des terrasses, toitures, balcons, corniches et toitures.
- 6) Services d'entretien : Au 31 décembre 2017, les services d'entretien, d'un montant de 1 218 K€, représentent environ 8,3% du chiffre d'affaires des sites d'exploitation en propre, en hausse de 63,4% par rapport aux 745 K€ au 31 décembre 2016. Le nombre de services proposés au 31 décembre 2017 s'élevait à 460, pour une valeur contractuelle moyenne de 2 647 €, en hausse de 43,8% par rapport aux 320 interventions au 31 décembre 2016.

Ces services comprennent l'entretien courant et la révision de la toiture.

- 7) Services de rénovation de toitures : au 31 décembre 2017, les prestations pour la réfection de la toiture, d'un montant égal à 1 895 K€, représentent 12,8 % du total des revenus des sites d'exploitation en propre, en hausse d'environ 47,5% par rapport à 1 284 K€ au 31 décembre 2016. Le nombre de services proposés au 31 décembre 2017 s'élevait à 383, pour une valeur contractuelle moyenne de 4 949 €, en hausse de 124 % par rapport aux 171 services au 31 décembre 2016. Ces services comprennent entre autres l'enlèvement ou l'encapsulation de plaques d'ardoise et d'amiante. Cette dernière activité est réalisée par des employés qualifiés affectés comme sous-traitants à des entreprises spécialisées et autorisées pour ce secteur.

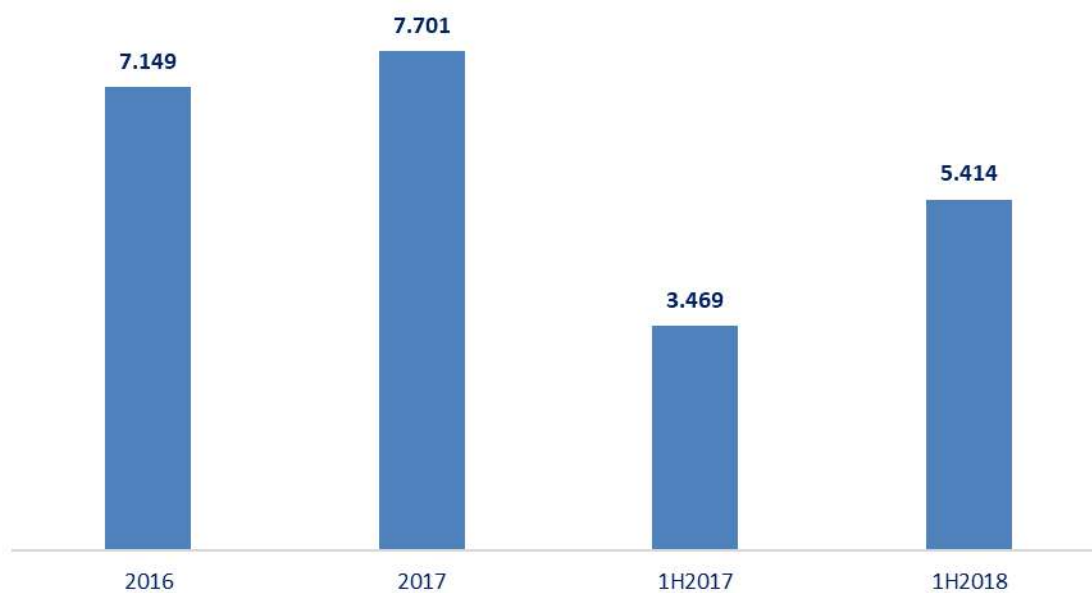
L'ensemble des prestations proposées fait l'objet d'une évaluation préalable par les techniciens commerciaux du Groupe à l'occasion d'un entretien avec le client visant à vérifier ses besoins et ses exigences. Par la suite, un contrôle technique est effectué dans le bâtiment faisant l'objet de l'intervention au cours duquel sont prises les mesures de la zone faisant l'objet de l'intervention, un rapport photographique est réalisé et toutes les analyses nécessaires à l'établissement du devis sont effectuées.

Le tableau suivant présente la répartition du chiffre d'affaires consolidé des sites d'exploitation en propre par type de service au 30 juin 2018 et au 30 juin 2017 :

Revenus par type de service des sites exploités en propre	Revenus des sites exploités en propre 1H2018 (K€)	En % des revenus	Nombre de chantiers 1H2018	Valeur moyenne par commande 1H2018 (€)	Revenus des sites exploités en propre 1H2017 (K€)	En % des revenus	Nombre de chantiers 1H2017	Valeur moyenne par commande 1H 2017 (€)	Taux de croissance 1H2018/1H2017 (%)
<b>Consolidé</b>	9 706	100%	2 702	3 592	6 609	100%	1590	4 157	46,9%
Travaux d'étanchéité	431	4,4%	152	2 835	297	4,5%	93	3 194	45,1%
Travaux d'installation	635	6,5%	377	1 684	319	4,8%	189	1 686	99,2%
Entretien	39	0,4%	10	3 936	24	0,4%	12	2 024	62,0%
Mise en sécurité et travaux d'urgence	950	9,8%	396	2 398	895	13,5%	240	3 728	6,1%
Nettoyage	297	3,1%	140	2 120	223	3,4%	75	2 975	33,0%
Travaux de rénovation	6 153	63,4%	1 377	4 468	3 896	59,0%	789	4 938	57,9%
Réfection de toitures	1 201	12,4%	250	4 805	955	14,4%	192	4 973	25,8%

Au 30 juin 2018, le chiffre d'affaires des sites d'exploitation en propre s'élève à 9 706 K€, en hausse de 46,9% par rapport au 30 juin 2017 (soit 6 609 K€). 63,4 % du chiffre d'affaires des sites d'exploitation en propre est représenté par les services de rénovation, en progression de 57,9 % par rapport à 2017.

Le tableau suivant présente la marge contractuelle au 31 décembre 2016, au 31 décembre 2017 et 30 juin 2018 :



Graphique 10 : Marge contractuelle 2016-2017 et 1H2017-1H2018 (en K€)

La marge contractuelle, d'un montant de 7 701 K€ au 31 décembre 2017 (environ 44,4% de la valeur de production 2017), enregistre une augmentation de 7,7% par rapport au 31 décembre 2016, égale à 7 149 K€ (environ 53,6% de la valeur de production 2016). Cette croissance limitée est due au recrutement de nouveaux salariés/cordistes (+70) qui a entraîné une diminution de l'ancienneté en 2017 (environ 1 an et 8 mois en 2017 contre 2 ans en 2016 environ).

La marge contractuelle, d'un montant de 5 414 K€ au 30 juin 2018 (environ 48,1% de la valeur de la production du 1H2018), enregistre une augmentation de 56,1% par rapport au 30 juin 2017, égale à 3 469 K€ (environ 45,5% de la valeur de la production du 1H2017).

### 6.1.3. Typologie de la clientèle

Les Services du Groupe, détaillés au paragraphe 6.1.2, s'adressent à quatre grandes catégories de clients, que le Groupe contacte principalement par l'intermédiaire de ses équipes commerciales, la visibilité de ses sites d'exploitation, les recommandations et les activités marketing.

La répartition du chiffre d'affaires consolidé aux 31 décembre 2017 et 2016 par type de clientèle est présentée ci-dessous :

- 1) Résidentiel** : au 31 décembre 2017, les services fournis au secteur résidentiel, pour un montant de 11 942 K€, représentent 80,9 % du chiffre d'affaires des sites d'exploitation en propre, en hausse de 24,7 % par rapport aux 9 577 K€ au 31 décembre 2016. Le nombre d'interventions réalisées au 31 décembre 2017 était de 2 226, soit une augmentation d'environ 22,5 % par rapport aux 1 817 interventions au 31 décembre 2016.

L'ampleur du marché adressable et le savoir-faire commercial et technique acquis par le Groupe, à travers des procédures, des descriptions de postes et des statistiques, contribuent à faire des copropriétés la principale catégorie de clients.

Les demandes d'intervention en faveur du secteur résidentiel proviennent de particuliers, d'administrateurs de copropriétés, de techniciens (architectes, ingénieurs et géomètres) provenant des personnes mêmes ou de sociétés de gestion et de services immobiliers.



- 2) **Administration publique** : au 31 décembre 2017, les services fournis à l'administration publique, d'un montant de 786 K€, représentaient 5,3% des revenus des sites d'exploitation en propre, soit une augmentation de 81,9% par rapport aux 432 K€ au 31 décembre 2016. Le nombre d'interventions réalisées au 31 décembre 2017 était de 101, soit une augmentation d'environ 42,3 % par rapport aux 71 interventions au 31 décembre 2016.

Le Groupe intervient également sur des immeubles appartenant à l'administration publique, tels que des écoles, des universités, des bureaux publics, des hôpitaux et de grands ouvrages, par voie de négociations de gré à gré ou de participation à des appels d'offres publics, selon le cas.

Au cours des deux dernières années, le Groupe a notamment mené les actions suivantes :

- l'installation des toiles de revêtement pour compléter le « Nuage de Fuksas » (Centre des Congrès de Rome), ainsi que la fourniture et l'installation des lignes de vie pour la maintenance ultérieure ;
- réfection des façades des bijouteries situées sur le Ponte Vecchio à Florence et nettoyage extérieur de celui-ci ;
- diverses installations (y compris l'éclairage et les systèmes de vidéosurveillance) pendant la construction et l'achèvement des pavillons de l'EXPO (Milan) dans les zones difficiles d'accès ;
- nettoyage et restauration au mortier spécial des murs du Temple de Romulus, élément des Forums Impériaux de Rome.

- 3) **Entreprises** : au 31 décembre 2017, les prestations fournies à cette clientèle, pour un montant de 1 276 K€, représentent 8,6 % du chiffre d'affaires des sites d'exploitation en propre, en hausse de 13,6 % par rapport aux 1 123 K€ au 31 décembre 2016. Le nombre d'interventions réalisées au 31 décembre 2017 était de 311, soit une augmentation d'environ 3,7% par rapport aux 300 interventions au 31 décembre 2016.

La clientèle des entreprises se compose de sites industriels, d'immeubles de bureaux, d'hôtels, de parcs éoliens et de centrales photovoltaïques, traitée par l'intermédiaire des responsables de la maintenance des bâtiments (gestionnaires des installations ou des sites) ou par contact direct avec les responsables des sociétés.

Au cours des deux dernières années, le Groupe est notamment intervenu dans les activités de :

- préparation du stade San Siro de Milan pour la finale de la Ligue des Champions ;
- rénovation complète des façades de l'Hôtel Principe di Piemonte à Viareggio (Toscane) ;
- nettoyage des façades du gratte-ciel du « Samsung District » à Milan.

- 4) **Structures religieuses et autres** : au 31 décembre 2017, les services fournis à ces clients, pour un montant de 755 K€, représentent 5,1% du chiffre d'affaires des sites d'exploitation en propre, en hausse de 217,2% par rapport aux 238 K€ au 31 décembre 2016. Le nombre d'interventions réalisées au 31 décembre 2017 était de 104, soit une augmentation d'environ 103,9% par rapport aux 51 interventions au 31 décembre 2016.

Le Groupe offre sa gamme de services aux structures religieuses, y compris les églises, les monastères et les couvents, par le biais de contacts avec le Vatican et les Curies.

Entre autres, au cours des deux dernières années, le Groupe a réalisé des travaux de couverture dans la Basilique de San Lorenzo in Lucina à Rome et dans la Basilique de Santa Maria in Provenzano à Sienne et des travaux d'étanchéité sur le dôme de la Basilique papale de Santa Maria Maggiore à Rome.

Le tableau suivant présente la répartition du chiffre d'affaires consolidé des sites d'exploitation en propre au 30 juin 2018 et au 30 juin 2017, ventilée par type de clientèle :

Revenus des sites exploités en propre par type de client (K€)	1H2018	En % des revenus	1H2017	En % des revenus
Résidentiel	8 056	83,0%	5 419	82,0%
Administration publique	518	5,3%	363	5,5%
Entreprises	762	7,9%	588	8,9%
Structures religieuses et autres	370	3,8%	238	3,6%
<b>Total</b>	<b>9 706</b>	<b>100%</b>	<b>6 609</b>	<b>100%</b>

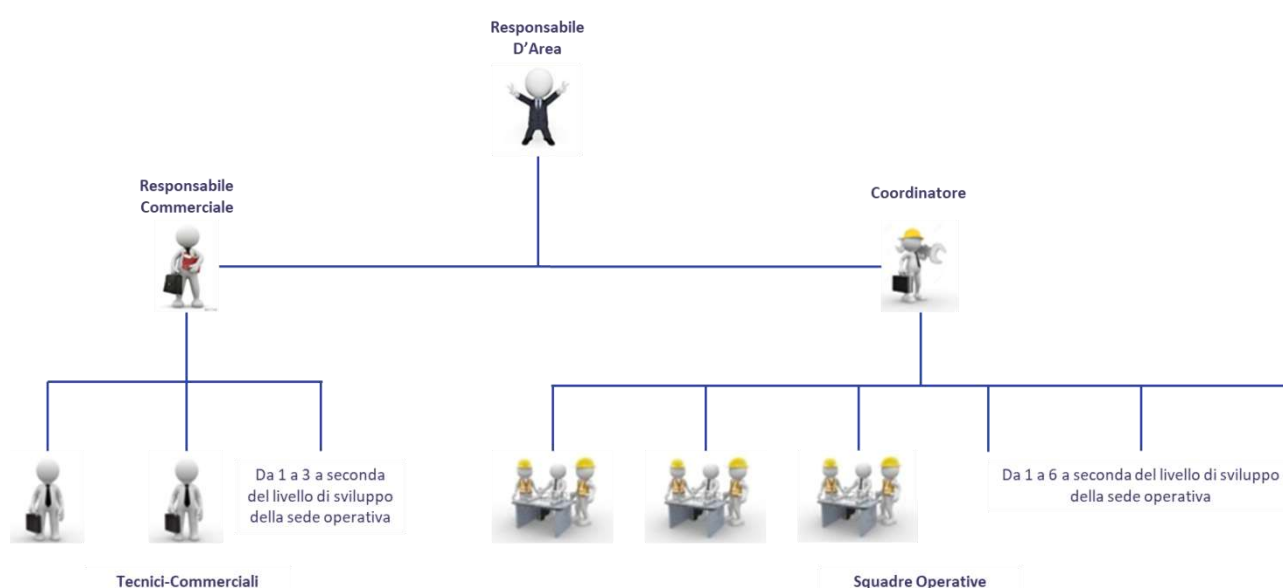
Au 30 juin 2018, le chiffre d'affaires de la clientèle résidentielle représente 83 %, suivi des entreprises (7,9 %), des administrations publiques (5,3 %) et des structures religieuses et autres (3,8 %).

#### 6.1.4. Modèle économique

Le Groupe a développé son modèle économique en standardisant les procédures et en le rendant facilement reproductible pour n'importe quel site d'exploitation en propre et en franchise.

La direction identifie les zones présentant les caractéristiques appropriées pour l'ouverture de nouveaux sites d'exploitation, à l'aide d'outils informatiques d'analyse territoriale et de géomarketing.

Les activités du Groupe s'exercent à partir de sites d'exploitation, dont l'organisation type est présentée ci-dessous :



Chaque site d'exploitation est composé de :

- un chef de secteur, responsable de la gestion économique, financière, commerciale et technique, qui assure les relations avec les directions des clients de la zone, encadre les employés, établit la documentation relative à la sécurité sur site, assure la planification des équipes opérationnelles et en rend compte au directeur commercial (en propre ou en franchise) et au directeur d'exploitation (en propre ou en franchise) ;
- un responsable commercial (présent uniquement pour les zones Senior), rattaché directement au chef de secteur. Il coordonne avec ce dernier le réseau commercial du site d'exploitation, en l'aidant à atteindre les objectifs fixés au niveau commercial et dans le cadre de la formation et du développement des techniciens commerciaux ;
- un coordinateur (présent uniquement pour les zones Senior), également rattaché au chef de secteur, chargé de vérifier la productivité des équipes opérationnelles de sa zone, d'organiser les chantiers et d'évaluer la qualité des travaux réalisés. Le coordinateur gère jusqu'à 6 équipes opérationnelles ;
- les techniciens commerciaux, qui peuvent être au maximum 2/3 par site, sont supervisés par le directeur commercial et exercent toutes les activités commerciales visant à décrocher de nouvelles missions, telles que les appels téléphoniques, les rendez-vous, les réunions, les inspections et les devis. Les ingénieurs commerciaux sont divisés en *juniors* et *seniors*, en fonction de leur niveau d'expérience. Les techniciens commerciaux les plus méritants peuvent aspirer à assumer le rôle de responsable commercial et, par la suite, de responsable de secteur ;
- les équipes opérationnelles sont composées de deux experts spécialisés dans la technique du double cordage de sécurité : l'un est un chef d'équipe expérimenté et l'autre un assistant. Le chef d'équipe réalise l'activité opérationnelle, aidé par son assistant, et a également pour mission de le former. Dès que ce dernier atteint un bon niveau d'expérience, il devient chef d'équipe, créant ainsi une nouvelle équipe opérationnelle. Chaque coordinateur gère jusqu'à 6 équipes de cordistes, et s'occupe également de leur formation technique et professionnelle.

Au 31 décembre 2017, le Groupe comptait :

- 17 responsables de secteur ;
- 5 responsables commerciaux ;
- 38 techniciens commerciaux ;
- 15 coordinateurs ;
- 180 collaborateurs répartis (dont 11 temporaires) en 80 équipes opérationnelles.

Au 30 juin 2018, le Groupe comptait :

- 27 responsables de secteur ;
- 5 responsables commerciaux ;
- 47 techniciens commerciaux ;
- 19 coordinateurs ;
- 210 collaborateurs (dont 28 intérimaires) répartis en 105 équipes.

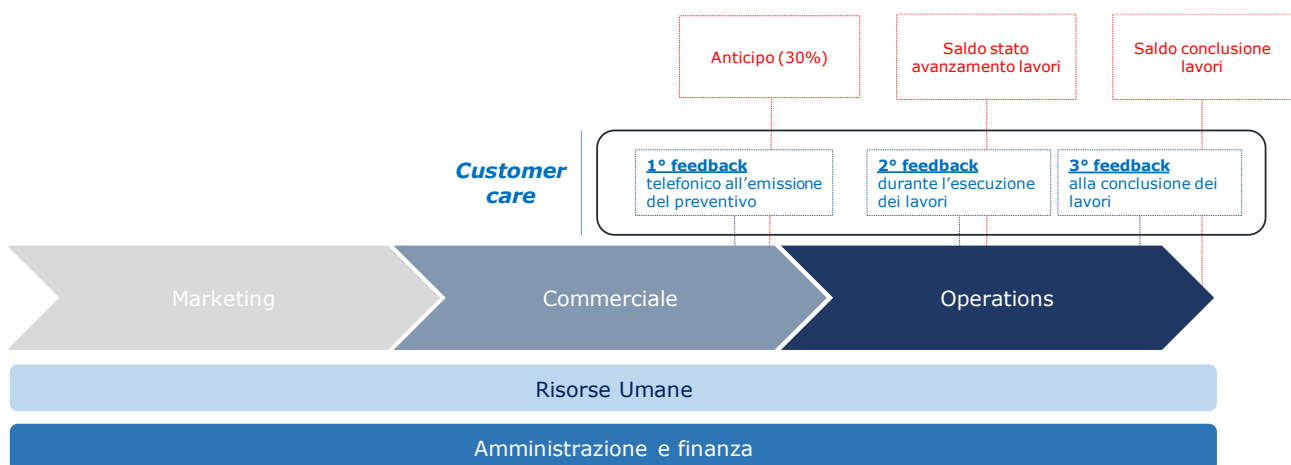
Au 31 décembre 2017, le Groupe opérait à partir de 49 sites opérationnels dont :

- 24 sites d'exploitation *senior* (14 sites d'exploitation en propre et 10 sites en franchise), actifs depuis plus de 18 mois et composés de 4 à 6 équipes opérationnelles ;
- 25 sites d'exploitation *juniors* (13 sites en exploitation directe et 12 sites en franchise), actifs depuis moins de 18 mois et composés de 1 à 3 équipes opérationnelles.

Le processus d'ouverture et de développement des nouveaux sites d'exploitation, tant en propre qu'en franchise, est présenté ci-dessous :

- A. Création d'un site dans une zone voisine : le Groupe lance un nouveau site dans une zone voisine d'un site d'exploitation préexistant lorsque ce site génère un volume de missions supérieur à la capacité de production des six équipes opérationnelles. Dans ce cas, un technico-commercial ou un responsable commercial Groupe qui, en raison de son mérite, de ses aptitudes et de ses connaissances techniques, est inclus dans une formation, prend le titre de chef de secteur. La formation de ce technicien commercial ou de ce responsable commercial est assurée par le chef de secteur du site d'exploitation préexistant, formation au cours de laquelle le technicien commercial ou le responsable commercial sélectionné prend en charge le développement d'un territoire spécifique par l'affectation d'un technicien commercial *junior* et d'une équipe opérationnelle.
- B. Création d'un site dans un nouveau territoire (non situé dans une zone adjacente à un autre site préexistant) : dans ce cas, le processus de sélection du chef de secteur est lancé, d'abord en interne et, lorsqu'il n'est pas disponible, par la recherche de ressources externes. Le chef de secteur suit une formation dans une succursale existante. Une fois la formation terminée, après vérification par la direction, le nouveau chef de secteur commence à exercer ses activités sur le territoire sous le contrôle direct du directeur commercial et du directeur technique de l'Émetteur. La trajectoire de démarrage du nouveau site et l'insertion des ressources opérationnelles et commerciales sont évaluées par la direction de l'Émetteur sur la base des prévisions de chiffre d'affaires attendues par ce dernier.

Le modèle économique de l'Émetteur est articulé en plusieurs phases :



### A. Marketing

Les activités de marketing visent à générer de nouveaux contacts avec des clients potentiels par le développement d'initiatives de marketing numérique, telles que :

- L'optimisation du positionnement du site Internet de la Société sur les moteurs de recherche afin d'augmenter le nombre de visiteurs (*Search Engine Optimization*);

- Les campagnes de publicité en ligne pour promouvoir le site Web afin d'augmenter la visibilité de celui-ci sur les résultats des moteurs de recherche (*Search Engine Marketing*) ;
- Les campagnes d'engagement sur les médias sociaux, la production et la publication de contenus (messages, images et vidéos) sur les principaux médias sociaux (Facebook, Instagram, Google +, YouTube channel) afin d'attirer de nouveaux fans/followers.

Par ailleurs, la direction veille à l'image de l'Émetteur, à travers une présentation uniforme et reconnaissable pour chacun des sites d'exploitation, tant en propre qu'en franchise.

## B. Commercial

Le processus de collecte des ordres de mission, par l'intermédiaire des technico-commerciaux, se développe selon différentes étapes sur une période comprise entre 1 et 3 mois :

- (i) Premier contact avec les clients potentiels : chaque technico-commercial appelle les clients potentiels en utilisant une base de données de contacts développée par l'Émetteur. Lors de ce premier contact téléphonique, l'équipe commerciale prend un premier rendez-vous avec le client potentiel ;
- (ii) Rencontre avec le client : le technico-commercial rencontre le client potentiel et présente la typologie de services du Groupe à travers la technique du double cordage de sécurité et notamment les avantages en termes de coût et de délai d'exécution. L'approche du commercial est proactive et vise à établir une relation de confiance et de gagner le client ;
- (iii) Demande de visite de site : le technico-commercial examine avec le client le type d'intervention nécessaire, le calendrier et les coûts correspondants ;
- (iv) Inspection du site : le technico-commercial effectue l'inspection du site, réalise les études et constitue la documentation photographique, collecte toutes les informations nécessaires pour définir avec grande précision les délais et les coûts de la mission ;
- (v) Établissement d'un devis : après l'inspection, le technico-commercial, en collaboration avec l'équipe commerciale, prépare une offre qui consiste en un rapport technique, une documentation photographique, des cycles de travail détaillés et des prix forfaitaires par mission ;
- (vi) Négociation et émission de l'offre et, respectivement, de la confirmation de commande ou du contrat de marché : remise du devis par le technico-commercial au client et négociation avec ce dernier. Le technico-commercial supervise les négociations en participant à des réunions avec les organes décisionnels du client qui accepte l'offre de la Société, en assemblée de copropriété ou sans réunion, selon les travaux.

Les délais d'approbation d'un devis dépendent des délais de prise de décision des organes de gestion du client et du montant du devis. Selon les analyses statistiques effectuées par la direction de l'Émetteur, au 31 décembre 2017, la valeur moyenne des missions réalisées par le Groupe s'élevait à 5 383 €.

## C. Exploitation

Les services sont fournis avec l'intervention d'une équipe de production composée, selon le type de mission et le service fourni, d'une ou plusieurs équipes opérationnelles.

En particulier :

- avant le début des travaux et après une analyse technique des contrats signés, le chef de secteur programme et planifie les équipes opérationnelles, établit la documentation du chantier, en transmettant le tout au coordinateur qui, à son tour, organise les différentes équipes ;
- lors de l'exécution des ordres de mission, le coordinateur gère et vérifie le fonctionnement des équipes ;
- à la fin des travaux, le chef de secteur envoie la facture au client, après vérification de la bonne exécution de la commande.

#### **D. Suivi des clients**

Le suivi de la clientèle est réalisé dans le cadre de trois entretiens téléphoniques :

- Premier entretien téléphonique : afin d'obtenir un premier retour d'information, après réception du devis par le client, sur le degré de satisfaction de celui-ci ;
- Deuxième entretien téléphonique : afin d'obtenir un deuxième retour sur la qualité de service perçue au cours du chantier ;
- Troisième entretien téléphonique : afin d'obtenir un troisième retour d'expérience sur la satisfaction des clients à l'issue des travaux avec l'objectif de fidéliser le client et de poursuivre une relation de collaboration dans le temps.

#### **E. Département des ressources humaines**

L'activité du département des ressources humaines s'exerce tout au long du processus opérationnel et vise à s'assurer que tous les sites d'exploitation puissent atteindre le même niveau opérationnel et offrir la même qualité de service.

Les ressources humaines jouent un rôle central dans le Groupe puisqu'elles permettent de reproduire le modèle économique. Elles réalisent principalement les activités suivantes :

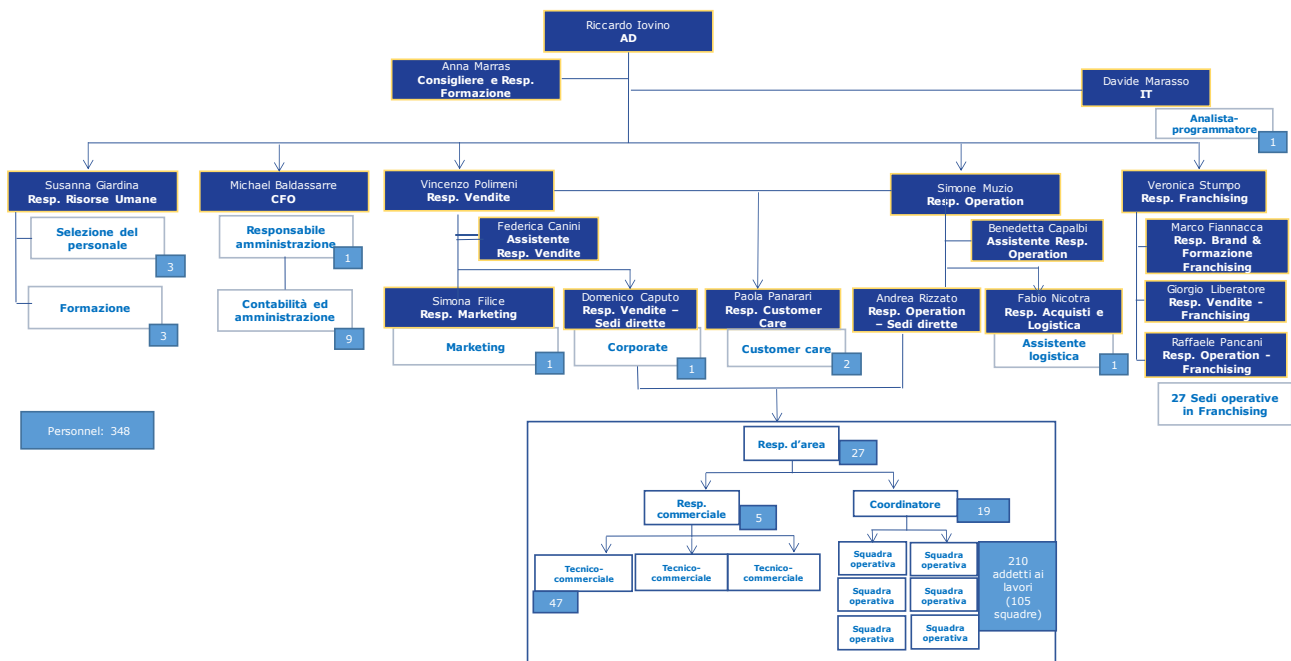
- la formation nécessaire à chaque fonction de l'entreprise pour mener à bien les activités, au moyen de descriptions de poste et de manuels de procédures ;
- la vérification des conditions d'exploitation pour chaque type d'activité et pour chaque fonction de l'entreprise ;
- la mise en œuvre d'actions correctives en cas de conditions d'exploitation inadéquates, nécessaires pour rétablir les méthodes d'actions correctes pour la réalisation des objectifs de l'entreprise ;

Chaque site d'exploitation fait l'objet d'un suivi permanent par les ressources humaines de l'Émetteur au travers d'indicateurs clés de performance (KPI) opérationnels et économique-financiers.

Les KPI sont suivis et gérés au moyen de statistiques hebdomadaires, saisies quotidiennement dans le logiciel de gestion, de manière à permettre le suivi des performances et la mise en œuvre en temps voulu des actions correctives pour atteindre les objectifs.

##### **6.1.5. Organisation du groupe**

L'Émetteur est structuré de la façon présentée dans l'organigramme suivant, avec indication du nombre de personnels affectés à chaque fonction :



Le personnel du Groupe est composé de professionnels hautement qualifiés grâce aux formations dispensées par l'Émetteur et au suivi continu et constant effectué par le département des ressources humaines.

#### 6.1.6. Facteurs de succès caractérisant le Groupe

Selon la direction, le succès du Groupe est principalement attribuable aux facteurs suivants :

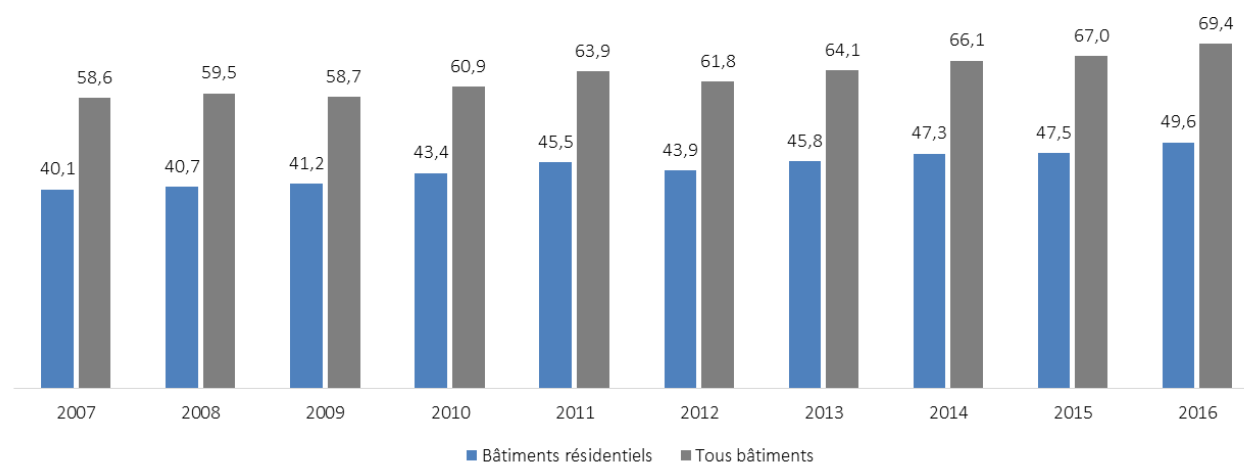
- **Offre de services innovants** : le Groupe, grâce à sa maîtrise de la technique du double cordage de sécurité est en mesure d'offrir une gamme de services qui se distingue de tous les autres opérateurs et se caractérise comme suit :
  - Facilité d'accès aux zones les moins accessibles des immeubles, ce qui permet une meilleure sécurité des bâtiments ;
  - Absence de risque de vol ;
  - Intervention beaucoup moins envahissante que l'échafaudage ;
  - Réduction du temps d'intervention (pas d'échafaudage à monter puis à démonter) ;
  - Rapport qualité/prix optimisé.
- **Profondeur du marché potentiel** : le Groupe opère sur le très grand marché de la rénovation de bâtiments qui, au 31 décembre 2016, s'élevait à environ 69 Mds€ en Italie, où la technologie des travaux sur corde, grâce aux avantages qu'elle apporte, présente des opportunités de croissance significatives ;
- **Modularité du modèle économique** : la particularité du Groupe réside dans sa capacité à reproduire rapidement son modèle économique, tant au niveau national qu'international, à travers le développement et le contrôle de ses activités par zone géographique, qui s'effectue en Italie par l'ouverture de sites d'exploitation en propre et en franchise, et à l'étranger par des acquisitions potentielles d'acteurs actifs dans le même secteur (opérations de fusions-acquisitions) ;

- **Réseau commercial étendu** : le Groupe offre sa gamme de services à travers un large réseau de sites d'exploitation, en propre et en franchise, ce qui permet une forte présence commerciale au niveau national ;
- **Fidélisation du personnel et développement des savoir-faire** : un aspect caractéristique du Groupe est sa capacité à faire progresser ses collaborateurs et à les fidéliser grâce (i) à une politique de suivi permanente du département des ressources humaines, (ii) à des programmes de formation interne bien rodés et (iii) à une politique de rémunération et d'intéressement en fonction de l'atteinte d'objectifs de performance.

## 6.2. Marché de référence et positionnement concurrentiel

### 6.2.1. Tendances du marché dans le secteur du bâtiment en Italie

L'Émetteur est actif dans le secteur de la rénovation de bâtiments en Italie, un sous-secteur du bâtiment. La direction identifie les investissements dans les travaux de rénovation comme l'un des principaux drivers des tendances du secteur. Dans ce contexte, le marché de l'investissement privé dans la rénovation des bâtiments est quantifié ci-après.



Graphique 1. - Investissements dans les travaux de rénovation 2007-2016 (milliards €), *Primo rapporto sul recupero edilizio in Italia* » (Scenari Immobiliari), *Una nuova edilizia contro la crisi* » (Symbola)

En 2016, des investissements ont été réalisés dans des travaux de rénovation pour un montant de 69,4 Mds€, en hausse d'environ 3,6% par rapport à 2015 (67 Mds€), avec un taux de croissance annuel moyen 2011-2016 d'environ 1,7%. Environ 71,5 % du total des investissements (49,6 Mds€) ont été réalisés dans des bâtiments résidentiels.

Parmi les principales tendances de ces dernières années, figurent sans aucun doute la professionnalisation du secteur avec la présence croissante d'opérateurs structurés, actifs dans la gestion de bâtiments (sociétés de gestion et de services immobiliers), l'importance, tant en Italie qu'en Europe, des bâtiments historiques, ainsi que leur conservation par des rénovations, la tendance croissante à planifier l'entretien ordinaire et extraordinaire des bâtiments. Tous ces éléments confirment la tendance positive du marché.

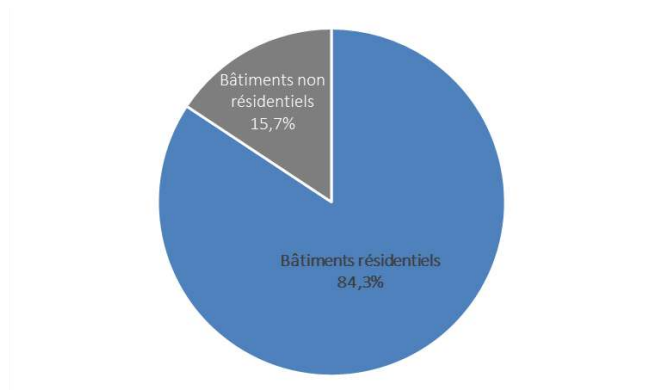
### 6.2.2. Cartographie du nombre de bâtiments en Italie

La direction de l'Émetteur, dans le but d'estimer le marché du bâtiment en Italie, a identifié le nombre de bâtiments résidentiels sur la base des données Istat.



En 2011, l'Istat (Istituto nazionale di statistica) a réalisé un recensement des bâtiments et complexes immobiliers sur le territoire national<sup>2</sup> qui s'élève au total à 14 515 795, soit 13,3% de plus qu'en 2001. Plus précisément, il y a 14 452 680 bâtiments et 63 115 ensembles immobiliers, avec une augmentation entre deux recensements de 13,1% et 64,4% respectivement.

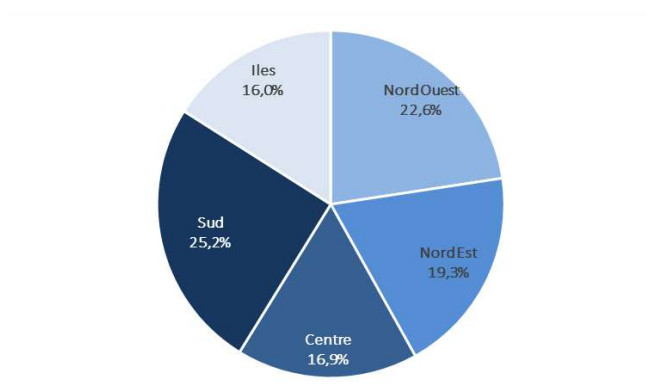
Le nombre de bâtiments par destination d'usage est présenté sous forme de graphique ci-après :



Graphique 2. - Répartition du nombre de bâtiments en Italie par destination d'usage, 15ème Recensement de la population et de l'habitat, 2011, ISTAT

84,3 % de l'ensemble des bâtiments étudiés sont des bâtiments résidentiels, soit 12 187 698, et ont augmenté de 8,6 % au cours de la décennie écoulée entre deux recensements.

Une représentation des bâtiments par zone géographique est reproduite ci-après :



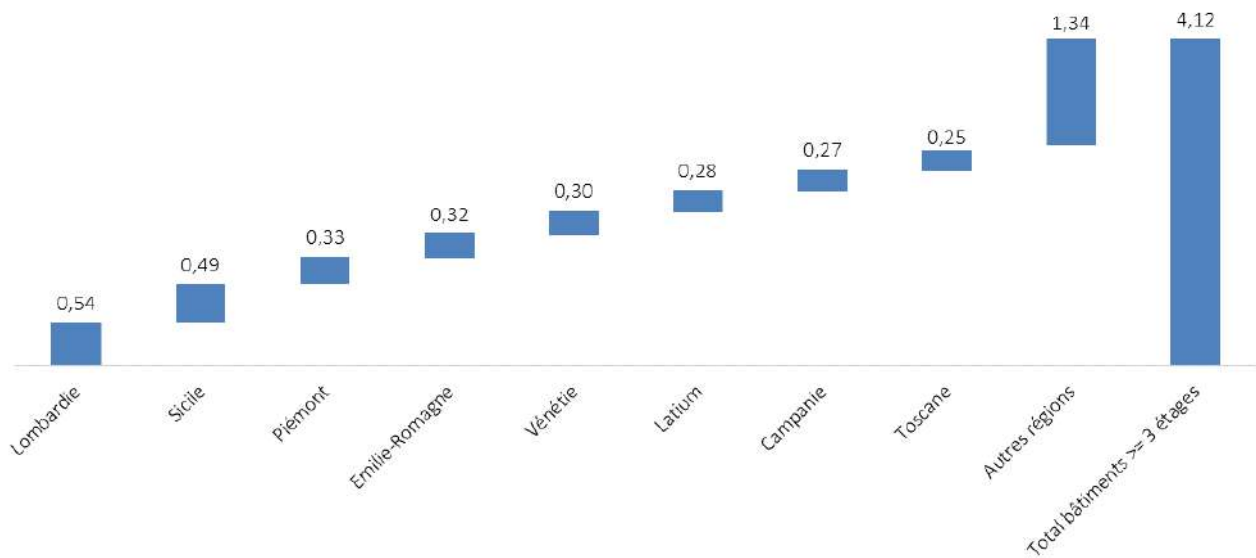
Graphique 3. - Nombre de bâtiments par zone géographique - Recensement de 2011 (en valeur absolue)

En ce qui concerne la répartition géographique, l'Italie du Nord est la zone géographique qui compte le plus grand nombre de bâtiments avec 6 049 806 bâtiments, soit 41,9 % du total national, suivie par le Sud (3 637 768), le Centre (2 440 643) et les îles (2 324 463).

Afin d'identifier le marché immobilier cible de l'Émetteur, c'est-à-dire les bâtiments adaptés au type de travaux réalisés par l'Émetteur, la direction n'a pris en considération que les bâtiments d'une hauteur égale ou supérieure à trois étages, soit 4 123 053 immeubles de logements en Italie, environ 34% des bâtiments à usage résidentiel identifiés.

Le tableau suivant montre la répartition des immeubles résidentiels adaptés à la technique du double cordage de sécurité par région :

<sup>2</sup> 15ème recensement de la population et de l'habitat, 2011, ISTAT



Graphique 4. - Répartition du nombre de bâtiments résidentiels en Italie (en millions), d'une hauteur de trois étages ou plus, par région, 15<sup>e</sup> recensement de la population et de l'habitat, 2011, ISTAT

Les cinq premières régions ayant le plus grand nombre de bâtiments résidentiels de plus de trois étages sont : Lombardie (13,2%), Sicile (11,9%), Piémont (8%), Émilie-Romagne (7,9%) et Vénétie (7,2%).

#### 6.2.2.1. Concurrents dans le secteur des travaux sur cordes dans le bâtiment en Italie

Les concurrents identifiés par la direction sont de petite taille, en termes de chiffre d'affaires et de zones géographiques d'activité, et réalisent des interventions sur cordes, parfois en complément des services traditionnels du secteur du bâtiment, ou, dans certains cas, dans des segments de niche (réhabilitation, interventions environnementales, etc.).

Une présentation de certains concurrents italiens utilisant la technique du double cordage de sécurité, avec indication de leur type d'activité, de leur zone d'intervention et de leur chiffre d'affaires en 2016, figure ci-après :




Numero	Competitor Italia 	Logo	Attività	Area Operativa	Ricavi Medi Dichiarati 2016 (Milioni di Euro)
1	Recotech		Lavori post eventi accidentali ed edilizia su fune	Nazionale	3,89
2	Gico System		Lavoro su fune e interventi biologici ed ambientali	Nord e Centro Italia	3,30
3	Mazzaferrì		Lavori su corda, barriere stradali, ingegneria naturalistica	Nazionale ed Estero	1,64
4	Fratelli Gianni		Ristrutturazioni e lavori speciali (anche su corda)	Roma e provincia	1,24
5	Fly Original		Manutenzione su corda	Nazionale	1,19
6	ArchIngegno		Manutenzione e lavori su corda, bonifica amianto, altri lavori edili	Milano e provincia	1,07
7	Vertical Service		Manutenzioni e ristrutturazioni	Palermo	N.A. (< 1,00)
8	EVER Edilizia Verticale		Manutenzioni e ristrutturazioni	Torino e provincia	N.A. (< 1,00)
9	Ediliziaarea		Ristrutturazioni, manutenzioni su corda	Milano e provincia	N.A. (< 1,00)
10	Edil Climber		Manutenzioni e lavori su corda	Nazionale	N.A. (< 1,00)
11	A&G		Ristrutturazioni e manutenzioni su corda	Roma e provincia	N.A. (< 1,00)
12	Climbing Works		Manutenzioni e ristrutturazioni	Lazio	N.A. (< 1,00)
13	Icarus Lavori in Quota		Manutenzioni e lavori su corda	Nord e Centro Italia	N.A. (< 1,00)
14	OperàVertical		Manutenzioni e lavori su corda	Roma e provincia	N.A. (< 1,00)
15	MCEdilizia su fune		Manutenzioni e lavori su corda	Milano e provincia	N.A. (< 1,00)
16	AlpinismoEdile		Manutenzioni e lavori su corda	Genova	N.A. (< 1,00)
17	Edilizia Alternativa		Manutenzioni e lavori su corda	Nazionale	N.A. (< 1,00)
18	Servizi Verticali		Lavori su corda per la potatura di alberi e arbusti	Lazio	N.A. (< 1,00)
19	Vertical Edil		Manutenzioni e lavori su corda	Torino e provincia	N.A. (< 1,00)

Tableau 5. Concurrents italiens.

#### 6.2.2.2. Concurrents dans le secteur des travaux sur cordes dans le bâtiment en Europe

Afin d'identifier la position concurrentielle de la société au niveau européen, la direction s'est appuyée sur l'étude de marché réalisée par Cerved, mandatée par l'Émetteur, dans le but d'identifier les entreprises européennes ayant un modèle économique similaire à EdiliziAcrobatica, ou celles opérant dans le même secteur, fournissant des services tels que la rénovation de bâtiments, le nettoyage de vitres, la taille des arbres et arbustes, etc, et recourant à la technique de double cordage de sécurité. Plus précisément, la recherche de Cerved s'est concentrée sur quatre pays : France, Suisse, Espagne et Portugal (tableaux 6, 7, 8, 9)<sup>3</sup>.














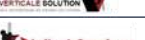


Numero	Competitor Francia	Logo	Attività	Area Operativa	Ricavi Medi Dichiarati 2016 (Milioni di Euro)
1	JADE		Lavori di edilizia su fune	Nazionale e Internazionale	da 5,00 a 10,00
2	TPGH TRAVAUX PRESTAT GRANDE HAUTEUR		Lavori di edilizia su fune	Regionale	da 2,00 a 5,00
3	EVEREST		Lavori di edilizia su fune	Nazionale	da 2,00 a 5,00
4	ETAIR ILE DE FRANCE		Lavori di edilizia su fune	Regionale	da 2,00 a 5,00
5	CIE INTERVENTION TRAVAUX MONTAGNE		Lavori di edilizia su fune	Nazionale	da 2,00 a 5,00
6	PROFIL ARMOR		Lavori di edilizia su fune	Nazionale	da 2,00 a 5,00
7	JARNIAS TRAVAUX SPECIAUX		Lavori di edilizia su fune	Nazionale	da 2,00 a 5,00
8	ACROTIR		Lavori di edilizia su fune	Nazionale e Internazionale	da 2,00 a 5,00
9	ACROBART		Lavori di edilizia su fune	Regionale	da 1,00 a 2,00
10	ADRET FRANCE		Lavori di edilizia su fune	Regionale	da 1,00 a 2,00
11	IMOTEP		Lavori di edilizia su fune	Regionale	da 1,00 a 2,00
12	VOLTIGE		Lavori di edilizia su fune	Nazionale e Internazionale	da 1,00 a 2,00
13	LES CORDISTES PARISIENS		Lavori di edilizia su fune	Regionale	da 1,00 a 2,00
14	SKY SCRAPPER		Lavori di edilizia su fune	Regionale	da 1,00 a 2,00
15	EASYCORDE		Lavori di edilizia su fune	Nazionale e Internazionale	da 1,00 a 2,00
16	IMEAUX SERVICES		Lavori di edilizia su fune	Regionale	da 1,00 a 2,00
17	ACCSYS		Lavori di edilizia su fune	Nazionale e Internazionale	da 1,00 a 2,00
18	ASCENSION		Lavori di edilizia su fune	Nazionale e Internazionale	fino a 1,00
19	ATELIER SUR CORDES		Lavori di edilizia su fune	Regionale	fino a 1,00
20	S O S VOLTIGE		Lavori di edilizia su fune	Regionale	fino a 1,00
21	SUD VERTICAL		Lavori di edilizia su fune	Regionale	fino a 1,00
22	ALPIPROBAT		Lavori di edilizia su fune	Nazionale e Internazionale	fino a 1,00
23	VERTICALE SOLUTION		Lavori di edilizia su fune	Nazionale e Internazionale	fino a 1,00
24	ALPIBAT-SERVICES		Lavori di edilizia su fune	Regionale	fino a 1,00
25	ACCEDE ATOUT		Lavori di edilizia su fune	Regionale	fino a 1,00
26	ALP'SOLUTION		Lavori di edilizia su fune	Regionale	fino a 1,00
27	ALPINISTE SERVICE		Lavori di edilizia su fune	Regionale	fino a 1,00
28	ACROSITE		Lavori di edilizia su fune	Nazionale	fino a 1,00
29	SKYWORK		Lavori di edilizia su fune	Nazionale	fino a 1,00

Tableau 6. Concurrents français.

Numero	Competitor Svizzera 	Logo	Attività	Area Operativa	Ricavi Medi Dichiarati 2016 (Millioni di Euro)
1	VERSUS SÀRL		Lavori di edilizia su fune	Nazionale e Internazionale	N.A.
2	ALTITEC SÉCURITÉ SÀRL		Lavori di edilizia su fune	Regionale	N.A.
3	VERTICAL ACCESS SÀRL		Lavori di edilizia su fune	Nazionale	N.A.
4	ACRO BAT JDL SÀRL		Lavori di edilizia su fune	Nazionale	N.A.
5	NUMÉRO 8 SÀRL		Lavori di edilizia su fune	Regionale	N.A.
6	ACRONET SÀRL		Lavori di edilizia su fune	Regionale	N.A.
7	VERTIGE CONCEPT SÀRL		Lavori di edilizia su fune	Nazionale	N.A.

Tableau 7. Concurrents suisses.

Numero	Competitor Portogallo 	Logo	Attività	Area Operativa	Ricavi Medi Dichiarati 2016 (Millioni di Euro)
1	TRAVER - TRABALHOS VERTICAIS, LDA		Lavori di edilizia su fune	Nazionale	fino a 1,00
2	TRABALHOS VERTICAIS DE ALEXANDRE LOPES LDA		Lavori di edilizia su fune	Nazionale e Internazionale	fino a 1,00
3	LCS TRABALHOS VERTICAIS		Lavori di edilizia su fune	Regionale	fino a 1,00
4	WORKALP INDUSTRY LDA		Lavori di edilizia su fune	Nazionale e Internazionale	N.A.
5	VERTWORKER - ESPECIALISTAS EM TRABALHOS EM ALTURA, UNIPESSOAL, LDA		Lavori di edilizia su fune	Nazionale	N.A.
6	LMC TRABALHOS VERTICAIS		Lavori di edilizia su fune	Regionale	N.A.
7	DESNIVEL-TRABALHOS VERTICAIS		Lavori di edilizia su fune	Nazionale	N.A.

Tableau 8. Concurrents portugais.

Numero	Competitor Spagna	Logo	Attività	Area Operativa	Ricavi Medi Dichiarati 2016 (Millioni di Euro)
1	PROLISER SL		Lavori di edilizia su fune	Nazionale	da 2,00 a 5,00
2	VERTICAL TRATAMIENTOS Y APLICACIONES SL		Lavori di edilizia su fune	Regionale	da 1,00 a 2,00
3	TRABAJOS VERTICALES MÁLAGA		Lavori di edilizia su fune	Regionale	da 1,00 a 2,00
4	ABRAKE SL		Lavori di edilizia su fune	Nazionale e Internazionale	da 1,00 a 2,00
5	ACEBO TRABAJOS VERTICALES		Lavori di edilizia su fune	Nazionale	da 1,00 a 2,00
6	SOLUTEC		Lavori di edilizia su fune	Nazionale	da 1,00 a 2,00
7	VERTICAL CROSS SL		Lavori di edilizia su fune	Regionale	da 1,00 a 2,00
8	ACCES VERTICAL SL		Lavori di edilizia su fune	Nazionale	da 1,00 a 2,00
9	VERTICAL SERVICES -TRABAJOS EN ALTURA Y MANTENIMIENTO		Lavori di edilizia su fune	Nazionale	da 1,00 a 2,00
10	AINUR TRABAJOS VERTICALES, S. L.		Lavori di edilizia su fune	Regionale	da 1,00 a 2,00
11	UMBRALIA (UMBRAL DE TOLERANCIA)		Lavori di edilizia su fune	Regionale	da 1,00 a 2,00
12	VERTIKALIA TRABAJOS VERTICALES SOCIEDAD LIMITADA.		Lavori di edilizia su fune	Nazionale	fino a 1,00
13	ABYSS TRABAJOS VERTICALES SL.		Lavori di edilizia su fune	Nazionale	fino a 1,00
14	ZÉNIT VERTICAL SCP		Lavori di edilizia su fune	Regionale	fino a 1,00
15	ARCO TRABAJOS VERTICALES		Lavori di edilizia su fune	Regionale	fino a 1,00
16	INSPECCIONES TÉCNICAS VERTICALES S.L.		Lavori di edilizia su fune	Regionale	fino a 1,00
17	VERTIVALLES TREBALLS VERTICALS SL.		Lavori di edilizia su fune	Locale	fino a 1,00
18	PARABOLT TRABAJOS VERTICALES		Lavori di edilizia su fune	Nazionale	fino a 1,00
19	TALUDIA COOP. V.		Lavori di edilizia su fune	Nazionale e Internazionale	fino a 1,00
20	DALI TRABAJOS VERTICALES SL		Lavori di edilizia su fune	Regionale	fino a 1,00
21	AS VERTICALES		Lavori di edilizia su fune	Locale	fino a 1,00
22	VERTIGEN TECNICS VERTICALS SL.		Lavori di edilizia su fune	Locale	fino a 1,00
23	APLIK2		Lavori di edilizia su fune	Nazionale	fino a 1,00
24	BASE VERTICAL.		Lavori di edilizia su fune	Locale	fino a 1,00
25	STEPALONG		Lavori di edilizia su fune	Nazionale e Internazionale	fino a 1,00
26	GRAVEDAD ZERO		Lavori di edilizia su fune	Locale	fino a 1,00
27	MADRID VERTICAL		Lavori di edilizia su fune	Nazionale	fino a 1,00
28	MUNDO VERTICAL S. C.		Lavori di edilizia su fune	Locale	fino a 1,00
29	ESPAIVERTICAL		Lavori di edilizia su fune	Nazionale e Internazionale	fino a 1,00
30	TREBALLS VERTICALS PENEDÈS		Lavori di edilizia su fune	Nazionale e Internazionale	fino a 1,00
31	BO AIRIGH, S.L.		Lavori di edilizia su fune	Nazionale	fino a 1,00
32	SERVERTICAL		Lavori di edilizia su fune	Regionale	fino a 1,00
33	XPERTOS, SC		Lavori di edilizia su fune	Regionale	fino a 1,00
34	AIT TRABAJOS VERTICALES Y OBRAS		Lavori di edilizia su fune	Regionale	fino a 1,00
35	TAV S.L.		Lavori di edilizia su fune	Regionale	N.A.

Tableau 9. Concurrents espagnols.

D'une manière générale, le marché de référence dans les pays analysés dans l'étude réalisée sur la base des données de juin 2017 par Cerved à la demande de l'Émetteur, montre une forte fragmentation des opérateurs, de petites dimensions (chiffre d'affaires inférieur à 5 M€), présents principalement au niveau local et régional.

### 6.3. Faits exceptionnels ayant affecté l'activité de l'entreprise ou le secteur dans lequel elle opère

À la date du Document d'Information, aucun événement exceptionnel susceptible d'affecter l'activité de l'Émetteur et du Groupe ne s'est produit.

### 6.4. Dépendance à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication

À la date du Document d'Information, l'Émetteur estime que l'activité du Groupe ne dépend pas significativement de brevets, de contrats de licence ou de contrats industriels, commerciaux ou financiers.

Le tableau suivant résume les principaux brevets pour lesquels le Groupe a déposé une demande d'enregistrement à la date du Document d'Information.

Titulaire	Objet du brevet	Catégorie	Date et numéro de dépôt de la demande	Date d'enregistrement/numéro d'enregistrement
EdiliziAcrobatica S.p.A.	structure de support pour l'exécution de travaux en hauteur sur cordes	brevet de modèle d'utilité	10 juillet 2017 202017000077262	n.d.
EdiliziAcrobatica S.p.A.	structure de support pour l'exécution de travaux en hauteur sur cordes	brevet d'invention	3 juillet 2017 102017000073986	n.d.
EdiliziAcrobatica S.p.A.	structure de support pour l'exécution de travaux en hauteur sur cordes	brevet d'invention	10 juillet 2017 102017000077253	n.d.

### 6.5. Sources des déclarations de l'Émetteur concernant sa position concurrentielle

Le Document d'Information contient des déclarations prévisionnelles sur le positionnement de l'Émetteur et du Groupe, des évaluations de marché et des comparaisons avec les concurrents, formulées, sauf indication contraire, par l'Émetteur lui-même sur la base d'une connaissance spécifique du secteur, de sa propre expérience et sur la base de données publiques.

### 6.6. Cadre normatif

#### Dispositions relatives à la santé et la sécurité sur le lieu de travail

L'activité du Groupe est régie par le titre IV du décret législatif n° 81/2008, relatif aux chantiers temporaires et mobiles, et plus particulièrement par son Chapitre II, qui prévoit les règles relatives aux travaux en hauteur tels que ceux exécutés par l'Émetteur. À cet égard, les articles les plus pertinents aux fins de l'activité exercée par l'Émetteur sont les suivants :

- i. les articles 105 et 106 énumérant respectivement les activités relevant et celles exclues de l'application des dispositions du Chapitre II du Titre IV ;
- ii. l'article 107, qui donne la définition du travail en hauteur ;
- iii. l'article 111, qui énonce les obligations des employeurs pour l'utilisation des équipements pour les travaux en hauteur, y compris les travaux réalisés à l'aide de cordes ;
- iv. l'article 115, qui fournit des indications sur les systèmes de protection contre les chutes de hauteur ; et
- v. l'article 116, qui énonce les obligations des employeurs concernant l'utilisation des systèmes d'accès et de positionnement par corde.

Il convient de mentionner en particulier l'article 111 du décret législatif n° 81/2008, qui énonce certains principes concernant le choix de la méthode de travail à l'aide de cordes comme moyen d'accès aux lieux de travail en hauteur et oblige l'employeur à choisir ce moyen d'accès après une analyse attentive des risques. Toutefois, le législateur ne fournit aucun critère objectif incontestable, en vertu duquel l'employeur peut ou non choisir un dispositif de sécurité spécifique, collectif (échafaudage) ou individuel (cordes), mais il se limite, comme indiqué ci-dessus, à énoncer certains principes et critères généraux, parmi lesquels, au paragraphe 4, la « (...) *courte durée d'utilisation*. Il appartient donc à l'opérateur d'évaluer au cas par cas le travail à effectuer et les conditions pertinentes du lieu où il doit être exécuté.

Compte tenu des dispositions de l'article 111 du décret-loi 81/2008, il ne peut être exclu que certaines catégories de missions particulièrement importantes ne puissent pas être exécutées au moyen de travaux sur cordes. En fait, bien que les services fournis à l'aide de cordes présentent des avantages évidents en termes de temps, de sécurité pour les travailleurs et d'efficacité, et qu'ils se développent rapidement dans le contexte national des services du secteur du bâtiment, il n'existe actuellement aucune orientation jurisprudentielle qui ait clarifié en détail les conditions et les circonstances de l'utilisation de ces techniques dans le secteur du bâtiment.

La constatation de violations des dispositions légales, réglementaires, administratives ou les modifications apportées à ces dispositions ou aux critères d'interprétation correspondants, pourraient avoir pour effet de retarder l'exécution des travaux ou d'en augmenter les coûts, exposant ainsi le Groupe à des pénalités, des sanctions, des poursuites civiles ou pénales, ou à d'autres charges imprévues, ce qui pourrait avoir des effets fortement négatifs sur la situation patrimoniale, économique et financière du Groupe.

Chacun de ces risques peut donner lieu à des demandes de dommages-intérêts et/ou à des pénalités qui, outre d'éventuels retards dans l'exécution des travaux, sont susceptibles de nuire à l'image et à la réputation du Groupe. En outre, les dispositions réglementaires applicables peuvent faire l'objet de mesures de renforcement ou d'autres types d'amendements sous l'influence du droit de l'UE ou d'accords internationaux. Les coûts de mise en conformité peuvent, dans certains cas, être considérables.

#### Dispositions relatives aux PME innovantes

Le décret législatif n° 3 du 24 janvier 2015 (dit « Investment Compact ») définit les PME innovantes comme des petites et moyennes entreprises, au sens de la recommandation 2003/361/CE, remplissant les conditions suivantes :



- i) employer moins de 250 personnes et avoir un chiffre d'affaires annuel inférieur ou égal à 50 M€ ou un total des comptes annuels ne dépassant pas 43 M€ ;
- ii) avoir leur siège social en Italie ou dans un État membre de l'Union européenne ou dans des États parties à l'accord sur l'Espace Économique Européen, à condition d'avoir un site ou une filiale de production en Italie ;
- iii) présenter leurs derniers états financiers et, le cas échéant, les états financiers consolidés audités ;
- iv) ne pas être coté sur un marché réglementé ;
- v) ne pas être inscrite au registre spécial des jeunes pousses innovantes prévu par le décret-loi n° 179/2012 ;
- vi) remplir au moins deux des conditions suivantes :
  - volume des dépenses de recherche, de développement et d'innovation supérieur ou égal à trois pour cent du plus élevé du coût ou de la valeur totale de la production de la PME innovante ;
  - recrutement en tant que salariés ou collaborateurs à quelque titre que ce soit, en proportion égale ou supérieure au cinquième de l'effectif total, de personnes titulaires d'un doctorat ou en cours d'obtention d'un doctorat auprès d'une université italienne ou étrangère, ou titulaires d'un master et ayant effectué, depuis au moins trois ans, des activités de recherche certifiées dans des instituts de recherche publics ou privés, en Italie ou à l'étranger, ou en proportion égale ou supérieure au tiers du montant le plus élevé entre le coût et la valeur totale de la force de travail totale, de personnes titulaires d'un master ;
  - la propriété, même en tant que dépositaire ou preneur de licence d'au moins un droit de propriété industrielle, relatif à une invention industrielle ou biotechnologique, à une topographie d'un produit semi-conducteur ou à une nouvelle variété végétale, ou la propriété des droits relatifs à un programme d'ordinateur original inscrit au registre public spécial des programmes d'ordinateur, à condition que ce droit soit directement lié à l'objet social et à l'activité de l'entreprise.

Après réception de l'enregistrement correspondant, les PME innovantes sont inscrites dans une section spéciale du registre des entreprises.

En vertu du renvoi prévu à l'article 4, paragraphe 9, du décret-loi n° 3 du 24 janvier 2015 (dit « Investment Compact »), l'article 29 du décret-loi n° 179 du 18 octobre 2012, tel que modifié, en loi n° 221 du 17 décembre 2012, prévoit que les investissements réalisés dans les PME innovantes par des personnes physiques à concurrence d'un investissement maximum de 1 M€ et par des personnes morales à concurrence de 1,8 M€ bénéficient d'une déduction au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (Irpef) ou de l'impôt sur les sociétés (Ires) égale à 30% des investissements réalisés. Ces incitations s'appliquent à la fois aux investissements directs et aux investissements indirects effectués par le biais d'organismes de placement collectif ou d'autres sociétés investissant principalement dans des PME innovantes. L'utilisation de l'incitation est subordonnée au maintien de la participation dans la PME innovante pendant une période minimale de trois ans.

Toutefois, pour être opérationnelles, les facilités décrites ci-dessus, nécessitent l'autorisation de la Commission Européenne quant à la compatibilité de ces mesures avec les dispositions du droit de l'UE en matière d'aides d'État, qui, à ce jour, n'est pas encore intervenue.

En outre, en vertu du décret-loi n° 50/2017, une contribution sous forme de crédit d'impôt a été introduite pour l'année 2018 pour les PME innovantes, égale à 90% des investissements « supplémentaires » réalisés dans les campagnes publicitaires sur des espaces publicitaires et des annonces commerciales dans la presse quotidienne et périodique, les chaînes de télévision locale et les stations radio, analogiques et numériques.

Cette facilité est accordée à condition que la valeur de l'investissement soit supérieure d'au moins 1 % à celle d'investissements similaires réalisés dans les mêmes médias l'année précédente.

L'article 4 du décret-loi n° 148/2017 définit l'affectation des ressources pour cette mesure, qui s'élève pour 2018 à 62,5 M€, dont :

- 50 M€ au titre des investissements dans la presse (20 millions pour les investissements réalisés au second semestre 2017, et 30 millions pour ceux à réaliser en 2018) ;
- 12,5 M€ pour les investissements à réaliser en 2018 sur les chaînes de radio et de télévision.

La loi a délégué à un règlement d'application, en cours d'adoption, la tâche de réglementer tous les aspects de la mesure qui ne sont pas directement réglementés par la loi, y compris les procédures opérationnelles qui ont été définies avec l'Agence des Recettes.

#### Régime du crédit d'impôt pour les activités de recherche et développement

Par décret ministériel du 27 mai 2015 ont été adoptées les dispositions d'application du crédit d'impôt au titre des activités de recherche et développement, visé à l'article 1er, alinéa 35, de la loi n° 190 du 23 décembre 2014, dite loi de stabilité pour l'année 2015 (c'est-à-dire les dépenses qualifiées de dépenses de recherche fondamentale, de recherche industrielle et de développement expérimental), ainsi que les procédures de vérification et de contrôle l'effectivité des dépenses engagées au cours de la période d'imposition suivant celle du 31 décembre 2014, les motifs de forclusion et de révocation de l'avantage fiscal et les modalités de remboursement du crédit d'impôt indument perçu.

Les entreprises qui investissent dans la recherche et le développement pourront bénéficier d'un avantage fiscal sous la forme d'un crédit d'impôt jusqu'en 2020.

Le bonus est accordé à toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, leur forme juridique, leur secteur d'activité et leur régime comptable.

Le crédit d'impôt est accordé à concurrence d'un montant annuel maximal de 5 M€ par bénéficiaire et est comptabilisé à condition que le montant total des dépenses d'investissement en recherche et développement effectuées au cours de chaque période d'imposition pour laquelle l'aide doit être accordée s'élève au moins à 30 000 €.

#### Règles relatives au crédit d'impôt pour frais de conseil dans le cadre de la procédure d'introduction en bourse

L'article 1er, paragraphes 89 à 92, de la loi de finances pour 2018, telle que mise en œuvre par l'arrêté ministériel du 23 avril 2018 publié au Journal Officiel n° 139 du 18 juin 2018, a introduit un crédit d'impôt pour les PME (définition conforme à la recommandation 2003/36/CE) qui, à compter du 1er janvier 2018, ouvre une procédure d'admission à la négociation sur un marché réglementé, sur les MTF des États membres ou dans l'Espace Economique Européen.

L'avantage, égal à 50% des frais de conseil engagés jusqu'au 31 décembre 2020 dans le cadre de la procédure de cotation et en tout état de cause jusqu'à un montant maximum de 500 000 €, n'est reconnu qu'en cas de clôture de la procédure d'admission à la cotation.

Les coûts de conseil éligibles sont ceux qui sont encourus pour la procédure d'introduction en bourse, c'est-à-dire les services de conseil spécialisé (fiscal, juridique ou marketing) fournis par des professionnels extérieurs à la PME et nécessaires pour évaluer la faisabilité de l'introduction en bourse et pour assister la société tout au long de la procédure.

La demande de reconnaissance du crédit d'impôt doit être transmise par voie électronique au plus tard le 1er octobre de l'année au cours de laquelle l'inscription a été obtenue et le 31 mars de l'année suivante.

Conformément à l'article 17 du décret législatif n° 241/1997, le crédit d'impôt ne peut être utilisé qu'à titre de compensation au moyen du formulaire F24 à compter du dixième jour ouvrable du mois suivant au cours duquel la PME reçoit notification, par le ministère, de la reconnaissance de l'avantage.

Il doit être indiqué dans la déclaration de revenus pour la période d'imposition au cours de laquelle le crédit est acquis et dans les déclarations de revenus pour les périodes d'imposition ultérieures jusqu'à la période d'imposition au cours de laquelle son utilisation prend fin.

## 6.7. Certifications

### 6.7.1. Certification des systèmes de sécurité

L'Émetteur a décidé de mettre en place son propre système de gestion, conformément à la norme BS OHSAS 18001:2007, et a obtenu, en juillet 2012, la première certification de son système de gestion de la santé et de la sécurité puis, en avril 2016, la deuxième certification avec Bureau Veritas.

Pour son système de gestion de la sécurité, l'Émetteur a adopté les principes établis par la norme OHSAS 18001:2007 tels que :

- l'approche systémique de la gestion orientée processus ;
- l'implication du personnel ;
- la réduction continue des risques associés aux activités ;
- l'analyse des données, la relation mutuellement bénéfique avec les fournisseurs ;
- la mise à disposition de ses informations aux parties concernées.

Le système de gestion santé et sécurité de l'Émetteur vise à :

- constituer l'outil organisationnel pour la mise en place, le maintien et l'amélioration des activités ayant un impact sur la santé et la sécurité sur le lieu de travail ;
- présenter de manière exhaustive la politique, les objectifs et les programmes relatifs à la santé et à la sécurité dans l'entreprise ;
- produire des documents attestant de la sensibilité et de l'engagement de la direction à respecter les dispositions de la politique, les objectifs et les cibles de l'entreprise en matière de santé et de sécurité ;
- documenter les principaux rôles et responsabilités de l'Émetteur dans le domaine de la santé et de la sécurité ;
- décrire les relations entre les éléments du système de santé et de sécurité ;

- intégrer le système de gestion de la santé et de la sécurité dans le système de gestion de la sécurité de manière à optimiser les différents processus ;
- démontrer la conformité de son système de gestion de la santé et de la sécurité aux dispositions législatives et réglementaires et aux normes internationales applicables.

#### 6.7.2. Certification de la qualité

L'Émetteur a décidé de mettre en œuvre son propre système de management, conformément à la norme ISO 9001:2008, obtenant, en juillet 2012, la première certification de son Système de Management de la Qualité puis, en avril 2016, la seconde certification avec Bureau Veritas.

L'Émetteur a élaboré son propre Manuel Qualité (MGQ) conformément à la norme UNI EN ISO 9001 : 2008.

Le MGQ vise à :

- Exprimer la politique et les objectifs de qualité ;
- Décrire les processus identifiés par le Système de Gestion de la Qualité (SGQ) et leurs interactions pour permettre une compréhension, une gestion et une amélioration claires ;
- Documenter l'efficacité et l'efficience du SGQ, déterminer les besoins et les attentes des clients et des autres intervenants et y répondre afin d'obtenir un avantage concurrentiel, et atteindre, maintenir et améliorer le rendement et les capacités organisationnelles ;
- Indiquer les responsabilités et les pouvoirs nécessaires à la mise en œuvre et à l'entretien efficaces et efficients du SGQ ;
- décrire les relations entre les éléments du système.

L'Émetteur considère son SGQ comme un outil de travail qui apporte une valeur ajoutée à ses activités, grâce à l'amélioration continue de son efficacité et la satisfaction des attentes des clients.

## 7. STRUCTURE DU GROUPE

### 7.1. Description du Groupe auquel appartient l'Émetteur

À la date du Document d'Information, le capital social de l'Émetteur est majoritairement détenu par Arim Holding, à concurrence de 78,21%.

Pour des informations détaillées sur les sociétés qui composent le Groupe, se reporter au paragraphe 7.2 ci-dessous.

### 7.2. Filiales de l'Émetteur

À la date du Document d'Information, le Groupe, dont l'Émetteur est la société mère, est composé des sociétés suivantes :

#### - EDAC Versilia S.r.l. :

ayant son siège social à Milan, Via Filippo Turati 29, immatriculée au Registre des Entreprises de Milan sous le numéro 0922828990967, numéro de répertoire économique administratif 2077010, dont le capital social est détenu par l'Émetteur à hauteur de 85% et à hauteur de 15% par Simone Muzio (5%), Vincenzo Polimeni (5%) et Raffaele Pancani (5%).

#### - EDAC Sicilia S.r.l. :

ayant son siège social à Milan, Via Filippo Turati 29, immatriculée au Registre des Entreprises de Milan sous le numéro 09277830965, numéro de répertoire économique administratif 208031 dont 55 % du capital est détenu par l'Émetteur, 40 % par OSM Value S.r.l. et 5 % par Vincenzo Polimeni.

#### - EDAC Roma Trastevere S.r.l. :

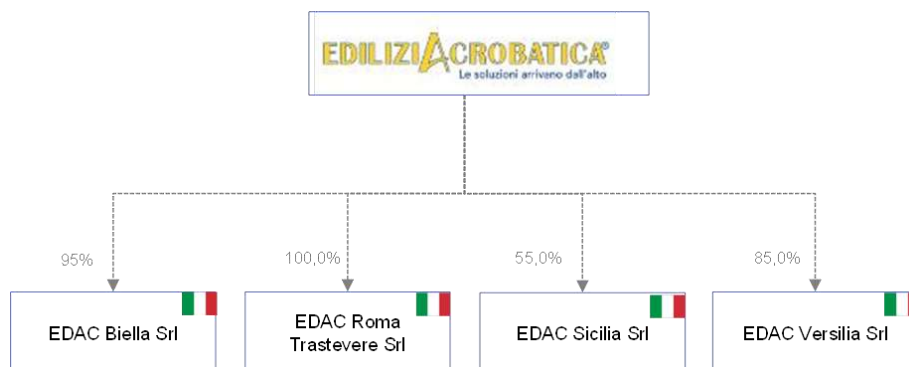
ayant son siège social à Milan, Via Filippo Turati 29, immatriculée au Registre des Entreprises de Milan sous le numéro 09306770968, numéro de répertoire économique administratif 2082268, dont le capital social est entièrement détenu par l'Émetteur.

#### - EDAC Biella S.r.l. :

ayant son siège social à Milan, Via Filippo Turati 29, immatriculée au Registre des Entreprises de Milan sous le numéro 02603290020, numéro de répertoire économique administratif 2082275, dont 95% du capital est détenu par l'Émetteur, 5% par Danila Tempia.

L'Émetteur est la société mère du Groupe et exerce des activités de gestion et de coordination à l'égard de ses filiales, conformément à l'article 2359 du code civil italien.

Le graphique suivant illustre la structure du Groupe à la date du Document d'Information :



Source : Société

7.2.1. Autres sociétés dans lesquelles l'Émetteur détient une participation dans le capital social  
À la date du Document d'Information, l'Émetteur ne détient pas d'autres participations.

## 8. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION OU DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE

### 8.1. Informations sur les organes d'administration, de direction et de contrôle

#### 8.1.1. Conseil d'administration

##### Composition

L'Émetteur a adopté un système d'administration traditionnel composé du conseil d'administration et du collège des commissaires.

Conformément à l'article 15 des statuts, la gestion de l'Émetteur est confiée à un conseil d'administration composé d'un nombre d'administrateurs compris entre 3 et 9, selon les résolutions de l'assemblée générale ordinaire et dont l'un au moins doit répondre aux critères d'indépendance énoncés à l'article 148, paragraphe 3, de la loi consolidée sur les finances.

Le conseil d'administration de l'Émetteur en fonction à la date du Document d'Information est composé de 5 membres. Le conseil d'administration a été nommé par décision de l'assemblée générale du 14 septembre 2017 pour les membres Simoni, Iovino et Marras, et par décision de l'assemblée générale du 26 juillet 2018 pour les membres Poli et Bottino.

Les membres du conseil d'administration de l'Émetteur sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

<i>Mandat</i>	<i>Prénom et nom</i>	<i>Lieu de naissance</i>	<i>Date de naissance</i>
<b>Président du conseil d'administration</b>	Simonetta Simoni	Turin (TO)	28/02/1930
<b>Membre du conseil et administrateur délégué</b>	Riccardo Iovino	Gênes (GE)	06/01/1965
<b>Conseiller</b>	Anna Marras	Turin (TO)	02/11/1966
<b>Conseiller</b>	Stefano Poli	Florence (FI)	21/10/1967
<b>Membre indépendant du Conseil</b>	Andrea Bottino	Gênes (GE)	29/06/1972

Pour l'exercice de leurs mandats, les membres du conseil d'administration sont domiciliés au siège social de l'Émetteur.

Un curriculum vitae succinct des membres du conseil d'administration de l'Émetteur est présenté ci-après :

**Riccardo Iovino (Membre du Conseil et Administrateur Délégué)** : après une série d'expériences qui l'ont amené à approfondir, développer son talent naturel de leader de groupe de travail et à travailler à l'étranger comme responsable export pour une entreprise du secteur de la pêche, il a décidé, à son retour en Italie, de combiner ses compétences de skipper avec ces compétences commerciales, fondant ainsi en 1994 EdiliziAcrobatica. Riccardo Iovino est actuellement administrateur délégué de la Société.

**Anna Marras (membre exécutif)** : elle participe depuis plus de vingt ans à des formations de haut niveau en management. Au cours de sa carrière professionnelle, elle a suivi la croissance d'entreprises d'importance nationale (Gruppo Errebi Auto Spa, Audi Zentrum Spa, L'Oréal Academy, Maina Power Transmission), ainsi que d'EdiliziAcrobatica. Plus récemment, elle a choisi de fonder la première franchise du groupe de formation en management OSM International et a ainsi créé EDAC

OSM Partner, une société active notamment en Piémont et en Ligurie qui compte actuellement plus d'une dizaine de consultants. Le succès remporté avec EDAC OSM Partner a conduit Anna Marras à mettre ses compétences à disposition à l'étranger, en fondant la société de conseil OSM Brasil établie à Sao Paulo.

**Stefano Poli (membre non exécutif)** : après avoir travaillé dans la grande distribution de 1998 à 2000, il a travaillé pour de nombreuses entreprises, notamment dans les domaines des stratégies d'entreprise, de la notation et du financement de l'innovation technologique. Il entretient des relations avec les agences de crédit, les banques et les consortiums de garantie et, depuis 2011, travaille principalement avec ces entités sur des projets à moyen et long terme.

**Simonetta Simoni (présidente du Conseil d'Administration)** : diplômée en pharmacie, elle a travaillé comme enseignante au secondaire en mathématiques et en sciences de 1971 à 1990. De 2010 à 2015, elle a été administratrice unique d'EdiliziAcrobatica S.p.a. et, à partir de 2015, elle en a été le président du conseil d'administration.

**Andrea Bottino (membre indépendant)** : Diplômé en économie et en commerce, il est également expert-comptable et contrôleur des comptes. Il a travaillé pour des sociétés de courtage naval, des cabinets d'experts-comptables et des consultants d'affaires de premier plan. Depuis 2001, il travaille pour Ligurcapital S.p.a., banque d'affaires exerçant des activités de capital-investissement et de capital-risque, en investissant du capital-risque dans des sociétés non cotées et en fournissant des services de conseil aux entreprises.

#### Lien de parenté

À l'exception de la relation entre Riccardo Iovino et Simonetta Simoni (mère de ce dernier), et entre Riccardo Iovino et Anna Marras (compagne de ce dernier), il n'existe aucune relation entre les membres du conseil d'administration, ni entre ce dernier et les membres du collège des commissaires.

#### Condamnations

À la connaissance de l'Émetteur, au cours des cinq dernières années, aucun des membres du Conseil d'Administration (i) n'a été condamné pour fraude ou faillite ; (ii) n'a été déclaré en faillite ou faisant l'objet d'une procédure de faillite, de mise sous séquestre ou de liquidation, ni n'a été associé à une telle procédure ; (iii) n'a fait l'objet d'aucune incrimination et/ou de sanctions officiels ou d'autorités réglementaires (notamment des associations professionnelles désignées) dans l'exercice de sa fonction, d'interdiction de remplir une quelconque des fonctions administratives ou de gestion, de supervision de l'Émetteur, des fonctions de direction ou de gestion d'autres sociétés.

#### Fonctions exercées

Le tableau suivant indique les principales sociétés de capitaux ou de personnes, autres que l'Émetteur, dans lesquelles les membres du conseil d'administration ont été membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance, ou actionnaires au cours des cinq dernières années à compter de la date du Document d'Information :

Prénom et nom	Société	Mandat	Situation à la date du Document d'Information
Anna Marras	EDAC Italia S.r.l.	Administrateur Unique	En fonction
	EDAC I-Profile S.r.l.	Administrateur Unique	En fonction



<b>Riccardo Iovino</b>	EDAC Versilia S.r.l.	Président du Conseil d'Administration	En fonction
	EDAC Sicilia S.r.l.	Président du Conseil d'Administration	En fonction

Prénom et nom	Société	Mandat ou participation détenue	Situation à la date du Document d'Information
---------------	---------	---------------------------------	---

<b>Anna Marras</b>	EDAC Italia S.r.l.	Administrateur Unique	En fonction
	EDAC I-Profile S.r.l.	Administrateur Unique	En fonction

<b>Riccardo Iovino</b>	EDAC Versilia S.r.l.	Président du Conseil d'Administration	En fonction
	EDAC Sicilia S.r.l.	Président du Conseil d'Administration	En fonction
	EDAC Roma Trastevere S.r.l...	Président du Conseil d'Administration	En fonction
	EDAC Biella S.r.l...	Président du Conseil d'Administration	En fonction
	Arim Holding S.r.l.	Administrateur Unique	En fonction

<b>Stefano Poli</b>	Free S.r.l.	Associé	Cessation
	Fos S.r.l.	Associé	Cessation
	First International S.r.l.	Associé et administrateur unique	Cessation
	Alfa Service S.r.l.	Associé	Cessation d'activité
	Revaudit	Associé	En cours
	Virginia Immobiliare	Associé	En cours

<b>Andrea Bottino</b>	Octocam S.r.l.	Amministrateur	En fonction
	Alfatech S.p.a.	Commissaire titulaire	En fonction
	Smania industrie mobili Spa	Commissaire titulaire	En fonction
	Softeco S.p.a. Sismat	Commissaire titulaire	En fonction
	B soft S.p.a.	Commissaire titulaire	En fonction
	Tigullio Shipping S.p.a.	Commissaire titulaire	En fonction
	Confservizi Liguria	Commissaire titulaire	En fonction

## Pouvoirs du Conseil d'Administration et de l'Administrateur délégué

### Pouvoirs conférés au Conseil d'Administration

Le conseil d'administration détient les pouvoirs les plus étendus pour la gestion ordinaire et extraordinaire de la Société, sans exception aucune. Il peut accomplir tous les actes qu'il juge utiles à l'accomplissement de toutes les activités qui constituent l'objet social ou qui lui sont nécessaires, à l'exception de ceux que la loi ou les présents statuts ou la réglementation, notamment le règlement des émetteurs AIM Italia, réservent aux décisions des actionnaires.

Le conseil d'administration a donc notamment le pouvoir d'acheter, de vendre et d'échanger des biens immobiliers, de les céder à d'autres sociétés établies ou en cours d'établissement, d'établir, de modifier et d'annuler des droits réels et de garantie, de contracter des emprunts, d'émettre des avals, des cautionnements, des garanties - dans les conditions prévues par les statuts -, de prendre des participations et d'accepter les inscriptions, les annulations et transcriptions d'hypothèques, de renoncer à des hypothèques légales, de transiger et de soumettre les litiges à des arbitres, même amiables compositeurs, dans les cas admis par la loi, d'autoriser et d'accomplir toute opération auprès de l'administration fiscale, de la caisse des dépôts et des prêts, et auprès de tout autre service public ou privé.

Le conseil d'administration a également le pouvoir, en lieu et place de l'assemblée générale, de décider des modifications des statuts pour se conformer aux dispositions législatives impératives. Dans ce cas, les décisions doivent être adoptées par des délibérations consignées sous forme de procès-verbal établi par un notaire par acte authentique.

### Pouvoirs conférés à l'Administrateur Délégué Riccardo Iovino

Par décision du conseil d'administration du 28 septembre 2018, l'administrateur délégué Riccardo Iovino s'est vu conférer les pouvoirs indiqués ci-dessous :

- (i) tous pouvoirs pour l'administration ordinaire et extraordinaire de la Société, y compris l'accomplissement de toutes opérations de gestion de la Société et la réalisation de l'objet social à l'exception de ceux qui, conformément à la loi ou aux statuts, ne peuvent être délégués à un administrateur seul ;
- (ii) la représentation légale de la Société, séparément du président du conseil d'administration.
- (iii) à titre d'exemple, mais sans s'y limiter, les pouvoirs suivants :
  - a) diriger et gérer l'activité de la Société ;
  - b) mettre en œuvre les décisions du conseil d'administration en accomplissant tous les actes nécessaires et liés à la mise en œuvre de ces décisions ;
  - c) accomplir tous les actes qui relèvent de l'administration ordinaire de la Société, notamment la conclusion de tout contrat (y compris ceux relatifs à la vente et à l'achat de matières premières et de produits liés à l'activité de la Société) et en particulier :
    - i. représenter la Société devant toute autorité fiscale judiciaire, administrative, ordinaire et spéciale, dans toute procédure, à tout niveau et en tout lieu, y compris au Conseil d'État, à la Cour Suprême, à la révocation, avec pouvoir de signer des pétitions, des recours à toute fin, proposant et soutenant des actions aussi bien administratives que judiciaires, de connaissance, d'exécution et aussi de faillite, composition, moratoire, arrivant aux formalités et ensuite également la question des procurations, mandats spéciaux aux avocats, procureurs, généraux et litiges ;

- ii. régler tout différend, accepter et rejeter les propositions de concordat, régler et soumettre à des arbitres, même amiables compositeurs, tout litige en vertu d'une clause compromissoire ou sur la base d'actes de compromis distincts, en désignant les arbitres et en se chargeant de toutes les formalités inhérentes et des conséquences en résultant dans les procédures arbitrales ;
- iii. déférer et référer le serment décisoire, déférer et répondre aux interrogatoires ou aux demandes, notamment en matière de faux au civil, se constituer partie civile dans les procédures pénales et élire domicile ;
- iv. donner et révoquer des mandats ad litem à des avocats et des mandats de fondés de pouvoirs à des salariés de la Société ou les tiers pour une ou plusieurs opérations dans le cadre des pouvoirs qui lui sont conférés en tant qu'administrateur délégué ;
- v. accomplir toute opération financière au crédit ou au débit, y compris les escomptes sur traites signés par la Société elle-même, les opérations de rachat auprès de toute banque, y compris l'établissement émetteur, en prenant les engagements et en accomplissant les formalités requises par l'établissement ; accomplir toute opération bancaire en général ;
- vi. accomplir en faveur de la Société des opérations d'escomptes sur lettres de change signées par des tiers, endosser et recevoir des chèques bancaires, mandats cambiaires, lignes de crédit, lettres de change, mandats postaux à l'ordre de sociétés de crédit, services postaux et télégraphiques et en général à toute personne physique ou morale ;
- vii. donner des ordres de virement et émettre des chèques bancaires sur des comptes courants au nom de la Société ;
- viii. recruter, suspendre et licencier du personnel et modifier des conditions de travail du personnel ;
- ix. représenter la Société auprès des organisations professionnelles et des syndicats auprès de toute institution, association ou groupement ;
- x. délivrer des extraits des registres de paie et des attestations de personnel tant pour les organismes de sécurité sociale, d'assurance ou mutualistes que pour d'autres personnes morales ou physiques, afin d'assurer le respect des obligations auxquelles la société est tenue en qualité d'agent chargé du recouvrement de l'impôt à la source, notamment de signer, aux fins de ces obligations, des déclarations et attestations et tout acte ou certificat y compris le certificat visé aux articles 1er et 3 du décret du président de la République n° 600 du 29 septembre 1973 ;
- xi. signer des lettres de crédit et de débit en compte courant et des relevés périodiques de compte courant aux salariés de la Société au titre des sommes déposées auprès de celle-ci ;
- xii. conclure tout contrat ou accord portant sur la propriété intellectuelle, les marques, les brevets et les modèles et autres œuvres similaires ;
- xiii. prendre en charge et attribuer des marchés pour l'exécution de travaux et de fournitures de toute nature en concluant les contrats correspondants, en contribuant, le cas échéant, aux enchères publiques et privées, en nommant, le cas échéant, des mandataires spéciaux pour participer aux appels d'offres, aux enchères et aux licitations privées ;
- xiv. conclure, modifier, résilier au nom et pour le compte de la Société des contrats d'achat, d'échange et de vente de matériels, produits, machines et en général tout autre contrat

portant sur des biens mobiliers, engageant la Société au titre de tous les droits et obligations qui peuvent en résulter ;

- xv. signer la correspondance de la Société ;
  - xvi. collecter, débloquer et retirer, au nom et dans l'intérêt de la Société, toutes les sommes et valeurs qui lui sont dues pour quelque raison ou titre que ce soit, auprès de toute personne, ainsi que des administrations de l'État, des Communes et des Provinces, de la Caisse des Dépôts et des Prêts des Trésoreries des Provinces de l'État, de la direction régionale des Recettes, des Groupements et des établissements de crédit ; émettre et encaisser les sommes objet de mandats qui ont déjà été émis ou qui le seront à l'avenir, sans limitation de durée, en faveur de la Société au titre de toute somme de capital ou d'intérêts qui lui sont dus par ces administrations et services et institutions, soit afin de liquider les dépôts effectués par la Société elle-même, ou pour tout autre motif ou titre, délivrer au nom de la Société les quittances et de décharge correspondantes et, d'une manière générale, toutes les attestations qui peuvent être exigées dans le cadre de l'instruction des dossiers individuels, y compris celle d'exonération des services, des administrations et des établissements mentionnés ci-dessus ;
  - xvii. désigner des mandataires spéciaux pour recueillir les objets de valeur, plis, colis, paquets, lettres recommandées et assurées, ainsi que les mandats postaux ordinaires et télégraphiques auprès des services postaux et télégraphiques ;
  - xviii. retirer les objets de valeur, plis, colis, paquets, lettres recommandées et assurées, ainsi que les mandats postaux ordinaires et télégraphiques auprès des services postaux et télégraphiques ;
  - xix. accomplir tout acte et toute opération auprès des services postaux et télégraphiques ;
  - xx. accomplir tout acte et toute opération auprès des services ferroviaires, douaniers, postaux et télégraphiques et en général auprès de tout service de transport public ou privé, avec faculté de délivrer des quittances libératoires nécessaires, les actes de décharge, ainsi que d'autoriser les restrictions et mainlevées ;
  - xxi. représenter la Société dans l'exécution de toutes les pratiques relatives aux opérations d'importation, d'exportation, d'importation temporaire, d'exportation temporaire, de réimportation et de réexportation ;
  - xxii. signer les demandes de nouvelles, d'informations et de documents, les demandes de certificats et d'attestations émanant d'organismes publics, les demandes de clarifications et les rappels d'offres pour les fournisseurs ;
  - xxiii. transmission de documents, de données et de nouvelles.
- d) subdéléguer les pouvoirs qui lui sont délégués à des tiers.

Pouvoirs conférés au membre du conseil Anna Marras

Par décision du conseil d'administration du 28 septembre 2018, le membre du conseil Anna Marras a reçu les pouvoirs énumérés ci-dessous :

- (i) recruter, suspendre et licencier du personnel et modifier des conditions de travail du personnel ;
- (ii) représenter la Société auprès des organisations professionnelles et des syndicats auprès de toute institution, association ou groupement ;

- (iii) représenter la Société devant les tribunaux pour les conflits de travail, concilier et transiger au nom et pour le compte de la Société ;
- (iv) délivrer des extraits des registres de paie et des attestations de personnel tant pour les organismes de sécurité sociale, d'assurance ou mutualistes que pour d'autres personnes morales ou physiques, afin d'assurer le respect des obligations auxquelles la société est tenue en qualité d'agent chargé du recouvrement de l'impôt à la source, notamment de signer, aux fins de ces obligations, des déclarations et attestations et tout acte ou certificat y compris le certificat visé aux articles 1er et 3 du décret du président de la République n° 600 du 29 septembre 1973 ;
- (v) signer la correspondance de la Société en relation avec les questions énumérées ci-dessus.

### 8.1.2. Collège des commissaires

#### Composition

Conformément à l'article 19 des statuts, le collège des commissaires est composé de 3 commissaires titulaires et de 2 commissaires suppléants qui restent en fonction pendant trois exercices, nommés par l'assemblée générale qui nomme également le président dans les conditions prévues par la loi. Les commissaires sont nommés pour une durée de trois ans et leur mandat prend fin à la date de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de la troisième année de leur mandat ; ils sont rééligibles.

Le collège des commissaires de l'Émetteur est composé de 3 membres, désignés par l'assemblée générale du 16 décembre 2016 et restera en fonction jusqu'à la date de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes au 31 décembre 2018.

À la date du Document d'Information le collège des commissaires est composé comme suit :

<i>Mandat</i>	<i>Prénom et nom</i>	<i>Lieu de naissance</i>	<i>Date de naissance</i>
<b><i>Président du collège des commissaires</i></b>	<i>Alda Bertelli</i>	<i>Florence</i>	<i>09/08/1934</i>
<b><i>Commissaire</i></b>	<i>Giorgio Frediani</i>	<i>Florence</i>	<i>02/07/1969</i>
<b><i>Commissaire</i></b>	<i>Francesco Cinaglia</i>	<i>Gênes</i>	<i>14/07/1967</i>
<b><i>Commissaire suppléant</i></b>	<i>Carla Borgioli</i>	<i>Fucecchio (FI)</i>	<i>17/07/1974</i>
<b><i>Commissaire suppléant</i></b>	<i>Giancarlo Ammanati</i>	<i>Carrare (MS)</i>	<i>02/08/1938</i>

Un curriculum vitae succinct des membres du collège des commissaires est présenté ci-après :

***Alda Bertelli (Présidente du conseil d'administration)*** : Diplômée en économie et commerce de l'Université de Florence, elle a été chargée de cours en comptabilité et technique commerciale bancaire, par concours, à l'institut technique « G. Galilei » de Florence jusqu'en 1976, et assistante bénévole à la chaire de technique bancaire de l'Université de Florence. Professionnelle indépendante depuis 1970, elle est inscrite au Registre des Consultants du Tribunal de Florence. Elle a occupé des fonctions judiciaires en qualité d'administrateur judiciaire, de commissaire au concordat judiciaire, d'expert judiciaire, et exerce également l'activité d'expert de partie dans des affaires civiles. Elle conseille les entreprises en matière de fiscalité et de droit des sociétés, notamment en qualité de contrôleur légal des comptes. Parmi les différents postes de gouvernance, elle a occupé le poste d'administrateur au conseil d'administration de la société à capital mixte Mercafir (Commune de

Florence). Elle a été nommée mandataire spéciale notamment de Chopard Italia S.r.l. et De Grisogono Italia S.r.l.

**Giorgio Frediani (Commissaire titulaire)** : inscrit à l'Ordre des Experts Comptables et Experts Comptables de Florence depuis 1995, au Registre des Contrôleurs des comptes depuis 1999, et au registre des experts de la Cour de Florence depuis 2003. Il assiste depuis une dizaine d'années la succursale italienne d'une importante multinationale opérant dans le secteur du luxe et depuis une vingtaine d'années la succursale italienne, dont le siège est en Suisse, d'une multinationale opérant dans le secteur de la haute joaillerie, à laquelle il apporte un conseil permanent en matière contractuelle, comptable et fiscale, et plus particulièrement en matière de politiques de prix de transfert.

**Francesco Cinaglia (Commissaire titulaire)**: Expert-comptable et comptable agréé, il exerce une activité de conseil en droit des sociétés, droit fiscal, droit financier, droit des affaires et droit du travail dans son cabinet de Gênes. Il exerce également l'activité de commissaire de personnes morales et de sociétés, de liquidateur sur désignation ministérielle et d'administrateur de sociétés de capitaux et de personnes.

**Carla Borgioli (Commissaire suppléant)** : Elle est diplômée en économie et commerce de l'Université de Pise, expert-comptable et commissaire et inscrite au registre des commissaires. Elle travaille comme expert-comptable depuis 2008 et comme associé au sein de l'association professionnelle Briganti Borgioli depuis 2015.

**Giancarlo Ammannati (Commissaire suppléant)** : Après l'obtention de son diplôme professionnel en comptabilité, il travaille depuis 1962 comme conseil d'entreprise et comme commissaire dans de nombreuses sociétés. Il a également occupé le poste de directeur administratif dans diverses sociétés et groupes de sociétés, dont le Groupe Borgioli. Il est inscrit sur la liste des commissaires et au registre des contrôleurs légaux des comptes sous le numéro 1245. Il est actuellement commissaire et contrôleur légal.

#### Lien de parenté

À l'exception d'Alda Bertelli, présidente du conseil des commissaires et mère de Giorgio Frediani, Commissaire titulaire, il n'existe aucun lien familial entre les membres du conseil des commissaires, ni entre ceux-ci et les membres du conseil d'administration de l'Émetteur.

#### Condamnations

À la connaissance de l'Émetteur au cours des cinq dernières années, aucun des membres du collège des commissaires (i) n'a été déclaré coupable de fraude ou de faillite ; (ii) n'a été déclaré en faillite ou faisant l'objet d'une procédure de faillite, de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire ; (iii) n'a fait l'objet, dans l'exercice de ses fonctions, d'un acte d'accusation et/ou de sanctions de l'autorité publique ou réglementaire (notamment des associations professionnelles désignées), ni d'aucune mesure d'interdiction de se présenter au collège des commissaires ou pour une fonction d'administration, direction ou de contrôle de l'Émetteur.

#### 8.1.3. Directeur général et principaux dirigeants

À la date du Document d'Information, le Groupe ne compte aucun dirigeant salarié.

#### 8.2. Conflits d'intérêts des membres des organes d'administration, de direction et de surveillance et des hauts dirigeants

À la date du Document d'Information, l'administrateur délégué de l'Émetteur, Riccardo Iovino, est administrateur unique et actionnaire majoritaire d'Arim Holding, actionnaire majoritaire de

l'Émetteur. M. Iovino est également président du conseil d'administration des sociétés du Groupe : EDAC Biella, EDC Versilia et EDAC Sicilia. Enfin, M. Iovino est également administrateur de la partie liée EDAC Italia.

Il est rappelé que Simonetta Simoni, présidente du conseil d'administration, est, à la date du Document d'Information, titulaire d'un droit d'usufruit, assorti d'un droit de vote, sur une participation égale à 510 000 actions ordinaires du capital de l'Émetteur. Simonetta Simoni occupe également le poste d'administrateur de la partie liée EDAC Italia.

À la date du Document d'Information, Anna Marras, administrateur et mandataire de l'Émetteur, détient une participation minoritaire dans Arim Holding. Anna Marras est également administrateur unique de la société EDAC I-Profile, dans laquelle Arim Holding détient une participation majoritaire, et enfin Anna Marras est présidente du conseil d'administration d'EDAC Italia, dans lequel elle détient également une participation minoritaire.

## 9. PRATIQUES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### 9.1. Durée du mandat des membres du conseil d'administration et des membres du collège des commissaires

Le conseil d'administration a été nommé par décision de l'assemblée générale des actionnaires du 14 septembre 2017 pour les administrateurs Simoni, Iovino et Marras, et par décision de l'assemblée générale des actionnaires du 26 juillet 2018 pour les administrateurs Poli et Bottino et restera en fonction jusqu'à la date de l'assemblée générale des actionnaires appelée à approuver les comptes annuels au 31 décembre 2019.

Le collège des commissaires de l'Émetteur a été nommé par décision de l'assemblée générale des actionnaires du 16 décembre 2016 et restera en fonction jusqu'à la date de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes au 31 décembre 2018.

### 9.2. Contrats de travail conclus par les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance avec l'Émetteur ou ses filiales prévoyant une indemnité de départ du personnel

À la date du Document d'Information, il n'existe aucun contrat entre l'Émetteur prévoyant le versement de sommes - à titre d'indemnité de départ ou autre et les membres du conseil d'administration et/ou du conseil des commissaires en cas de rupture de leur relation avec la Société.

### 9.3. Déclaration de conformité aux règles de gouvernance d'entreprise

Le 26 juillet 2018, l'assemblée générale extraordinaire de l'Émetteur a approuvé le texte des statuts, avec effet à la date d'admission à la négociation d'actions de la Société sur AIM Italia (soit le 19 novembre 2018).

Bien que l'Émetteur ne soit pas tenu de transposer les dispositions relatives à la gouvernance d'entreprise prévues pour les sociétés cotées sur les marchés réglementés, la Société a appliqué certaines dispositions visant à promouvoir la transparence et la protection des actionnaires minoritaires à son système de gouvernance d'entreprise. En particulier, l'Émetteur a :

- a. prévu dans ses statuts le vote par scrutin de liste pour l'élection du conseil d'administration, et que les actionnaires qui, seuls ou avec d'autres actionnaires, détiennent au moins 10 % du capital social avec droit de vote à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, ont le droit de soumettre des listes ;
- b. conformément aux dispositions statutaires, il est obligatoire qu'au moins un administrateur soit nommé au conseil d'administration remplissant les conditions d'indépendance prévues à l'article 147 ter, paragraphe 4, du décret législatif n° 58/98 ;
- c. prévu dans ses statuts que dès lors que les Actions sont admises à la négociation sur AIM Italia, les dispositions relatives aux sociétés cotées figurant dans la Loi consolidée sur les Finances, limitées aux articles 106 et 109, ainsi que les dispositions réglementaires applicables aux offres publiques d'achat et aux échanges obligatoires, deviennent applicables par renvoi volontaire et dans la mesure où elles sont compatibles ;
- d. prévu dans ses statuts l'obligation pour les actionnaires d'informer la Société s'ils atteignent, dépassent ou tombent en dessous des seuils applicables fixés par le Règlement d'AIM Italia ;
- e. nommé Mme Deborah Dirani, responsable relations investisseurs ;
- f. a approuvé les procédures relatives aux transactions avec les parties liées, à la communication d'informations privilégiées, aux opérations des dirigeants sur les titres de la Société et la tenue d'un registre des personnes ayant accès aux informations privilégiées.



## 10. SALARIÉS ET COLLABORATEURS

### 10.1. Nombre

Le tableau ci-dessous résume les effectifs du Groupe pour les exercices clos les 31 décembre 2016, 31 décembre 2017 et à la date du Document d'Information.

Catégorie :	Au 31/12/2016	Au 31/12/2017	Au 30 juin 2018	À la date du Document d'Information
Dirigeants	0	0	0	0
Cadres	0	0	0	1
Employés	22	32	44	55
Ouvriers	121	182	201	253
Apprentis	4	3	1	1
<b>Total des salariés</b>	<b>147</b>	<b>217</b>	<b>246</b>	<b>310</b>
Collaborateurs	57	75	102	118
<b>Effectif total</b>	<b>204</b>	<b>292</b>	<b>348</b>	<b>428</b>

L'indemnité de départ à la retraite comptabilisée par la Société au 30 juin 2018 s'élève à 454 K€ et au 31 décembre 2017 à 336 milliers d'€.

Au niveau consolidé, la provision pour indemnités de départ au 30 juin 2018 s'élève à 512 K€ et au 31 décembre 2017 à 378 K€.

### 10.2. Description des accords relatifs à la participation des salariés dans le capital social

Il n'existe à la date du Document d'Information aucun accord contractuel ou disposition statutaire prévoyant des formes de participation des salariés au capital ou aux bénéfices de la Société.

## 11. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES DE L'ÉMETTEUR

À la date du Document d'Information, le capital social souscrit et libéré de l'Émetteur est égal à 772 530 €, est constitué de 6 525 300 actions ordinaires et de 1 200 000 actions ordinaires réservées pour l'ajustement de prix ou *Price Adjustment Shares* ou PAS et est réparti comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage
Arim Holding S.r.l.	6 000 000*	77,67%
Arim Holding S.r.l.	41 400	0,54%
Salariés Liés et Management	75 600**	0,98%
Marché	1 608 300	20,82%
Total des Actions	7 725 300	100%

\* actions soumises à des engagements de conservation suite à l'admission sur AIM Italia ; dont 1 200 000 sont des PAS non négociées sur AIM Italia et dont l'admission à Euronext Growth n'est pas demandée.

\*\* actions détenues par les personnes liées par des engagements de conservation

### 11.1. Personne exerçant le contrôle sur l'Émetteur

À la date du Document d'Information, l'Émetteur est soumis au contrôle d'Arim Holding.

Arim Holding est contrôlée par Riccardo Iovino et Anna Marras.

### 11.2. Accords d'entreprise pouvant entraîner un changement dans la structure de contrôle de l'Émetteur

À la date du Document d'Information, l'Émetteur n'a connaissance d'aucun pacte d'actionnaires ni d'aucune convention dont la mise en œuvre pourrait ultérieurement entraîner un changement dans la structure de contrôle de l'Émetteur.

### 11.3. Évolution de la structure de l'actionnariat

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 26 juillet 2018, 431 332 warrants ont été émis.

Le tableau suivant illustre la structure de l'actionnariat de l'Émetteur, en envisageant l'exercice intégral des warrants et la souscription intégrale d'actions nouvelles par toutes les parties auxquelles les warrants ont été attribués.

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital social
Arim Holding S.r.l.	6 041 400	74,06%
Salariés Liés	75 600	0,93%
Marché	1 608 300	19,72%
Actionnaires ayant converti les warrants	431 332	5,29%
<b>Total</b>	<b>8 156 632</b>	<b>100%</b>

#### 11.4. Évolution de l'actionnariat de l'Émetteur suite à la conversion des PAS

Les PAS représentent le mécanisme qui permet aux souscripteurs de l'augmentation de capital réalisée à l'occasion de l'admission sur AIM Italia de se reluer éventuellement vs Arim Holding si l'activité du Groupe n'atteint pas un certain objectif de rentabilité consolidée au 31 décembre 2018, comme prévu à l'article 3 des statuts.

En particulier, il est prévu que la relation, si elle est due, s'effectuera à la charge d'Arim Holding, sans décaissement, via la réduction du nombre d'actions avec droit de vote détenues par celui-ci dans la Société.

Pour de plus amples informations sur les caractéristiques des PAS visées à l'article 3 des statuts, il convient de se référer au chapitre 13 du Document d'Information.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'actionnariat de l'Émetteur en cas d'annulation pénalisante maximale des 1 200 000 PAS et avant exercice des warrants.

<i>Actionnaire</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>% du capital social</i>
<i>Arim Holding S.r.l.*</i>	<i>4 800 000</i>	<i>73,56%</i>
<i>Arim Holding S.r.l.</i>	<i>41 400</i>	<i>0,63%</i>
<i>Salariés et Management**</i>	<i>75 600</i>	<i>1,16%</i>
<i>Marché</i>	<i>1 608 300</i>	<i>24,65%</i>
<b>Total</b>	<b>6 525 300</b>	<b>100%</b>

\* actions soumises à des engagements de conservation suite à l'admission sur AIM Italia

\*\* actions détenues par les personnes liées par des engagements de conservation

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'actionnariat de l'Émetteur en cas d'annulation pénalisante maximale des 1 200 000 PAS et après exercice des warrants.

<i>Actionnaire</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>% du capital social</i>
<i>Arim Holding S.r.l.*</i>	<i>4 800 000</i>	<i>69,00%</i>
<i>Arim Holding S.r.l.</i>	<i>41 400</i>	<i>0,59%</i>
<i>Salariés et Management**</i>	<i>75 600</i>	<i>1,09%</i>
<i>Marché</i>	<i>2 039 632</i>	<i>29,32%</i>
<b>Total</b>	<b>6 956 632</b>	<b>100%</b>

\* actions soumises à des engagements de conservation suite à l'admission sur AIM Italia

\*\* actions détenues par les personnes liées par des engagements de conservation

## 12. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Le 2 novembre 2018, le conseil d'administration de l'Émetteur, sous réserve de l'avis favorable des administrateurs indépendants et du conseil des commissaires, a approuvé le « règlement relatif aux transactions avec des parties liées et personnes liées » (le « **règlement sur les transactions avec des parties liées** »). Le règlement sur les transactions avec des parties liées pose les règles relatives à l'identification, à l'approbation et à l'exécution des transactions avec des parties liées et des personnes liées effectuées par l'Émetteur afin de garantir la transparence, la loyauté et la conformité de celles-ci.

Le règlement relatif aux transactions avec des parties liées est disponible sur le site Internet de l'Émetteur ([www.ediliziacrobatica.com](http://www.ediliziacrobatica.com)).

Toutes les transactions avec les parties liées ont été effectuées aux conditions du marché.

Le présent chapitre illustre les transactions effectuées par le Groupe avec des parties liées.

Il est précisé que les transactions avec les parties liées indiquées ci-dessous consistent en des transactions entrant dans le cadre d'opérations ordinaires et conclues aux conditions normales du marché, compte tenu des caractéristiques des services fournis.

Bien que les transactions entre parties liées soient effectuées dans des conditions normales de marché, rien ne garantit que, si elles avaient été conclues entre ou avec des tiers, ceux-ci auraient négocié et stipulé les contrats correspondants, ou exécuté les transactions, dans les mêmes conditions et de la même manière.

L'information qui suit présente les opérations avec des parties liées au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017.

*30 juin 2018 :*

Contrepartie	Dettes (€/000)	Charges (€/000)
Edac Italia	215	300
Edac I Profile	57	8
<b>Total</b>	<b>272</b>	<b>308</b>

*31 décembre 2017 :*

Contrepartie	Dettes (€/000)	Charges (€/000)
Edac Italia	210	480
Edac I Profile	40	27
<b>Total</b>	<b>250</b>	<b>507</b>

EDAC Italia (EdiliziAcrobatica Italia S.r.l.) et EdiliziAcrobatica S.p.A. ont conclu un contrat pour la fourniture des services suivants :

- Services de technologie de l'information ;
- Services d'administration et de contrôle de gestion ;
- Services du personnel : gestion de présence du personnel par la détection automatique et la fourniture mensuelle des billets, traitement de la paie, activités de vérification et préparation du paiement des salaires, charges sociales et IRPEF (impôt sur les revenus des personnes physiques, en

plus des formulaires annuels, gestion des ressources, relations syndicales, contrats et aspects juridiques en accord avec le cabinet externe ;

- Services généraux : entretien ordinaire et extraordinaire, service de coursier externe, nettoyage des locaux ;
- Service de prévention et de protection ;
- Services de formation spécialisés.

Edac I-Profile S.r.l. et EdiliziAcrobatica S.p.A. ont conclu un contrat pour la fourniture des services suivants :

- Conseils sur la sélection du personnel ;
- Cours de formation interentreprises,
- Prestation de services liés à la réalisation et à l'analyse des résultats des tests "HTA" et EAcademy ;
- Cours sur la sélection du personnel.

## **Opérations intra-groupe**

### Filiales

L'Émetteur entretient des relations avec ses filiales.

D'une manière générale, l'Émetteur estime que les conditions envisagées et effectivement appliquées dans les relations avec les filiales sont conformes aux conditions normales du marché et ne peuvent être qualifiées ni d'atypiques ni d'inhabituelles, relevant du cours normal des affaires de la Société et du Groupe.

### EDAC Versilia

Les relations patrimoniales et économiques avec EDAC Versilia concernent les différents services que l'Émetteur lui fournit, dans le cadre d'une convention de prestations intragroupe. Plus spécifiquement, les opérations avec la filiale concernent principalement (i) la licence non exclusive d'utilisation de la marque EdiliziAcrobatica et de son *savoir-faire* ; (ii) les services de formation du personnel (cours de gestion d'entreprise, formation technique et commerciale) ; (iii) les services d'administration et de facturation ; (iv) la gestion des systèmes informatiques ; et (v) la fourniture de matériels et véhicules.

### EDAC Biella

Les relations patrimoniales et économiques avec EDAC Biella se réfèrent aux différents services que l'Émetteur lui fournit dans le cadre d'un contrat de prestations intragroupe. Plus spécifiquement, les relations avec la filiale concernent principalement (i) la licence non exclusive d'utilisation de la marque EdiliziAcrobatica et de son *savoir-faire* ; (ii) les services de formation du personnel (cours de gestion d'entreprise, formation technique et commerciale) ; (iii) les services d'administration et de facturation ; (iv) la gestion des systèmes informatiques ; et (v) la fourniture de matériels et véhicules.

### EDAC Roma Trastevere

Les relations patrimoniales et économiques avec EDAC Roma Trastevere se rapportent aux différents services que l'Émetteur lui fournit, en vertu d'un accord de services intragroupe. Plus spécifiquement, les relations avec la filiale concernent principalement (i) la licence non exclusive d'utilisation de la marque EdiliziAcrobatica et de son *savoir-faire* ; (ii) les services de formation du personnel (cours de

gestion d'entreprise, formation technique et commerciale) ; (iii) les services d'administration et de facturation ; (iv) la gestion des systèmes informatiques ; et (v) la fourniture de matériels et véhicules.

#### EDAC Sicilia

Les relations patrimoniales et économiques avec EDAC Sicilia concernent les différents services que l'Émetteur lui fournit dans le cadre d'un contrat de prestations intragroupe. Plus spécifiquement, les relations avec la filiale concernent principalement (i) la licence non exclusive d'utilisation de la marque EdiliziAcrobatica et de son savoir-faire ; (ii) les services de formation du personnel (cours de gestion d'entreprise, formation technique et commerciale) ; (iii) les services d'administration et de facturation ; (iv) la gestion des systèmes informatiques ; et (v) la fourniture de matériels et véhicules.

Les tableaux suivants présentent les principales transactions entre la Société mère et les sociétés qu'elle contrôle au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017 :

(Montants en K€)

Au 30.06.2018	Dettes financières	Dettes commerciales	Créances financières	Créances commerciales	Ventes	Achats
Edac Roma Trastevere Srl	-	-	5	68	1	-
Edac Versilia Srl	44	24	27	235	131	17
Edac Biella Srl	1	5	145	268	121	6
Edac Sicilia Srl	-	4	-	131	70	-
<b>Total</b>	<b>45</b>	<b>33</b>	<b>177</b>	<b>702</b>	<b>323</b>	<b>23</b>

(Montants en K€)

Au 31.12.2017	Dettes financières	Dettes commerciales	Créances financières	Créances commerciales	Ventes	Achats
Edac Roma Trastevere Srl	-	4	23	70	129	-
Edac Versilia Srl	27	10	39	151	251	10
Edac Biella Srl	-	-	65	126	180	-
Edac Sicilia Srl	3	4	17	79	78	4
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>18</b>	<b>144</b>	<b>426</b>	<b>638</b>	<b>14</b>

#### Parties liées

##### EDAC Italia (ou EdiliziAcrobatica Italia Srl)

Les relations patrimoniales et économiques avec EDAC Italia portent sur les différents services qu'elle fournit à l'Émetteur dans le cadre d'un contrat de services. Plus spécifiquement, les relations avec la filiale concernent principalement i) les services informatiques ; ii) l'administration, contrôle de gestion, personnel et services juridiques ; iii) les services de prévention et de protection ; et iv) les services de formation spécialisée.

Le tableau ci-dessous présente les transactions entre l'Émetteur et la partie liée Edac Italia au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017 :

Exercice clôturant au	Dettes (€/000)	Charges (€/000)
31/12/2017	210	480
30/06/2018	215	300

En particulier, Edac Italia fournit des services administratifs à l'Émetteur, qui sont facturés mensuellement sur la base du contrat stipulé entre les parties au 1er janvier 2017.

## EDAC I Profile

Les relations patrimoniales et économiques avec EDAC I-Profile se réfèrent aux différents services qu'il fournit à l'Émetteur dans le cadre d'un contrat de service. Plus spécifiquement, les relations avec la filiale concernent principalement (i) les services de conseil en sélection du personnel ; (ii) les services de formation par le biais de cours interentreprises et de cours de sélection du personnel ; et (iii) les services liés à l'achèvement et à l'analyse des résultats des tests HTA et EAcademy.

Le tableau ci-dessous présente les transactions entre l'Émetteur et la partie liée Edac I Profile au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017 :

Exercice clôturant au	Dettes (€/000)	Charges (€/000)
31/12/2017	40	27
30/06/2018	57	8

Plus précisément, Edac I Profile offre des cours de formation et des tests qui évaluent les habitudes de travail des personnes dans la phase de sélection, ainsi que des services de recrutement et de sélection du personnel.

## 13. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### 13.1. Capital social

#### 13.1.1. Montant du capital social émis

À la date du Document d'Information, le capital social souscrit et libéré de l'Émetteur s'élève à 772 530 €, divisé en 6 525 300 Actions Ordinaires et en 1 200 000 *Price Adjustment Shares* (« PAS »). Les actions sont nominatives, indivisibles et sont émises sous forme dématérialisée.

Les PAS représentent le mécanisme qui permet aux souscripteurs de l'augmentation de capital réalisée à l'occasion de l'admission sur AIM Italia de se reluer éventuellement vs Arim Holding si l'activité du Groupe n'atteint pas un certain objectif de rentabilité consolidée au 31 décembre 2018, comme prévu à l'article 3 des statuts.

En particulier, il est prévu que la relation, si elle est due, s'effectuera à la charge d'Arim Holding, sans décaissement, via la réduction du nombre d'actions avec droit de vote détenues par celui-ci dans la Société.

Il est précisé que les *Price Adjustment Shares*, conformément aux dispositions de l'article 3 des statuts, (i) confèrent un droit de vote dans les résolutions de l'assemblée générale, tant en session ordinaire qu'extraordinaire, (ii) ne sont pas admises aux négociations sur AIM Italia ni ne le seront sur Euronext Growth et (iii) sont incessibles.

#### 13.1.2. Actions non représentatives du capital

À la date du Document d'Information, il n'existe pas d'instruments financiers de capitaux propres non représentatifs du capital de l'Émetteur.

#### 13.1.3. Actions propres

À la date du Document d'Information, l'Émetteur ne détient pas d'actions propres.

#### 13.1.4. Existence de droits et/ou obligations d'achat de capital autorisé mais non émis ou engagement d'augmentation de capital

À la date du Document d'Information, il n'existe aucun droit et/ou obligation de souscrire du capital autorisé mais non émis ou un engagement d'augmentation de capital.

#### 13.1.5. Existence d'offres d'option sur le capital de tout membre du Groupe

À la date du Document d'Information, il n'existe aucune offre d'option sur le capital au profit d'un membre du Groupe.

#### 13.1.6. Obligations convertibles, échangeables ou assorties de warrants

À la date du Document d'Information, l'Émetteur n'a pas émis d'obligations convertibles en actions, échangeables ou assorties de warrants.

#### 13.1.7. Évolution du capital social de l'Émetteur au cours des trois derniers exercices

Le capital social de l'Émetteur au 31 décembre 2016 s'élevait à 510 000 €. Aucune modification du capital social n'a été enregistrée en 2016.

Le capital social de l'Émetteur au 31 décembre 2017 s'élevait à 600 000 €. Ce changement est intervenu suite à la souscription d'une augmentation de capital par l'actionnaire unique de l'époque, EdiliziAcrobatica Italia S.r.l. pour un montant de 90 000 €.

Le capital social de l'Émetteur au 31 décembre 2018 s'élevait à 772 530 €. Ce changement est intervenu à la suite de la souscription de diverses augmentations de capital délibérées par



l'assemblée générale de l'Émetteur en vue de leur cotation sur AIM Italia. En cette occasion 1 200 000 Actions Ordinaires détenues par Arim Holding ont été converties en PAS incessibles et non admises à la négociation.

À la date du Document d'Information, le capital social de la Société, entièrement souscrit et libéré, s'élève à 772 530 € et est réparti de la façon suivante :

	Actions Ordinaires	PAS	Total des actions	% Capital social
<b>Arim Holding*</b>	4 800 000	1 200 000	6 000 000	77,67%
<b>Arim Holding</b>	41 400	0	41 400	0,54%
<b>Salariés Liés et Management**</b>	75 600	0	75 600	0,98%
<b>Marché</b>	1 608 300	0	1 608 300	20,82%
<b>Total</b>	6 525 300	1 200 000	7 725 300	100%

\* actions ordinaires soumises à des engagements de conservation suite à l'admission sur AIM Italia

\*\* actions détenues par les personnes liées par des engagements de conservation

## 13.2. Acte constitutif et statuts

### Objet social de l'Émetteur

1. La société a pour objet :

- l'exécution de travaux de construction, de restructuration, de rénovation de bâtiments à usage résidentiel, industriel, commercial et rural, travaux d'excavation et de travaux routiers, de construction en préfabriqués légers et lourds, avec des matériaux réfractaires et isolants, des revêtements, des systèmes électriques (y compris les liaisons radio), de plomberie, de climatisation et de chauffage, de montage de mobilier fixe et mobile, y compris avec des personnels cordistes ;
- la mise en œuvre de ces activités à l'aide de techniques de sécurité sur cordes ;
- des conseils et une assistance techniques dans les domaines d'activité énumérés ci-dessus ;
- la conclusion de contrats d'affiliation commerciale, de franchise en tant que franchiseur pour les activités susmentionnées ;
- la formation professionnelle du personnel à affecter aux activités susmentionnées ;
- la fourniture à ses sociétés affiliées, dans le cadre de l'affiliation, ainsi qu'à ses filiales et sociétés associées, y compris par l'intermédiaire de tiers :
  - a) de cours de gestion d'entreprise ;
  - b) de cours de formation technique, notamment sur la prévention et la sécurité au travail ;
  - c) de cours de formation commerciale ;
  - d) d'activités de tutorat pour l'exécution de travaux de construction sur cordes ;
  - e) d'activités de tutorat pour la coordination du service des ventes de la société affiliée ou de ses filiales ou sociétés affiliées ;

- la fourniture, également à ses propres filiales et à ses filiales ou sociétés associées, de matériaux pour l'exécution des travaux et d'équipements pour l'exécution des travaux de construction sur cordes ;
- l'installation et la gestion de sites web et d'activités de marketing web ;
- l'octroi de licences pour l'utilisation de ses propres marques et savoir-faire ;
- la fourniture de services administratifs et de services informatiques ;
- l'octroi de licences pour l'utilisation de leur propre logiciel de gestion et la formation à l'utilisation de ce logiciel ;
- l'exercice de toute activité, même non expressément mentionnée, nécessaire au développement du réseau d'affiliation et à la gestion des contrats de franchise ;
- la recherche, l'étude et le développement, ainsi que la prestation de services de consultation en affaires, principalement en gestion et en stratégie, visant à améliorer la gestion, l'organisation, les processus, les produits et services de l'entreprise ;
- la conception, la mise en œuvre, la production, la commercialisation et l'installation de logiciels, de solutions de gestion et de technologies de l'information, de centres de traitement de données, de réseaux d'entreprise, de bases de données et de services d'hébergement ;
- la conception et la réalisation, par voie de presse ou par tout autre moyen, de campagnes d'information, de publicité et de promotion ; la rédaction, l'édition et la distribution de publications périodiques, pour son propre compte et pour le compte de tiers ; la conception, la réalisation et la distribution de matériel audiovisuel pour son propre compte ou pour celui de tiers ; l'organisation de conférences, de séminaires et de cours ;
- l'achat, la vente, l'échange et la location de biens immobiliers en général, de zones rurales et urbaines, de complexes immobiliers, ainsi que la gestion, l'administration et la conception de ces biens, tant pour leur propre compte que pour celui de tiers.

La société peut également effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, et immobilières jugées nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, fournir des garanties, réelles ou personnelles (à condition que ces opérations visent à développer l'activité sociale) et prendre des participations, y compris des participations de contrôle, dans d'autres sociétés ou entreprises, en Italie et à l'étranger, à l'exception de toutes sociétés ou entreprises relevant de la sphère publique.

Les activités financières doivent être exercées dans le respect des dispositions des lois applicables en la matière et notamment : la loi n° 1966 du 23 novembre 1939 ; la loi n° 216 du 7 juin 1974 ; la loi n° 416 du 6 août 1981 ; la loi n° 77 du 23 mars 1983 ; la loi n° 287 du 10 octobre 1990 ; la loi n° 1 du 2 janvier 1991 ; le décret législatif n° 385 du 1er septembre 1993 ; l'article 26 de la loi n° 108 du 7 mars 1996 ; le décret législatif n° 58 du 24 février 1998 et les lois subséquentes modifiant les lois précédentes, ainsi qu'en conformité avec les règlements en matière d'activités réservées aux membres des Collèges, Ordres ou Conseils professionnels.

2. La Société peut recevoir des financements en compte courant de la part des actionnaires inscrits depuis au moins trois mois au registre des actionnaires et qui détiennent au moins 2% (deux pour cent) du capital social tel que résultant des derniers états financiers approuvés, des prêts, même improductifs, avec obligation de remboursement (en l'absence d'une disposition explicite, ils sont considérés accordés à titre gratuit).

### 13.2.1. Dispositions statutaires concernant les membres des organes d'administration, de direction et de surveillance

#### Conseil d'administration et convocations

L'article 15 des statuts prévoit que le conseil d'administration peut être composé d'un minimum de 3 administrateurs et d'un maximum de 9 administrateurs, en fonction des résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, dont au moins un doit remplir les conditions d'indépendance énoncées à l'article 148, paragraphe 3, de la loi consolidée sur les finances.

La durée du mandat des administrateurs est de trois ans au maximum, telle que déterminée par l'assemblée générale, et expire à la date de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de la dernière année de leur mandat, sous réserve des causes de révocation et de déchéance prévues par la loi et par les statuts.

La nomination des administrateurs de l'Émetteur est faite par l'assemblée générale, conformément à l'article 17 des statuts, sur la base de listes présentées par les actionnaires ne comportant pas plus de 9 candidats, désignés par ordre de priorité.

Les listes doivent contenir au moins un (1) candidat remplissant les conditions d'indépendance énoncées à l'article 148, paragraphe 3, de la loi consolidée sur les finances.

Seuls les actionnaires qui, seuls ou avec d'autres actionnaires, représentent au moins 10% du capital avec droit de vote à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, justifié par le dépôt d'une attestation appropriée, ont le droit de présenter des listes. Chaque candidat ne peut figurer que sur une seule liste sous peine de suspension. Un actionnaire ne peut être présent ni exercer son droit de vote pour plus d'une liste, même par l'intermédiaire d'un tiers ou d'une société fiduciaire.

Dans le cas où plusieurs listes sont soumises :

- i. un nombre d'administrateurs égal au nombre total de membres à élire, sauf un, est tiré de la liste ayant obtenu le plus grand nombre de voix, selon l'ordre prioritaire de présentation ;
- ii. un administrateur est choisi sur la liste qui a obtenu le deuxième plus grand nombre de voix et qui n'a aucun lien, même indirect, avec les actionnaires qui ont présenté ou qui ont voté pour la liste qui a obtenu le plus grand nombre de voix, c'est-à-dire celui qui était le premier sur cette liste.

Si une seule liste est présentée, l'assemblée générale vote sur celle-ci et, si elle obtient la majorité relative, les administrateurs énumérés dans l'ordre progressif sont nommés jusqu'à ce que le nombre total de membres à élire soit atteint.

Si aucune liste, en plus de celle qui a obtenu le plus grand nombre de voix, n'a obtenu un pourcentage de voix valables égal à au moins 5% (cinq pour cent) du capital social avec droit de vote à l'assemblée générale ordinaire, alors, dans ce cas, sont nommés les administrateurs inscrits sur la liste qui a obtenu le plus grand nombre de voix, dans l'ordre de priorité décroissant jusqu'à l'obtention du nombre total de membres devant être élus.

En cas d'égalité des voix entre les listes, l'assemblée générale procède à un vote, sans application du mécanisme de vote par liste, et les candidats qui obtiennent la majorité des voix sont nommés.

En l'absence de listes, l'assemblée générale statue à la majorité requise par la loi, sans préjudice du respect des dispositions statutaires.

Si, à la suite des élections de la manière indiquée ci-dessus, la nomination d'un administrateur répondant aux exigences d'indépendance n'est pas assurée, le candidat non indépendant élu en dernier ou, dans le cas de plusieurs listes, en dernier sur la liste ayant obtenu le plus grand nombre

de voix, est remplacé par le premier candidat indépendant non élu, et dans le cas des listes, appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de voix.

Conformément à l'article 15 des statuts, le conseil élit un président parmi ses membres et peut également désigner, s'il le juge opportun, un Vice-Président et un secrétaire qui peuvent également être choisis en dehors de ses membres.

Conformément à l'article 16 des statuts, le conseil d'administration se réunit chaque fois que le président ou son suppléant le juge opportun, ou lorsqu'au moins un administrateur le demande au président, au siège social de la société ou en tout autre lieu, à condition qu'il soit en Italie.

Conformément à l'article 16 des statuts, pour la validité des décisions du conseil d'administration, la présence de la majorité des administrateurs en fonction et le vote favorable de la majorité des voix présentes sont requis. En cas d'égalité des voix, la voix du président prévaut.

Conformément à l'article 17 des statuts, si la majorité des administrateurs nommés par l'assemblée générale devait cesser d'exister, les administrateurs encore en fonction doivent convoquer une assemblée générale pour remplacer les administrateurs manquants. En revanche, si tous les administrateurs cessent d'exercer leurs fonctions, l'assemblée générale pour la nomination de l'ensemble du conseil doit être convoquée d'urgence par le conseil des commissaires, qui peut entre-temps exercer une activité ordinaire.

Conformément à l'article 18 des statuts, le président du conseil d'administration a le pouvoir de représenter la société. En cas de nomination des gérants, ils sont chargés de représenter la société dans les limites des pouvoirs délégués.

#### Collège des commissaires

Le collège des commissaires a pour mission de veiller au respect de la loi, des statuts et des principes de bonne administration dans l'exercice de l'activité sociale, ainsi que de contrôler l'adéquation de la structure organisationnelle, du système de contrôle interne et du système administratif et comptable de l'Émetteur.

Conformément à l'article 19 des statuts, le collège des commissaires est composé de trois membres titulaires et de deux membres suppléants désignés par l'assemblée générale, qui nomme également le président dans les conditions prévues par la loi et peut également se réunir par audioconférence ou vidéoconférence.

Conformément à l'article 19 des statuts, les commissaires sont nommés pour trois exercices et leur mandat expire à la date de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes du troisième exercice de leur mandat et ils sont rééligibles.

#### Société d'audit

Conformément à l'article 21 des statuts, si les actions ou autres instruments financiers émis par la société sont négociés sur un système multilatéral de négociation, le contrôle légal des comptes doit être effectué par un contrôleur indépendant inscrit au registre spécial prévu par la législation en vigueur.

L'assemblée générale, sur proposition motivée du collège des commissaires, confère le mandat et fixe les honoraires dus au réviseur ou à la société de révision pour toute la durée du mandat ainsi que les critères d'ajustement de ces honoraires en cours de mandat. La durée du mandat est fixée par la loi.

### 13.2.2. Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions existantes

À la date du Document d'Information, le capital social souscrit et libéré de la société est de 772 530 € divisé en 6 525 300 Actions Ordinaires et en 1 200 000 *Price Adjustment Shares* (« PAS »), toutes sans valeur nominale explicite.

Les Actions Ordinaires sont émises sous forme dématérialisée et confèrent des droits égaux à leurs détenteurs, qui disposent chacun d'une voix aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires de l'Émetteur, ainsi que d'autres droits patrimoniaux et administratifs, conformément aux dispositions légales et statutaires applicables. Les Actions sont nominatives, indivisibles et librement transférables, que ce soit par acte entre personnes vivantes ou par cause de mort, conformément à la loi.

Le bénéfice résultant des comptes annuels arrêtés par l'assemblée générale, après prélèvement de la part affectée à la réserve légale, peut être distribué aux actionnaires ou affecté aux réserves, conformément à la décision de l'assemblée générale et dans les limites de ce qui est prévu par la réglementation des Emprunts Obligataires ExtraMot Pro (pour plus d'informations, se reporter au chapitre 14). Les administrateurs, si les conditions légales sont remplies, peuvent approuver la distribution d'acomptes sur dividendes.

Conformément à l'article 3 des statuts, les PAS confèrent les mêmes droits et obligations que les Actions Ordinaires à son détenteur, avec les caractéristiques suivantes :

- a) Elles sont incessibles jusqu'à la date prévue pour la conversion automatique en Actions Ordinaires (la « **Conversion** ») selon les termes et conditions énoncés ci-dessous ;
- b) Elles bénéficient d'un droit aux bénéfices et aux distributions de réserves, ainsi que du droit de vote *pari passu* avec les Actions Ordinaires ;
- c) Elles seront converties en Actions Ordinaires selon un rapport de 1:1, en appliquant la formule suivante, arrondi à la baisse si la première décimale est inférieure ou égale à 5 et plus dans les autres cas et, pour les *Price Adjustment Shares* restantes, annulées au titre du même capital social, le tout selon les modalités et conditions suivantes :
  - i. le nombre de *Price Adjustment Shares* à convertir en Actions Ordinaires sera déterminé sur la base de l'EBITDA consolidé effectivement réalisé et calculé, après approbation par le conseil d'administration des comptes consolidés de la société au 31 décembre 2018, sur la base des paramètres indiqués dans la résolution adoptée par l'assemblée générale extraordinaire du 26 juillet 2018 (« EBITDA 2018 »), comparé à l'EBITDA cible de 4 200 000,00 € (quatre millions deux cent mille/00) (« OBJECTIF D'EBITDA 2018 »), selon la formule suivante :

***nombre de Price Adjustment Shares à convertir en un nombre égal d'actions ordinaires***  
=

***1 200 000 X (CROISSANCE 2018 / OBJECTIF DE CROISSANCE 2018)***

Où :

- CROISSANCE 2018 est la différence entre l'EBITDA 2018 et 3 000 000 d'€ (valeur plancher de référence) ; si l'EBITDA 2018 était inférieur à 3 000 000 €, il serait remplacé par 3 000 000 € ;

- OBJECTIF DE CROISSANCE 2018 est égal à 1 200 000 € (soit la différence entre l'EBITDA CIBLE 2018 et 3 000 000 €).

Les *Price Adjustment Shares* à convertir ou à annuler seront proportionnellement converties ou annulées entre les membres qui en sont titulaires, les arrondis devant toujours être effectués à défaut au moment de la conversion et en excès au moment de l'annulation.

Si, à la suite de l'application de la formule ci-dessus, et également à la suite d'opérations d'arrondi, les *Price Adjustment Shares* non converties demeurent, ces *Price Adjustment Shares* seront annulées sans aucune modification du capital social.

- ii. Par dérogation à ce qui précède en application de la formule énoncée au point (I) ci-dessus, si l'EBITDA 2018 est supérieur à l'OBJECTIF D'EBITDA 2018, toutes les *Price Adjustment Shares* seront converties en 1 200 000 Actions Ordinaires dans la proportion de 1 (une) action ordinaire pour une PAS détenue ;
- d) le nombre exact de *Price Adjustment Shares* convertibles en Actions Ordinaires selon le point c) ci-dessus sera déterminé par le conseil d'administration avec le vote favorable nécessaire du ou des administrateurs indépendants nommés, avec l'aide et l'avis favorable des auditeurs nommés pour effectuer le contrôle légal des comptes de la Société, dans les 30 (trente) jours ouvrables après approbation des états financiers au 31 décembre 2018 par l'assemblée générale ordinaire.

Aux fins de la détermination de l'EBITDA 2018, conformément aux résolutions adoptées par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de l'Émetteur du 26 juillet 2018, le conseil d'administration établira et approuvera un rapport indiquant l'EBITDA 2018 (le « **rapport relatif aux *Price Adjustment Shares*** »), après approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 par l'assemblée générale. Le conseil d'administration de la Société donnera mandat irrévocable aux auditeurs de vérifier, dans un délai de 10 jours à compter de la date d'approbation du rapport relatif aux *Price Adjustment Shares* par le conseil d'administration, le respect des critères d'établissement du rapport relatif aux *Price Adjustment Shares* indiqué ci-dessous. Les auditeurs établiront un rapport conforme aux normes internationales d'audit et en particulier à la norme ISRS 4400 – « Mission d'information sur la base de procédures convenues » de conformité aux critères énumérés ci-dessous. Les critères de détermination de l'EBITDA 2018 pour l'établissement du rapport relatif aux *Price Adjustment Shares* sont les suivants :

- A. « EBITDA 2018 » : résultat avant charges financières, impôts, amortissements et réductions de valeur conformément au point 10), provisions pour risques conformément au point 12), autres provisions conformément au point 13) de la lettre B) de l'article 2425 du code civil italien, net des produits et charges exceptionnels ou non récurrents comme décrit ci-dessous ;
- B. Les produits et charges exceptionnels ou non récurrents doivent être exclus du calcul de l'EBITDA 2018, tel que défini au point (A) ci-dessus. En conséquence, doivent être considérés comme des éléments exceptionnels ou non récurrents dans le compte de résultat les éléments suivants :
  - i. les plus-values réalisées, les profits exceptionnels enregistrés conformément au point A) de l'article 2425 du code civil italien ;
  - ii. les moins-values réalisées, les pertes exceptionnelles enregistrées conformément au point B) de l'article 2425 du code civil italien ;

- iii. tous les coûts directs et indirects strictement liés à l'opération d'introduction en bourse et à l'opération AIM Italia en cours.
- C. Si le périmètre de consolidation du compte de résultat a changé par rapport à celui existant au moment de l'admission sur AIM Italia, suite à l'acquisition de participations majoritaires qui, sur la base des principes comptables adoptés par la Société, entraînent leur consolidation en intégration globale, le compte de résultat pro forma relatif au périmètre initial doit être établi et ne doit donc pas inclure :
- i. le compte de résultat des participations dont le contrôle a été acquis après l'admission sur AIM Italia ;
  - ii. les coûts directs de due diligence financière, juridique et commerciale encourus pour la réalisation de ces opérations et les coûts directs supplémentaires de conseil encourus pour la réalisation de ces opérations.
- e) la conversion et/ou l'annulation des *Price Adjustment Shares* aura lieu sans qu'il soit nécessaire pour les propriétaires respectifs de manifester leur volonté et sans modification du capital social et aura lieu à la « Date de Conversion », c'est-à-dire à la date de la décision du conseil d'Administration conformément au point (d) ci-dessus ;
- f) en conséquence de la conversion des *Price Adjustment Shares* en Actions Ordinaires, le conseil d'administration procédera à : (b) consigner dans le registre des actionnaires cette conversion, l'annulation des *Price Adjustment Shares* qui pourraient subsister après la conversion en actions ordinaires conformément à l'article 2436, Paragraphe 6, du code civil italien, le texte des statuts et modifications, y compris la modification du nombre total d'actions composant le capital social, en procédant à toutes formalités relatives, y compris l'annulation des *Price Adjustment Shares* qui pourraient subsister après la conversion en application de la formule indiquée au paragraphe 3.2 des statuts ; (c) rendre publique la conversion au moyen d'un communiqué de presse publié sur le site Internet de la Société, ainsi que toutes autres communications et déclarations qui pourraient être nécessaires ou appropriées.

Les *Price Adjustment Shares* constituent le mécanisme qui permet aux actionnaires de se reluer au détriment de l'actionnaire Arim Holding, si l'activité du Groupe n'atteint pas un certain objectif de rentabilité consolidée au 31 décembre 2018, comme le prévoit l'article 3 des statuts.

En particulier, il est prévu que la relation, s'il est due, s'effectuera à la charge de l'actionnaire Arim Holding, sans décaissement, par la réduction du nombre d'actions avec droit de vote détenues par celui-ci dans la Société.

Il convient également de noter que les *Price Adjustment Shares* ne sont pas cotées sur AIM Italia ni ne le seront sur Euronext Growth.

### 13.2.3. Dispositions statutaires régissant la modification des droits des titulaires d'actions, avec indication des cas dans lesquels les conditions sont plus restrictives que les conditions prévues par la loi

L'article 8 des statuts prévoit que chaque actionnaire peut exercer le droit de rétractation dans les cas prévus par la loi, pour tout ou partie de sa participation.

Sans préjudice des dispositions des articles 2368 et 2369 du code civil italien et jusqu'à la date limite de conversion de toutes les *Price Adjustment Shares*, les modifications de l'article 3 des statuts seront approuvées par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires avec la majorité requise par la

loi, étant entendu que cette majorité comprend également le vote favorable de la majorité des actionnaires présents à l'assemblée, autres que les actionnaires détenant également des *Price Adjustment Shares*, étant entendu que les modifications de l'article 3 des statuts qui concernent la classe des actions concernées nécessitent l'approbation de l'assemblée spéciale, conformément à l'article 2376 du code civil italien.

#### 13.2.4. Modalités de convocation des assemblées d'actionnaires

Conformément à l'article 12 des statuts, les assemblées générales sont convoquées, au siège social ou en tout autre lieu pourvu qu'il se trouve en Italie, 15 (quinze) jours au moins avant la date fixée de la réunion, par un avis publié au Journal officiel de la République ou dans au moins un des journaux suivants : « Il Sole 24 Ore » ou « MF-Milan and Finance ». L'avis est également publié sur le site Internet de la Société.

#### 13.2.5. Description des dispositions statutaires susceptibles d'avoir pour effet de retarder, de reporter ou d'empêcher tout changement dans la structure de contrôle de l'Émetteur

Les statuts ne contiennent aucune disposition qui pourrait avoir pour effet de retarder, de reporter ou d'empêcher tout changement dans la structure de contrôle de l'Émetteur, à l'exception de ce qui suit.

#### 13.2.6. Conditions statutaires de modification du capital, dans le cas où ces conditions seraient plus restrictives que les conditions prévues par la loi

Les statuts prévoient expressément l'obligation pour les actionnaires de communiquer s'ils atteignent, dépassent ou tombent en dessous des seuils applicables ponctuellement fixés dans le règlement AIM.

Sans préjudice des dispositions des articles 2368 et 2369 du code civil italien et jusqu'à la date limite de conversion de toutes les *Price Adjustment Shares*, les modifications de l'article 3 des statuts seront approuvées par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires selon la majorité légalement requise, étant entendu que cette majorité comprend également le vote favorable de la majorité des actionnaires présents à l'assemblée, autres que les actionnaires détenant également des *Price Adjustment Shares*, étant entendu que les modifications de l'article 3 des statuts qui portent préjudice aux droits des actions de la catégorie des *Price Adjustment Shares* devront nécessairement être approuvés/ par l'assemblée spéciale, conformément à l'article 2376 du code civil italien.



## 14. CONTRATS IMPORTANTS

Le 21 septembre 2017, le conseil d'administration de l'Émetteur a approuvé l'émission des deux émissions obligataires suivantes, destinées à être cotées sur le segment professionnel du Marché ExtraMOT :

1. Émission obligataire dénommée « **EdiliziAcrobatica S.p.A. 4% 2017 – 2023** » composée de 30 obligations d'une valeur nominale de 100 000,00 € (cent mille/00) chacune, pour un montant nominal total de 3 000 000,00 € (trois millions/00), code ISIN **IT0005283475** et
2. Émission obligataire dénommée « **EdiliziAcrobatica S.p.A. 5% 2017 – 2023** », composée de 20 obligations d'une valeur nominale de 100 000 (cent mille/00) € chacune, pour un montant nominal total de 2 000 000,00 € (deux millions/00), code ISIN **IT0005283467**.

Le 28 septembre 2017, ICCREA BANCA IMPRESA S.p.A. (« **ICCREA** ») a souscrit l'ensemble des obligations émises par la Société.

L'émission des Emprunts Obligataires ExtraMOT-Pro a eu lieu le 29 septembre 2017, à échéance du 29 septembre 2023, sans préjudice de la possibilité (i) pour l'Émetteur de rembourser les Obligations ExtraMOT-Pro par anticipation (à compter du 29 septembre 2020) et (ii) pour ICCREA de demander un remboursement anticipé en cas de réalisation de certaines hypothèses, notamment : (a) changement de contrôle de l'Émetteur, (b) ouverture d'une procédure de faillite à l'encontre de l'Émetteur (c) non-paiement des sommes dues au titre des Obligations ExtraMot-PRO, (d) défaut croisé de l'Émetteur ou des autres sociétés du Groupe et (v) exclusion des obligations des négociations du segment ExtraMot PRO.

Les obligations ExtraMOT-Pro sont des obligations amortissables avec 30 (trente) mois de franchise et seront remboursées au pair en 7 (sept) échéances semestrielles à partir du 29 septembre 2020.

Les obligations d'ExtraMOT-Pro portent intérêt à un taux nominal brut annuel fixe de 4% à partir du 29 septembre 2017 jusqu'à la première date comprise entre le 29 septembre 2023 et la date de tout remboursement anticipé.

Les Obligations ExtraMOT-Pro sont des obligations directes, inconditionnelles et non subordonnées à toutes les autres dettes de l'Émetteur. Elles sont de rang égal entre elles et au moins de rang égal par rapport aux obligations non privilégiées et non subordonnées actuelles et futures de l'Émetteur (sauf, bien sûr, pour les obligations de l'Émetteur qui sont privilégiées selon les dispositions légales générales).

Conformément à la réglementation applicable aux Obligations ExtraMOT-Pro, l'Émetteur s'est également engagé à ne pas distribuer de réserves, à l'exception des réserves constituées par les bénéfices résultant des états financiers au 31 décembre 2016 (approuvés par l'assemblée générale de l'Émetteur le 23 juin 2017), qui n'ont pas été distribués, pour un montant de 639 170 € (six cent trente-neuf mille cent soixante-dix) (les « **Bénéfices non distribués 2016** ») qui pourront être distribués selon les conditions suivantes :

- a. en cas de dépôt auprès de Borsa Italiana de l'avis de pré-admission des actions de l'Émetteur sur le système multilatéral de négociation organisé et géré par Borsa Italiana appelé AIM Italia/Mercato Alternativo del Capitale (le « **CPA** ») à la date d'approbation des états financiers de l'Émetteur au 31 décembre 2017, l'Émetteur pourra, dans les 2 jours ouvrables suivant le dépôt du CPA, décider de la distribution du Bénéfice non distribué 2016, qui sera dû et pourra être payé par l'Émetteur en faveur des ayants droit uniquement après le dépôt de la demande d'admission ;

b. si, à la date d'approbation des états financiers de l'Émetteur au 31 décembre 2017 par l'assemblée générale des actionnaires, la CPA n'a pas été déposée auprès de Borsa Italiana, l'Émetteur ne pourra approuver la distribution des bénéfices non distribués 2016 en même temps que l'approbation des états financiers au 31 décembre 2017 que si les paramètres financiers définis dans le règlement pour ExtraMOT PRO Bonds sont respectés, selon les termes et conditions suivantes :

(i) si le paramètre financier « PFN / PN » (se référant aux états financiers consolidés au 31 décembre 2017 et à calculer après distribution des bénéfices non distribués 2016) (le « **paramètre financier additionnel** ») est égal ou inférieur à 2,15, les bénéfices non distribués 2016 seront dus et pourront être payés aux bénéficiaires après la date d'approbation des états financiers au 31 décembre 2017 ;

(ii) si, d'autre part, le paramètre financier additionnel est supérieur à 2,15, les bénéfices non distribués de 2016 seront dus et payables aux ayants droit en deux tranches égales après la date d'approbation des états financiers de 2017 et après celle des états financiers de 2018, respectivement.

Pour plus d'informations sur ExtraMOT PRO Bonds, se reporter au texte de la réglementation applicable publié sur le site Internet de l'Émetteur ([www.ediliziacrobatica.com](http://www.ediliziacrobatica.com) - rubrique Relations aux investisseurs).

## 15. INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

Le tableau ci-dessous présente les principales informations à la date du Document d'Information concernant les participations de l'Émetteur dans d'autres sociétés.

Filiale	Pourcentage de participation	Valeur comptable au 30/06/2018 (en euros)
EDAC Versilia	85%	42 500
EDAC Biella	95%	47 500
EDAC Sicilia	55%	27 500

Pour de plus amples informations sur la structure organisationnelle de l'Émetteur et des filiales et sociétés affiliées de l'Émetteur, se reporter au Chapitre 7 du Document d'Information. Pour plus d'informations sur les activités des sociétés dans lesquelles l'Émetteur détient une participation, se reporter au Chapitre 6 du Document d'Information.

## 16. INFORMATIONS CONCERNANT LES INSTRUMENTS FINANCIERS ADMISSIBLES A LA NEGOCIATION

### 16.1. Nature et catégorie des valeurs mobilières offertes au public et admises à la négociation

Les instruments financiers pour lesquels l'admission a été demandée sont les 6 525 300 actions ordinaires de l'Émetteur.

#### Actions Ordinaires

L'ISIN (*International Security Identification Number*) attribué aux actions ordinaires négociées sur AIM Italia et Euronext Growth est IT0005351504.

Le code mnémorique sur AIM Italia est EDAC.

### 16.2. Droit applicable à l'émission des instruments financiers

Les Actions sont émises conformément au droit italien.

### 16.3. Caractéristiques des Actions

Les Actions sont nominatives, indivisibles, librement transférables et émises sous forme dématérialisée, dans un système de gestion centralisée chez Monte Titoli S.p.A. et donnent droit au dividende régulier. L'hypothèse de la copropriété est réglée par la loi.

### 16.4. Devise d'émission des actions

La devise d'émission des Actions est l'euro.

### 16.5. Description des droits attachés aux actions, y compris les limitations éventuelles de ces droits, et modalités d'exercice

Toutes les actions auront les mêmes caractéristiques et attribueront les mêmes droits que les Actions Ordinaires de la Société.

### 16.6. Description des restrictions éventuelles à la libre négociabilité des actions

Il n'existe aucune restriction à la libre transmissibilité des actions ordinaires conformément à la loi et aux statuts.

Arim Holding, Mme Simonetta Simoni ainsi que M. Riccardo Iovino et Mme Anna Marras tous deux en qualité d'actionnaires de Arim Holding, ont pris, vis-à-vis de Banca Profilo, conseil de la Société et coordinateur global à l'occasion de l'admission de la Société sur AIM Italia, des engagements de conservation interdisant la cession de leurs actions, pour une durée de 24 mois à compter du 19 novembre 2018 sur les quotités d'actions ordinaires suivantes :

Arim Holding : 4 800 000 actions ordinaires dont 510 000 détenues en nue propriété.

Mme Simonetta Simoni sur l'usufruit de 510 000 actions ordinaires.

Les 75 600 Actions souscrites le 19 novembre 2018 par les salariés de l'Émetteur sont également soumises à un engagement de conservation de 24 mois à compter du 19 novembre 2018.

### 16.7. Identité du Listing Sponsor

#### 16.7.1. Identité du Listing Sponsor pour l'admission sur EURONEXT GROWTH

INVEST CORPORATE FINANCE SA domicilié 73, Boulevard Haussmann, 75008 Paris, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B 410 263 842, représentée par Monsieur Jean Emanuel VERNAY.

#### 16.7.1. Identité du Listing Sponsor post-admission sur EURONEXT GROWTH

INVEST SECURITIES SA domicilié 73, Boulevard Haussmann, 75008 Paris, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B 439 866 112, représentée par Monsieur Marc-Antoine GUILLEN.

## 17. AUTRES INFORMATIONS D'INTERET

### 17.1. Position de trésorerie au 31.12.2018

<b>Endettement net de la Société (en Milliers d'euros)</b>	
Trésorerie	8 459
Instruments équivalents	0
Titres de placement	4 010
<b>Liquidités (A + B + C)</b>	<b>12 469</b>
<b>Créances financières à court terme</b>	<b>0</b>
Dettes bancaires à court terme	2 495
Part à moins d'un an des dettes financières à moyen et long terme	1 283
Autres dettes financières à court terme	0
<b>Dettes financières courantes à court terme (F + G + H)</b>	<b>3 778</b>
<b>Endettement financier net à court terme (I - E - D)</b>	<b>-8 691</b>
Emprunts bancaires à plus d'un an	1 568
Obligations émises	5 000
Autres emprunts à plus d'un an	0
<b>Endettement financier net à moyen et long terme (K + L + M)</b>	<b>6 568</b>
<b>Endettement financier net (J + N)</b>	<b>-2 123</b>

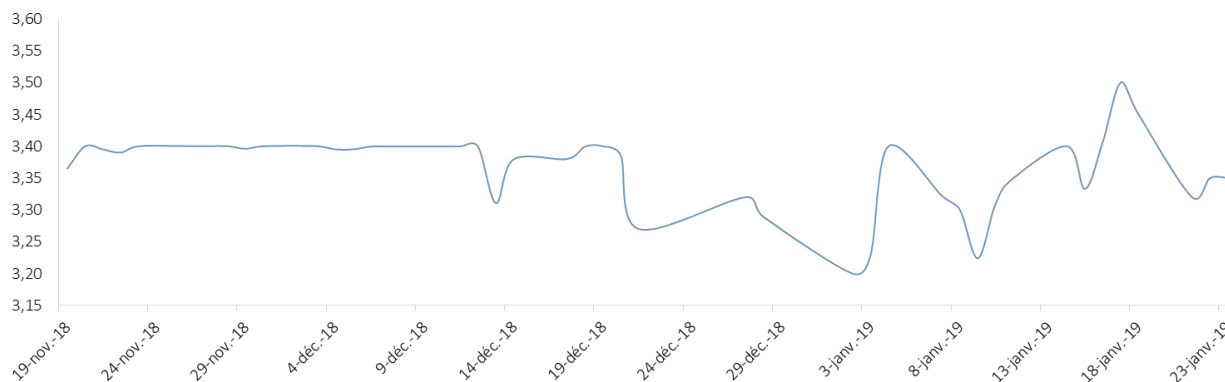
### 17.2. Evolution du cours de l'action sur AIM Italia

L'action a été admise à la cotation le 19 novembre 2018 sur AIM Italia au prix de 3.33 euros.

Le 2 janvier 2019, le cours de l'action est passé par un minimum de 3.20 euros.

Le 17 janvier 2019 le cours de l'action a atteint un maximum de 3.50 euros.

#### Evolution du cours de l'action sur AIM Italia



Source : Capital IQ

### 17.3. Communiqués de presse publiés par la Société au cours des 12 derniers mois

Tous les communiqués de presse sont disponibles sur le site internet de la Société ([www.ediliziacrobatica.com](http://www.ediliziacrobatica.com))

ou via le lien suivant : <https://ediliziacrobatica.com/investor-relations-comunicati/>

## ANNEXE 1 - GLOSSAIRE

<b>AIM Italia</b>	AIM Italia/Mercato Alternativo del Capitale est un marché italien organisé et géré par Borsa Italiana S.p.A.;
<b>Arim Holding</b>	Arim Holding S.r.l. a son siège social situé au 89 via Pier Capponi, Florence, est immatriculé au registre des entreprises de Florence sous le numéro 06817050484, numéro de répertoire économique administratif 06817050484 et est actionnaire majoritaire de l'Emetteur ;
<b>Action ou Action Ordinaire</b>	Les actions ordinaires de l'Emetteur sans valeur nominale explicite ;
<b>EDAC Biella</b>	EDAC Biella S.r.l. a son siège social situé au n.29 Via Filippo Turati n. 29, Milan, appartient au Groupe et est contrôlé par l'Emetteur ;
<b>EDAC Italia</b>	EdiliziAcrobatica Italia S.r.l. a son siège social situé au n. 45 Via Spalato, Rome. 15% de son capital est détenu par Mme Anna Marras ;
<b>EDAC Roma Trastevere</b>	EDAC Roma Trastevere S.r.l., société non opérationnelle, a son siège social situé au n. 29 Via Filippo Turati, Milan, appartient au Groupe et est contrôlé par l'Emetteur ;
<b>EDAC Sicilia</b>	EDAC Sicilia S.r.l. a son siège social situé au n. 29 Via Filippo Turati, Milan, appartient au Groupe et est contrôlé par l'Emetteur ;
<b>EDAC Versilia</b>	EDAC Versilia S.r.l. a son siège social situé au n. 29 Via Filippo Turati, Milan, appartient au Groupe et est contrôlé par l'Emetteur ;
<b>EDAC I-Profile</b>	EDAC I-Profile S.r.l. a son siège social situé au 18/2 Viale Brigate Partigiane, Gênes et est contrôlé par Arim Holding ;
<b>Emetteur ou EDAC ou la Société</b>	EdiliziAcrobatica S.p.A., société de droit italien, ayant son siège social au 29 Via Turati – 20121 Milan, code TVA, numéro de TVA et immatriculé au registre des entreprises de Milan sous le numéro 01438360990, n. REA MI – 1785877, capital social de 772 530€ entièrement souscrit et libéré ;
<b>Groupe</b>	L'Emetteur et les quatre sociétés qu'il contrôle ;
<b>Emprunt Obligataire ExtraMOT Pro</b>	L'emprunt obligataire d'un montant de 3 000 000,00€, d'un taux d'intérêt nominal fixe de 4% et l'emprunt obligataire d'un montant de 2 000 000,00€ au taux d'intérêt nominal fixe de 5%, émis par l'Emetteur en date du 29 septembre 2017 et arrivant à maturité le 29 septembre 2023, coté sur le segment professionnel d'ExtraMOT Pro géré par Borsa Italiana ;

***Price Adjustment Shares* ou PAS ou  
Actions Ordinaires Réservees pour  
l'Ajustement de Prix**

Les 1.200.000 actions détenues par Arim Holding pouvant être converties en actions ordinaires en fonction de l'atteinte d'un objectif de rentabilité du Groupe au 31 décembre 2018, tel que définit dans l'article 3 des statuts du Groupe. Le cas échéant, ce mécanisme permettra aux actionnaires de se reluer au détriment de l'actionnaire Arim Holding. Les *Price Adjustment Shares* ne sont pas cotées sur AIM Italia ni ne le seront sur Euronext Growth.

**Société de Révision ou Réviseur**

Deloitte & Touche S.p.A., ayant son siège social au 25 via Tortona, Milan, code fiscal, numéro de TVA et numéro d'enregistrement au registre du commerce de Milan : 03049560166 ;



SOLUTIONS COME FROM ABOVE

**Semi-Annual Consolidated Financial Statements**  
at 30 June 2018

---



# ORDINARY BALANCE SHEET

ASSETS [Amounts expressed in thousands of Euro]	30.06.2018	31.12.2017
<b>A. SUBSCRIBED CAPITAL UNPAID, WITH SEPARATE INDICATION OF THE PART WHICH HAS ALREADY BEEN CALLED</b>	-	20,262
<b>B. FIXED ASSETS</b>		
<b>I. Intangible fixed assets</b>		
1) Formation and start-up costs	28,497	34,734
2) Development costs	123,693	151,591
3) Industrial patent rights and rights to use patent of others	95,099	107,125
4) Concessions, licenses, trademarks and similar rights	5,230	32,699
5) Goodwill	-	-
6) Intangible assets in progress and payments on account	205,416	62,726
7) Others	361,452	361,560
8) Consolidation difference	-	-
<b>Total Intangible fixed assets</b>	<b>819,387</b>	<b>750,435</b>
<b>II. Tangible fixed assets</b>		
1) Land and buildings	-	-
2) Plant and machinery	7,116	6,404
3) Other fixtures and fittings, tools and equipment	30,465	3,791
4) Other assets	390,026	335,930
5) Tangible assets in course of construction and payments on account	-	-
<b>Total tangible fixed assets</b>	<b>427,607</b>	<b>346,125</b>
<b>III. Investments</b>		
1) Equity investments in:		
a) subsidiary companies	-	-
b) associated companies	-	-
c) parent companies	-	-
d) other companies	-	-
2) Loans due from:		
a) subsidiary companies	-	-
b) associated companies	-	-
c) parent companies	-	-
d) other companies		
Due within one year	-	-
Payable beyond one year	-	-
3) Other investments	-	50,000
4) Treasury shares	-	-
<b>Total Investments</b>	<b>-</b>	<b>50,000</b>
<b>TOTAL FIXED ASSETS (B)</b>	<b>1,246,994</b>	<b>1,146,560</b>
<b>C. CURRENT ASSETS</b>		
<b>I. Inventory</b>		
1) Raw materials and consumables	1,231,472	1,023,970
2) Work in progress and components	-	-
3) Contract work in progress	-	-
4) Finished products and goods for resale	-	-
5) Advances to suppliers	-	-

<b>Total inventory</b>	<b>1,231,472</b>	<b>1,023,970</b>
<b>II. Accounts Receivable</b>		
1) Trade receivables	9,344,017	6,727,645
2) Receivables from subsidiary companies	-	-
3) Receivables from associated companies	-	-
4) Receivables from parent companies	-	-
5) Receivables from companies under the control of parent companies	-	-
5-bis) Tax receivables	1,823,034	1,566,168
5-ter) Deferred tax assets	34,055	54,853
5-quater) Receivables from others	754,977	495,923
<b>Total accounts receivable</b>	<b>11,956,083</b>	<b>8,844,589</b>
<b>III. Current asset investments.</b>		
1) Investments in subsidiary companies	-	-
2) Investments in associated companies	-	-
3) Investments in parent companies	-	-
4) Investments in other companies	-	-
5) Treasury shares	-	-
6) Other securities	1,007,858	-
<b>Total current asset investments</b>	<b>1,007,858</b>	<b>-</b>
<b>IV. Cash at bank and in hand</b>		
1) Bank and postal current accounts	4,795,671	5,737,679
2) Checks to be deposited	-	565
3) Cash on hand	20,322	18,176
<b>Total cash at bank and in hand</b>	<b>4,815,993</b>	<b>5,756,420</b>
<b>TOTAL CURRENT ASSETS (C)</b>	<b>19,011,406</b>	<b>15,624,979</b>
<b>D. PREPAYMENTS AND ACCRUED INCOME</b>		
1) Debt securities and other similar charges on loans.	-	-
2) Other prepayments and accrued income	389,249	33,683
<b>TOTAL PREPAYMENTS AND ACCRUED INCOME</b>	<b>389,249</b>	<b>33,683</b>
<b>TOTAL ASSETS</b>	<b>20,647,649</b>	<b>16,825,484</b>
<b>BALANCE SHEET LIABILITIES</b>	<b>30.06.2018</b>	<b>31.12.2017</b>
<b>A. CAPITAL AND RESERVES</b>		
I – Share Capital	600,000	600,000
II - Share premium reserve	-	-
III - Revaluation reserves	-	-
IV - Legal reserve	120,000	90,917
V – Reserves provided for by the articles of association	-	-
VI - Other reserves, with separate indication	116	116
VII - Reserve for expected hedging transactions	-	-
VIII - Profit (loss) brought forward	1,282,166	273,927
IX – Profit (loss) for the year	1,212,987	1,037,588
X - Negative reserve for treasury stock owned	-	-
<b>GROUP NET CONSOLIDATED CAPITAL AND RESERVES</b>	<b>3,215,269</b>	<b>2,002,548</b>
Minority interest capital and reserves	82,545	39,316
Minority interest profit (loss) for the period	44,107	43,227
<b>GROUP AND MINORITY INTEREST NET CONSOLIDATED CAPITAL AND RESERVES</b>	<b>3,341,921</b>	<b>2,085,091</b>

<b>B. PROVISIONS FOR RISKS AND CHARGES</b>		
1) Provisions for pensions and similar obligations	-	-
2) Provisions for taxation, including deferred taxation	2,592	5,213
3) Derivative financial instrument liabilities	-	-
4) Others	-	-
<b>TOTAL PROVISIONS FOR RISKS AND CHARGES</b>	<b>2,592</b>	<b>5,213</b>
<b>C. EMPLOYEE SEVERANCE INDEMNITY</b>	<b>511,611</b>	<b>377,716</b>
<b>D. DEBTS</b>		
1) Debenture Loans		
Due within the year	-	-
Due beyond the year	5,000,000	5,000,000
2) Convertible debenture loans	-	-
3) Shareholders loans	-	-
4) Amounts owed to banks		
Due within the year	2,408,547	2,131,196
Due beyond the year	2,247,698	859,309
5) Amounts owed to other financiers		
Due within the year	9,172	39,167
Due beyond the year	72,478	67,755
6) Advances received	601,872	263,939
7) Trade payables	2,988,624	2,276,161
8) Debts represented by bills of exchange	-	-
9) Amounts owed to subsidiary companies	-	-
10) Amounts owed to associated companies	-	-
11) Amounts owed to parent companies	-	-
11-bis) Amounts owed to companies under to the control of parent companies	-	-
12) Taxation payables		
Due within the year	388,891	1,561,035
Due beyond the year	686,061	119,437
13) Amounts owed to social security institutions	735,882	444,695
14) Other payables	1,593,447	1,535,915
<b>TOTAL DEBTS</b>	<b>16,732,672</b>	<b>14,298,609</b>
<b>E. ACCRUALS AND DEFERRED INCOME</b>		
1) Issue premiums	-	-
2) Other accruals and deferred income	58,853	58,855
<b>TOTAL ACCRUALS AND DEFERRED INCOME</b>	<b>58,853</b>	<b>58,855</b>
<b>TOTAL LIABILITIES</b>	<b>20,647,649</b>	<b>16.825.484</b>

## ORDINARY PROFIT AND LOSS ACCOUNT

INCOME STATEMENT	30.06.2018	30.06.2017
<b>A. SALES</b>		
1) Revenues from sales of goods and services	10,720,197	7,145,744
2) Change in inventory levels of finished goods and work in progress	-	-
3) Variation in contracts in progress	-	-
4) Work performed for internal purposes and capitalized	-	-
5) Other revenues and income	-	-
(a) grants received during the year	338,912	343,193
(b) others	53,766	143,943
<b>TOTAL SALES (A)</b>	<b>11,112,875</b>	<b>7,632,880</b>
<b>B. COST OF PRODUCTION</b>		
6) For raw materials, consumables and goods for resale	1,426,373	1,047,522
7) For services	2,653,366	1,960,327
8) For use of third party assets	612,298	305,285
9) For employees	-	-
(a) wages and salaries	2,524,985	1,895,558
(b) social security costs	1,451,912	1,114,743
(c) provision for severance indemnity	164,545	125,091
(d) pension costs and similar	-	-
(e) other personnel costs	331,004	292,750
10) Depreciation amortization, and write-downs	-	-
(a) amortization of intangible fixed assets	121,724	149,211
(b) depreciation of tangible fixed assets	44,609	35,410
(c) write-downs of intangible and tangible fixed assets	-	-
(d) write-downs of receivables shown under current assets	-	170,000
11) Change in inventory levels of raw materials, consumables and goods for resale	-207,502	-306,180
12) Provisions for risks and contingencies	-	-
13) Other provisions	-	-
14) Other operating costs	95,963	251,690
<b>TOTAL COST OF PRODUCTION (B)</b>	<b>9,219,277</b>	<b>7,041,407</b>
<b>OPERATING MARGIN (A-B)</b>	<b>1,893,598</b>	<b>591,473</b>
<b>C. FINANCIAL INCOME AND CHARGES</b>		
15) Income from equity investments	-	-
16) Other financial income:	-	-
a) from loans shown under fixed assets	-	-
b) from securities shown under fixed assets other than equity investments	7,620	-
c) from securities shown under current assets other than equity investments	7,858	-
(d) other income not included above		
- interest and commission from subsidiary companies	-	-
- interest and commission from associated companies	-	-
- interest and commission from parent companies	-	-
- interest and commission from others and sundry income	6,861	-
17) Interest and other financial charges		
a) to subsidiary companies	-	-

b) to associated companies	-	-
c) to parent companies	-	-
d) to others	-169,547	-13,878
17-bis) Gains and losses on exchange	-15	-
<b>TOTAL INCOME AND FINANCIAL CHARGES (C)</b>	<b>-147,223</b>	<b>-13,878</b>
<b>D. VALUE ADJUSTMENTS OF FINANCIAL ASSETS AND LIABILITIES</b>		
18) Revaluations		
a) of shareholdings	-	-
b) of financial fixed assets other than equity investments	-	-
c) of securities included in current assets other than equity investments	-	-
d) financial derivatives	-	-
19) Write-downs		
a) of shareholdings	-	-
b) of financial fixed assets other than equity investments	-	-
c) of securities included in current assets other than equity investments	-	-
d) financial derivatives	-	-
<b>TOTAL VALUE ADJUSTMENTS OF FINANCIAL ASSETS AND LIABILITIES (D)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>PROFIT (LOSS) BEFORE TAXATION (A-B+-C+-D+-E)</b>	<b>1,746,375</b>	<b>577,595</b>
22) INCOME TAXES FOR THE YEAR	-489,281	-289,943
<b>RESULT FOR THE YEAR INCLUDING MINORITY INTEREST SHARE</b>	<b>1,257,094</b>	<b>287,652</b>
PROFIT (LOSS) FOR THE YEAR INCLUDING MINORITY INTEREST SHARE	44,107	49,992
<b>GROUP PROFIT (LOSS)</b>	<b>1,212,987</b>	<b>237,660</b>

## Explanatory notes to the Semi-Annual Consolidated Financial Statements at 30.06.2018

The semi-annual consolidated financial statements at 30 June 2018 include the balance sheet (prepared in accordance with the format provided for by Articles 2424 and 2424-bis, supplemented by Article 2423-ter of the Italian Civil Code), the profit and loss account (prepared in accordance with the format provided for by Articles 2425 and 2425-bis, supplemented by Article 2423-ter of the Italian Civil Code), the cash flow statement (prepared in accordance with the format provided for by Articles 2425-ter) and these explanatory notes.

These explanatory notes, which have been prepared in accordance with the criteria set by the Italian Civil Code and national accounting standards as published by the Italian Accounting Board (OIC), are intended to represent in a descriptive manner the main balance sheet and profit and loss account figures at 30 June 2018 and therefore form an integral part of the same.

It should be noted that in the absence of a balance sheet at June 1 of the previous year that can be used for comparison purposes, the amount of the corresponding item for the year ended December 31, 2017 is indicated for each item of the balance sheet.

Since these are interim financial statements for the period 01.01.2018 - 30.06.2018, these explanatory notes have been prepared in compliance with the provisions of Accounting Standard OIC 30 (containing indications on the structure and contents of interim financial statements), with more limited information and with more concise methods of representation.

In view of the fact that interim financial statements must be prepared using the same rules as for the preparation of financial statements, in these explanatory notes the term "financial statements" identifies the balance sheet and profit and loss account at 30 June 2018, which, although not a true and proper financial statement, has been prepared, as explained, following the same criteria of preparation and principles of preparation.

In addition, it should be noted that these explanatory notes provide all additional information deemed necessary to provide a true and fair representation, even if not required by specific legal provisions.

The Semi-annual Consolidated Financial Statements, as well as the previous annual financial statements from 31.12.2017, were prepared in compliance with the provisions of the Italian Civil Code, following the indications of Legislative Decree 139/2015, which implemented new EU provisions on the subject, in Italy, and integrated with the accounting principles issued by the Italian Accounting Board (O.I.C.) currently in force.

In compliance with Article 2423, paragraph 5, of the Italian Civil Code, the semi-annual consolidated financial statements have been prepared in Euros.

Information on the Company's economic and financial performance and on transactions with related parties are provided in the Report on Operations.

### BASIS OF CONSOLIDATION

The consolidated financial statements include the financial statements of Edilziacrobatica S.p.A. (the "Company" or "Parent Company"), the financial statements of the following companies under the control of the Parent Company:

- EDAC Biella S.r.l., with registered office in Milan, share capital of € 50,000, 95% owned;
- EDAC Roma Trastevere S.r.l., with registered office in Milan, share capital of € 50,000, 100% owned;
- EDAC Sicilia S.r.l., with registered office in Milan, share capital of € 50,000, 55% owned in total;
- EDAC Versilia S.r.l., with registered office in Milan, share capital of € 50,000, 85% owned.

The consolidation principles used are indicated below:

- The book values of the equity investments in EDAC Biella S.r.l., EDAC Roma Trastevere S.r.l., EDAC Sicilia S.r.l., EDAC Versilia S.r.l., have been offset against the corresponding capital and reserves against the inclusion of the assets and liabilities of subsidiaries, in accordance with the global integration method. The differences between the cost of equity investments and the corresponding portions of the capital and reserves of the subsidiary companies have been entirely recorded in the capital and reserves item "Retained earnings (losses)".
- Transactions that result in the recognition of receivables, payables, costs and revenues between consolidated companies using the global integration method have been eliminated.
- Unrealized profits deriving from intra-group transactions between companies, included in the valuation of intangible assets or under Inventories, have been eliminated.
- The portion of capital and reserves and the earnings of minority shareholders in the four subsidiaries are shown separately under a separate item in the financial statements.

## BASIS OF EVALUATION

The criteria used in the valuation and value adjustments of the various categories of assets fall under the provisions of Article 2426 of the Italian Civil Code, as interpreted and supplemented by the accounting standards, prepared by the Italian Accounting Board (OIC) and, where missing and not in conflict with Italian accounting standards and regulations, by those issued by the International Accounting Standard Board (I.A.S.B.), with a view to continuing operations, with further details set out below.

These have been applied in a prudent manner, taking into account the economic function of the assets and liabilities considered.

The most significant criteria used in the valuation of the items in the consolidated financial statements in compliance with Article 2426 of the Italian Civil Code and the aforementioned accounting standards are as follows:

- **Intangible fixed assets** - These are recorded at their purchase or production cost, including accessory charges and costs directly attributable to the product, and are systematically amortized on a straight-line basis in relation to the residual useful life of the assets.

Formation and start-up costs and applied research and development costs with long-term utility are amortized on a straight-line basis, based on their estimated future usefulness of five years. Until amortization is completed, dividends may be distributed only if there are sufficient available reserves to cover the amount of unamortized costs. Costs incurred for basic research are charged to the income statement in the year in which they are incurred. Formation and start-up costs are amortized over a period of five years, with amortization on a straight-line basis. Development costs are amortized over their useful life; in exceptional cases where it is not possible to estimate their useful life reliably, they are amortized over a period not exceeding five years. Until amortization is completed, dividends may be distributed only if there are sufficient available reserves to cover the amount of unamortized costs.

Advertising and research costs are entirely expensed in the period in which they are incurred.

Subsidiary assets are capitalized and recorded as "other tangible fixed assets" if they cannot be separated from the assets themselves (otherwise they are recorded under "tangible fixed assets" in the specific item to which they belong), and are systematically depreciated over the shorter of the estimated future useful life or the residual life of the lease, taking into account any renewal period, if any, if employed by the Company.

If, in subsequent years, the reasons for the write-down no longer apply, the original value is reinstated, within the limits of the value that the asset would have had if the write-down had never taken place, with the exception of the item "Goodwill and deferred charges" as per number 5 of Article 2426 of the Italian Civil Code.

Intangible assets are recorded and valued with the consent of the Board of Statutory Auditors as provided for by law.

- **Tangible fixed assets** - These are recorded at purchase or internal construction cost, net of depreciation during the year. Cost includes ancillary charges and direct and indirect costs to the extent reasonably attributable to the asset, relating to the period of manufacture and up to the time when the asset can be used. Tangible fixed assets may be revalued only where special laws so require or permit. Fixed assets are systematically depreciated each year on a straight-line basis, which is considered representative of the residual useful life of the assets. The rates applied are shown in the section related to the explanatory notes on assets.

If, in subsequent years, the reasons that justified the write-down no longer exist, the original value is restored, within the limits of the value that the asset would have had if the write-down had never taken place.

Ordinary maintenance and repair costs are charged in full to the income statement. Maintenance costs of an incremental nature are allocated to the assets to which they refer and depreciated in relation to their residual useful life.

Costs incurred in extending, modernizing or improving the structural elements of a tangible asset are capitalizable if they result in a significant and measurable increase in production capacity, safety or useful life. If these costs do not produce these effects, they are treated as ordinary maintenance and charged to the income statement.

Tangible fixed assets held for sale are reclassified to a specific item in current assets and therefore valued at the lower of their net book value and their realizable value, which can be inferred from market trends. Assets held for sale are no longer subject to depreciation.

Fixed assets are depreciated on a straight-line basis at economic-technical rates determined in relation to the residual useful life of the assets.

Assets with a unit value of less than € 516 and which are used rapidly, are fully expensed in the year they are acquired.

Write-downs for permanent losses in value of tangible and intangible fixed assets:

- At each balance sheet date, the Company assesses indicators for potential losses in the value of property, plant, equipment and investment property as well as intangible assets, including goodwill. If such indicators are present, the value of these assets is reduced to their recoverable value, understood as the higher of their value in use or fair value. The loss in value is recorded if the recoverable value is lower than the net book value of the fixed asset.



Any write-down as a result of loss of value is reinstated if the reasons for the write-down no longer apply, within the limits of the original value net of depreciation.

- **Investments** - These are represented by shareholdings in subsidiary, associated and other companies, not consolidated on a line-by-line basis, debt securities and receivables recorded as fixed assets if they are intended to remain in the Group's equity for a long time.

Receivables recorded under investments are shown at their estimated realizable value, determined, if necessary, by adjusting the nominal value of the receivables so as to take into account all the risks of non-collection.

- **Inventories** - Inventories are recorded at purchase cost, taking into account two types of calculation, one based on "physical" Inventories in Stock for the Group's main suppliers and the other on an item valued on the basis of an Operator Kit defined by the Purchasing department.
- **Receivables** - The amortized cost method is not applied when the effects are immaterial, i.e. when transaction costs, commissions paid between the parties and any other difference between the initial value and the value at maturity are immaterial or if the receivables are short-term (i.e. with a maturity of less than 12 months).

The value of receivables, as determined above, is adjusted, where necessary, by a specific allowance for doubtful accounts, which is shown as a direct reduction in the value of the receivables themselves, in order to adjust them to their estimated realizable value. The amount of the write-down is recognized in the profit and loss account.

- **Cash at bank and in hand**- Cash at bank and in hand at the end of the year are valued at nominal value. Cash at bank and in hand denominated in foreign currencies are valued at year-end exchange rates.
- **Accruals and deferrals** - Accruals and deferrals include portions of costs and revenues pertaining to the period, but collectable in the following six-month period or in subsequent years, and portions of costs and revenues incurred in the six-month period, but pertaining to subsequent six-month periods, on an accrual basis.
- **Provisions for risks and charges** - Provisions for risks and charges are set aside to cover losses or payables of a specific nature, which are certain or probable, but whose amount or date of occurrence cannot be determined at the end of the year. The appropriations shall reflect the best possible estimate on the basis of the information available. Risks for which the occurrence of a liability is only possible are indicated in the notes on the provisions, without making a provision for risks and charges. Provisions for risks and charges are recognized as a priority in the income statement cost items of the relevant classes (B, C or D). Whenever this correlation between the nature of the provision and one of the items in the above classes is not feasible, provisions for risks and charges are recorded in items B12 and B13 of the income statement.
- **Provision for employee severance indemnities** - The item "Provision for employee severance indemnities" includes the amount that employees would be entitled to receive in the event of termination of employment at the balance sheet date. The seniority indemnities making up this item, i.e. the accrued portion of the provision for the year and the annual revaluation of the pre-existing fund, are determined in accordance with the following rules

in force. The provision for employee severance indemnities is recorded under item C of the liabilities and the related provision under item B9 of the income statement. The provision for employee severance indemnities represents the actual amount due to employees in accordance with the law and the current labor contract, pursuant to Article 2120 of the Italian Civil Code, and has been recorded in each year on an accrual basis. Pursuant to Law 296 of 27 December 2006 (2007 Finance Act), the employee severance indemnities accrued up to 31 December 2006 remained set aside in the company; subsequent indemnities, at the employee's choice, could have been allocated to supplementary pension schemes or paid into the Treasury Fund managed by INPS or maintained in the company.

- **Debts** - Debts are recorded at amortized cost, taking into account the time factor. The amortized cost method is not applied to debts where its effects are immaterial. The effects are considered immaterial for short-term debts (i.e. with a maturity of less than 12 months). For the amortized cost criterion, see what has been said with reference to receivables. Debts for holidays accrued by employees and for deferred remuneration, including amounts due to social security institutions, are allocated on the basis of the amount that should be paid in the event of termination of employment at the date of the financial statements.
- **Leasing operations** - In the statutory financial statements, assets leased by third parties, in accordance with the consolidated practice followed in Italy, are recorded among the assets only at the time of redemption, while in the income statement, financial lease instalments are recorded, spread on a straight-line basis over the duration of the contract (capital method). The financial method applied in the attached consolidated financial statements to financial leasing operations provides for the following:
  - The value of assets received under finance leases is recorded under property, plant and equipment and depreciated over their estimated useful lives;

the residual debt to the leasing companies is recorded under payables to other lenders;

interest accrued and included in the instalments pertaining to the year is recorded under financial charges, while the remaining part of the instalments pertaining to the year is eliminated from the income statement;

prepaid expenses for lease payments are eliminated from the balance sheet.

The reconciliation between the Parent Company's capital and reserves and results and those of the consolidated companies shows, as part of the consolidation adjustments, the effects of accounting for assets leased from third parties in accordance with the financial method.

- **Revenues** - Revenues from services are recognized on completion and/or accrual. Transactions with related parties took place under normal market conditions.
- **Costs** - Costs are recorded on an accrual basis, regardless of the date of collection and payment, net of returns, discounts, rebates and premiums.
- **Dividends** - Dividends are recognized in the financial statements for the year in which they are declared by the Shareholders' Meeting. Dividends are recognized as financial income regardless of the nature of the reserves being distributed.

- **Financial income and charges** - Financial income and expenses are recorded on an accrual basis. Costs relating to the sale of receivables for any reason whatsoever (with and without recourse) and of any nature (commercial, financial, other) are charged to the relevant year.
- **Income taxes for the year** - These are recorded on the basis of an estimate of taxable income in accordance with the provisions in force, taking into account the applicable exemptions and tax credits due.

Deferred tax assets and liabilities are calculated on the temporary differences between the values of assets and liabilities determined according to statutory criteria and the corresponding values recognized for tax purposes. The valuation of these differences is carried out taking into account the estimated tax rate that the Company is expected to incur in the year in which these differences will contribute to the formation of the tax result, considering the rates in force or already issued at the date of the financial statements and they are posted respectively to the "provision for deferred taxes" recorded under liabilities in the provisions for risks and charges and to the item "receivables for prepaid taxes" in current assets.

## CRITERIA FOR THE CONVERSION OF ITEMS IN FOREIGN CURRENCIES

At the date of the semi-annual Consolidated Financial Statements at 30 June 2018, there were no monetary or non-monetary items in foreign currencies to which the conversion requirements of the OICs could be applied.

## CASH FLOW STATEMENT

The cash flow statement includes all cash outflows and inflows of cash and cash equivalents during the period. In the cash flow statement, the individual cash flows are presented separately in one of the following categories:

- operational management;
- investment activities;
- financing activities;

The cash flow categories are presented in the sequence indicated above.

The cash flow from operating activities is determined using the indirect method, i.e. by adjusting the profit or loss for the year reported in the income statement.

The algebraic sum of the cash flows of each of the above categories represents the net change (increase or decrease) in cash and cash equivalents during the year. The form of presentation of the cash flow statement is indirect.

Interest paid and received is presented separately between the cash flows from operations, except in particular cases where it relates directly to investments (investment activities) or financing (financing activities).

Dividends received and paid are presented separately in the income statement and in the financing activities, respectively. Cash flows relating to income taxes are indicated separately and classified in the income statement.

## OTHER INFORMATION

### Derogations

It should be noted that in the adoption of the accounting principles for the preparation of the financial statements, no exceptions were made pursuant to paragraph 4 of Article 2423 of the Italian Civil Code.

### **Business Continuity**

In preparing these Half-Yearly Consolidated Financial Statements, the Directors considered that the going concern assumption fully existed and was adequate for the objective.

The following table illustrates the reasons for this in detail in the Report on Operations, to which reference should be made.

## Use of estimates

The preparation of the consolidated financial statements and the related notes requires the use of estimates and assumptions that have an effect on the value of the assets and liabilities recorded, on the information relating to potential assets and liabilities at the date of the financial statements and on the amount of revenues and costs for the period.

Estimates are used in various areas, such as the allowance for doubtful accounts, inventories, amortization and depreciation, employee benefits, income taxes, other provisions for risks and the valuation of any impairment of property, plant and equipment, intangible assets and financial assets (including equity investments).

Actual results may differ from estimated results due to the uncertainty that characterizes the assumptions and conditions on which the estimates are based. Estimates and assumptions are periodically reviewed by the Group on the basis of the best knowledge of the Group's activities and other factors reasonably inferable from current circumstances. The effects of each change are immediately reflected in the income statement.

## COMMENTS ON MAIN ASSET ITEMS

### FIXED ASSETS

For fixed assets (tangible and intangible), specific schedules have been prepared, shown on the following pages, indicating for each item of the two categories, historical costs, previous amortization and depreciation and previous revaluations and write-downs, movements during the year, final balances and the total of revaluations existing at the end of the year.

### INTANGIBLE FIXED ASSETS

Changes in intangible assets are detailed below (Table 1.1):

Table 1.1

	Formation and start-up costs	Development costs	Industrial patent rights and rights to use patent of others	Concessions, licenses, trademarks and similar rights	Goodwill	Intangible assets in progress and payments on account	Others	Total intangible fixed assets
Value at beginning of the year								
Cost	73,693	278,978	414.,20	36,020	-	62,726	487,429	1,352,966
Revaluations								-

Depreciation (Depreciation fund)	38,959	127,387	306,995	3,321	-	-	125,869	602,531
Write-downs								-
Book value	34,734	151,591	107,125	32,699	-	62,726	361,560	750,435
Changes in the year								
Increases for acquisitions	3,413	-	22,824	9,973	-	142,690	47,970	226,870
Reclassifications (of carrying amount)				36,020				26,078
Decreases due to disposals and divestments (of book value)								-
Revaluations carried out in the year								-
Amortization for the year	9,651	27,898	34,850	1,422	-	-	47,904	121,724
Write-downs made during the year								-
Other changes								-
Total changes	-6,237	-27,898	-12,026	44,571	-	142,690	66	141,166
Year-end value								
Cost	77,107	278,978	436,944	9,973	-	205,416	535,225	1,543,642
Revaluations								-
Depreciation (Acc. Depreciation)	48,610	155,285	341,845	4,743	-	-	173,773	724,255
Write-downs								-
Book value	28,497	123,693	95,099	5,230	-	205,416	361,452	819,387

The tangible fixed assets are worth € 819,387 (€ 750,435 at 31.12.2017). Formation and start-up costs, which amounted to € 28,497 at June 30, 2018 (€ 34,734 at December 31, 2017), mainly consisted of start-up costs

incurred by the subsidiaries. They are amortized over a period of five years, taking into account the cost/benefit ratio that the Group believes will derive from this activity.

Development costs, amounting to € 123,693 (€ 151,591 as at 31 December 2017), include the expenses incurred by the Parent Company for the launch of the project for the development of the franchising network in Italy.

The item Industrial patent rights and rights to use patents of others at the end of the year amounted to € 95,099 (€ 107,125 at 31 December 2017), and is mainly composed of costs relating to software programs. Assets under construction and advances amount to € 205,416 (€ 62,726 at 31 December 2017), consists of the expenses incurred by the Parent Company for the project for listing on the Italian Stock Exchange called AIM.

The item Other intangible assets, amounting to € 361,452 (€ 361,560 at 31 December 2017) mainly includes leasehold improvements and long-term costs for the issue of debentures.

The key changes in intangible assets during the period are detailed below.

The key changes in the Intangible fixed assets item refer to the increase in intangible fixed assets in progress for costs related to the project of listing on the Italian Stock Exchange called AIM, these costs will begin the normal amortization process once the IPO is completed.

The reclassification of part of the item "Concessions, licenses, trademarks and similar rights" is due to a change in the evaluation criteria for luminous signs placed outside of outlets; these fixed assets, in agreement with the Board of Statutory Auditors, have been moved to the item "Industrial and commercial equipment".

The values entered in this item have been regularly amortized on a straight-line basis, following the rates provided for by the Italian Civil Code and by the Italian accounting principles OIC.

The Group has assessed the recoverability of the intangible assets held, confirming the book value, in the absence of any lasting loss of value.

## TANGIBLE FIXED ASSETS

Changes in tangible fixed asset items are detailed below (Table 1.2):

Table 1.2

	Land and buildings	Plant and machinery	Industrial and commercial equipment	Other assets	Tangible fixed assets in progress and payments on account	Total tangible fixed assets
Value at the beginning of the year						
Cost	-	22,220	23,210	522,907	-	568,337
Revaluations						
Depreciation and amortization (provision for depreciation)	-	15,816	19,419	186,977	-	222,212
Write-downs						
Book value	-	6,404	3,791	335,930	-	346,125
Changes in the year						
Increases for acquisitions		1,299		78,574	-	79,873
Reclassifications (of carrying amount)			36,018			36,018

Decreases by alienation and divestments (of the book value)						
Revaluations carried out during the year						
Depreciation for the year		587	9,344	34,678	-	44,609
Write-downs during the year						
Other changes				10,200		10,200
Total changes	-	712	26,674	54,096	-	81,482
Year-End value						
Cost	-	23,519	59,228	611,681	-	694,428
Revaluations						
Depreciation and amortization (provision for depreciation)		16,403	28,763	221,655	-	266,821
Write-downs						
Book value	-	7,116	30,465	390,026		427,607

Tangible fixed assets net of accumulated depreciation amount to € 427,607 (€ 346,125 at 31 December 2017).

Plant and machinery totaled € 7,116 (€ 6,404 at 31 December 2017).

Industrial and Commercial Equipment € 30,465 (€ 3,791 at 31 December 2017).

Other assets totaled € 390,026 (€ 335,930 at 31 December 2017).

This item includes, to a greater extent, furniture and accessories related to outlets in Italy and improvements to third party assets. The most significant change in Tangible Fixed Assets is attributable to Other Assets for € 78,574 relating to the purchase of furniture, fixtures, computers and tablets for the new outlet.

In accordance with the provisions of IAS 17, existing finance leases have been reclassified using the following format:

- The cost of leased assets was recognized as a property, plant and equipment under "Industrial and commercial equipment" and depreciated on a straight-line basis over their estimated useful lives;
- any lump sum fee initially paid is considered to be an immediate repayment of the principal financing;
- lease instalments are accounted for in such a way as to separate interest expense from the principal, which reduces the residual debt.

## INVESTMENTS

Financial fixed assets had a zero balance at 30 June 2018. The change of € 50,000 compared with 31 December 2017 is due to the sale in March 2018 of BPM securities held by the Parent Company. This transaction generated a capital gain of € 7,620, which was recognized in the Income Statement under item C.16 b).

## INVENTORIES

Inventories consist of goods that contribute to the production of the services provided by the company, and more specifically, they consist of the equipment that each team of rope operators must be equipped with



such as harnesses, ropes and safety equipment, and inventories of building materials used to carry out the work.

At 30.06.2018, the value of inventories consisted of € 226,731 of building materials used to carry out the works and € 1,004,741 of equipment used by rope operators.

Under the consolidated heading, any profits relating to intercompany resale of harnesses and protective devices for rope operators have been eliminated.

## CREDITS

### Trade receivables

Amounts owed by customers as at 30 June 2018, totaling € 9,344,017 (€ 6,727,645 as at 31 December 2017), are recorded net of an allowance for write-downs set aside to bring their value into line with their estimated realizable value. This provision did not change in the first few months of 2018, and changes in the provision are detailed below (Table 1.3):

Table 1.3

	31.12.2017	Provision	30.06.2018
Allowance for write-downs	170,000	-	170,000
Tax reserve for write-downs		-	170,000
Total	170,000	-	170,000

The write-down of receivables is considered to be adequate overall, even in relation to the trend in the recovery of receivables through legal proceedings or thanks to services provided by third party companies specializing in the recovery of receivables.

It should be noted that there are no receivables with a residual maturity of more than 5 years (art. 2427, paragraph 1, no. 6 of the Italian Civil Code) and that no breakdown of the receivables by Geographical Area is provided because all activity is currently carried out in Italy.

### Tax receivables

The tax receivables item includes certain amounts, determined and in some cases allocated, resulting from receivables for which a right of realization has been created through reimbursement or compensation. A breakdown of tax credits by type is provided in Table 1.4.

Table 1.4

	within the year
Withholding tax credits	454,559
Tax credits under special laws	1,026,336
ires credits from Unico 2017	271,904
Other tax receivables	8,550
VAT	61,685
Total	1,823,034

Deferred tax assets of € 34,055 (€ 54,853 at 31.12.2017) include deferred tax assets calculated based on temporal differences between the values of assets and liabilities recorded in the financial statements and the respective values relevant for tax purposes.

### Other credits

Other credits, which total € 754,977 (€ 495,923 at 31 December 2017), consist of credits for CIG/inps for weather events (€ 337,384), security deposits (€ 69,436), INAIL advances for 2018 (€ 121,866) and advances to suppliers (€ 175,276).

## FINANCIAL ASSETS NOT CONSTITUTING FIXED ASSETS

As at 30 June 2018, these amounted to € 1,007,858 and consisted of readily liquid investments.

The valuation is made at acquisition cost, adjusted by a revaluation of € 7,858 to reflect the higher realizable value at 30 June 2018.

## CASH AT BANK AND IN HAND

The breakdown of this item is already provided in the balance sheet.

It should be noted that the Group's cash and cash equivalents totaled € 4,815,993 (€ 5,756,420 at 31.12.2017).

It should be noted that the liquid assets of the different companies within the group are allocated by the Parent Company for an overall sum of € 4,418,057, Edac Biella S.r.l. for € 164,530, Edac Versilia S.r.l. for € 104,541, Edac Sicilia for € 115,790, Edac Roma Trastevere S.r.l. for € 13,075.

## ACCRUED INCOME AND PREPAID EXPENSES

The "Accrued income and prepaid expenses" item includes prepaid expenses of € 389,249 of which € 83,472 on advertising and marketing costs with a national television station whose expected benefit is for the whole of 2018. The remaining amounts concern advance rental payments and normalization of individual financial expenses throughout the year.

## COMMENTS ON KEY LIABILITY ITEMS

### CAPITAL AND RESERVES

The key component of capital and reserves and related changes are discussed below.

#### Share capital

The share capital at 30 June 2018, fully subscribed and paid up, totals € 600,000 and consists of 600,000 ordinary shares with a value of € 1 each.

#### Legal reserve

The legal reserve of € 120,000 is comprised of the allocation of 5% of the profits of previous years that the shareholders' meeting has allocated to this reserve until it reaches one-fifth of the share capital, as provided for by Article 2430 of the Italian Civil Code.

#### Retained earnings

The amount of profits carried forward is equal to € 1,282,166. On 30.04.2018, the financial statements of the Parent Company and the subsidiary companies were approved, all of which provided that the profit for 2017 would be carried forward, net of the portion allocated to the legal reserve. Part of this profit is not distributable within the limit of the residual value of the formation, start-up, and development costs, equal to €181k.

Reconciliation between Ediliziacrobatica S.p.A.'s capital and reserves and net result for the year and the capital and reserves and net result of the Consolidated Financial Statements (Table 1.5):

**Table 1.5**

	<b>EDAC S.p.A.</b>	<b>Consolidated Financial Statements</b>
- Share capital	600,000	600,000
- Legal reserve	120,000	120,000
- Other reserves, separately indicated	116	116
- New results	1,065,465	1,282,166
- Net result for the year	1,041,238	1,212,987
<b>Total</b>	<b>2,826,819</b>	<b>3,215,269</b>

These differences can be explained as follows (Table 1.6):

**Table 1.6**

	<b>Capital and Reserves</b>	<b>Net result</b>
BALANCE SHEET - EDAC S.p.A.	2,826,819	1,041,238
- EDAC Versilia S.r.l. consolidation	241,873	87,611
- Consolidation EDAC Biella S.r.l.	164,929	26,263
- Consolidation of EDAC Roma Trastevere S.r.l.	-2,003	6,889
- Consolidation EDAC Sicilia S.r.l.	135,545	65,895
- IAS 17	-1,642	-103
- Elision Controlled Input Fees	-20,349	32,553
- Removing Harness Mark-ups	-3,252	-3,252
<b>CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS</b>	<b>3,341,921</b>	<b>1,257,094</b>
- Amounts attributable to minority shareholders	126,652	44,107
<b>VALUES ATTRIBUTABLE TO THE GROUP</b>	<b>3,215,269</b>	<b>1,212,987</b>

## MINORITY INTEREST IN CAPITAL AND RESERVES

At 30 June 2018, capital and reserves (shareholders' equity) and net profit attributable to minority interests refer to minority interests held by minority shareholders in Group companies.

Here is a detail of the portion of Capital and Profit attributable to minority interests (Table 1.7):

**Table 1.7**

	<b>30.06.2018</b>
Minority interest in capital and reserves	82.545
Minority interest in profit (loss) for the year	44.107

Statement of changes in capital and reserves (Table 1.8):

	Capital	Legal reserve	Statutory reserves	Miscellaneous other reserves	Profit (loss) carried forward	Profit (loss) for the year	Negative reserve for own shares in portfolio	Total Group Capital and Reserves	Minority interest in capital and reserves	Total Group and minority interest in Capital and Reserves
Value at the beginning of the year	600,000	90,917	-	116	273,927	1,037,588	-	2,002,548	82,545	2,085,093
Allocation of previous year's result	-	29,083	-	-	1,008,505	-1,037,588	-	-		
Allocation of dividends	-	-	-	-	-	-	-	-		
Other allocations	-	-	-	-	-266	-	-	-266		-266
Other variations	-	-	-	-	-	-	-	-		
Increases	-	-	-	-	-	-	-	-		
Decreases	-	-	-	-	-	-	-	-		
Reclassifications	-	-	-	-	-	-	-	-		
Result for the year	-	-	-	-	-	1,212,987	-	1,212,987	44,107	1,257,094
Year-end value	600,000	120,000	-	116	1,282,166	1,212,987	-	3,215,269	126,652	3,341,921

## PROVISIONS FOR RISKS AND CHARGES

The item contains a provision for deferred taxes for an amount of € 2,592 consisting mainly of a provision recorded in the financial statements as at 31.12.2017 for the difference between statutory and tax profits connected with the taxation of dividends of subsidiary companies.

## PROVISION FOR EMPLOYEE SEVERANCE BENEFITS

The provision represents the Group's actual debt at 30 June 2018 due to employees on the payroll at that date, net of advances paid, taking into account the changes introduced by the complementary pension reform pursuant to Legislative Decree 252/2005 (Table 1.9).

Table 1.9

	31.12.2017 - 30.06.2018
Fund at 31.12.2017	377,313
Fund as at 30.06.2018	157,974
Delivered	23,677
Fund as at 30.06.2018	511,611

## DEBTS

The total amount of payables is placed in the "liabilities" section of the Balance Sheet in class "D" for a total amount of € 16,732,672 (€ 14,298,609 at 31.12.2017). The new wording of Article 2426 of the Italian Civil Code provides that receivables and payables must be recorded in the financial statements according to the amortized cost criterion, taking into account the time factor (and, as far as receivables are concerned, the estimated realizable value). The effect of applying amortized cost to debt items in the financial statements was immaterial compared to a valuation at nominal value.

The composition of key items making up this group are described below.

### Debentures

By notarial resolution of 21 September 2017, registered with the Milan Companies Register on 28 September 2017, the Board of Directors of the Parent Company approved the issue of the following two bonds to be listed on the professional segment of the ExtraMOT Market:

1. bond loan "EdiliziAcrobatica S.p.A. 4% 2017 - 2023" consisting of, 30 debentures with a nominal value of €100k each, for a nominal amount of € 3,000,000, ISIN code IT0005283475;
2. bond loan "EdiliziAcrobatica S.p.A. 5% 2017 - 2023", consisting of 20 debentures with a nominal value of €100k each, for a total nominal amount of € 2,000,000, ISIN code T0005283467.

On 28 September 2017, ICCREA BANCA IMPRESA S.p.A. undersigned all the debentures issued by the Company.

Payables to banks

Amounts due to banks can be broken down as follows (Table 1.10):

Table 1.10

	Balance at 30.06.2018	Balance at 31.12.2017
Advances on invoices	1,844,630	1,645,514
Credit Cards	2,976	8,616
Financing	2,808,639	1,336,375
Total	4,656,245	2,990,505



The items shown under "advances on invoices" for € 1,844,620 include the use of the ordinary credit lines granted by various credit institutions of the Parent Company. It should be noted that utilisation is largely within the limits of the credit lines granted.

In 2018, new loans were taken out for € 500,000 with Unicredit S.p.A., € 1,500,000 with Intesa San Paolo, while simultaneously closing previous loans and € 200,000 with Banco BPM.

The following table shows the breakdown of amounts due to banks due within one year and due after one year (Table 1.11):

**Table 1.11**

	<b>Balance at 30.06.2018</b>
Due within the year	2.959.381
Due beyond the year	1.696.864
<b>Total</b>	<b>4.656.245</b>

The following table shows the breakdown by maturity of the principal loans with instalments due within or beyond the year (Table 1.12):

**Table 1.12**

	<b>within the year</b>	<b>beyond the year</b>
BPM loan	129,333	294,373
Banco di Sardegna loan	83,720	63,481
Unicredit loan	69,336	195,203
Mortgage BPM 2018	117,036	
Mutuo Intesa San Paolo 2018	370,804	975,821
Unicredit mortgage 2018	332,374	167,626

### **Payables To Other Financial Institutions**

These consist of a loan for a company car and leasing contracts recognized in the consolidated financial statements in accordance with IAS 17. The breakdown of instalments due by and in subsequent years is as follows (Table 1.13):

**Table 1.13**

	<b>Balance at 30.06.2018</b>
Due within the year	9,173
Due beyond the year	72,477
<b>Total</b>	<b>81,650</b>

### **Advances**

These totaled € 601,872. The most significant amounts relate to advances received from customers of the Parent Company for an amount of € 541,721.

Amounts owed to suppliers are valued at amortized cost; as an exception to this criterion, if the value of the effects is immaterial, amounts due to suppliers of a commercial nature are valued at nominal value. The total consolidated amount due at June 30, 2018 was € 2,988,624, all due within one year.

### Tax liabilities

Tax liabilities as at 30 June 2018 include items related to estimates for IRES (corporation tax) and IRAP (regional tax on productive activities) payables calculated on the semi-annual financial statements produced by the Parent Company and its subsidiaries, decreased by the amounts related to the first advance payment for 2018 paid on 30.06.2018. The item also consists of amounts relating to taxes of various kinds from prior years for which the instalment was foreseen. Finally, this item also includes VAT owed, withholding tax on employees and withholding tax to be paid the following month, as well as open debt positions from previous years for which a write-off has been approved or is in the process of being approved. Breakdown of payables by type is provided below (Table 1.14):

**Table 1.14**

	Balance at 30.06.2018
Income taxes and minor taxes	876,750
Debit VAT	92,965
Withholding taxes on employees	97,228
Withholding tax on self-employment	8,009
<b>Total</b>	<b>1,074,952</b>

Here is a detail of the item Tax payables with time breakdown (Table 1.15):

**Table 1.15**

	Balance at 30.06.2018
Due within the year	388,891
Due beyond the year	686,061
<b>Total</b>	<b>1,074,952</b>

### Payables to pension and social security institutions

Amounts payable to pension and social security-related institutions amount to € 735,882, of which € 558,731 is owed by the Parent Company. The latter's payables are mainly broken down as follows € 184,947 to the INPS for contributions relating to the month of June with expiry on 16 July 2018, € 172,216 to the INAIL and € 197,284 to the Cassa Edile.

#### Other Payables

This item consists of the following items (Table 1.16):

**Table 1.16**

	Balance at 30.06.2018	Balance at 31.12.2017
Payables to personnel	745,679	624,592

Payables to shareholders for profits to be paid	825,500	825,500
Other sundry payables	22,269	85,823
Total	1,593,448	1,535,915

The item "Payables to personnel" includes payables to employees for wages and salaries for June competency. This item also includes amounts accrued up to 30.06.2018 for payables related to holidays, time off and 13th month payments. Amounts due to shareholders for profits to be paid consist of the remaining portion of dividends still to be paid in respect of the previous property --EdiliziAcrobatica Italia Srl.

#### Geographical breakdown of payables recorded in the balance sheet at 30 June 2018

The breakdown of payables by geographical area is not shown because it is not considered significant.

#### ACCRUED EXPENSES AND DEFERRED INCOME

As at 30 June 2018, the item accrued expenses and deferred income, totaling € 58,854, includes € 56,055 in interest expense related to the first half of the year for debentures maturing on 1 October 2018.

#### COMMENTS ON KEY INCOME STATEMENT ITEMS.

##### PRODUCTION VALUE

##### Revenues from sales and services

Revenues as at 30 June 2018 totaled € 10,720,197 (€ 7,145,744 as at 30 June 2017) an increase of approximately 50% compared to the same period of the previous year; the increase in this item is largely due to the growth within the National area of operations. These are the new offices in La Spezia, Novara, Pescara, Ancona, Livorno, Roma Talenti diretta and Roma Tuscolana, which became fully operational. Despite the fact that the percentage of royalties from franchisees has decreased in total production value compared to the same half of the previous year, the amount of the latter has more than doubled in absolute terms; this increase is due mainly to the fact that many franchisees who signed contracts in 2017 entered into full operation just this year. During 2018, we continued with our search for new business partners ready to take on new challenges at EdiliziAcrobatica; during the first half of the year, contracts were closed for the new sites in Sestri Levante, Treviso, Merate and San Benedetto del Tronto.

The item "Revenues from Sales and Services" is broken down by type of revenue (Table 1.17):

Table 1.17

	Balance at 30.06.2018	Balance at 30.06.2017
Sales Services	9,705,891	6,608,286
Royalties	380,270	159,238
Revenues from employee detachments	105,832	161,776
Raw material sales (franchising)	189,110	156,444
Fee Franchising	339,094	60,000
Total	10,720,197	7,145,744

For further information, please refer to the directors' report.

## **Other revenues and income**

The item under "Other revenues and income", which is equal to € 392,678 (€ 487,136 in the previous year), is primarily composed of part of a grant for the current year of € 338,911 due to a provision for tax credits deriving from research and development projects carried out by the Parent Company.

## **PRODUCTION COSTS**

The costs and charges of class B included in the income statement, which are classified by type, are recorded net of returns, commercial discounts, allowances and premiums, while financial discounts are recorded under item C.16, as financial income. Costs for the purchase of goods also include ancillary purchase costs (transport, insurance, loading and unloading, etc.) if the supplier has included them in the purchase price of the materials. Otherwise, these costs are included in the cost of services (item B.7). Non-recoverable VAT has been included in the purchase cost of the goods. Items B.6, B.7 and B.8 include not only costs of a certain amount as a result of invoices received from suppliers, but also costs of an estimated amount not yet recorded, for which special checks have been carried out.

### **Costs for Raw materials, Subsidiaries and consumables**

Raw, ancillary and consumable materials costs totaled € 1,426,373 (€ 1,047,522 for the previous year), an increase of 36% compared to 30 June 2017; this item is mainly composed of costs for the purchase of harnesses, equipment and materials for operational teams.

### **Costs for Services**

The costs for services show an amount of € 2,653,366 (€ 1,960,327 in the same period of the previous year). This item consists mainly of costs incurred by the Parent Company for consultancy for administrative staff (€ 208,967), commercial, legal and safety consultancy costs (€ 624,445), and costs for temporary and administered work (€ 184,961), reimbursement of workers', collaborators' and coordinators' expenses (€ 152,301), advertising and marketing costs (€ 175,802), labor costs on behalf of third parties at building sites (€ 81,699), waste disposal costs (€ 59,330), fuel and toll costs (€159,763), costs for restaurants, hotels and travel expenses (€159,797).

### **Costs for Use of third party assets**

The cost for use of third party assets corresponds to € 612,298, while for the same period of the previous year the amount of costs included in this item was € 305,285.

This item is made up of fees for the rental of the buildings for the Parent Company's direct operating offices for a sum of € 193,120, fees for the use of software licenses for € 66,509 and the rental of cars, vans, equipment and other accessories for € 208,288.

Compared to 30 June 2017, the Parent Company's rental fleet increased by 13 cars and 17 vans.

### **Personnel costs**

Personnel costs are recorded under production costs in the income statement for a total of € 4,472,446 (€ 3,428,142 in the first half of the previous year). The breakdown of these costs can be found in the income statement.

The item includes the entire cost of employees, including meritorious improvements, contingency adjustments, the cost of unused holidays and provisions required by law and collective agreements.

The following table shows details of the number of employees by category. (Table 1.18):

**Table 1.18**

	30.06.2018	30.06.2017
Executives / Middle Managers	-	-
Employees	45	29
Laborers	200	139
Total	245	168

### Depreciation, amortization and write-downs

The breakdown into four required sub-items is already shown in the income statement. Total amortization and depreciation is equal to € 166,333 (€ 184,622 for the previous year).

It should be noted that this year no provision has been made for possible write-downs after an analysis of the ageing of receivables by the Credit Recovery department.

### Change in inventories of raw, ancillary and consumable materials and goods for resale

The change in consolidated inventories of the Group amounts to € 207,502, of which € 195,772 refer only to the Parent Company. Changes due to the increase in the number of Ropeworkers and consequently the increase in the total value of the "Operator Kit" and an increase in the Construction Inventory due to an increase in the number of operations carried out.

### Other operating costs

This item has a consolidated balance of € 95,963 (€ 251,691 in the same period of the previous year) and consists mainly of € 21,459 for Penalties, Fines and Indemnities, € 38,304 for contingent liabilities of various kinds reclassified under this item and € 8,364 for taxes other than income taxes.

## FINANCIAL INCOME AND CHARGES

### Other financial income

The other financial income item consists of € 7,620 for a capital gain from the sale of equity securities in portfolio and € 7,858 for a revaluation linked to the Aviva insurance policy taken out by the Parent Company and included in current assets (Table 1.19).

**Table 1.19**

	30.06.2018
from securities included in fixed assets other than equity investments	7,620
from securities included in current assets that do not constitute equity investments	7,858
Total	15,478

### Income other than the above

This item includes interest income arising from deferred payments by customers for an amount of € 6,861.

### Interest and other financial charges

This item is equal to € 169,547 (€ 13,878 in the same period of the previous year), This item primarily includes charges related to interest accrued on debentures and loans recorded under the item "Due to banks".

Details on key items of interest are given below (Table 1.20):

**Table 1.20**

	30.06.2018
Interest on bank debt	20,025
Interest expense on debentures issued	110,000
Interest paid on loans	17,142
Interest paid on third-party loans	2,465
Other	19,915
<b>Total</b>	<b>169,547</b>

### Income taxes for the year

Taxes for the year owed by the Group companies have been estimated under the independence of the interim financial statements concept provided for by OIC 30. Therefore, tax provision has been estimated as if it were paid on the basis of the gross profit at 30 June 2018.

The Group companies allocated taxes for the year on the assumption that the tax laws in force in the country of origin were applied. Taxes accrued during the year are represented by current taxes, deferred and prepaid taxes, relating to positive or negative income components subject respectively to taxation or deduction in other years with respect to the accounting period. Prepaid/deferred taxes have also been calculated in relation to consolidated entries resulting from the elimination of intragroup margins and the related effect on consolidated amortization and the application of IAS17 to existing leasing contracts.

Here is a detailed breakdown of taxes (Table 1.21):

**Table 1.21**

	30.06.2018
Irap	139,148
Ires	339,920
Deferred and prepaid taxes	10,213
<b>Total</b>	<b>489,281</b>

### Commitments, guarantees and contingent liabilities not shown in the balance sheet

Following the changes made to the financial statements by Legislative Decree 139/2015 from 2016, the accounts at the foot of the balance sheet must no longer be listed. Any commitments, guarantees and contingent liabilities not shown in the Balance Sheet are therefore described in this specific section of the report.

### Sureties

The main sureties, as shown in the table at the end of the financial statements, are in favor of banks and amount to a total of €160k. These amount to €160k in favor of Banco BPM Spa.

These are used to guarantee credit lines provided by the banking system to the Edilziacrobatica Spa group (Table 1.22).

**Table 1.22**

<b>Beneficiary</b>	<b>Guarantor</b>	<b>Guaranteed</b>	<b>Warranty Value</b>	<b>Amount Guaranteed</b>
Banco BPM Spa	Edilziacrobatica Spa	Edac Biella Srl	80,000.00	43
Banco BPM Spa	Edilziacrobatica Spa	Edac Versilia Srl	80,000,00	0
		Total	160,000	43

#### Information on assets and financing for a particular transaction allocated to a specific transaction

We certify that at the closing date of the financial statements there were no assets intended for a specific transaction pursuant to Article 2427(20) of the Italian Civil Code.

#### Financing for a specific affair

We certify that at the closing date of the financial statements there were no loans for a specific transaction pursuant to Article 2427, paragraph 21, of the Italian Civil Code.

#### Information on related party transactions

During the year, transactions with related parties were carried out, as follows (Table 1.23):

**Table 1.23**

	<b>Payables</b>	<b>Costs</b>
Edac I-Profile Srl	56,837	8,000
Construction aerobatics Italy Srl	215,242	299,751
Total	272,079	307,751

#### Information on agreements not shown in the balance sheet

During the year, no agreement was entered into that did not appear in the balance sheet.

#### Information on significant events occurring after 30 June 2018

With reference to point 22-quater of Article 2427 of the Italian Civil Code, there are no significant events subsequent to the date of 30.06.2018 that had a significant impact on the financial and economic performance.

#### Companies that prepare financial statements covering the largest/smallest set of companies of which make part of the subsidiary companies

There are no cases, as per art. 2427, number 22-paragraphs five and six of the Civil Code.

#### Information on derivative financial instruments pursuant to Article - 2427 - bis of the Italian Civil Code

It is hereby certified that no derivative financial instrument has been issued.

**The Board of Directors**  
**Chief Executive Office**



Registered office in Milan (MI) - Via Turati n. 29 - 20100  
Share Capital Euro 600,000, fully paid-up  
Tax Code and Register of Companies

# CASH FLOW STATEMENT

	30.06.2018
<b>Cash flow statement, indirect method</b>	
<b>A) Cash flow from operating activities (indirect method)</b>	
Profit (loss) for the year	1,257,095
Corporation tax	489,281
Interest charges (income)	162,701
(Dividends)	-
(Gains) Losses deriving from the disposal of assets	-15,478
1) Profit (loss) for the year before income taxation, interest, dividends and gains/losses on disposal	1,893,599
<b>Adjustments for non-cash elements without a corresponding entry from among net working capital</b>	
Provisions	164,545
Amortization of intangible fixed assets	166,333
Write-downs for permanent diminutions in value	-
Adjustments to the value of derivative financial instrument assets and liabilities not giving rise to flows of cash	-
Other increasing (decreasing) adjustments for non-cash elements	-
Total adjustments for non-cash elements without a corresponding entry from among net working capital	330,878
2) Cash flow before variations in net working capital	2,224,476
<b>Changes in net working capital</b>	
Decrease/(Increase) in inventory	-207,502
Decrease/(Increase) in trade receivables	-2,616,371
Increase/(Decrease) in trade payables	712,461
Decrease/(Increase) in prepayments and accrued income	-355,564
Increase/(Decrease) in accruals and deferred income	5
Other Decrease/(Other Increases) in net working capital	-1,096,092
Total variations in net working capital	-3,563,064
3) Cash flow after variation in net working capital	-1,338,587
<b>Other adjustments</b>	
Interest received/(paid)	-
(Corporation tax payments)	-1,069
Dividends received	-
(Utilization of provisions)	-9,860
Other receipts/(payments)	-10,929
Total other adjustments	-1,349,516
<b>Cash flow from operating activities (A)</b>	<b>-1,349,516</b>
<b>B) Cash flow from investing activities</b>	
<b>Tangible fixed assets</b>	
(Investments)	-79,873
Divestments	-
<b>Intangible fixed assets</b>	
(Investments)	-226,780
Divestments	-
<b>Fixed asset investments</b>	
(Investments)	-
Divestments	50,000
<b>Financial assets not held as fixed assets</b>	
(Investments)	-1,000,000
Divestments	-

(Purchase of business units net of cash at bank and in hand)	-
Disposal of business units net of cash at bank and in hand	-
<b>Cash flow from investing activities (B)</b>	<b>-1,256,653</b>
<b>C) Cash flow from financing activities</b>	
<b>Third party finance</b>	
Increase/(Decrease) of short-term debt owed to banks	277,351
Opening of loans	1,765,905
(Repayment of loans)	-377,516
<b>Own resources</b>	
Increase in share capital for consideration	-
(Share capital buy-back)	-
Disposal/(purchase) of treasury shares	-
(Dividends and payments on account on paid dividends)	-
<b>Cash flow from financing activities (C)</b>	<b>1,665,740</b>
<b>Increase (decrease) in cash at bank and in hand (A ± B ± C)</b>	<b>-940,429</b>
Effect of exchange rates on cash at bank and in hand	-
<b>Cash at bank and in hand at the start of the year</b>	
Bank and postal current accounts	5,737,681
Checks to be deposited	565
Cash on hand	18,176
Total cash at bank and in hand at the start of the year	5,756,422
Portion which is not freely usable	-
<b>Cash at bank and in hand at the end of the year</b>	
Bank and postal current deposits	4,795,671
Checks to be deposited	-
Cash on hand	20,322
Total cash at bank and in hand at the end of the year	4,815,993
Portion which is not freely usable	

**EDILIZIACROBATICA®**

CONSOLIDATED FINANCIAL  
STATEMENTS 2017

EDILIZIACROBATICA S.P.A Via Turati, 29 20121 Milan (MI)

## Balance sheet

Amounts expressed in thousands of Euro	31.12.2017	31.12.2016	Change
<b>Balance Sheet Assets</b>			
<b>A) Subscribed capital unpaid, with separate indication of the part which has already been called</b>	<b>20</b>	<b>8</b>	<b>12</b>
<b>B) Fixed assets</b>			
I – Intangible fixed assets			
1) Formation and start-up costs	34	41	275
2) Development costs	152	207	-55
3) Industrial patent rights and rights to use patents of others	107	112	-5
4) Concessions, licenses, trademarks and similar rights	33	8	25
5) Goodwill			0
6) Intangible assets in progress and payments on account	62	0	62
7) Other intangible fixed assets	361	62	18
<b>Total intangible fixed assets</b>	<b>750</b>	<b>430</b>	<b>320</b>
II – Tangible fixed assets			0
1) Land and buildings			0
2) Plant and machinery	6	1	5
3) Industrial and commercial equipment	4	10	-6
4) Other tangible fixed assets	336	177	159
5) Tangible assets in course of construction and payments on account			0
<b>Total tangible fixed assets</b>	<b>346</b>	<b>188</b>	<b>158</b>
III – Investments			0
1) Equity investments in:			0
a) subsidiary companies			0
b) associated companies			0
c) parent companies			0
d) companies under the control of parent companies			0
d-bis) other companies			0
2) Loans due from:			0
a) subsidiary companies			0
b) associated companies			0
c) parent companies			0

d) companies under the control of parent companies			0
d-bis) other companies			0
3) Other investments	50	50	0
4) Derivative financial instrument assets			0
<b>Total investments</b>	<b>50</b>	<b>50</b>	<b>0</b>
<b>Total fixed assets (B)</b>	<b>1,146</b>	<b>668</b>	<b>478</b>
<b>C) Current assets</b>			
<b>I – Inventory</b>			0
1) Raw materials and consumables	1,024	472	552
2) Work in progress and components			0
3) Contract work in progress			0
4) Finished products and goods for resale			0
5) Advances to suppliers			0
<b>Total inventory</b>	<b>1,024</b>	<b>472</b>	<b>552</b>
<b>II – Accounts receivable</b>			
1) Trade receivables	6,728	5,123	1,605
2) Receivables from subsidiary companies			0
3) Receivables from associated companies			0
4) Receivables from parent companies	0	30	-30
5) Receivables from companies under the control of parent companies			0
5-bis) Tax receivables	1,566	1,429	137
5-ter) Deferred tax assets	55	35	20
5-quater) Receivables from others	496	597	-101
<b>Total accounts receivable</b>	<b>8,845</b>	<b>7,214</b>	<b>1,631</b>
<b>III – Current asset investments</b>			
1) Investments in subsidiary companies	0		0
2) Investments in associated companies			0
3) Investments in parent companies			0
3-bis) Investments in companies under the control of parent companies			0
4) Other investments			0
5) Derivative financial instrument assets			0
6) Other securities			0
<b>IV – Cash at bank and in hand</b>			
1) Bank and postal current accounts	5,738	891	4,847
2) Cheques to be deposited	1		1
3) Cash on hand	18	38	-20
<b>Total</b>	<b>5,757</b>	<b>929</b>	<b>4,828</b>

<b>Total current assets (C)</b>	<b>15,624</b>	<b>8,614</b>	<b>7,023</b>
<b>D) Prepayments and accrued income</b>			
2) Other prepayments and accrued income	34	15	19
<b>Total</b>	<b>34</b>	<b>15</b>	<b>19</b>
<b>TOTAL ASSETS</b>	<b>16,826</b>	<b>9,306</b>	<b>7,520</b>

Amounts expressed in thousands of Euro	31.12.2017	31.12.2016	Change
<b>Balance Sheet Liabilities</b>			
<b>A) Capital and reserves</b>			
I – Share capital	600	510	90
II – Share premium reserve			
III – Revaluation reserves			
IV – Legal reserve	91	5	86
V – Reserves provided for by the articles of association	-	-	-
VI – Other reserves, with separate indication	-	90	- 90
VII – Reserve for expected hedging transactions	-	-	-
VIII – Profit (loss) brought forward	273	- 463	736
IX – Group profit (loss) for the year	1,038	1,813	- 775
X – Negative reserve for treasury stock owned	-	-	-
<b>Total Group net consolidated capital and reserves</b>	<b>2,002</b>	<b>1,955</b>	<b>47</b>
Minority interest capital and reserves	40	48	- 8
Minority interest profit (loss) for the period	43	- 12	55
<b>Total Group and Minority interest net consolidated capital and reserves</b>	<b>2,085</b>	<b>1,991</b>	<b>94</b>
<b>B) Provisions for risks and charges</b>			
1) Provisions for pensions and similar obligations	-	-	-
2) Provisions for taxation, including deferred taxation	5	2	3
3) Derivative financial instrument liabilities	-	-	-
4) Others	-	-	-
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
<b>C) Employee severance indemnity provision</b>	<b>378</b>	<b>169</b>	<b>209</b>
<b>D) Debts and other payables, with separate indication for each item of the amounts due after the following financial year:</b>			

1) Debenture loans			
due in less than 12 months	-	-	-
due in more than 12 months	5,000	-	5,000
2) Convertible debenture loans	-	-	-
3) Shareholder loans	-	-	-
4) Amounts owed to banks			
due in less than 12 months	2,131	1,610	521
due in more than 12 months	859	187	672
5) Amounts owed to other financiers			
due in less than 12 months	39	47	- 8
due in more than 12 months	68	34	34
6) Advances received	264	-	264
7) Trade payables			
due in less than 12 months	2,277	1,462	815
due in more than 12 months	-	-	-
8) Debts represented by bills of exchange	-	-	-
9) Amounts owed to subsidiary companies	-	-	-
10) Amounts owed to associated companies	-	-	-
11) Amounts owed to parent companies	-	506	- 506
11 - bis) Amounts owed to companies under the control of parent companies	-	33	- 33
12) Taxation payables			
due in less than 12 months	1,561	1,602	- 41
due in more than 12 months	119	-	119
13) Amounts owed to social security institutions	494	611	- 117
14) Other payables			
due in less than 12 months	1,487	1,034	453
due in more than 12 months	-	-	-
<b>Total</b>	<b>14,299</b>	<b>7,126</b>	<b>7,173</b>
<b>E) Accruals and deferred income</b>			
1) Issue premiums			
2) Other accruals and deferred income	59	18	41
<b>Total</b>	<b>59</b>	<b>18</b>	<b>41</b>
<b>TOTAL LIABILITIES</b>	<b>16,826</b>	<b>9,306</b>	<b>7,520</b>



## Profit and loss account

Amounts expressed in thousands of Euro	31.12.2017	31.12.2016	Change
<b>A) Sales</b>			
1) Revenues from sales of goods and services	16,276	12,470	3,806
2) Change in inventory levels of finished goods and work in progress	0	0	0
3) Variation in contracts in progress	0	0	0
4) Work performed for internal purposes and capitalized	0	0	0
5) Other revenues and income	0	0	0
a) grants received during the year	686	455	231
b) others	393	413	-20
<b>Total sales</b>	<b>17,355</b>	<b>13,338</b>	<b>4,017</b>
	0	0	0
<b>B) Cost of production</b>	0	0	0
6) For raw materials, consumables and goods for resale	2,387	1,794	593
7) For services	4,350	2,914	1,436
8) For use of third-party assets	797	513	284
9) For employees	0	0	0
a) wages and salaries	4,094	3,164	930
b) social security costs	2,484	1,505	978
c) provision for severance indemnity	299	223	76
d) pension costs and similar	0	0	0
e) other personnel costs	651	310	341
10) Depreciation, amortization and write-downs	0	0	0
a) amortization of intangible fixed assets	298	209	89
b) depreciation of tangible fixed assets	76	76	0
c) write-downs of intangible and tangible fixed assets	0	0	0
d) write-downs of receivables shown under current assets	138	0	138
11) Changes in inventory levels of raw materials, consumables and goods for resale	(552)	(370)	(182)
12) Provisions for risks and contingencies	0	0	0
13) Other provisions	0	0	0
14) Other operating costs	380	343	37
<b>Total cost of production (B)</b>	<b>15,402</b>	<b>10,681</b>	<b>4,721</b>
	0	0	0
<b>Operating margin (A - B)</b>	<b>1,953</b>	<b>2,657</b>	<b>(704)</b>
	0	0	0
<b>C) Financial income and charges:</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
15) Income from equity investments	0	0	0

16) Other financial income:	0	0	0
a) from loans shown under fixed assets	0	0	0
b) from securities shown under fixed assets other than equity investments	0	0	0
c) from securities shown under current assets other than equity investments	0	0	0
d) other income not included above	0	0	0
- interest and commission from subsidiary companies	0	0	0
- interest and commission from associated companies	0	0	0
- interest and commission from parent companies	0	0	0
- interest and commission from others and sundry income	4	0	4
17) Interest and other financial charges	0	0	0
a) to subsidiary companies	0	0	0
b) to associated companies	0	0	0
c) to parent companies	0	0	0
d) to others	(102)	(34)	(68)
17-bis) Gains and losses on exchange	0	0	0
<b>Total financial income and charges (C)</b>	<b>(98)</b>	<b>(34)</b>	<b>(64)</b>
	0	0	0
<b>D) Value adjustments of financial assets and liabilities</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
18) Revaluations	0	0	0
19) Write-downs	0	0	0
<b>Total value adjustments (18-19)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	0	0	0
<b>Profit (loss) before taxation (A-B+-C+-D)</b>	<b>1,855</b>	<b>2,623</b>	<b>(768)</b>
	0	0	0
<b>20) Current, deferred and advanced corporation tax for the year</b>	<b>774</b>	<b>822</b>	<b>(48)</b>
	0	0	0
<b>Profit (loss) for the year including minority interest share</b>	<b>1,081</b>	<b>1,801</b>	<b>(720)</b>
	0	0	0
<b>Profit (loss) for the year due to minorities</b>	<b>43</b>	<b>(12)</b>	<b>55</b>
	0	0	0
<b>Group profit (loss)</b>	<b>1,038</b>	<b>1,813</b>	<b>(775)</b>

## Cash flow statement

<b>CASH FLOW STATEMENT, INDIRECT METHOD</b>		<b>2017</b>
According to the provisions of NEW OIC 10		2017
<b>A) Cash flow from operating activities (indirect method)</b>		
Profit (loss) for the year		1,081
Corporation tax		774
Interest charges (income)		98
(Dividends)		
(Gains) losses deriving from the disposal of assets		
<b>1) Profit (loss) for the year before taxation, interest, dividends and gains/losses on disposals</b>		<b>1,953</b>
Adjustments for non-cash elements without a corresponding entry from among net working capital		
Provisions		437
Amortization of intangible fixed assets		374
Write-downs for permanent diminutions in value		
Adjustments to the value of derivative financial instrument assets and liabilities not giving rise to flows of cash		
Other increasing (decreasing) adjustments for non-cash elements		
Total adjustments for non-cash elements without a corresponding entry from among net working capital		811
<b>2) Cash flow before variations in net working capital</b>		<b>2,764</b>
Variations in net working capital		
Decrease/(increase) in inventory		(552)
Decrease/(increase) in trade receivables		(1,625)
Increase/(decrease) in trade payables		815
Decrease/(increase) in prepayments and accrued income		(19)
Increase/(decrease) in accruals and deferred income		41
Other decreases/(other increases) in net working capital		(819)
Total variations in net working capital		(2,159)
<b>3) Cash flow after variations in net working capital</b>		<b>605</b>
<b>Other adjustments</b>		
Interest received/(paid)		(98)
(Corporation tax payments)		(133)
Dividends received		-
(Utilization of provisions)		(205)
Other receipts/(payments)		
Total other adjustments		(436)
<b>Cash flow from operating activities (A)</b>		<b>169</b>
<b>B) Cash flow from investing activities</b>		
Tangible fixed assets		

(Investments)	(234)
Disinvestments	
Intangible fixed assets	
(Investments)	(618)
Disinvestments	
Fixed asset investments	
(Investments)	
Disinvestments	
Non-fixed asset investments	
(Investments)	
Disinvestments	
(Purchase of business units net of cash at bank and in hand)	
Disposal of business units net of cash at bank and in hand	
<b>Cash flow from investing activities (B)</b>	<b>(852)</b>
<b>C) Cash flow from financing activities</b>	
Third party finance	
Increase/(decrease) of short-term debt owed to banks	
Opening of loans	6,693
(Repayment of loans)	(474)
Own resources	
Increase in share capital for consideration	12
(Share capital buy-back)	
Disposal/(purchase) of treasury shares	
(Dividends and payments on account on paid dividends)	(720)
<b>Cash flow from financing activities (C)</b>	<b>5,511</b>
<b>Increase (decrease) in cash at bank and in hand (A ± B ± C)</b>	<b>4,828</b>
Effect of exchange rates on cash at bank and in hand	
Cash at bank and in hand at the start of the year	
Bank and postal current accounts	891
Cheques to be deposited	
Cash on hand	38
<b>Total cash at bank and in hand at the start of the year</b>	<b>929</b>
Portion which is not freely usable	
Cash at bank and in hand at the end of the year	
Bank and postal current accounts	5,738
Cheques to be deposited	1
Cash on hand	18
<b>Total cash at bank and in hand at the end of the year</b>	<b>5,757</b>
<b>Portion which is not freely usable</b>	

## Notes to the Financial Statements

### **STRUCTURE AND CONTENT OF THE CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS**

These consolidated financial statements of Ediliziacrobatica S.p.A. and its subsidiaries (together the “Ediliziacrobatica Group” or “EDAC”) have been prepared in compliance with the Civil Code, supplemented and interpreted by the accounting principles adopted by the Italian Accounting Body (O.I.C.). They are comprised of a balance sheet and profit and loss account (prepared in conformity with the structure set out respectively in article 2424, 2424-bis, article 2425 and 2525-bis and article 2425-ter of the Civil Code) and by these notes to the financial statements.

The purpose of the notes to the financial statements is to illustrate, analyze and in some cases supplement information in the financial statements; they contain the information required by articles 2427 and 2427-bis of the Civil Code, by other provisions of the Civil Code dealing with financial statements and other earlier legislation. In addition, they disclose all complementary information deemed necessary for providing a clear and complete view, even if not required by specific provisions of the law.

The consolidated financial statements comprise the financial statements of Ediliziacrobatica S.p.A. (the “Company” or “Parent Company”) and the financial statements of the following companies controlled by the Parent Company:

- EDAC Biella S.r.l., with registered office in Milan, share capital € 50,000, 95% owned;
- EDAC Roma Trastevere S.r.l., with registered office in Milan, share capital € 50,000, 100% owned in total;
- EDAC Sicilia S.r.l., with registered office in Milan, share capital € 50,000, 55% owned in total;
- EDAC Versilia S.r.l., with registered office in Milan, share capital € 50,000, 85% owned in total.

Please see the relevant comment in the management report for discussion of the main initiatives undertaken by the subsidiary companies.

The financial statements of EDAC Biella S.r.l., EDAC Roma Trastevere S.r.l., EDAC Sicilia S.r.l. and EDAC Versilia S.r.l. used in the consolidation are those which have been prepared by the Boards of Directors of the subsidiary companies, duly modified or reclassified where necessary to adapt them to the Group’s accounting principles, which comply with the legislation in force.

### **BASIS OF CONSOLIDATION**

The consolidation principles which have been used are outlined below:

- The book values of the investments in EDAC Biella S.r.l., EDAC Roma Trastevere S.r.l., EDAC Sicilia S.r.l. and EDAC Versilia S.r.l. have been eliminated against related net shareholder equity, in view of the inclusion of the assets and liabilities of the subsidiary companies using the full consolidation method. Differences between the cost of investments and corresponding share of shareholder equity have been recorded in their entirety among the capital and reserves under “Profit (loss) brought forward”.
- Transactions giving rise to payable and receivable balances, and costs and revenues, between the companies consolidated by the full consolidation method have been eliminated.

- Unrealized gains deriving from intra-group transactions between the companies, and which have been included in the valuation of intangible fixed assets, have been eliminated.
- The portions of capital and reserves and profit accruing to minority interests in the four subsidiary companies have been shown separately in a specific balance sheet item.

## *ACCOUNTING PRINCIPLES*

The accounting principles detailed below have been adapted in line with the modifications, additions and new treatments introduced into the Civil Code by Legislative Decree 139/2015, incorporating the EU accounting directive 34/2013/UE into Italian law. In particular, national accounting principles have been applied in the version reformulated by the O.I.C. on 22 December 2016.

The application of these principles has, where required, been agreed with the Board of Statutory Auditors.

## *EFFECTS ON OPENING BALANCES OF APPLYING LEGISLATIVE DECREE 139/2015 TO THE BALANCE SHEET*

In accordance with accounting principle OIC 29, the Group has restated, for comparative purposes, the balance sheet for the year ended 31 December 2016.

In order to aid understanding of the notes to the financial statements, the table below summarizes the effects of applying accounting principle OIC 29.

Adjustments/reclassifications to the financial statements as at 31.12.2016 for comparative purposes	Amounts from financial statements as at 31.12.2016	Legislative 139/2015 reclassifications	Decree	Legislative Decree 139/2015 adjustments	Amounts from financial statements for comparative purposes
<b>Balance Sheet</b>					
Formation and start-up costs	11		30		41
Development costs	237		-30		207
Other assets	101		76		177
Industrial and commercial equipment	86		-76		10
Payables due to social security institutions	372			240	611
Other payables	855			178	1,034
Consolidated capital and reserves, Group and Minority Interests	2,409			-418	1,991
Costs for services	2,586		328		2,914
Wages and salaries	3,800		-636		3,164
Other personnel costs	2		308		310

## BASIS OF VALUATION

The criteria adopted in valuing and adjusting values of the various categories of assets are those set out in article 2426 of the Civil Code, interpreted and supplemented by the accounting principles drawn up by the Italian Accounting Body (O.I.C.) and, where these are lacking and where they do not conflict with Italian accounting rules and principles, by those issued by the International Accounting Standards Board (I.A.S.B.), on a going concern basis, with further clarifications as follows.

They have been applied on a prudent basis, taking into account the economic function of the relevant asset or liability being valued.

The most significant criteria adopted in valuing items in the consolidated financial statements in compliance with article 2426 of the Civil Code and the aforesaid accounting principles are the following:

Intangible fixed assets – These are recorded at purchase or production cost, including ancillary costs and costs directly attributable to the asset, and are amortized on a straight-line basis over the expected remaining useful life of the assets.

Formation and start-up costs and applied research and development costs provide benefits over several years and are thus amortized on a straight-line basis over their useful economic life, estimated to be five years. Until assets are fully-amortized, dividends may only be distributed to the extent that sufficient available reserves remain to cover the total costs which remain to be amortized. Costs sustained for basic research are charged to the profit and loss account in the year they are incurred.

Formation and start-up costs are amortized over a period of five years, on a straight-line basis. Development costs are amortized over the useful economic life; in exceptional cases when it is not possible to reliably estimate their useful economic life, they are amortized over a period not exceeding five years. Until fully-amortized, dividends may only be distributed to the extent that sufficient available reserves remain to cover the total costs which remain to be amortized.

Advertising and research costs are fully expensed in the year they are incurred.

Leasehold improvements are capitalized and recorded under “other intangible assets” if they cannot be separated from the leased assets (otherwise they are recorded under “tangible fixed assets” in the category to which they belong), and are amortized over the shorter of the expected useful economic life and the residual period of the lease, taking into account possible lease renewal periods if these are at the choice of the company.

In cases of a permanent diminution in value, independently of the amortization already accounted for, the asset is written down accordingly; if in subsequent years the causes of the write-down no longer apply the original value is reinstated, limited to the value the asset would have had if the value adjustment had never taken place, with the exception of goodwill and multi-year costs, as per article 2426 of the Civil Code, number 5.

The recognition and valuation of intangible fixed assets is carried out with the consent of the Board of Statutory Auditors in the cases provided for by law.

Tangible fixed assets – These are recorded at purchase or internal construction cost, net of depreciation charged in the year. The cost includes ancillary costs and the share of direct and indirect costs reasonably attributable to the asset which relate to the time of their manufacture up until the time from when the asset may be used. Tangible fixed assets may be revalued in the case that specific laws require or permit it. Tangible fixed assets are depreciated each year on a straight-line basis, over the residual useful economic life of the assets. The depreciation rates applied are shown in the relevant section of the notes dealing with assets. The depreciation rates for fixed assets brought into use during the year are reduced by 50%, based on the assumption that purchases are distributed evenly across the year.

Depreciation is also calculated on fixed assets which are temporarily not being used. Land is not depreciated, as its usefulness is never depleted.

In cases of a permanent diminution in value, independently of the depreciation already accounted for, the asset is written down accordingly; if in subsequent years the causes of the write-down no longer apply the original value is reinstated, limited to the value the asset would have had if the value adjustment had never taken place.



Repairs and maintenance costs of an ordinary nature are charged in full to the profit and loss account. Costs of maintenance which increase an asset's value are attributed to the relevant asset and depreciated over the residual useful economic life of said asset.

Costs incurred to extend, modernize or improve the structural elements of a tangible fixed assets may be capitalized if they produce a significant and measurable increase in production capacity, safety or useful economic life. If these costs do not produce such effects they are treated as ordinary maintenance costs and charged to the profit and loss account.

Tangible fixed assets earmarked for disposal are reclassified in a specific section under working capital and then valued at the lower of net book value and realizable value, deduced from market conditions. Assets destined for sale are no longer depreciated.

Tangible fixed assets are depreciated on a straight line basis using depreciation rates determined with reference to the residual useful economic life of the assets.

Assets with a value of less than € 516 and subject to rapid use are fully expenses during the year of purchase.

Grants for the purchase of plant are recognized at the time there is reasonable certainty that the conditions applicable for receiving the grant are satisfied and that the grant will be paid. They are recognized in such a way that costs are indirectly reduced, in that they are booked under item A5 "other revenues and income" in the profit and loss account, and then spread over the subsequent years by reclassification to "deferred income".

Write-downs for a permanent diminution in value of tangible and intangible fixed assets – at each balance sheet date the Group assesses the existence of indications of potential permanent diminutions in value of tangible and intangible fixed assets, including goodwill. If there are such indications, the value of said assets is reduced to the recoverable amount, understood as the higher of value in use and fair value.

The diminution in value is recognized if the recoverable amount is lower than the net book value of the fixed asset.

Any write-downs for diminution in value are written back should the cause of the write-down no longer apply, limited to the original value of the asset net of depreciation.

Investments – These represent investments in subsidiary, associated and other companies not consolidated using the full consolidation method, and receivables and payables classified as fixed assets since they are expected to form part of the Group's assets over the long term.

Investments in other companies where a stake of less than 30% is held, in non-operative subsidiary and associated companies, in companies in liquidation or that are barely significant in the context of the Group, or in the case that the information needed to perform a full consolidation cannot be obtained in timely fashion or without incurring disproportionate expense, are valued at cost. The balance sheet carrying value is calculated on the basis of the purchase price. The cost is reduced when the company's share of the net assets of the company invested in is lower than the balance sheet carrying value, if these circumstances represent a permanent diminution in value; the original value is reinstated in subsequent years if the reasons for the write-down are no longer applicable. Losses exceeding the carrying value of investments are set aside in a specific provision under liabilities.

Receivables recognized as financial fixed assets are shown at their estimated realizable value by adjusting the nominal value of the receivables to take account of the risks of non-collection.

Inventory – Inventory is recorded at the lower of purchase or production cost and the estimated realizable value based on market conditions (article 2426 number 9 of the Civil Code). Purchase cost is understood to be the actual purchase price plus ancillary costs, excluding financing costs.

Receivables – The amortized cost method is not applied when its effects would be immaterial, or when transaction costs, commission paid between the parties and any other difference between initial value and value at maturity are of minor importance, or if the receivables are short term (due in less than 12 months).

The value of receivables, as determined above, is adjusted where necessary through the use of a bad debt provision, applied directly to the value of the receivables in order to align them with their estimated realizable value.

The value of the write-down in the year is charged to the profit and loss account.

Cash at bank and in hand – Cash at bank and in hand at the year end are carried at their nominal value. Cash denominated in foreign currencies are valued using the year end exchange rate.

Prepayments and accruals – Costs and revenues relating to the current year but payable or receivable in subsequent years, and the portion of costs and revenues paid or received during the year but relating to subsequent years, are shown under prepayments and accruals in accordance with the accruals concept.

Provisions for risks and charges – Provisions for risks and charges are set aside to cover losses or liabilities of a given nature, whose existence is certain or probable, but for which the value or date of crystallization is not known at the year end. The size of the provisions reflects the best possible estimate based on the available information. Risks which may only possibly give rise to a liability are outlined in the comments to the note dealing with provisions, without a provision for risks and charges being booked in the balance sheet. Provisions made for risks and charges are primarily recorded as costs in the profit and loss account in the relevant section (B, C or D). When it is not possible to associate the nature of the provision with one of the abovementioned sections, the provisions for risks and charges are recorded under items B12 and B13 of the profit and loss account.

Employee severance indemnity – The employee severance indemnity provision shows the amounts employees would have the right to receive on termination of their employment as at the balance sheet date. The indemnities which comprise this item, that is to say the amounts provided during the year and the revaluation of the brought forward provision, are calculated in compliance with the legislation in force. The employee severance indemnity provision is recorded in section C of liabilities, and at item B9 in the profit and loss account.

The employee severance indemnity provision represents the actual payables accruing to employees in conformity with the law and the collective bargaining agreement in force, pursuant to article 2120 of the Civil Code, and it has been recorded in each financial year in line with the accruals concept. In accordance with Law 27 December 2006 number 296 (2007 Budget Law) the employee severance indemnity amounts accruing until 31 December 2006 were to remain as an accrual within the company; amounts accruing after that date could be allocated to a complementary pension scheme, paid over to the Treasury Fund managed by INPS or kept within the company, at the choice of the individual employee.

Payables – Payables are recorded using the amortized cost method, taking account of the time factor. The amortized cost method is not applied to payables when its effects would be immaterial. Its effects are considered immaterial for short-term payables (namely those falling due in less than 12 months). For more details of the amortized cost method reference should be made to the comments relating to receivables, above.

Payables for holidays accrued by employees and for deferred remuneration, including the component due to social security institutions, have been booked on the basis of the amount which would have to be paid if the employment relationships were terminated on the balance sheet date.

Finance lease transactions – In conformity with consolidated practice in Italy, assets leased under finance leases are accounted for as fixed assets in the statutory accounts only after the final redemption payment is made, whereas lease payments, spread over the duration of the finance lease, are charged to the profit and loss account (equity method).

The finance lease method of accounting for finance leases in the attached consolidated financial statements is as follows:

- the value of the asset held under a finance lease is recorded as a tangible fixed asset and depreciated over its useful economic life;
- the residual debt due to the lease company is recorded under payables due to other financiers;
- the interest incurred and included in lease payments made during the year is recorded under financial charges, whereas the remaining portion of lease payments made in the year is eliminated from the profit and loss account;
- prepayments for lease payments are eliminated from the balance sheet.

The reconciliation between consolidated and Parent Company capital and reserves and profit illustrate the effects of accounting for assets held under finance leases from third parties using the finance lease method, as part of the consolidation adjustments.

Revenues – Revenues for the sale of services are recognized when they mature and/or are delivered. Transactions with related parties take place on an arm's length basis.

Costs – Costs are recorded on an accrual basis, independently of collection or payment date, net of returns, discounts, rebates and bonuses.

Dividends – Dividends are recorded in the year in which they are deliberated by the shareholders' meeting. Dividends are recognized as financial income, independently of the nature of the reserves which are the subject of the distribution.

Financial income and charges – Financial income and charges are recorded on an accrual basis. Costs relating to credit factoring of any type (with and without recourse) and of whatever nature (commercial, financial, other) are charged in the year to which they relate.

Corporation tax for the year – Corporation tax is recorded on the basis of taxable profits estimated in accordance with the rules in force, taking into account applicable exemptions and tax credits.

Deferred taxation liabilities and assets are calculated based on the temporary differences arising between values of assets and liabilities recognized in the statutory accounts and the corresponding values applicable for tax purposes. The valuation is made taking account of the estimated tax rates that the company is expected to sustain in the years when the reversal of these differences impacts taxable profit, considering the tax rates in force or that have already been announced at the balance sheet date. They are shown respectively as "provision for deferred taxation" under provisions for risks and charges in liabilities, and under "deferred tax assets" in working capital.

Deferred tax assets are recognized for all deductible temporary differences if, in accordance with the prudence concept, there is reasonable certainty that during the year when the differences reverse there will be taxable profit of a value no lower than the value of the reversing differences.

However, deferred tax liabilities are recognized on all temporary differences impacting taxable profits.

Deferred taxation over reserves for which taxation is suspended have not been recognized if there is a low degree of probability that these reserves will be distributed to shareholders.

## ***CONVERSION CRITERIA FOR ITEMS DENOMINATED IN FOREIGN CURRENCY***

Assets and liabilities of a non-monetary nature originally expressed in foreign currency are recorded in the balance sheet at the exchange rate which prevailed at the date of their purchase, in order words at historic cost.

Assets and liabilities of a monetary nature originally expressed in foreign currency are converted in the financial statements at the spot rate prevailing on the balance sheet date; related gains and losses on exchange are recorded in the profit and loss account, and any net gains are booked to a specific non-distributable reserve until they are realized.

## ***USE OF ESTIMATES***

Preparation of the consolidated financial statements and related notes to the financial statements requires the use of estimates and assumptions, which impact the value of the assets and liabilities recorded, related disclosure and contingent assets and liabilities at the balance sheet date, as well as revenues and costs for the year.

Estimates are used in various areas, such as the bad debt provision, amortization/depreciation, employee benefits, income taxes, other risk provisions and the assessment of possible losses in value of tangible, intangible and financial fixed assets (including investments).

Actual outcomes may differ from those estimated due to the inherent uncertainty which characterizes the hypotheses and conditions upon which the estimates are based. Estimates and assumptions are periodically reviewed by the Group on the basis of the best available knowledge of the Group itself and other factors which may reasonably be inferred from current circumstances. The effects of each change are immediately reflected in the profit and loss account.

## **OTHER INFORMATION**

Exemptions permitted under article 2423 sub-section 4 – It is hereby stated that none of the exceptional circumstances requiring the exemptions to the laws governing financial statements permitted by the article 2423 sub-section 4 have arisen.

Pursuant to article 2427 of the Civil Code it is stated that:

- financial costs have not been attributed to balance sheet asset values during the year;
- there are no other pledges or commitments in addition to those highlighted in the notes to the financial statements;

## **COMMENTS RELATING TO THE PRINCIPAL ASSET BALANCES**

### **FIXED ASSETS**

For fixed assets (intangible and tangible) specific tables have been prepared, and are shown in the following pages, indicating for each item of the two categories historic costs, brought forward amortization/depreciation and previous revaluations and write downs, movements during the year, closing balances and the total revaluations present at the year end.

### **INTANGIBLE FIXED ASSETS**

Formation and start-up costs, which total €34k at 31 December 2017 (€41k in the prior year) mainly relate to set-up costs incurred by the parent company. They are amortized over a 5-year period, which takes account of the cost/benefit ratio the Group believes will be derived from this asset.

Development costs, equal to €152k (€207k in the prior year), covers the costs incurred by the Parent Company for launching the project to develop the franchising network across Italy.

Industrial patent rights and rights to use patents of others amount to €107k at the year-end (€112 k in the prior year) is principally made up of software costs.

Concessions, licenses, trademarks and similar rights total €33k at the year-end (€8k in the prior year). The costs capitalized during the year, €30k, are principally related to costs incurred by the Parent Company for signs in the points of sale opened during the course of 2017.

Intangible assets in progress and payments on account, equal to €62k, are made up of costs sustained by the Parent Company in connection with the project to list its shares on the AIM Italia stock market.

Other intangible assets, totaling €361k (€62k in the prior year) mainly cover leasehold improvements and multi-year costs for the issuing of bonds.

#### *Assessment of recoverability of investments*

While preparing the financial statements the Group has undertaken an assessment of the recoverability of intangible fixed assets, the outcome of which was to confirm the carrying values, absent any permanent diminution in value.

## **TANGIBLE FIXED ASSETS**

Tangible fixed assets net of accumulated depreciation amount to €346k in total (€188K in the prior year).

Plant and machinery total €6k at the year-end (€1k in the prior year).

Industrial and commercial equipment total €4k at the year-end (€10k in the prior year).

Other tangible assets, totaling €336k (€177k in the prior year), include €98k of assets held under finance leases.

#### *Assessment of recoverability of investments*

While preparing the financial statements the Group has undertaken an assessment of the recoverability of tangible fixed assets, other than land, comparing the depreciation scheduled for future years with the net book value of the assets in the balance sheet. This assessment has not highlighted any cases of permanent diminution in value which would make it necessary to write down the value of tangible fixed assets.

## INVESTMENTS

### Other investments

These relate to an investment in BPM shares, with an overall cost of €50k, being equal to the carrying value of the shares in the balance sheet.

## INVENTORY

Inventory is comprised of goods used in the production and supply of the company's services, and more specifically are made up of equipment with which each rope operations team must be equipped such as harnesses, ropes and safety equipment, and in stocks of building materials used to carry out building works. As at 31 December 2017 inventory amounted to €1,024k (€472k in the prior year), made up of €872k of equipment used by rope operators and €152k of building materials used to carry out building works.

## RECEIVABLES

### Trade receivables

Trade receivables, equal to €6,728k as at 31 December 2017 (€5,123k in the prior year) are shown net of a bad debt provision set aside in order to align carrying value with the estimated realizable value.

The write down of receivables is considered reasonable in light of trends in collection of disputed receivables through legal proceedings.

Details of the composition and movement in the write-down provision is shown below:

The bad debt provision as per article 106 of the Consolidated Tax Code comprises write-downs made at a flat rate across the total receivables shown in the balance sheet, within the limits provided for by the tax rules.

Trade receivables, all of which are due in under 12 months, are receivables deriving from standard sales operations in the domestic market.

	31.12.2016	Provided	Utilized	31.12.2017
Bad debt provision	150		106	-118
Bad debt provision, taxed			32	32
<b>Total</b>	<b>150</b>		<b>138</b>	<b>-118</b>

### Tax receivables and deferred tax assets

Tax receivables covers certain given receivable amounts which will be realized through either a reimbursement or set-off.

Tax receivables, equaling €1,566k (€1,429k in the prior year), relate principally to €787k of withholding tax amounts and €730k of tax credits for research and development as provided for by article 3 of Law Decree 23 December 2013 number 145 as amended.

Deferred tax assets, equal to €55k (€35k in the prior year) cover deferred tax calculated on temporary differences arising between values of assets and liabilities in the statutory accounts and the corresponding values applicable for tax purposes.

Deferred tax assets and liabilities (the latter classified under “Provisions for taxation, including deferred taxation”) have been calculated by applying the tax rates expected to be in force when the temporary differences reverse and the benefit of the tax loss will be usable.

### **Other receivables**

Receivables from others amount to €496k (€597k in the prior year) and is made up of €151k of advances to suppliers, €244k of receivables from social security bodies, €62k of various caution deposits and €39k of third-party receivables.

### **Geographical split of receivables shown in the financial statements as at 31 December 2017**



The breakdown of receivables by geographical area is not shown due to it not being meaningful, given that they relate to Italy in their entirety.

## ***CASH AT BANK AND IN HAND***

The breakdown of this item is already shown on the face of the balance sheet.

It is stated that the cash at bank and in hand for the Group equals €5,757k (€929k in the prior year).

It is stated that the cash at bank and in hand for the various group companies is distributed as follows: Parent Company €5,600k, Edac Biella S.r.l. €28k, Edac Versilia S.r.l. €52k, Edac Sicilia €55k, Edac Roma Trastevere S.r.l. €22k.

## ***COMMENTS RELATING TO THE PRINCIPAL LIABILITY BALANCES***

### ***CAPITAL AND RESERVES***

Our comments regarding the principal components of Capital and Reserves and changes during the year are shown below.

#### **SHARE CAPITAL**

As at 31 December 2016 share capital, fully subscribed and paid-up, amounts to €600k and is made up of 600,000 shares, each with a nominal value of € 1.

#### **LEGAL RESERVE**

The legal reserve, equal to €91k, is equivalent to 5% of the total profits recorded in previous periods, as per the relevant deliberations of the shareholders' meetings.

#### **PROFIT (LOSS) BROUGHT FORWARD**

This item, which is shown at €1,038k, covers the profits brought forward for the Parent Company and its subsidiaries.

In the course of changing its IT system, during the 2015 and 2016 financial years, the Parent Company uncovered accounting errors relating to previous periods equal to €418k, due to an incorrect allocation of payables due to employees and to social security bodies. The Parent Company therefore recalculated the opening values of assets, liabilities and capital and reserves for the current year, as it was not feasible to determine the periods to which these errors relate.

As shown in the table in the section "Effects on opening balances of applying Legislative Decree 139/2015 to the balance sheet", the Parent Company has restated, for the purposes of comparability, the values for the year ended 31 December 2016.

Table showing reconciliation between capital and reserves and net profit for the year of Ediliziacrobatica S.p.A. and capital and reserves and net profit for the year of the consolidated financial statements.

A comparison between the composition of capital and reserves shown in the financial statements of the Parent Company as at 31 December 2017 and the corresponding values shown in the consolidated financial statements at the same date is as follows (amounts expressed in thousands of Euro):

	EDAC S.p.A.	Consolidated Financial Statements
- Share capital	600	600
- Legal reserve	91	91
- Profit brought forward	282	273
- Net profit for the year	812	1,038
<b>Total</b>	<b>1,785</b>	<b>2,002</b>

The explanation for these differences is as follows (amounts in thousands of Euro).

	Capital & Reserves	Net Profit
<b>EDAC S.p.A. FINANCIAL STATEMENTS</b>	<b>1,785</b>	<b>812</b>
- Consolidation of EDAC Versilia S.r.l.	155	110
- Consolidation of EDAC Biella S.r.l.	138	112
- Consolidation of EDAC Roma Trastevere S.r.l.	-9	-11
- Consolidation of EDAC Sicilia S.r.l.	70	47
- IAS 17	-2	-6
- Elimination of entry fees for subsidiaries	-52	41
- Distribution of dividends	-	-52
- Write down of investment in Edac Sicilia S.r.l.	-	28
<b>CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS</b>	<b>2,085</b>	<b>1,081</b>
- Amounts attributable to minority interests	83	43
<b>AMOUNTS ATTRIBUTABLE TO THE GROUP</b>	<b>2,002</b>	<b>1,038</b>

### MINORITY INTEREST CAPITAL AND RESERVES

As at 31 December 2017 minority interest capital and reserves and net profit relate to the minority holders held by shareholders in group companies.

### MOVIMENTS IN CAPITAL AND RESERVES

Description (Amounts expressed in thousands of Euro)	Share capital	Legal reserve	Other reserves	Profit (loss) brought forward	Group profit (loss)	Total Group capital and reserves	Minority interest capital and reserves	Total Group and Minority interest capital and reserves
Balances at 31/12/2016	510	5	90	-463	1,813	1,955	36	1,991
Allocation of 2016 profit		86		1,727	-1,813	-	-	-
Capital increase	90		-90					
Group profit for the year					1,038	1,038	-	1,038
Other changes				-991		-991	5	-986
Minority interest profit						0	42	42
Balances at 31/12/2017	600	91	0	273	1,038	2,002	83	2,085

### EMPLOYEE SEVERANCE INDEMNITY PROVISION

The provision accrued for represents the Group's actual payables due as of 31 December 2017 to employees in service at that date, net of any advances paid, and also taking into account the changes introduced by the reform to complementary pensions in Legislative Decree 252/2005.

## PAYABLES

Liabilities are shown in their entirety in the “liabilities” section of the balance sheet in section “D” for a total amount of €14,299k (€7,126k in the previous year). The new formulation of article 2426 of the Civil Code requires that receivables and liabilities must be recognized in the balance sheet using the amortized cost method, which takes account of the time factor (and, when it comes to receivables, of the estimated realizable value).

Our comments regarding the principal items which make up payables are as follows.

### Bonds

With the notarized resolution dated 21 September 2017, registered in the Milan Trade Register on 28 September 2017, the Board of Directors of the Parent Company approved the following two bond issues, to be listed on the professional segment of the ExtraMOT Market:

1. bond issue named “EdiliziAcrobatica S.p.A. 4% 2017 – 2023”, made up of 30 bond securities each with a nominal value of € 100,000 for a total nominal value of € 3,000,000, code ISIN IT0005283475;
2. bond issue named “EdiliziAcrobatica S.p.A. 5% 2017 – 2023”, made up of 20 bond securities each with a nominal value of € 100,000 for a total nominal value of € 2,000,000, code ISIN T0005283467.

On 28 September 2017, ICCREA BANCA IMPRESA S.p.A., subscribed to all the bonds issued by the Company.

### Amounts owed to banks

Amounts owed to banks are made up as follows:

	Balance	Balance
	31.12.2017	31.12.2016
Advances on invoices	1,646	1,411
Credit cards	8	5
Loans	1,336	381
<b>Total</b>	<b>2,990</b>	<b>1,797</b>

“Advances on invoices”, equal to €1,646k, relating to ordinary credit lines granted by various of the Parent Company’s banks. It is stated that the actual use of these credit lines lies well within the limits of what has been granted.

On 27 July 2017 the Parent Company signed a loan agreement for €500k with the Banco Popolare di Milano, in order to finance the investments needed to upgrade production activities.

The due dates for repayment of the Banco Popolare di Milano loan are as follows:

Due dates	Amounts
In less than 12 months	102
In more than 12 months	372
<b>Total</b>	<b>474</b>

On 27 December 2015 the Parent Company signed a loan agreement for €150k with Banca Intesa San Paolo, in order to finance the investments needed to upgrade production activities.

The due dates for repayment of the Banca Intesa San Paolo loan are as follows:

Due dates	Amounts
In less than 12 months	47
In more than 12 months	-
<b>Total</b>	<b>47</b>

On 27 May 2012 Banca Intesa San Paolo disbursed a loan equal to €350k, in order to finance the investments needed to upgrade production activities.

The due dates for repayment of the Banca Intesa San Paolo loan are as follows:

Due dates	Amounts
In less than 12 months	57
In more than 12 months	19
<b>Total</b>	<b>76</b>

On 17 February 2017 the Parent Company signed a loan agreement for €300k with Banca Intesa San Paolo. The due dates for repayment of the Banca Intesa San Paolo loan are as follows:

Due dates	Amounts
In less than 12 months	119
In more than 12 months	132
<b>Total</b>	<b>251</b>

On 30 May 2017 the Parent Company signed a loan agreement for €250k with Banco di Sardegna. The due dates for repayment of the Banco Sardegna are as follows:

Due dates	Amounts
In less than 12 months	83
In more than 12 months	106
<b>Total</b>	<b>189</b>

On 30 April 2017 the Parent Company signed a loan agreement for €350k with Unicredit. The due dates for repayment of the Unicredit loan are as follows:

Due dates	Amounts
In less than 12 months	69
In more than 12 months	230
<b>Total</b>	<b>299</b>

#### Amounts owed to other financiers

These are made up of a loan for a company car and finance lease payments. The breakdown of the payments due in future years is as follows:

Due dates	Amounts
In less than 12 months	39
In more than 12 months	68
<b>Total</b>	<b>107</b>

#### Advances received

These amount to €264k. The most significant sums relate to advances received from customers of the Parent Company.

#### Trade payables

The overall value of trade payables shown is equal to €2,277k.

#### Taxation payables

The “Tax payables” balance relates to IRAP/IRES tax payables for the year, net of payments on account made in June and November, and the VAT payable relating to the month of December. Added to these are some liability positions from previous years relating to VAT, contractor withholding taxes, IRES and IRAP taxes, and tax demands for which cancellation has been approved or requested.

The item is made up as follows:

	Balance 31.12/2017	Balance 31.12.2016
Minor taxes and levies	1,077	867
VAT payable	394	580
Withholding tax relating to employees	98	98
Withholding tax relating to contractors	111	57
<b>Total</b>	<b>1,680</b>	<b>1,602</b>

The breakdown of the due dates of taxation payables is the following:

	Balance 31.12/2017	Balance 31.12.2016
In less than 12 months	1,561	1,602
In more than 12 months	119	
<b>Total</b>	<b>1,680</b>	<b>1,602</b>

### Amounts due to social security institutions

This item refers to payables due at the year end to social security institutions for the company and employee social contributions due on wages and salaries for December. The amounts owed by the various companies are: the Parent Company €355k, the subsidiary Edac Versilia S.r.l. €66k, the subsidiary Edac Biella S.r.l. €45k and the subsidiary Edac Sicilia S.r.l. €28k.

### Other payables

This item is made up as follows:

	Balance 31.12.2017	Balance 31.12.2016
Payables due to employees	637	476
Payables due to shareholders for profits	830	546
Other sundry payables	20	12
<b>Total</b>	<b>1,487</b>	<b>1,034</b>

Payables due to employees of €637k represent the balance of Group remuneration relating to December 2017.

#### **Geographical split of payables shown in the financial statements as at 31 December 2017**

The breakdown of payables by geographical area is not shown due to it not being meaningful, given that they relate mainly to Italy.

#### ***ACCRUALS AND DEFERRED INCOME***

As at 31 December 2017 accruals and deferred income, equal to €59k, was mainly represented by €56k of interest charges for the year relating to bonds.

#### ***COMMENTS RELATING TO THE PRINCIPAL PROFIT AND LOSS ACCOUNT BALANCES***

#### ***SALES***

#### ***REVENUES FROM SALES OF GOODS AND SERVICES***

Revenues in 2017 amount to €16,276k (€12,470k in the previous year). Services revenues, which represent the typical revenues of the EDAC Group's business, are recognized when the services have been delivered. Revenues and income are shown net of returns, rebates, discounts and bonuses.

The increase in turnover is a consequence of the opening of new directly-owned operating bases and franchises: in 2016 the Group's directly-owned operating bases numbered 15, with 15 franchises; in 2017 the number of directly-owned operating bases now numbers 27, with 22 franchises. This is described in greater detail in the management report.

#### **OTHER REVENUES AND INCOME**

"Other revenues and income" amount to €1,079k (€868k in the previous year) and are principally made up of a grant in the form of a tax credit equal to €686k, booked in the financial statements of the Parent Company in relation to investments made in research and development activities during the year in question.

#### ***COSTS OF PRODUCTION***

The costs and expenses in category B of the profit and loss account, which have been classified according to their nature, are shown net of returns, commercial discounts, rebates and bonuses, whereas financial discounts have been recorded under item C.16, constituting financial income. Costs for the purchases of assets include the ancillary purchasing expenses (transport, insurance, loading/unloading, etc.) if the supplier has included them within the purchase price of the relevant materials. Otherwise, these costs have been booked under costs for services (item B.7). It is stated that unrecoverable VAT has been incorporated in the asset



purchase cost. Not only have the costs derived from invoices received from suppliers been charged to items B.6, B.7 and B.8, but also estimated amounts for which invoices have not yet been received, in relation to which specific accruals have been made. It should also be noted that, since costs have been classified according to their nature, the accruals made have been treated the same way.

### *COSTS FOR RAW MATERIALS, CONSUMABLES AND GOODS FOR RESALE*

Costs for raw materials, consumables and goods for resale amount to €2,387k (€1,794k in the prior year). This cost is mainly made up of the costs for purchasing harnesses, equipment and material for the working teams.

### *COSTS FOR SERVICES*

Costs for services are shown as equal to €4,350k (€2,914k in the prior year). This is mainly made up of personnel administration consultancy costs (€380k), commercial, legal and safety-related consultancy costs (€1,107k), temporary work costs (€438k), expense reimbursements of workers, contractors and coordinators (€528k), site manpower costs (€159k), refuse disposal costs (€140k), insurance costs (€84k), general expenses (€348k), training courses (€202k) and entertainment and advertising expenses (€202k incurred by the Parent Company).

### *COSTS FOR USE OF THIRD-PARTY ASSETS*

This item contains lease payments for rental of the real estate in which the directly-opened operating bases are located (€355k), payments for software licenses (€113k) and the rental of cars, equipment and other accessories (€349k).

### *COSTS FOR EMPLOYEES*

The breakdown of these costs is already supplied on the face of the profit and loss account. The table below shows the number of employees divided by employment category.

	31.12.2017	31.12.2016	Average during year
Executives	0	0	0
White collars	32	28	30
Blue collars	155	129	142
<b>Total</b>	<b>187</b>	<b>157</b>	<b>172</b>

### *DEPRECIATION, AMORTISATION AND WRITE-DOWNS*

The breakdown between the four sub-categories is already shown on the face of the profit and loss account.

The item “write-down of receivables shown under current assets” is made up of the provision for bad debts accounted for in the year by the Parent Company.

### *OTHER OPERATING COSTS*

This item includes taxes and duties not levied on income for €49k, prior-period costs of €36k and sundry operating expenses of €295k.

### *INTEREST AND OTHER FINANCIAL CHARGES*

This item, equal to €98k (€34k in the prior year), relates mainly to interest charges accruing on the loans which are shown under “payables due to banks”.

### *CORPORATION TAX FOR THE YEAR*

These are recorded on the basis of an estimate of taxable income in compliance with the regulations in force and relate to current, deferred and advanced corporation tax.

Taxes have been calculated on the basis of the tax legislation in force, and represent the amount of taxation which relate to the year referred to in the financial statements.

The total charge amount to €774k (€882k as at 31 December 2016) and relates to:

- a) current taxation on taxable profits for the year;
- b) deferred tax liabilities and assets;
- c) current taxation relating to prior years.

“Tax” includes current, advanced and deferred tax, and tax relating to prior periods, as set out below:

<b>Current taxation</b>		<b>31.12.2017</b>
-	current IRES (tax on company revenue)	318
-	current IRAP (Italian regional tax on productive activities)	181
<b>Deferred taxes</b>		
-	deferred IRES	-20
<b>Advanced taxes</b>		
-	advanced IRES	3
-	advanced IRAP	
	Taxation relating to prior periods	292
<b>Total</b>		<b>774</b>

The theoretical tax rate calculated based on the composition of taxable income for IRES purposes is equal to 24%.

The reconciliation to the effective tax rate is shown below:

Effective IRES tax rate reconciliation	
Profit before taxation	1,855
Theoretical tax charge (%)	24%
Theoretical IRES amount	445
Permanent differences	-546
Temporary differences	6
Taxable income	1,324
Actual IRES amount	318
Effective tax charge (%)	17%

The theoretical tax rate calculated based on the composition of taxable income for IRAP purposes is equal to 3.9%.

The reconciliation to the effective tax rate is shown below:

Effective IRAP tax rate reconciliation	
EBIT	1,953
Costs not relevant for IRAP	7,666
Theoretical value of production	9,619
Theoretical tax charge (%)	3.90%
Theoretical IRAP amount	378
Permanent differences	-5,248
Temporary differences	-
Value of production	4,371
Actual IRAP amount	181
Effective tax charge (%)	4.10%

### ***DISCLOSURE REGARDING RELATED PARTY TRANSACTIONS AS PER ARTICLE 2427, SUB-SECTION 1, NUMBER 22-BIS OF THE CIVIL CODE***

Pursuant to article 2427, sub-section 1, number 22-bis of the Civil Code, it has been decided to show the information regarding related party transactions with the Management Report disclosure, even though these have been conducted on an arm's length basis.

### ***DISCLOSURE REGARDING RELATIONSHIPS WITH RELATED PARTIES***

The following table shows the balance sheet and profit and loss account relationships for related parties in the balance sheet as at 31 December 2017.

	Payables	Costs	Fixed assets
Edac I-Profile Srl	40	27	-
Edilziacrobatica Italia Srl	210	480	-

### *EMOLUMENTS PAID TO DIRECTORS AND STATUTORY AUDITORS*

Relating to the 2017 financial year the total emoluments paid to directors and statutory auditors was €24k, broken down as follows:

- Statutory auditors, €24k for their professional services rendered to the Parent Company
- Directors, zero; no Group companies paid emoluments to its directors.

### *DISCLOSURE RELATING TO FEES PAID TO THE LEGAL AUDITOR OF THE ANNUAL ACCOUNTS AS PER THE NEW SUB-SECTION 1 OF ARTICLE 38 OF LEGISLATIVE DECREE 127/91.*

The total fees paid to Deloitte & Touche S.p.A. relating to the legal audit of the annual financial statements of the parent company Edilziacrobatica S.p.A. and for the limited audit of the subsidiary companies Edac Biella S.r.l., Edac Sicilia S.r.l., Edac Versilia S.r.l. and Edac Roma Trastevere S.r.l. is equal to €15k.

### *PLEDGES, GUARANTEES AND POTENTIAL LIABILITIES NOT SHOWN IN THE BALANCE SHEET*

#### Comment

At the balance sheet date there were no pledges, guarantees and potential liabilities in relation to the Group.

### *OTHER DISCLOSURE*

Pursuant to article 2427 of the Italian Civil Code it is stated that:

- financial costs have not been attributed to balance

sheet asset values during the year;

Genoa, 30 March 2018

For the Board of Directors

*Riccardo Iovino (Director)*

ANNEXE 4 – COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2016

12 months per year    12 months per year    14 months per year    14 months per year

31 December 2016

<b>ASSETS</b>	Ediliziacrobatica S.p.A.	31 December 2016				Aggregated data	Shareholdings and Intragroup cancellations				TOTAL CONSOLIDATED	Consolidated notes
		Subsidiary EDAC Versilia	Subsidiary EDAC Biella	Subsidiary EDAC Roma	Subsidiary EDAC Sicilia		DEBIT	CREDIT	DEBIT ADJUSTMENTS	CREDIT ADJUSTMENTS		
<b>A. SUBSCRIBED CAPITAL UNPAID</b>	0	0	0	0	8.000	8.000					8.000	
<b>B. FIXED ASSETS</b>												
<b>I. Intangible fixed assets</b>												
1) Formation and start-up costs		1.356	2.099	5.657	1.658	10.770					10.770	
2) Research costs	236.981					236.981					236.981	
3) Industrial patent rights and rights to use patents of others	112.331					112.331					112.331	
4) Concessions, licenses, trademarks and similar rights	5.244	19.857	32.330	40.000	40.000	137.431		129.001			8.430	
5) Goodwill						0					0	
6) Intangible assets in progress and payments on account						0					0	
7) Other intangible fixed assets	61.182	859				62.041					62.041	
8) Difference from the consolidation						0					0	
<b>Total intangible fixed assets</b>	<b>415.738</b>	<b>22.072</b>	<b>34.429</b>	<b>45.657</b>	<b>41.658</b>	<b>559.554</b>	<b>0</b>	<b>129.001</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>430.553</b>	
<b>II. Tangible fixed assets</b>												
1) Land and buildings						0					0	
2) Plant and machinery					1.238	1.238					1.238	

3) Other fixtures and fittings, tools and equipment	5.763	4.279				10.042			76.358		86.400
4) Other assets	83.309	13.272	503	3.420	614	101.118					101.118
5) Tangible assets in course of construction and payments on account						0					0
<b>Total tangible fixed assets</b>	<b>89.072</b>	<b>17.551</b>	<b>503</b>	<b>4.658</b>	<b>614</b>	<b>112.398</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>76.358</b>	<b>0</b>	<b>188.756</b>
<b>III. Investments</b>											
1) Equity investments in:											
a) subsidiary companies	162.500					162.500		162.500			0
a) associated companies						0					0
c) parent companies						0					0
d) other companies						0					0
2) Loans due from:											
a) subsidiary companies						0					0
b) associated companies						0					0
c) parent companies						0					0
d) other companies											
<i>Due in less than 12 months</i>						0					0
<i>Due in more than 12 months</i>						0					0
3) Other securities	50.000					50.000					50.000
4) Treasury shares						0					0
<b>Total financial fixed assets</b>	<b>212.500</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>212.500</b>	<b>0</b>	<b>162.500</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>50.000</b>
<b>TOTAL FIXED ASSETS (B)</b>	<b>717.310</b>	<b>39.623</b>	<b>34.932</b>	<b>50.315</b>	<b>42.272</b>	<b>884.452</b>	<b>0</b>	<b>291.501</b>	<b>76.358</b>	<b>0</b>	<b>669.309</b>
<b>C. CURRENT ASSETS</b>											
<b>I. Inventory</b>											
1) Raw materials and consumables	405.700	32.231	18.418	4.604	11.511	472.464					472.464
2) Work in progress and components						0					0
3) Contract work in progress						0					0

4) Finished products and goods for resale						0					0
5) Advances to suppliers						0					0
<b>Total inventory</b>	<b>405.700</b>	<b>32.231</b>	<b>18.418</b>	<b>4.604</b>	<b>11.511</b>	<b>472.464</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>472.464</b>
<b>II. Accounts receivable</b>											
1) Trade receivables	4.694.865	267.557	125.901	28.032	6.576	5.122.931					5.122.931
2) Receivables from subsidiary companies	142.138					142.138		142.138			0
3) Receivables from associated companies						0					0
4) Receivables from parent companies	30.000	4.211	3.789	1.405		39.405		9.405			30.000
5) Receivables from companies under the control of parent companies						0					0
5-bis) Tax receivables	1.348.444	35.026	26.916	4.759	13.717	1.428.862					1.428.862
5-ter) Deferred tax assets						0	35.475				35.475
5-quater) Receivables from others	559.760	26.009	7.877	475	1.166	595.287					595.287
<b>Total accounts receivable</b>	<b>6.775.207</b>	<b>332.803</b>	<b>164.483</b>	<b>34.671</b>	<b>21.459</b>	<b>7.328.623</b>	<b>35.475</b>	<b>151.543</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7.212.555</b>
<b>III. Current asset investments</b>											
1) Investments in subsidiary companies						0					0
2) Investments in associated companies						0					0
3) Investments in parent companies						0					0
4) Other investments						0					0
5) Treasury shares						0					0
6) Other securities						0					0
<b>Total current asset investments</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>IV. Cash at bank and in hand</b>											
1) Bank and postal current accounts	683.590	53.145	46.494	39.093	68.960	891.282					891.282
2) Checks to be deposited						0					0
3) Cash on hand	31.724	5.484			861	38.069					38.069



<b>Total cash at bank and in hand</b>	<b>715.314</b>	<b>58.629</b>	<b>46.494</b>	<b>39.093</b>	<b>69.821</b>	<b>929.351</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>929.351</b>
<b>TOTAL CURRENT ASSETS (C)</b>	<b>7.896.221</b>	<b>423.663</b>	<b>229.395</b>	<b>78.368</b>	<b>102.791</b>	<b>8.730.438</b>	<b>35.475</b>	<b>151.543</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8.614.370</b>
<b>D. PREPAYMENTS AND ACCRUED INCOME</b>											
1) Issue discount and other similar chargers on loans						0					0
2) Other prepayments and accrued income	20.698	1.460				22.158				7.443	14.715
<b>TOTAL PREPAYMENTS AND ACCRUED INCOME</b>	<b>20.698</b>	<b>1.460</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>22.158</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7.443</b>	<b>14.715</b>
<b>TOTAL ASSETS</b>	<b>8.634.229</b>	<b>464.746</b>	<b>264.327</b>	<b>128.683</b>	<b>153.063</b>	<b>9.645.048</b>	<b>35.475</b>	<b>443.044</b>	<b>76.358</b>	<b>7.443</b>	<b>9.306.394</b>
<b><u>LIABILITIES</u></b>											
<b>A. CAPITAL AND RESERVES</b>											
I. Share capital	510.000	50.000	50.000	50.000	50.000	710.000	200.000				510.000
II. Share premium reserve						0					0
III. Revaluation reserve						0					0
IV. Legal reserve	4.645	186	832			5.663	1.018				4.645
V. Reserve for own shares						0					0
VI. Reserves provided for by the articles of association						0					0
VII. Other reserves	90.116		15.805			105.921	15.805				90.116
VIII. Reserve for expected hedging transactions						0					0
IX. Profit (loss) brought forward	60.995	15.216	1.669			77.880	16.885		132.190	26.399	(44.796)
X. Profits (losses) for the Group	1.725.442	51.789	6.439	27.721	(50.656)	1.760.735		40.328	10.862	22.795	1.812.996
<b>TOTAL GROUP NET CONSOLIDATED CAPITAL AND RESERVES</b>	<b>2.391.198</b>	<b>117.191</b>	<b>74.745</b>	<b>77.721</b>	<b>(656)</b>	<b>2.660.199</b>	<b>233.708</b>	<b>40.328</b>	<b>143.052</b>	<b>49.195</b>	<b>2.372.961</b>
Minority interest capital and reserves								47.556			47.556

MINORITY INTEREST PROFIT (LOSS) FOR THE PERIOD							22.795	10.862			(11.933)
<b>GROUP AND MINORITY INTEREST NET CONSOLIDATED CAPITAL AND RESERVES</b>	<b>2.391.198</b>	<b>117.191</b>	<b>74.745</b>	<b>77.721</b>	<b>(656)</b>	<b>2.660.199</b>	<b>256.503</b>	<b>98.746</b>	<b>143.052</b>	<b>49.195</b>	<b>2.408.584</b>
<b>B. PROVISIONS FOR RISKS AND CHARGES</b>											
1) Provisions for pensions and similar obligations						0					0
2) Provisions for taxation, including deferred taxation						0				1.707	1.707
3) Derivative financial instrument liabilities						0					0
4) Others						0					0
<b>TOTAL PROVISIONS FOR RISKS AND CHARGES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1.707</b>	<b>1.707</b>
<b>C. EMPLOYEE SEVERANCE INDEMNITY.</b>	<b>157.274</b>	<b>10.412</b>	<b>1.142</b>		<b>105</b>	<b>168.933</b>					<b>168.933</b>
<b>D. DEBTS</b>											
1) Bonds						0					0
2) Convertible bonds						0					0
3) Shareholders' loan payables						0					0
4) Amounts owed to banks											
<i>Due in less than 12 months</i>	1.608.995				599	1.609.594					1.609.594
<i>Due in more than 12 months</i>	187.166					187.166					187.166
5) Amounts owed to other financiers	18.259					18.259				62.797	81.056
6) Advances						0					0
7) Trade payables	1.089.298	131.122	151.370	34.982	55.918	1.462.690					1.462.690
8) Debts represented by bills of exchange						0					0

9) Amounts owed to subsidiary companies	5.194					5.194	5.194				0
10) Amounts owed to associated companies						0					0
11) Amounts owed to parent companies	506.195	58.281	16.822		71.246	652.544	146.349				506.195
11-bis) Amounts owed to companies under the control of parent companies	33.163					33.163					33.163
12) Taxation payables	1.504.133	68.828	8.358	15.980	4.424	1.601.723					1.601.723
13) Amounts owed to social security institutions	319.268	46.153	5.300		1.091	371.812					371.812
14) Other payables	814.086	29.959	6.590		4.759	855.394					855.394
<b>TOTAL DEBTS</b>	<b>6.085.757</b>	<b>334.343</b>	<b>188.440</b>	<b>50.962</b>	<b>138.037</b>	<b>6.797.539</b>	<b>151.543</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>62.797</b>	<b>6.708.793</b>
<b>E. ACCRUALS AND DEFERRED INCOME</b>											
1) Issue premiums						0					0
2) Other accruals and deferred income		2.800			15.577	18.377					18.377
<b>TOTAL ACCRUALS AND DEFERRED INCOME</b>	<b>0</b>	<b>2.800</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>15.577</b>	<b>18.377</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>18.377</b>
<b>TOTAL LIABILITIES</b>	<b>8.634.229</b>	<b>464.746</b>	<b>264.327</b>	<b>128.683</b>	<b>153.063</b>	<b>9.645.048</b>	<b>408.046</b>	<b>98.746</b>	<b>143.052</b>	<b>113.698</b>	<b>9.306.394</b>
	0	0	0	0	0	0					0
<b><u>PROFIT AND LOSS ACCOUNT</u></b>											
<b>A. SALES</b>											
1) Revenues from sales of goods and services	11.449.644	726.348	314.920	105.120	132.739	12.728.771	258.529				12.470.242
2) Change in inventory levels of finished goods and work in progress						0					0
3) Variations in contracts in progress						0					0
4) Work performed for internal purposes and capitalized						0					0

5) Other revenues and income											
a) grants received during the year	454.793					454.793					454.793
b) others	412.689		708	1		413.398					413.398
<b>TOTAL SALES (A)</b>	<b>12.317.126</b>	<b>726.348</b>	<b>315.628</b>	<b>105.121</b>	<b>132.739</b>	<b>13.596.962</b>	<b>258.529</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>13.338.433</b>
<b>B. COST OF PRODUCTION</b>											
6) For raw materials, consumables and goods for resale	(1.579.859)	(112.970)	(85.912)	(1.991)	(39.903)	(1.820.635)	26.953				(1.793.682)
7) For services	(2.226.225)	(127.412)	(146.015)	(42.359)	(59.312)	(2.601.323)	15.483				(2.585.840)
8) For use of third party assets	(468.999)	(107.441)	(50.095)	(7.975)	(26.620)	(661.130)	112.120		35.732		(513.279)
9) For employees:											
a) wages and salaries	(3.664.230)	(178.250)	(11.418)		(49.833)	(3.903.731)	103.973				(3.799.758)
b) social security costs	(1.396.462)	(93.849)	(6.451)	(1.917)	(6.674)	(1.505.353)					(1.505.353)
c) provision for severance indemnity	(210.007)	(11.015)	(767)		(1.231)	(223.020)					(223.020)
d) pension costs and similar						0					0
e) other personnel costs		(2.379)	(193)		(128)	(2.700)					(2.700)
10) Depreciation amortization and write-downs											
a) amortization of intangible fixed assets	(177.509)	(17.530)	(17.198)	(11.414)	(10.414)	(234.065)		28.478	53.330		(209.213)
b) depreciation of tangible fixed assets	(70.206)	(3.092)	(127)	(2.135)	(68)	(75.628)					(75.628)
c) write-downs of intangible and tangible fixed assets						0					0
d) write-down of receivables shown under current assets						0					0
11) Changes in inventory levels of raw materials, consumables and goods for resale	321.569	16.116	16.116	4.604	11.511	369.916					369.916
12) Provisions for risks and charges						0					0

13) Other provisions						0					0
14) Other operating costs	(338.351)	(2.539)	(892)	(301)	(723)	(342.806)					(342.806)
<b>TOTAL COST OF PRODUCTION (B)</b>	<b>(9.810.279)</b>	<b>(640.361)</b>	<b>(302.952)</b>	<b>(63.488)</b>	<b>(183.395)</b>	<b>(11.000.475)</b>	<b>0</b>	<b>258.529</b>	<b>28.478</b>	<b>89.062</b>	<b>(10.681.362)</b>
<b>OPERATING MARGIN (A – B)</b>	<b>2.506.847</b>	<b>85.987</b>	<b>12.676</b>	<b>41.633</b>	<b>(50.656)</b>	<b>2.596.487</b>	<b>258.529</b>	<b>258.529</b>	<b>28.478</b>	<b>89.062</b>	<b>2.657.071</b>
<b>C. FINANCIAL INCOME AND CHARGES</b>											
15) Income from equity investments						0					0
16) Other financial income:											
a) from loans shown under fixed assets						0					0
b) from securities shown under fixed assets other than equity investments						0					0
c) from securities shown under current assets other than equity investments						0					0
d) other income not included above											
- interest and commission from subsidiary companies					1	1					1
- interest and commission from associated companies						0					0
- interest and commission from parent companies						0					0
- interest and commission from others and sundry income	1					1					1
17) Interest and other financial charges											
a) to subsidiary companies						0					0
b) to associated companies						0					0
c) to parent companies						0					0
d) to others	(29.698)	(156)	(7)	(19)		(29.880)		4.947			(34.827)
17-bis) gains and losses on exchange	341					341					341
<b>TOTAL INCOME AND FINANCIAL CHARGES (C)</b>	<b>(29.356)</b>	<b>(156)</b>	<b>(7)</b>	<b>(18)</b>	<b>0</b>	<b>(29.537)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4.947</b>	<b>0</b>	<b>(34.484)</b>

<b>D. VALUE ADJUSTMENTS OF FINANCIAL ASSETS</b>													
18) Revaluations						0							0
19) Write-downs						0							0
<b>TOTAL VALUE ADJUSTMENTS OF FINANCIAL ASSETS (D)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PROFIT BEFORE TAXATION (A-B+C+D+E)</b>	<b>2.477.491</b>	<b>85.831</b>	<b>12.669</b>	<b>41.615</b>	<b>(50.656)</b>	<b>2.566.950</b>	<b>258.529</b>	<b>258.529</b>	<b>33.425</b>	<b>89.062</b>			<b>2.622.587</b>
22) INCOME TAXES FOR THE YEAR	(752.049)	(34.042)	(6.230)	(13.894)		(806.215)			15.309				(821.524)
<b>PROFIT (LOSS) FOR THE YEAR INCLUDING MINORITY INTEREST SHARE</b>	<b>1.725.442</b>	<b>51.789</b>	<b>6.439</b>	<b>27.721</b>	<b>(50.656)</b>	<b>1.760.735</b>	<b>258.529</b>	<b>258.529</b>	<b>48.734</b>	<b>89.062</b>			<b>1.801.063</b>
PROFITS (LOSS) FOR THE YEAR DUE TO MINORITIES					0				22.795	10.862			(11.933)
<b>GROUP PROFIT (LOSS)</b>	<b>1.725.442</b>	<b>51.789</b>	<b>6.439</b>	<b>27.721</b>	<b>(50.656)</b>	<b>1.760.735</b>	<b>258.529</b>	<b>258.529</b>	<b>25.939</b>	<b>78.199</b>			<b>1.812.996</b>

9.306.394 **Total assets**

9.306.394 **Total liabilities**

0 *check*

1.812.996 **Profit(Loss) brought forward**

1.812.996

0 *check*

# EDILIZIACROBATICA S.p.A.

Consolidated Financial Statements for the year ended 31 December 2016

*EDILIZIACROBATICA S.p.A.*

with head office located in Milan (MI) - Via Turati no. 29 – 20100

Share Capital of Euro 600,000, fully paid-up

Tax ID and Registration Number with the Business Registration Office of Milan 01438360990

\*\*\*\*\*

## NOTES TO THE CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS

### STRUCTURE AND CONTENTS OF THE CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS

These consolidated financial statements of Ediliziacrobatica and its subsidiaries (jointly, the “Ediliziacrobatica Group” or “EDAC”) are the first consolidated financial statements of the Group and were prepared in compliance with provisions of the Italian Civil Code, integrated and interpreted pursuant to the accounting principles adopted by the Official Italian Accounting Board (O.I.C.).

The financial statements consist of the balance sheet and profit and loss account (prepared in compliance with the layout envisaged in articles 2424, 2424-bis, articles 2425 and 2425-bis of the Italian Civil Code and article 2425-ter of the Italian Civil Code, respectively) and by these notes to the financial statements.

The purpose of these notes to the financial statements is to illustrate, analyze and in some cases supplement balance sheet data and contains information envisaged in articles 2427 and 2427-bis of the Italian Civil Code, other provisions of the Italian Civil Code on financial statements and by other previous laws. Moreover, the financial statements outline all information considered necessary to give a true and complete representation of the company’s position, even if not required by specific provisions of law.

The consolidated financial statements include the statement of Ediliziacrobatica S.p.A. (the “Company” or “Parent Company”), as well as the statements of the following companies controlled by the Parent Group:

- EDAC Biella S.r.l., with head office located in Milan, share capital of € 50,000, owned at 95%;
- EDAC Roma Trastevere, with head office located in Milan, share capital of € 50,000, owned overall at 90%;
- EDAC Sicilia S.r.l., with head office located in Milan, share capital of € 50,000, owned overall at 55%;
- EDAC Versilia S.r.l., with head office located in Milan, share capital of € 50,000, owned overall at 85%;

For information on the main initiatives of the subsidiaries, please refer to the comments on the management report.

The financial statements of EDAC Biella S.r.l., EDAC Roma Trastevere S.r.l., EDAC Sicilia S.r.l. and EDAC Versilia S.r.l. used for the consolidated statements, are those prepared by the Boards of Directors of the subsidiaries, amended or re-classified, accordingly, to conform to the accounting principles of the Group which conform to applicable reporting standards. It must be noted that the company EDAC Roma Trastevere S.r.l. and EDAC Sicilia S.r.l. were both incorporated in the month of November 2015 and their first financial statements for the year ended 31 December 2016 include 14 months. Considering the irrelevance of the first two months of 2015 of business, the financial statements for 14 months were used for the consolidated statements.

## **BASIS OF CONSOLIDATION**

The principles of consolidation used are as follows:

- The book value of the shareholdings in EDAC Biella S.r.l. and EDAC Versilia S.r.l. were written-off against the respective shareholders' equity in view of taking over the assets and liabilities of the subsidiaries, according to the line-by-line consolidation method. The differences between the costs of the shareholdings and the corresponding shareholders' equity of the subsidiaries were fully stated under the entry shareholders' equity and called "Profits (losses) brought forward".
- Operations that led to the credits and debits and costs and revenues between the consolidated companies using the line-by-line consolidation method were written-off accordingly.
- Profits not yet realized from intra-group operations between the companies, included in the valuation of intangible fixed assets, were written-off.
- Shareholders' equity and results of minority shareholders for the period in the four subsidiaries were stated separately in a special entry in the statements.

## **ACCOUNTING PRINCIPLES**

The accounting principles outlined hereafter were adapted with changes, additions and new information introduced to standards of the Italian Civil Code by Legislative Decree 139/2015 which adopted the Accounting Directive 34/2013/EU in Italy. In particular, national accounting principles were reformulated by OIC in the version issued on 22 December 2016.

The application of said principles, where required, was agreed with the Board of Statutory Auditors.



## BASIS OF PREPARATION

The basis for the preparation adopted in the valuation and in value adjustments of the various categories of assets were those envisaged in article 2426 of the Italian Civil Code, interpreted and integrated by the accounting principles, set out by the Official Italian Accounting Board (OIC) and where missing and if not in conflict with the Italian accounting principles, by those enacted by the International Accounting Standard Board (IASB) based on a going concern principle with additional details outlined hereafter.

They were applied according to principles of prudence while considering the economic function of each element under assets and liabilities.

The most significant principles adopted in the valuation of the entries in the consolidated financial statements in compliance with article 2426 of the Italian Civil Code and the above accounting principles were the following:

Intangible fixed assets - Intangible fixed assets were stated at their cost of acquisition or cost of production, including ancillary expenses and costs directly attributed to the product and systematically amortized on a straight-line basis based on the residual useful life of the asset.

Formation and start-up costs and applied research and development costs with long-term useful life were amortized on a straight-line basis based on their future useful life estimated in five years. Until the amortization is not completed, dividends may be distributed only if there are available reserves sufficient to cover for the total of non-amortized costs. Costs borne for basic research activities were debited in the profit and loss account for the year in which they were borne.

Formation and start-up costs were amortized for a period of five years with amortization on a straight-line basis. Development costs were amortized according to their useful life and in exceptional cases in which their useful life are not reliable, they are amortized in the period of no more than five years. Until the amortization is not completed, dividends may be distributed only if there are available reserves sufficient to cover for the total of non-amortized costs.

Research and advertising costs were fully allocated under period costs in the year in which they were incurred.

Improvements to third party assets were capitalized and stated under "other intangible fixed assets" if they are not separable from the assets themselves (otherwise they are stated under "tangible fixed assets" in the provided entry), they are amortized systematically at the lesser value between the period of future useful life and the residual lease period thereby considering any renewal period, if dependent by the Company.

If, regardless of the depreciation already accounted, there are permanent losses in value, the fixed asset is written-off accordingly. If the conditions for writing-off the assets are no longer applicable in the following years, the original value is restored within the limits of the value that the assets would have had if the adjustment of the value did not take place, except for the goodwill entry and "long-term costs" envisaged in number 5 of article 2426 of the Italian Civil Code.

The statement and increase in value of intangible fixed assets were made with the consent of the Board of Statutory Auditors in the cases prescribed by law.

Tangible fixed assets —They were stated at their cost of acquisition or internal construction cost, net of depreciation made in the year or in previous years. Cost includes ancillary expenses and direct and indirect costs for the part attributed to the assets for the production period and until the time in which the assets can be utilized. Tangible fixed assets can be written-up only in the cases in which is required pursuant to special laws or where permitted.

Fixed assets were systematically depreciated every year on a straight line basis based on the rates set out by tax laws that were considered representative of the residual useful life of the asset. The applicable rates are outlined in the comments section under assets. As for fixed assets brought into service during the year, the rates are reduced at 50% thereby assuming that the acquisitions are equally distributed within the course of the year. The applicable rates are outlined in the comments section under assets. As for fixed assets that enter into service during the year, the rates were cut down by 50%, as it is representative of the average annual date in which the asset was utilized.

Depreciation is calculated even on temporary unused assets. Land whose benefit is not exhausted was excluded from the depreciation.

If, regardless of the depreciation already accounted, there are permanent losses in value, the fixed asset is written-off accordingly. If the conditions for writing-off the assets are no longer applicable in the following years, the original value is restored within the limits of the value that the asset would have had if the adjustment of the value did not take place.

Maintenance and repair costs of ordinary nature are fully debited in the profit and loss account. Increasing maintenance costs are attributed to the assets to which they refer and are depreciated based on their residual useful life.

Costs incurred to expand, modernize or improve structural elements of tangible assets are capitalized if they produce a major, measurable increase in their production, safety or useful life capacity. If said costs do not produce these effects, they are treated as ordinary maintenance costs and debited in the profit and loss account.

At the time in which they are intended for sale, tangible fixed assets are re-classified under a special entry in current assets and therefore stated at the lower cost between the net book value and the realizable value as inferred from the market trend. Assets intended for sale are no longer subject to depreciation.

Fixed assets were depreciated on a straight-line basis according to the economic and technical rates calculated in relation to the residual useful life of the assets.

Assets with a unit value of less than € 516 that are quickly utilized were fully charged in the year in which they were acquired.

Contributions for plant investments were stated at the time in which there was a reasonable certainty that the conditions for recognizing the contribution were met and that the contributions will be paid. They are carried indirectly to reduce the cost as they are stated in the profit and loss account under entry A5 "other revenues and income" and therefore allocated for subsequent years through the statement of "deferred income".

Write downs for permanent losses in value of tangible and intangible fixed assets - On each reference date of the financial statements, the Group evaluates the existence of indicators of potential losses in value of tangible and intangible fixed assets, including goodwill. If said indicators exist, the value of said assets are cut down based on the respective recoverable value, it being understood as the greater value between the present value and fair value.

Losses in value are stated if the recoverable value is less than the net book value of the fixed asset. Any write-downs for losses in value is recovered whenever the reasons for writing off the assets are no longer applicable, within the limits of the original value net of depreciation.

Financial fixed assets- Financial fixed assets are investments in subsidiaries, affiliates and other companies that are not consolidated based on the line-by-line consolidation method, debt securities and receivables stated under fixed assets whenever they are intended to last permanently in the assets of the Group.

Shareholding in other companies whose shareholding percentage is less than 30% or in subsidiaries or affiliated companies that are non-operational, under liquidation or insignificant within the scope of the Group, or in case the information for the application of the line-by-line consolidation method are not received in due course or without proportionate expenses, are stated using the cost method. The book value in the financial statements is calculated based on the price of acquisition. The cost is reduced if the pro quota shareholders' equity held by the Company is less than the book value of the shareholding stated in the financial statement, whenever said condition indicates a permanent loss in value. The original value is restored in subsequent years if the reasons for the write-down cease to exist. Losses exceeding the book value of the shareholdings are allocated in a special provision under liabilities.

Receivables stated under financial fixed assets are stated at their presumed realizable value calculated, if required, adjusting the nominal value of receivables in such a manner as to consider all risks of the failed collection.

Inventory - Inventory was stated at the lesser value between the cost of acquisition and production and their presumed realizable value inferred from the market trend (article 2426 number 9 of the Italian Civil Code). Acquisition costs mean the actual purchase price plus ancillary expenses, except for financial charges.

Receivables - The amortized cost method is not applied when the effects are irrelevant, namely when the costs for the transaction, the commissions paid between the parties and any other difference between the initial value and value upon expiration are irrelevant or if receivables are short term (namely with due dates less than 12 months).

The value of receivables, as defined above, is adjusted (where required) with a special bad debt provision and reported in direct deduction of the receivables themselves with the purpose of adjusting them to their presumed realizable value.

The amount of the write-down is stated in the profit and loss account.

Cash at bank and in hand -- Cash at bank and in hand at year-end are valued at their nominal value. Cash in foreign currency are valued at the exchange rate at year-end.

Prepayments and accrued income - The entry prepayments and accrued income includes costs and revenues for the year that are due in later years and costs and revenues incurred by year-end, but due in later years, calculated based on the accrual basis.

Provisions for risks and charges - Provisions for risks and charges were allocated to cover for losses or debts that are likely or certain where neither the amounts nor the date of occurrence could be determined at year-end. The allocations reflect the best possible estimate based on available data. Risks where a liability is only likely were stated in the notes under the provision without allocating a provision for risks and charges. Allocations to provisions for risks and charges are stated as a priority in the cost entries in the profit and loss account for the respective classes (B, C or D). Every time where this correlation between the nature of the allocation and one of the entries in the above classes cannot be implemented, the allocations for risks and charges are stated under entries B12 and B13 of the profit and loss account.

Provision for severance indemnity - The entry severance pay indemnity outlines how much employees would receive if they were to resign at year-end. Seniority indemnity making up the above entry, namely the allocation for the year and the annual revaluation of the pre-existing provision, is calculated pursuant to applicable laws. Severance pay identity is stated under entry C in liabilities and the respective allocation under entry B9 of the profit and loss account.

The provision for employee severance indemnity represents the actual amount payable to employees pursuant to law and applicable work contracts, in compliance with article 2120 of the Italian Civil Code and was stated in each year based on the accrual basis. In compliance with Law 296 of 27 December 2006 (Financial Law 2007), the employee severance indemnity due up to 31 December 2006 remained allocated with the company. Those due after, at the discretion of the employee, could have been allocated into supplemental social security funds or paid into the Treasury Fund managed by INPS (National Institute for Social Security) or kept in the company.

Payables- Payables are stated according to the amortized cost method while considering the time factor. The amortized cost method is not applied to payables whenever its effects are irrelevant. The effects are considered irrelevant for short term payables (namely those with due dates less than 12 months). For more information on the amortized cost method, refer to the notes under receivables. Payables for accrued holidays by employees and for deferred salary, including payables to social security entities, are allocated based on the amount that would be due in case the employment contract is terminated on the date of the financial statements.

Financial leasing operations - Assets subject to financial leasing by third parties are stated under assets in the statutory financial statements according to consolidated practices in Italy and only at the time of their purchase while financial lease payments are stated in the profit and loss account, allocated based on a straight-line basis for the duration of the contract (equity method).

The finance method used in the enclosed consolidated financial statements for the finance lease operation requires the following:

- the value of the assets received under finance leasing must be stated under tangible fixed assets and depreciated based on their estimated useful life;
- the residual debt to lease companies is stated under payables to other lenders;
- interests accrued and included in lease payments for the year are stated under financial charges while the remaining part of lease payments for the year are written-off from the profit and loss account;
- deferred charges for lease payment are written-off from the balance sheet.

The accounting effects of the assets received under lease by third parties according to the finance method are outlined in the reconciliation under shareholders' equity and results of the Parent Company and under those consolidated ones within the scope of consolidating adjustments.

Revenues --Revenues for the provision of services are recognized upon completion or maturity. Transactions with related parties took place at standard market conditions.

Costs - Costs are stated based on the accrual basis of accounting regardless of the collection or payment date, net of product returns, discounts, allowances or bonuses.

Dividends - Dividends are stated in the year in which they are passed by Shareholders' Meeting. Dividends are stated are financial proceeds regardless of the nature of the reserve subject to distribution.

Financial income and charges - Financial income and charges are stated for the year. Costs for liquidation of receivables for any reason (with or without recourse) and of any type (trade receivables, financial receivables or others) are stated in the year in question.

Corporation taxes for the year - Income taxes were stated based on an estimate of taxable income in compliance with applicable laws while considering applicable exemptions and due tax receivables.

Deferred taxes due or receivable are calculated based on the time differences between the value of the assets and liabilities calculated according to statutory guidelines and corresponding to values recognized for tax purposes. Their valuation is calculated by considering the presumed tax rate that the Company is expected to pay in the year in which said differences will count towards the tax result, considering the rates in force or already enacted as the date of the financial statements and are posted in "provision for deferred taxes" under liabilities in provision for risks and charges and under "pre-paid taxes receivables" in current assets.

Pre-paid taxes are stated for all the deductible time differences in compliance with the principle of prudence, if there is a reasonable certainty of their existence in the years in which they carry over a taxable income of not less than the total of the differences that will be cancelled out.

On the contrary, deferred taxes due are stated on all the taxable time differences.

Deferred taxes for deferred tax provisions were not stated if there were not likely to be distributed to shareholders.

## **FOREIGN EXCHANGE OPERATIONS**

Non-monetary assets and liabilities expressed originally in a foreign currency are stated in the balance sheet at the exchange rate applicable at the time of their acquisition, namely the initial recording cost. Assets and liabilities expressed originally in a foreign currency (non-monetary) were converted in the financial statements at the spot exchange rate at year-end. The respective exchange rate gains or losses are stated in the profit and loss account and any net proceed is allocated in the special non-distributed reserve until realized.

## USE OF ESTIMATES

The preparation of the consolidated financial statements and respective notes to the financial statements requires estimations and assumptions that have an effect on the value of the stated assets or liabilities, on its respective disclosure to potential assets or liabilities at the date of the financial statements and on the amount of revenues and costs for the period.

Estimates were used in different areas, such as in the provision for impairment of receivables, in the allocations, benefits to employees, income taxes, other risk funds and valuation of any losses in value of tangible, intangible or financial fixed assets (including shareholdings).

The actual results can differ from those estimated due to the uncertainty that characterizes the assumptions and conditions in which the estimates were based on. Estimates and assumptions were reviewed periodically by the Group based on greater knowledge on the activities of the Group and based on other factors that are reasonably inferred from actual circumstances. The effects of every change reflect immediately in the profit and loss account.

## ADDITIONAL INFORMATION

Derogations pursuant to paragraph 4 of Article 2423 of the Italian Civil Code -- It is hereby declared that in accordance with paragraph 4 of Article 2423 of the Italian Civil Code, there were no exceptional cases requiring derogations with respect to legal norms regarding the financial statements.

In accordance with Article 2427 of the Italian Civil Code, it must be noted that:

- there were no financial charges stated for values in assets of the balance sheet for the year.
- there are no commitments besides those outlined in the notes to the financial statements;

9

## COMMENTS ON MAIN ENTRIES UNDER ASSETS

### FIXED ASSETS

Special schedules outlined in the following pages were prepared for fixed assets (intangible and tangible) which indicate two categories for each entry, historical costs, previous amortization/depreciation and previous write-downs or write-ups, as well as the changes for the year, the final balance and the total write-ups existing at year-end.

#### **INTANGIBLE FIXED ASSETS**

The entry formation and start-up costs that at 31 December 2016 amounted to €11k primarily represents incorporation costs borne for the subsidiaries. They were amortized in a period of 5 years while considering the cost/benefit ratio that the Group intends to gain from said assets.

The entry industrial patent rights and rights to use patents of others at year-end total €112k and primarily consists of costs for software.

The entry concessions, licenses, trademarks and similar rights amount to €8k at year-end.

The entry other intangible fixed assets (totaling €62k) primarily includes improvements on third party assets.

*Valuation of the recoupment of investments.*

At year-end of the financial statements, the Group wrote-up the value of recoupment in intangible fixed assets thereby confirming the book value as there were no permanent losses in value.

#### **TANGIBLE FIXED ASSETS**

Tangible fixed assets net of their respective provisions total €189k.

*Valuation of the recoupment of investments.*

At year-end of the financial statements, the Group wrote-up the value of recoupment of tangible fixed assets, other than land while comparing the depreciation capacity of future years with their net book value stated in the statements.



This verification did not indicate permanent losses in value that would require a write-down of the tangible assets.

## **FINANCIAL FIXED ASSETS**

### **Other securities**

They represent an investment in BPM shares with overall costs of €50k which consists in the book value of said shares in the financial statements.

## **INVENTORY**

Inventory consists of assets that are used for the provision of services rendered by the company and in particular consists of equipment which each team of rope operators must use as strap, rope and safety gear and inventory of building materials used to carry out works.

At 31 December 2016, inventory amounts to €472k consisting of €398k for equipment used by rope operators and €74k for building materials used to carry out works.

## **RECEIVABLES**

### **Receivables from clients**

Receivables from clients at 31 December 2016, equals to €5,123k, were stated net of the provision for impairment of receivables, allocated to adjust the value to the presumed realizable value.

The write-off of receivables was considered reasonable even in relation to the collection progress of receivables under litigation through legal proceedings.

Provision for impairment of receivables pursuant to article 106 of Consolidated Law on Income Tax includes write-downs made based on a lump-sum method and the overall receivables stated in the financial statements within the applicable tax restrictions.

Receivables from clients, due in full within the year, are for receivables deriving from standards sales activities on the national market.

### **Receivables from parent companies**

This entry, which totals €30k, includes receivables from the sale of services of the parent company Ediliziacrobatika Italia S.r.l.

### **Tax receivables and prepaid taxes**

This entry includes certain amounts that derive from receivables due based on any right through a repayment or compensation.

The entry prepaid taxes includes prepaid taxes calculated on time differences between the value of the asset and liability stated in the financial statements and the respective values for tax purposes.

Prepaid and deferred taxes (this last one classified under the entry “ Provision for taxes, including deferred taxes”) were calculated by applying tax rates that are expected to be in force when the time differences will be cancelled out and the benefit of the tax loss will be used.

### **Geographical allocation of receivables stated in the financial statements for the year ended 31 December 2016**

A division of receivables by geographical area is not provided as they are insignificant as they refer solely to the national territory.

### **CASH AT BANK AND IN HAND**

The allocation of this entry is already provided in the balance sheet layout. It must be noted that cash at bank and in hand of the Group total €929k.

## COMMENTS ON MAIN ENTRIES UNDER LIABILITIES

### SHAREHOLDERS' EQUITY

Below our remarks on the major entries of shareholders' equity and their respective changes.

The entries that make up shareholders' equity changed in the course of the year due to:

- free share capital increase from € 12,000 to € 510,000, totaling € 498,000 using the statutory reserve in full and the extraordinary reserve in part and likewise using the profits carried forward, as decided by the extraordinary meeting of the company on 16 December 2016 which likewise passed a resolution to increase a paid share capital, subscribed and paid-up for a total of € 90,000, amount of which is outlined as payment for share capital increase

### **LOSSES BROUGHT FORWARD**

This entry stated at €45k, including results carried forwarded by the Parent Company and the subsidiaries.

### **Reconciliation schedule between shareholders' equity and net results for the year of Ediliziacrobatica S.p.A. with shareholders' equity and net results of the Consolidated Financial Statements.**

The comparison between the breakdown of shareholders' equity stated in the financial statements of the Parent Company at 31 December 2016 and the corresponding values stated in the Consolidated Financial Statements of the Parent Company is as follows (value in thousands of Euro):

	EDAC S.p.A.	Consolidated Financial Statements
- Share capital	510	510
- Other reserves	95	95
- Results brought forward	61	(45)
- Net results for the year	1.725	1.813
Total	2.391	2.373

The table below outlines the differences (amounts in thousands of Euro):

	Shareholders' Equity	Net results
<b>FINANCIAL STATEMENT FOR EDAC S.p.A.</b>	<b>2.391</b>	<b>1.725</b>
- Consolidation EDAC Versilia S.r.l.	75	52
- Consolidation EDAC Biella S.r.l.	26	6
- Consolidation EDAC Roma Trastevere S.r.l.	33	28
- Consolidation EDAC Sicilia S.r.l.	(28)	(50)
- IAS 17	4	1
- Entry fee for subsidiaries	(93)	39
<b>CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS</b>	<b>2.408</b>	<b>1.801</b>
- Amounts attributed to minority interests	36	01)
<b>VALUES ATTRIBUTED TO THE GROUP</b>	<b>2.372</b>	<b>1.812</b>

#### **MINORITY INTERESTS FOR THE YEAR**

At 31 December 2016, shareholders' equity (share capital and reserves) and net results for minority interests refer to the minority interest held by minority interest held in the companies of the Group.

#### **PROVISION FOR SEVERANCE INDEMNITY**

The provision allocated represents the actual debt payable by the Group at 31 December 2016 to employees on said date, net of paid advances and considering the amendments introduced by the reform on supplemental social security fund pursuant to Legislative Decree 252/2005.

#### **PAYABLES**

The amount of total payables is included under "liabilities" in the Balance Sheet under class "D" for a total of € 6,709. The new formulation envisaged in article 2426 of the Italian Civil Code requires for receivables and payables to be stated in the financial statements according to the amortized cost method while considering the time factor and the presumed realizable value for receivables.

Geographical allocation of payables stated in the financial statements for the year ended 31 December 2016

A division of payables by geographical area is not provided as they are insignificant as they refer solely to the national territory.

## **COMMENTS ON MAIN ENTRIES IN PROFIT AND LOSS ACCOUNT**

### **VALUE OF PRODUCTION**

#### **REVENUES FROM SALES AND SERVICES**

Revenues for 2016 total €12,470k. Revenues for services that are part of typical revenues for the activities of the Group EDAC are considered realized when they are completed. Revenues and proceeds are posted net of product returns, allowances, discounts or bonuses.

### **COST OF PRODUCTION**

Costs and charges of class B in the Profit and Loss Account, classified by nature, are posted net of product returns, sales discounts, allowances or bonuses, while finance discounts were posted in entry C.16, constituting financial income. Costs for the acquisition of assets include ancillary purchase costs (transportation, insurance, loading and unloading, etc.) whenever the supplier includes them in the purchase price of materials; otherwise, said costs are posted under costs of services (entry B.7). It must be noted that non-recoverable VAT was incorporated into the purchase costs of the goods. Not only costs with a certain amount resulting from received invoices from supplier were posted in entries B.6, B.7 and B.8, but also those of estimated amount not yet documented where appropriate assessments were made. It must be noted that the classification of costs "by nature" method shall prevail, hence the allocation to provision for risks and charges.

### **FINANCIAL INCOME AND CHARGES**

#### **INTEREST AND OTHER FINANCIAL CHARGES**

This entry which totals €35k mainly includes charges for payable interests accrued on loans stated under the entry "amounts owed to banks".

#### **INCOME TAXES FOR THE YEAR**

Income taxes for the year are stated based on the estimation of taxable income pursuant to applicable laws.

Additional information

In accordance with Article 2427 of the Italian Civil Code, it must be noted that:

- there were no financial charges stated for values in assets of the balance sheet during the year.

Genova, 26 June 2017

*The Board of Directors*

Simonetta Simoni (Chairman) [signature]

*Anna Marras (Board Member) [signature]*